

Rapport annuel 2015 de la Commission

Délégation générale à la langue française et aux langues de France
d'enrichissement
de la langue
française

Premier ministre

Premier ministre

Ministère de la Culture et de la Communication

Rapport annuel 2015 de la Commission

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

d'enrichissement de la langue française

2016

Sommaire

7 Introduction

I – La Commission d'enrichissement de la langue française

10 A – Les méthodes de travail et la procédure d'examen

- Les méthodes de travail
- La procédure d'examen

12 B – Les travaux

14 C – La publication au *Journal officiel* et la diffusion des travaux

- Le *Journal officiel*
- Les autres moyens de diffusion

II – Le rôle de l'Académie française

16 A – La participation aux travaux des collèges d'experts

16 B – La participation aux travaux de la Commission d'enrichissement

16 C – L'approbation des termes

III – Les collèges d'experts chargés de la terminologie dans les différents ministères

18 A – La situation dans les ministères

23 B – Les travaux des collèges d'experts

- Orientations et méthodes
- L'organisation des collèges
- La production de listes terminologiques
- La diffusion des termes nouveaux

IV – Le rôle de la délégation générale et des partenaires du dispositif

29 A – L'action de la délégation générale à la langue française et aux langues de France

- Les moyens
- La coordination du dispositif
- La valorisation des travaux du dispositif d'enrichissement de la langue française

- 38** B – Les partenaires du dispositif
 L'Académie des sciences
 Les organismes des autres pays francophones
 Les laboratoires universitaires de terminologie
 L'Association française de normalisation (Afnor)

40 Conclusion

Annexes 2015

A – Le dispositif

- I A.1 – Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015
- III A.2 – Liste des membres de la Commission d'enrichissement au 31 décembre 2015
- IV A.3 – Liste des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française, secrétariats et présidents de collèges au 31 décembre 2015
- VI A.4 – Circulaire du Premier ministre du 25 avril 2013
- VIII A.5 – Les étapes de la procédure

B – Les outils

- IX B.1 – Étapes du processus d'enrichissement – Extraits du *Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts du dispositif d'enrichissement* au 31 décembre 2015
- XI B.2 – Veille terminologique – Illustration avec la Boîte à idées de FranceTerme – Extraits de FranceTerme, *Questions courantes* au 31 décembre 2015

C – Les travaux

- XIII C.1 Calendrier général au 31 décembre 2015
- XXIV C.2 Calendrier des réunions 2015 au 31 décembre 2015
- C.3 Publications 2015 (extraits du *Journal officiel*) :
- XXV vocabulaire des **affaires étrangères** (*JO* du 16 janvier)
- XXVIII vocabulaire de l'**équipement et des transports** (*JO* du 16 janvier)
- XXXI vocabulaire de l'**audiovisuel** (*JO* du 21 janvier)
- XXXII vocabulaire des **composants électroniques** (*JO* du 1^{er} avril)
- XXXVI vocabulaire de l'**éducation** (*JO* du 24 mai)
- XXXVIII vocabulaire du **numérique** (*JO* du 12 juillet)
- XXXIX vocabulaire de l'**économie et des finances** (*JO* du 22 juillet)
- XLII vocabulaire des **sciences et techniques spatiales** (*JO* du 25 juillet)
- LI vocabulaire de l'**automobile** (*JO* du 28 juillet)
- LIV vocabulaire du **pétrole et du gaz** (*JO* du 14 août)
- LIX vocabulaire de l'**environnement** (*JO* du 18 août)
- LXII vocabulaire de l'**agriculture et de la pêche** (*JO* du 19 août)
- LXVI vocabulaire de la **biologie** (*JO* du 19 septembre)
- LXX vocabulaire des **termes généraux de la chimie** (*JO* du 19 septembre)
- LXXVI vocabulaire de la **défense** (*JO* du 23 septembre)
- LXXIX vocabulaire de l'**ingénierie nucléaire** (*JO* du 23 septembre)

- LXXXVI** D – Publications relatives à l'enrichissement de la langue française – Catalogue 2015

- LXXXIX** E – Listes nominatives des 19 collèges d'experts

Introduction

Ce rapport présente, pour l'année 2015, le bilan de l'action menée par les administrations en faveur de l'enrichissement de la langue française¹. Établi par la Commission d'enrichissement de la langue française, il rend compte de la production de termes, expressions et définitions ainsi que de la diffusion et de l'utilisation de ces termes que la Commission publie au *Journal officiel* ; il repose sur la synthèse des activités conduites par les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française dans leurs champs de compétence. Mis en place par l'État dès les années 1970, **le dispositif d'enrichissement de la langue française vise à garantir l'emploi du français** dans les diverses circonstances de la vie citoyenne ; c'est l'un des principaux instruments de la politique linguistique de l'État.

La Commission d'enrichissement doit relever un défi permanent : produire efficacement la terminologie de référence qui fait défaut en français et veiller qu'en soient assurées la diffusion et la promotion dans les cercles les plus vastes et les plus nombreux possibles. En définissant et en désignant en français les notions et réalités techniques qui n'ont pas encore d'appellation dans notre langue, le dispositif d'enrichissement de la langue française permet de rendre accessibles les savoirs dans une langue comprise par l'ensemble de nos concitoyens et partagée par près de 274 millions de personnes dans le monde. Son objectif est de **mettre à la disposition des services de l'État le vocabulaire français** qu'ils sont de par la loi tenus d'utiliser à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères : 1^o) dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et établissements publics de l'État ; 2^o) dans la rédaction en français des contrats de commerce ou des marques de fabrique impliquant une personne morale de droit public ou une personne privée exécutant une mission de service public². Mais il vise tout autant à proposer aux acteurs économiques, aux enseignants des filières techniques et scientifiques et à tous les citoyens, **un vocabulaire français adapté aux besoins d'une communication claire et cohérente**. Au-delà, il s'agit de préserver la fonctionnalité de notre langue, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme (art. 1)³, en donnant au français toutes ses chances de figurer parmi les grandes langues de la mondialisation, dans les échanges économiques et culturels, et dans les débats au sein des institutions internationales.

Dans sa démarche de modernisation de l'État, le **Comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (CIMAP)** ayant décidé de limiter le nombre des commissions administratives, plusieurs commissions spécialisées de terminologie et de néologie n'avaient pas été renouvelées en 2014. Parallèlement, et pour rendre plus performante l'organisation de ce dispositif et améliorer le service rendu aux administrations comme aux usagers – ainsi qu'y incitait **la circulaire du Premier ministre du 25 avril 2013** (*Annexe A.4*) –, le Secrétariat général du Gouvernement avait donné mission à la délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) d'apporter une série de modifications au décret du 3 juillet 1996 en concertation avec les hauts fonctionnaires de terminologie. **Paru le 25 mars 2015, le décret modificatif a été mis en application en 2015. Il a permis au dispositif d'enrichissement de se redéployer en un réseau ouvert.** La Commission générale de terminologie a pris le nom de Commission d'enrichissement de la langue française (CELF) et s'est ouverte à de nouveaux membres. Les commissions spécialisées sont remplacées par des groupes d'experts, les « collèges », désignés par le délégué général à la langue française et aux langues de France sur proposition des hauts fonctionnaires, et ces derniers, en voyant leur appellation transformée en « hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française », ont un rôle accru.

1. Conformément à l'article 14 du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996, modifié par le décret n° 2015-341 du 25 mars 2015.

2. Loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, dite loi Toubon, article 5.

3. Sauf indication contraire, tous les articles cités entre parenthèses renvoient au décret n° 96-602 du 3 juillet 1996, modifié par le décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 (texte en *Annexe A.1*).

Le dispositif d'enrichissement de la langue française a donc aujourd'hui pour **cadre légal** trois textes principaux :

- l'alinéa ajouté le 25 juin 1992 à **l'article 2 de la Constitution**, stipulant que « **la langue de la République est le français** »,
- **la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi du français dans la vie sociale**, dite loi Toubon. Elle crée les conditions d'un égal accès à l'information et aux savoirs : veiller à la sécurité et à la santé des consommateurs et des salariés ; faire en sorte que chaque citoyen puisse disposer d'un bien ou d'un service dans une langue qu'il comprend ; favoriser la confiance des usagers dans les services publics (accueil, messages informatifs, communication institutionnelle) ; assurer la transmission des savoirs dans la langue de la République et permettre aux chercheurs d'exprimer dans leur langue les résultats de leurs travaux ; créer dans l'espace public un environnement francophone.
- **le décret n° 96-602 du 3 juillet 1996, modifié par le décret n° 2015-341 du 25 mars 2015** remaniant le dispositif d'enrichissement de la langue française (*Annexe A.1*).

I – La Commission d'enrichissement de la langue française

Placée auprès du Premier ministre, c'est **la clé de voûte du dispositif interministériel d'enrichissement de la langue française** chargé de compléter le vocabulaire de spécialité français en proposant des termes nouveaux pouvant servir de référence, compte tenu des besoins exprimés, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques (art. 1).

La Commission d'enrichissement **fond prioritairement ses travaux sur les contributions de ses 19 groupes d'experts**, dits « collèges » animés par les 10 hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française dans 13 ministères (*Annexe A.3*). Elle est responsable de la publication au *Journal officiel* de toutes les listes de termes qu'elle a examinées et validées à l'issue d'une recherche permanente de consensus sur les termes français retenus.

Organisée en réseau, la Commission d'enrichissement tire sa légitimité d'une **concertation permanente avec l'Académie française** et de sa collaboration avec de nombreux partenaires institutionnels, parmi lesquels l'Association française de normalisation (Afnor), des laboratoires universitaires et les organismes de politique linguistique des pays francophones.

D'abord fixée par le décret du 3 juillet 1996, l'organisation du dispositif d'enrichissement de la langue française a été modernisée et simplifiée par le décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 : la « Commission générale de terminologie et de néologie », devenue « Commission d'enrichissement de la langue française », a renforcé sa représentativité en s'ouvrant à de nouveaux membres, notamment des représentants des médias et des acteurs internationaux. Elle accueille également de nouvelles personnalités qualifiées. **En 2015**, la Commission d'enrichissement de la langue française est ainsi **composée de 19 membres** (liste complète en *Annexe A.2*) : son président depuis 2006, M. Marc Fumaroli de l'Académie française, nommé par le Premier ministre, six membres de droit dont le Secrétaire perpétuel de l'Académie française, l'un des Secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, le Délégué général à la langue française et aux langues de France, et douze personnalités qualifiées nommées par le ministre de la Culture et de la Communication sur proposition des ministres et autorités désignés par le décret modificatif du 25 mars 2015. Elle respecte la règle de la parité entre les hommes et les femmes.

En 2015, la Commission d'enrichissement a donc accueilli deux nouveaux membres de droit :

- le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), M. Olivier Schrameck,
- le représentant de l'Organisation internationale de la francophonie, M^{me} Imma Tor-Faus (Direction langue française et diversité linguistique),

ainsi que deux nouvelles personnalités qualifiées :

- M^{me} Wanda Diebolt (inspectrice générale honoraire de l'administration du développement durable),
- M^{me} Suzy Halimi (professeur émérite à l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3).

Disposant d'un mandat de quatre ans renouvelable, la Commission arrivera au terme de son cinquième mandat en octobre 2017.

En 2015, la Commission s'est réunie au rythme d'une séance par mois, soit au total **onze réunions**, tenues dans les locaux du ministère de la Culture et de la Communication. La délégation générale à la langue française et aux langues de France a assuré, conformément au décret du 3 juillet 1996, le secrétariat de la Commission

d'enrichissement, la coordination des travaux entre les groupes d'experts et les autres acteurs du dispositif, ainsi que, dans une très large mesure, la diffusion des résultats de leurs travaux.

A – Les méthodes de travail et la procédure d'examen

Les principes de travail définis par la Commission dès 1997 (priorité donnée à la néologie, critères de choix des termes, forme des définitions, contenu des notes, etc.) ont permis au dispositif d'aboutir à des travaux de qualité, appelés à valoir comme terminologie de référence pour un grand nombre d'utilisateurs.

Ce résultat provient également de la nature et de la régularité des procédures de coopération mises en place entre les différents acteurs de ce réseau d'expertise dont la Commission d'enrichissement est l'élément central : collèges d'experts, Académie française, partenaires scientifiques et techniques, organismes et experts d'autres pays francophones.

1 – Les méthodes de travail

Les travaux portent sur l'apparition de notions nouvelles encore mal connues mais vouées à se répandre, et qu'il convient donc de définir et de nommer en français.

Au fil du temps, pour rédiger ces fiches terminologiques, les experts du dispositif d'enrichissement de la langue française ont forgé et peaufiné une méthode de travail, une « culture commune », régie par un ensemble de principes. En 2015, l'équipe de terminologues de la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française, qui, avec le délégué général, coordonne l'ensemble des travaux du dispositif et suit les travaux de ce réseau d'experts, a mis à jour et publié, sous forme de vade-mecum, les éléments de cette « doctrine » terminologique dans une brochure intitulée ***Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts de la Commission d'enrichissement de la langue française***, diffusée gratuitement sous forme numérique et papier sur simple demande adressée à la DGLFLF. Parce qu'il n'y a pas de règle unique et simple, et parce que chaque cas particulier offre son lot de difficultés et résiste à la systématisation, ce document dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps, se révèle très utile.

Les critères de choix des néologismes

Concernant le choix des termes nouveaux à recommander, la Commission d'enrichissement de la langue française a continué d'appliquer quelques principes simples dégagés lors de ses premiers travaux, à savoir **la nécessité** ou l'opportunité du nouveau terme, sa pertinence, **sa clarté** par rapport à la notion qu'il doit désigner, enfin **sa conformité au système morphologique et syntaxique du français**.

Les définitions

Les définitions de termes doivent rendre compte de réalités techniques récentes, souvent complexes, dans **une formulation claire et compréhensible pour le non-spécialiste**. La Commission y veille particulièrement et s'attache autant à leur lisibilité qu'à leur précision.

Le vocabulaire utilisé dans les textes législatifs et règlementaires

La Commission considère que la mission qui lui est échue en application des dispositions sur l'enrichissement de la langue française ne consiste pas à officialiser les définitions administratives, juridiques ou techniques données par les textes officiels, lorsque ces définitions s'appliquent à des termes d'usage courant. Elle ne se reconnaît pas non plus la mission de normaliser tous les termes ou expressions utilisés par l'administration.

En revanche, la définition d'un terme, en raison des conséquences administratives ou statutaires de son emploi par l'administration, peut constituer un volet secondaire de l'activité de certains groupes d'experts. Les adminis-

trations peuvent procéder à ce travail de clarification et d'harmonisation de leur langage réglementaire dans le cadre du ministère concerné, mais ces travaux ne peuvent prendre le pas sur la mission première du dispositif qui est de combler les lacunes du vocabulaire spécialisé ; ils n'entrent pas dans le domaine d'intervention de la Commission d'enrichissement de la langue française.

C'est pourquoi celle-ci doit parfois procéder à un tri dans les termes qui lui sont soumis, entre ce qui relève de l'enrichissement du vocabulaire français et ce qui tient de la pure réglementation. Ce tri, parfois délicat, s'opère pour une bonne part en amont de l'examen par la Commission, les collèges d'experts faisant eux-mêmes le départ, aidés au besoin par la délégation générale à la langue française, avant la transmission des listes à la Commission. Dans certains cas, la Commission, tout en reconnaissant l'intérêt intrinsèque des travaux qui lui sont soumis, juge ne pas devoir les transmettre à l'Académie française.

La terminologie élaborée pour des motifs administratifs et juridiques peut être diffusée par les canaux propres à chaque administration de rattachement (bulletins d'information, notes et circulaires, bulletin officiel, intranet) et par des publications spécifiques. En revanche, les propositions de termes nouveaux qui contribuent à l'enrichissement du vocabulaire français doivent nécessairement être transmises à la Commission d'enrichissement, qui est responsable de leur publication.

Terminologie et normalisation

Il peut arriver également que, dans certains domaines techniques, les termes traités par le dispositif soient normalisés dans le cadre des organismes de standardisation : les textes législatifs ou réglementaires, parfois, et, dans tous les cas, les marchés publics, font référence à ces normes, qui revêtent une importance particulière dans des secteurs cruciaux tels que les matériaux, l'environnement, l'équipement, les énergies ou l'ingénierie nucléaire.

Il importe donc d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions entre instances concernées. C'est pourquoi l'Association française de normalisation (Afnor) a toute sa place dans les travaux du dispositif. Elle est membre de droit de la Commission d'enrichissement (art. 2-7) et de la plupart des collèges auxquels elle apporte une contribution spécifique (voir plus loin p. 39) ; en outre, plusieurs autres organismes de normalisation contribuent utilement aux travaux du dispositif, en particulier le Bureau de normalisation de l'automobile et le Bureau de normalisation des plastiques et de la plasturgie.

À cet égard, la Commission d'enrichissement estime que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent, dans leur formulation, des définitions exhaustives à caractère technique contenues dans les normes, le public visé et les besoins étant différents. Un groupe d'experts peut fort bien proposer deux définitions pour un même terme : l'une, calquée sur celle de la norme technique, à l'usage de l'administration concernée, et une autre, destinée aux non-spécialistes, qui peut être publiée au *Journal officiel* par la Commission, au titre de l'enrichissement de la langue. Comme pour le vocabulaire à caractère réglementaire, il convient alors de distinguer nettement deux circuits de diffusion : l'un touchant l'administration et le secteur professionnel considéré, pour les définitions normalisées, l'autre, aussi large que possible, pour les définitions publiées par la Commission d'enrichissement.

2 – La procédure d'examen

Les navettes

Pour toutes les listes étudiées, la Commission d'enrichissement a établi une même **procédure d'examen** (*Annexe A5*), fondée sur une concertation étroite avec chaque groupe d'experts concerné et l'Académie française. Lorsque l'Académie a rendu un premier avis, assorti d'observations, sur une liste de termes proposés par la Commission, la délégation générale à la langue française transmet cet avis au groupe d'experts concerné qui en prend connaissance et formule ses remarques et contre-propositions éventuelles. Cette réponse, étayée par une argumentation affinée et plus précise, est examinée par la Commission d'enrichissement, qui peut décider de transmettre à nouveau à l'Académie le terme proposé.

À l'issue de cette procédure, les termes et les définitions ayant reçu un avis favorable de l'Académie doivent être communiqués au ministre concerné, qui peut, dans le délai d'un mois, faire valoir auprès de la Commission d'enrichissement les raisons qui s'opposeraient à leur publication au *Journal officiel* (art. 9).

Certains termes proposés par un collège peuvent être soumis en cours d'examen à un, voire deux autres groupes d'experts de compétences voisines, afin de garantir l'accord entre les instances compétentes dans un domaine relevant concomitamment de ministères différents ; et la Commission d'enrichissement s'interdit toute publication sans que l'avis conforme de chaque ministre concerné soit acquis.

Mise en œuvre dès 1998, cette procédure de concertation systématique, bien que longue, s'est révélée bénéfique pour obtenir le consensus nécessaire au succès des propositions avancées. La réflexion approfondie et le temps exigé sont en effet indispensables pour s'assurer que les termes et définitions répondent à un véritable besoin, qu'ils rendent compte clairement et précisément de la notion et sont, de ce fait, susceptibles de s'implanter, dans l'usage professionnel d'abord, général ensuite.

L'urgence

Lorsque cela s'avère nécessaire, la Commission d'enrichissement peut recourir à une **procédure d'examen accélérée** : saisie par un groupe d'experts ou directement par une administration, ou même agissant de sa propre initiative, elle peut décider d'examiner en priorité une question de terminologie jugée urgente et soumettre rapidement à l'Académie française les termes ainsi traités. Depuis 2005, cette procédure a permis de répondre à un besoin croissant de termes français particulièrement en vue, notamment dans la presse et les médias, en raison de l'actualité ou par un effet publicitaire dans les domaines techniques touchant le grand public, comme l'internet ou l'audiovisuel. Du fait de la réduction des délais d'examen de la procédure normale, la procédure accélérée, par nature exceptionnelle, ne concerne qu'un nombre de plus en plus limité de termes, le rôle des experts étant précisément d'anticiper les besoins en menant une veille terminologique efficace.

B – Les travaux

En 2015, la Commission d'enrichissement de la langue française (CELF) a publié quatorze listes thématiques et deux termes traités selon la procédure accélérée. Elle a eu à examiner 18 listes thématiques et trois séries de termes prioritaires.

L'examen des listes terminologiques

Tout au long de l'année 2015, la Commission d'enrichissement s'est consacrée à l'examen des listes proposées par les collèges, selon la procédure régulière instaurée par le décret (art. 8 et 9).

L'examen des listes donne lieu à un travail de fond, nourri par le dialogue avec le collège concerné, à propos de chacun des termes et définitions qui paraissent soulever une difficulté ou nécessiter des éclaircissements.

Constitué en 2002 sur proposition du délégué général à la langue française afin d'accélérer les travaux, **le groupe de travail** examine à l'avance les listes pour identifier les termes qui peuvent être adoptés par la CELF sans ou avec un bref examen, mais aussi les éventuelles difficultés pour lesquelles il fait des propositions ou pose des questions et celles-ci sont communiquées aux experts par la DGLFLF avant la séance de la CELF. Les experts des collèges communiquent ainsi la plupart du temps leur réponse ou leur contre-proposition, qui sont intégrées au dossier ou distribuées en séance (exemples : listes de la santé en mars et avril 2015, de la biologie en décembre 2015). Les décisions de la Commission d'enrichissement restent ainsi le fruit d'un consensus. Le secrétariat de séance est assuré par la DGLFLF.

Le groupe de travail est composé de M. Jean-Michel Gausset, qui en assure la présidence, et de M^{me} Élisabeth Bukspan et M^{me} Anne-Marie Romulus, membres de la CELF, M. Marc Baconnet et M. Jack Robert, anciens

membres de la Commission générale, des représentants du Service du Dictionnaire de l'Académie française, M. Jean-Mathieu Pasqualini, M^{me} Meritxell Argence, M^{me} Sophie Tonolo, des représentants de la délégation générale à la langue française, M^{me} Pierrette Crouzet-Daurat et M. Étienne Quillot, et en alternance M^{me} Julie Andreu et M^{me} Nathalie Lanckriet.

Il a tenu 10 réunions en 2015, organisées par la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française dans les locaux de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France. Les membres qui ne peuvent assister à la réunion envoient leurs commentaires sur les listes à étudier.

Lors de l'examen en séance plénière, pour chaque liste étudiée, le président du groupe de travail rapporte les résultats de ses travaux devant la Commission d'enrichissement et expose les interrogations et les suggestions du groupe en présence du président du collège compétent, lui-même assisté des experts de son choix, avec qui le dialogue s'engage. La Commission s'attache d'abord à bien faire expliciter par les spécialistes les réalités ou les notions qu'il s'agit de désigner, à s'assurer que les définitions correspondent précisément à ces notions, et qu'elles sont clairement formulées ; elle s'informe aussi de l'usage qui est fait du terme étranger par les professionnels et vérifie la pertinence de l'équivalent proposé. Soucieuse de répondre du mieux possible aux besoins des utilisateurs, elle choisit enfin le terme ou l'expression qu'elle juge le plus adapté, avant de le soumettre à l'avis de l'Académie française.

Les listes soumises à l'examen de la Commission d'enrichissement en 2015

En 2015, la Commission d'enrichissement a procédé à l'examen de 18 des listes qui lui ont été soumises, touchant la plupart des domaines relevant du dispositif (3 listes soumises en fin d'année seront examinées en 2016).

9 nouvelles listes lui ont été transmises dans les domaines suivants : automobile, biologie, économie et finances, environnement, ingénierie nucléaire, matériaux (métallurgie), matériaux biosourcés, relations internationales, santé.

6 listes ont été vues en second examen seulement (premier examen en 2014) : agriculture et pêche, défense, économie et finances, éducation et enseignement supérieur, ingénierie nucléaire, sciences et techniques spatiales ;

6 listes ont été vues en premier et second examens : automobile, biologie, chimie, environnement, pétrole et gaz, santé ;

6 listes ont été vues en premier examen seulement : automobile, biologie, économie et finances, ingénierie nucléaire, matériaux (métallurgie), relations internationales.

Deux termes ont été **examinés** en procédure accélérée et seront publiés en 2016 :

- 1 terme des télécommunications, en raison de l'actualité législative relative au renseignement (loi n° 2015-912 du 24 juillet 2015) : **intercepteur d'IMSI** ;
- 1 terme des domaines transports et relations internationales, sorti d'une liste en cours d'examen en raison de l'actualité et pour proposer un équivalent français au sigle anglais *PNR* de plus en plus répandu : **dossier du passager**, (DP) (*Passenger Name Record* en anglais).

En 2015, 12 listes ont pu être soumises aux ministres intéressés, pour accord avant publication : 1 liste examinée en 2014 (composants électroniques) ; 11 nouvelles listes examinées en 2015 (agriculture et pêche, automobile, biologie, chimie, défense, économie et finances, éducation et enseignement supérieur, environnement, ingénierie nucléaire, pétrole et gaz, sciences et techniques spatiales).

En 2015, **deux termes** ont été étudiés en **procédure accélérée** :

- à la demande du Conseil d'État, le terme « **en flux** » pour *streaming* a été mis à jour et publié au *Journal officiel* le 21 janvier 2015 ;

- un terme du vocabulaire de l'audiovisuel et du numérique : « **hors offre du fournisseur d'accès à l'internet** » (forme abrégée « **hors offre FAI** » pour *over the top*, abréviation *OTT* en anglais).

Cette année encore, s'est confirmée l'amélioration de la procédure d'examen, grâce à l'application rigoureuse de quelques dispositions pratiques décidées par la Commission d'enrichissement, concernant notamment la longueur des listes et les critères de sélection des termes.

Un peu plus de dix pour cent des termes proposés à l'examen ne parviennent pas au bout de cette procédure. Pour l'année 2015, le **nombre des termes et définitions étudiés** est de **548**, soit en moyenne près de 50 termes par séance.

En 2011, un collège devait encore attendre de nombreux mois entre l'envoi d'une liste et son premier examen. **En 2015, trois mois seulement s'écoulent en moyenne entre la réception d'une liste et son premier examen par la CELF.** Dans cet intervalle, la DGLFLF met en forme la liste, rassemble les éléments documentaires épars qui sont déjà disponibles ; puis transmet cette liste à l'ensemble des partenaires techniques et universitaires (Afnor, Direction générale de la traduction de la Commission européenne, équipes universitaires chargées des recherches documentaires), aux partenaires francophones (Québec, Canada...) ; mais aussi aux autres collèges qui pourraient être concernés par certains termes relevant des domaines transversaux. Enfin, la DGLFLF recueille les contributions et les avis afin de constituer le dossier pour le groupe de travail.

C – La publication au *Journal officiel* et la diffusion des travaux

1 – Le *Journal officiel*

La publication au *Journal officiel* constitue l'étape finale des travaux de la Commission d'enrichissement. Les listes de termes sont publiées à la rubrique « Avis et communications », en deux parties : une liste de termes et définitions, et un index en forme de table d'équivalence à double entrée : terme étranger – équivalent français / terme français – équivalent étranger (*voir Annexe C.3*). La publication est ensuite reprise à l'identique par le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* et par celui de *l'Enseignement supérieur et de la recherche* (art. 10).

Au cours de l'année 2015, la Commission d'enrichissement a procédé à la **publication de 14 listes** au *Journal officiel*, une liste dans chacun des domaines suivants : agriculture, automobile, biologie, chimie et matériaux, composants électroniques, défense, économie et finances, éducation et enseignement supérieur, environnement, équipement et transports, ingénierie nucléaire, pétrole et gaz, relations internationales, sciences et techniques spatiales ; et **deux termes ont été publiés dans le cadre de la procédure accélérée**. La publication au *Journal officiel* entraîne en particulier l'obligation pour les services de l'État d'employer les termes français recommandés par la Commission d'enrichissement, en lieu et place de leurs équivalents étrangers.

Par ailleurs, on recourt ponctuellement à une autre forme de publication au *Journal officiel*, instaurée en 2005. Il s'agit de recommandations à caractère plus large, concernant des notions relativement peu spécialisées et pouvant relever simultanément de différents domaines, dont l'usage se répand, presque toujours en anglais, alors qu'il existe déjà divers équivalents français, souvent très courants. Il n'est donc nécessaire ni de les définir, ni de leur donner un équivalent. Dans ce cas, au lieu de recommander un terme et sa définition, la Commission rappelle la variété et la richesse du lexique existant et préconise d'en faire usage en toute cohérence.

L'ensemble des listes publiées en 2015 figure en annexe à ce rapport (*Annexe C3*).

LES RÉSULTATS

Publications au *Journal officiel*

2007 : 317 termes répartis sur 23 publications au *Journal officiel* : 14 listes thématiques, 8 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2008 : 268 termes et 194 toponymes étrangers répartis sur 19 publications au *Journal officiel* : 13 listes thématiques, 5 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2009 : 276 termes répartis sur 17 publications au *Journal officiel* : 12 listes thématiques, 4 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2010 : 247 termes répartis sur 15 publications au *Journal officiel* : 10 listes thématiques, 5 séries de termes selon la procédure accélérée.

2011 : 392 termes répartis sur 21 publications au *Journal officiel* : 15 listes thématiques, 5 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2012 : 299 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel* : 10 listes thématiques, 6 séries de termes selon la procédure accélérée.

2013 : 343 termes répartis sur 25 publications au *Journal officiel* : 13 listes thématiques, 11 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2014 : 243 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel* : 9 listes thématiques, 7 séries de termes selon la procédure accélérée.

2015 : 268 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel* : 14 listes thématiques, 2 termes selon la procédure accélérée.

Au 31 décembre 2015, le nombre total de termes publiés est de 7 350.

2 – Les autres moyens de diffusion

La publication au *Journal officiel* ne prend toute son efficacité que si elle s'accompagne d'une diffusion large et diversifiée en direction des administrations et des publics concernés.

La Commission d'enrichissement et la délégation générale à la langue française ont défini avec les groupes d'experts et leurs ministères de rattachement les modes et circuits de diffusion les plus à même de toucher les publics intéressés. Ainsi, la promotion des termes officiels est clairement répartie entre la délégation générale et les hauts fonctionnaires : ceux-ci sont chargés de la diffusion au sein de leur administration et en direction des milieux professionnels (voir p. 27). La diffusion auprès du grand public revient à la délégation générale (voir p. 32).

II – Le rôle de l’Académie française

Le décret du 3 juillet 1996 relatif à l’enrichissement de la langue française modifié par le décret du 25 mars 2015 reconnaît à l’Académie française, qui accompagne depuis plus de trois siècles les évolutions du vocabulaire, une place éminente dans l’enrichissement de la langue. Instance de référence pour les questions d’usage de la langue française, l’Académie est membre de droit de la Commission d’enrichissement de la langue française (art. 2-2) ; elle joue un rôle primordial dans l’approbation des termes, expressions et définitions : son accord (après examen par la Commission du Dictionnaire) est indispensable (art. 9) pour leur publication au *Journal officiel*.

A – La participation aux travaux des collèges d’experts

La participation des membres du Service du Dictionnaire aux réunions du dispositif instaure, à toutes les étapes de l’examen des termes, un dialogue fructueux entre experts du domaine et spécialistes de la langue et du lexique, gage de la qualité linguistique des travaux. L’Académie prenant part à la plupart des réunions des collèges, elle est au fait des arguments des spécialistes, et la Commission du Dictionnaire peut rendre ses avis sur les listes qui lui sont transmises en toute connaissance de cause.

B – La participation aux travaux de la Commission d’enrichissement

Au cours de l’année 2015, M. Jean-Mathieu Pasqualini, directeur de cabinet du Secrétaire perpétuel, a participé aux travaux de la Commission d’enrichissement de la langue française au titre de représentant du secrétaire perpétuel de l’Académie française. De plus, un membre au moins du service du Dictionnaire était présent à titre d’expert aux réunions mensuelles de la Commission d’enrichissement ainsi qu’à la plupart des réunions des collèges.

C – L’approbation des termes

Saisie des propositions de la Commission d’enrichissement, l’Académie française rend ses avis dans des délais le plus souvent très inférieurs aux quatre mois prévus par le décret (art. 9). Pour certaines listes particulièrement complexes ou problématiques, l’Académie est parfois amenée à accroître son temps d’examen et à assortir ses avis d’observations circonstanciées nourrissant la discussion avec les groupes d’experts.

Dans de nombreux cas, les propositions de la Commission d’enrichissement obtiennent un avis favorable et peuvent être publiées. L’Académie française, cependant, replace cette création de termes spécialisés dans le contexte du vocabulaire général et ne les retient pas tous. En effet, les propositions des collèges reflètent le point de vue des professionnels qui tendent parfois à vouloir officialiser ce qu’ils considèrent comme un début d’usage, alors que le besoin n’est pas avéré. En particulier, en plein accord avec la Commission d’enrichissement, l’Académie juge inutile et en totale contradiction avec le rôle du dispositif, de recommander l’emploi d’anglicismes, au motif qu’ils sont employés en français. On laisse, en ce cas, l’usage s’établir de lui-même.

Lorsqu’elle réserve son avis, l’Académie formule des commentaires et propositions que la Commission d’enrichissement réexamine après consultation des experts. Le plus souvent, les **modifications de rédaction**

suggérées par l'Académie sont reprises par les collèges ou les conduisent à proposer en retour de nouvelles formulations, mieux adaptées, qui sont retenues par la Commission d'enrichissement.

En 2015, par exemple, **des définitions de termes ont pu être améliorées**, comme

- dans le domaine de la finance, celle de *seuil de rachat* ;
- dans le domaine de la biologie, celles de *protéine argonaute*, *caspase*, *domaine de mort cellulaire*, *noduline* et *résistance systémique acquise*, ou encore *complexe de blocage transcriptionnel par des ARN* et *morphogène* ;
- dans le domaine de la chimie, celle de *transformation monotherme*, et celles de *modernisation* (en anglais, *revamping*) et de *mise à niveau* (en anglais, *retrofitting*).

De même, **les collèges d'experts et la Commission d'enrichissement retiennent fréquemment les propositions de termes faites par l'Académie française**. En 2015, sur sa suggestion, ont été adoptés :

- dans le domaine de la biologie, le synonyme *ADN catalytique* pour *désoxyribozyme* ;
- dans le domaine de l'économie et des finances, la forme développée *modèle d'octroi et de cession de crédit* ainsi que la forme abrégée *octroi puis cession de crédit* ou *OCC* (en anglais, *OTD model*) ;
- dans le domaine de l'éducation, *enfant du numérique* a été préféré au calque *natif du numérique* (en anglais *digital native*) ;
- dans le domaine de la santé, pour des raisons de cohérence avec la définition proposée, le terme *référence standard* (plutôt que « référence absolue », en anglais *gold standard*) ;
- dans le domaine de la chimie, un synonyme plus juste et plus parlant pour le grand public : *optimisation des procédés*, pour *intensification des procédés*.

À l'inverse, l'Académie française se range généralement à l'avis des experts lorsqu'il est repris à son compte par la Commission d'enrichissement, admettant le bien-fondé de leurs arguments à propos de termes d'abord jugés peu précis, par exemple *maritimisation* (défense) ou *baisse de pression* (énergie nucléaire).

En cas de désaccord, le collège d'experts est amené à reprendre sa recherche en tenant compte des avis formulés par la Commission d'enrichissement et l'Académie française. De façon très exceptionnelle, il peut arriver que la recherche d'un équivalent soit abandonnée, laissant l'usage s'établir sur des cas difficiles.

The screenshot shows the Académie française website's navigation bar at the top, featuring links for Accueil, L'institution, Les immortels, La langue française (which is highlighted in red), Le Dictionnaire, Les prix et fondations, L'actualité, Rechercher, and a magnifying glass icon. Below the navigation bar, there is a secondary horizontal menu with links for Le français aujourd'hui, Questions de langue, Terminologie & néologie (highlighted in red), Dire, Ne pas dire, and Contact. The main content area features a table comparing terms from everyday language to their equivalents in French terminology. To the right of the table is a sidebar titled 'Liens utiles' containing a list of useful links related to terminology and neologisms. At the bottom of the page, there are two sections: 'Observations de l'Académie française' and 'Observations de l'académie française sur le'.

ON PEUT DIRE	AU LIEU DE
mot-dièse	hashtag
mégadonnées	big data
éreintage	bashing
flux	streaming
enfant du numérique	digital native
moléculture	biopharming

Terminologie et néologie

Le dispositif d'enrichissement de la langue française

La langue de la République est le français. C'est sur cet alinéa, ajouté en 1992 à l'article 2 de la Constitution, que se fonde la loi du 4 août 1994, dite « loi Toubon », relative à l'emploi de la langue

Liens utiles

- Si vous cherchez un équivalent français : [France Terme](#), et au Québec, [Grand dictionnaire terminologique](#), [Termium](#)
- Si vous repérez une nouvelle notion : [France Terme \(boîte à idées\)](#), [WikiLF](#)
- Si vous souhaitez en savoir plus sur le dispositif d'enrichissement de la langue : site de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, [Rapport annuel de la Commission générale de terminologie et de néologie](#)

Observations de l'Académie française

[Observations de l'académie française sur le](#)

III – Les collèges d’experts chargés de la terminologie dans les différents ministères

A – La situation dans les ministères

Le décret modificatif du 25 mars 2015 a été mis en application en 2015 ; il achève de donner au dispositif d’enrichissement de la langue française les outils appropriés pour répondre aux exigences d’une politique linguistique moderne. Cela, sans remettre en cause l’esprit ni les principes fondamentaux du précédent décret du 3 juillet 1996 ni les efforts entrepris par l’État dans ce domaine depuis 1970.

Les « commissions spécialisées de terminologie et de néologie » ayant été supprimées, il est revenu au délégué général à la langue française et aux langues de France de constituer, sur un sujet et pour une durée déterminés, les différents **groupes d’experts** en fonction des besoins d’expression constatés. Les membres de ces groupes ou « collèges » ont été désignés par le délégué général à la langue française sur proposition du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française dans chaque ministère. Sans avoir le caractère solennel que donnait le précédent décret de 1996 aux nominations par arrêtés ministériels et parution au *Journal officiel* de la République, cette organisation plus souple permet au dispositif d’enrichissement de bénéficier à tout moment des compétences d’un grand nombre d’experts. Les **listes d’experts n’étant ni exhaustives ni fermées**, elles peuvent encore être complétées au gré des besoins exprimés de façon notamment à couvrir de nouveaux domaines ou secteurs insuffisamment traités.

Dans ces nouvelles dispositions, le **haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française**, désigné par chaque ministre « aux fins de susciter et de coordonner les actions d’enrichissement de la langue française dans les domaines relevant de son administration », voit ses fonctions renforcées et élargies : il est le correspondant du délégué général à la langue française et aux langues de France. Il anime et coordonne les groupes d’experts de terminologie créés dans son ministère et dont il lui revient de proposer la création en fonction des besoins identifiés en matière de néologie scientifique et technique. En devenant le référent sur toute question ayant trait à l’emploi et à la promotion du français au sein de son ministère, il exerce une responsabilité de tout premier plan dans l’application du cadre légal et règlementaire au sein de son administration.

Le renouvellement du dispositif

Si quelques groupes d’experts ont interrompu leurs travaux pendant quelques semaines, dans l’attente de la parution du décret du 25 mars 2015, la plupart ont poursuivi leurs travaux et le dispositif a continué de fonctionner sans rupture majeure.

Le dispositif a connu d’assez nombreux **départs et arrivées au cours de l’année 2015**, dus pour la plupart à des mutations, des départs à la retraite et, dans quelques cas, parce que des responsables ont souhaité laisser la place à d’autres après deux ou trois mandats. L’action conjointe des présidents de collège et des hauts fonctionnaires a permis de maintenir le dispositif en bon état de marche en pourvoyant aux fonctions vacantes, sans déséquilibrer l’ensemble du dispositif au moment où la refonte du décret se concrétisait.

HAUTS FONCTIONNAIRES

M. Thierry Lavoux (haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux ministères compétents pour l'écologie, le développement durable, l'énergie et le logement), parti à la retraite, a été remplacé par M. Patrick Février.

M. Roland Manal (haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de la défense depuis 1996), a été remplacé par M. Ramuntxo Gardères, président du collège.

M. Jean-Michel Fay (haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère compétent pour le sport) a été remplacé par M. Richard Monnereau.

La tutelle du collège Droit et Justice ayant été transférée de la Direction des affaires civiles et du Sceau au Secrétariat général du ministère de la Justice, M. Éric Lucas succède à M^{me} Carole Champalaune (haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française).

PRÉSIDENTS

On ne saurait trop souligner le rôle majeur du président de collège, autant pour animer les réunions que pour coordonner les travaux du collège et faciliter leur diffusion, grâce à l'autorité dont il bénéficie dans le monde professionnel.

M. Jean-François Dreyfus (président du collège Santé et Affaires sociales), qui n'a pas souhaité poursuivre dans le cadre du dispositif modernisé, a été remplacé par M. Philippe Lechat.

M. Jean Toullec (président du collège Chimie et Matériaux), arrivé au terme d'un 2^e mandat, a été remplacé par M. Claude Andrieux.

M. Patrick Samuel (président du collège Économie et Finances), qui n'a pas souhaité poursuivre dans le cadre du dispositif modernisé, a été remplacé par M. Jean-Yves Gresser (démissionnaire en décembre 2015).

M. François Terré (président du collège Droit et Justice), après 3 mandats, est en cours de remplacement par M. Dominique Latournerie, vice-président.

M. George-Ray Jabalot (président du collège Sport) est arrivé au terme d'un 2^e mandat.

SECRÉTAIRES

Chaque haut fonctionnaire doit pouvoir s'appuyer sur un service chargé de l'assister dans l'exercice de ses missions et notamment « veiller à la diffusion des termes publiés et à leur emploi » (art. 5).

M^{me} Joëlle Abel assure le secrétariat du collège Éducation et Enseignement supérieur après une vacance de quelques mois.

M^{me} Béatrice Ajchenbaum-Boffety (secrétariat du collège Biologie), partie à la retraite, a été remplacée par M^{me} Sophie Lageat.

M^{me} Muriel Augry-Merlino (secrétariat du collège Relations internationales), mutée, a été remplacée par M^{me} Orlane Valentin.

M^{me} France Lafargue (secrétariat du collège Informatique depuis sa création en 1997) a été remplacée par M^{me} Joëlle Sellam.

M. Yann Lemeunier (secrétariat du collège Défense) a été muté.

M. Daniel Cuzin (secrétariat du collège Chimie et Matériaux), arrivé au terme d'un 2^e mandat, a été remplacé par M. Daniel Thévenot.

M. Emilio Raimondo (secrétaire du collège Énergie nucléaire), parti à la retraite, a été remplacé par M. Frédéric Bordas qui avait déjà assuré cette fonction.

Quelques collèges (Culture et Médias, Aménagement, Habitat et Mobilités, Santé et Affaires sociales) restent encore privés de l'appui d'un secrétariat, d'autant plus crucial pour leur bon fonctionnement que les travaux reposent sur le bénévolat des experts.

Au 31 décembre 2015, en application du décret du 25 mars 2015 le délégué général à la langue française et aux langues de France, M. Loïc Depecker, avait constitué, sur proposition des **10 hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française, 19 collèges d'experts**. Ces collèges étant répartis dans les départements de **13 ministères**. La liste des collèges, hauts fonctionnaires, présidents et secrétariats au 31 décembre 2015 figure en *Annexe A.3*.

Intitulés des collèges

En concertation avec les hauts fonctionnaires, le délégué général a proposé d'harmoniser les intitulés des collèges en considérant qu'ils ne devaient pas être automatiquement formés sur l'appellation de chaque ministère (par nature, changeante), mais qu'ils devraient désigner plutôt des domaines de compétence ; étant entendu qu'il reste possible de compléter et de modifier ces domaines au gré de l'évolution des besoins.

La composition des collèges

Chaque collège est composé du **haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française, d'un président et d'un secrétaire** ainsi que de **trois types d'experts** (voir en *Annexe E* les listes nominatives des collèges).

1. Membres de droit

- le délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue : *M^{mes} Pierrette Crouzet-Daurat, Julie Andreu, Nathalie Lanckriet, M. Étienne Quillot*) ;
- un représentant de l'Académie française (*M^{mes} Meritxell Argence, Marie Pérouse-Battello et Sophie Tonolo*) ;
- un représentant de l'Académie des sciences, lorsque la spécialité du vocabulaire examiné le justifie ;
- un représentant de l'Association française de normalisation Afnor, lorsque la spécialité du vocabulaire examiné le justifie ;
- un représentant du laboratoire universitaire désigné par le délégué général à la langue française et aux langues de France (*M^{me} Gabrielle le Tallec Lexiques Dictionnaires Informatique LDI ou M^{me} Pascaline Dury CRTT Lyon 2*).

2. Représentants des directions, services ministériels et établissements publics désignés par l'Administration (pour exemples, au **ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie** : le Commissariat général au développement durable CGDD, le Conseil général de l'environnement et du développement durable CGEDD, la Direction générale de l'aviation civile DGAC, la Direction générale de l'Énergie et du Climat DGEC (Bureau des marchés des produits pétroliers), la Direction générale de la prévention des risques DGPR, la Direction générale de l'énergie et du climat DGEC, la Direction générale des infrastructures de transports et de la mer DGITM, l'Inspection générale des affaires maritimes IGAM ; aux **ministères économiques et financiers de Bercy** : le Centre de traduction, la Direction générale des finances publiques DGFIP, la Direction générale du Trésor DGT, la Direction du budget, la Direction générale des entreprises DGE, le Service du tourisme, du commerce, de l'artisanat et des services (STCAS), le Site de réflexion sur la communication sur l'environnement, le développement durable et la responsabilité sociétale des entreprises SIRCOM).

3. Personnalités qualifiées choisies en raison de leurs compétences : administrateurs civils, anthropologues, archivistes, avocats, chercheurs, colonels, conseillers d'État, conseils, consultants, créateurs d'entreprise, directeurs de recherche, documentalistes, économistes, enseignants, ethnologues, experts-comptables, généraux, ingénieurs, ingénieurs en chef, inspecteurs généraux, journalistes, rédacteurs en chef, juristes, lexicographes, terminologues, maîtres de conférences, notaires, praticiens hospitaliers, professeurs des universités, rapporteurs, réviseurs, secrétaires généraux, traducteurs...

En exercice, émérites ou honoraires, salariés ou travailleurs indépendants, **ces personnalités qualifiées ont acquis leurs compétences ou exercent leurs fonctions au sein des organismes publics ou privés** les plus variés : académies, associations, autorités administratives indépendantes, banques, compagnies d'assurances, confédérations patronales, grandes écoles, ministères, organismes de recherche, centres d'études, entreprises, groupes d'entreprises, universités, écoles supérieures, sociétés d'éditions, radios, journaux, etc.

La liste des **185 organismes dans lesquels ces personnalités qualifiées exercent ou ont exercé leurs fonctions** illustre la variété des compétences sur lesquelles repose le dispositif d'enrichissement :

– Académie d'agriculture de France – Académie des sciences – Académie des sciences commerciales – Académie des technologies – Académie nationale de chirurgie – Académie nationale de médecine – Académie nationale de pharmacie – Académie vétérinaire de France – Agence bibliographique de l'enseignement supérieur ABES – Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ADEME – Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé – Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail ANSES – Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs ANDRA – Agence spatiale européenne ESA – AgroParisTech – Aon Risk Solutions – Apple / Éducation – Areva – Assemblée permanente des chambres d'agriculture APCA – Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat APCMA – Association des administrateurs des affaires maritimes – Association des musées automobiles de France AMAF – Association française du gaz AFG – Association France Nature Environnement FNE – Association nationale des docteurs es sciences économiques et en sciences de gestion ANDESE – Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne ATTAC France – Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise AMRAL – Association pour promouvoir le français des affaires APFA – Association Rail et histoire – Atofina – Autorité de contrôle prudentiel et de résolution ACPR – Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ARCEP – Autorité de régulation professionnelle de la publicité ARPP – Autorité de sûreté nucléaire ASN – Autorité de sûreté nucléaire défense ASND – Autorité des normes comptables ANC – AXA assistance – Azur assurances – Banque de France BDF – Banque Mondiale BM – Bibliothèque nationale de France – Bureau de normalisation de l'automobile – Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace BNAE – Bureau de Normalisation des Plastiques et de la Plasturgie BNPP – Bureau de Normalisation du Pétrole BNP – Caisse des dépôts et consignations CDC – Centre d'études et d'expertises sur les risques l'environnement la mobilité et l'aménagement CEREMA – Centre de documentation médico-pharmaceutique et de la documentation médico-scientifique à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris AP-HP – Centre de recherche sur les transports – Centre hospitalier de Rouffach – Centre international d'études pédagogiques CIEP – Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution CITEPA – Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou – Centre national d'études spatiales CNES – Centre national de la recherche scientifique CNRS – Centre national du cinéma et de l'image animée – Centre scientifique et technique du bâtiment CSTB – Cercle des transports – Chambre de commerce et d'industrie CCI – Chambre de commerce et d'industrie de Paris CCIP – Collège de France – Comité d'étude des termes médicaux français clair-dire – Comité des constructeurs français d'automobiles CCFA – Comité des médicaments de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris AP-HP – Comité national olympique et sportif français CNOSF – Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables CEA – Commission d'étude générale d'organisation scientifique CEGOS – Commission des médicaments et dispositifs médicaux stériles COMEDIMS – Commission électrotechnique internationale CEI – Commission européenne Direction générale de la traduction DGT – Commission nationale de l'informatique et des libertés CNIL – Commission nationale de toponymie – Compagnie européenne d'édition et de publications périodiques CEEPP-RFC – Confédération générale des petites et moyennes entreprises CGPME – Conférence des bâtonniers – Conférence des présidents

d'université CPU – Conseil d'État – Conseil économique social et environnemental CESE – Conseil général de l'alimentation de l'agriculture et des espaces ruraux – Conseil supérieur de l'audiovisuel CSA – Conseil supérieur de la marine marchande CSMM – Conseil supérieur des notariats – Cour des comptes – Délégation à la sécurité et à la circulation routière DSCR – Département linguistique de la langue française (Commission européenne) – Direction générale de l'Aviation civile DGAC – École Centrale de Paris – École de droit de la Sorbonne–Université Paris I – École des hautes études en santé publique EHESP – École des hautes études en sciences sociales EHESS – École des mines – École Polytechnique – École supérieure de commerce de Paris et de Rouen ESCP – Éditions Le Robert – Électricité de France EDF – Engie (ex GDF Suez) – Équipe de la traduction française du DSM-5 *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* – EVS Conseil – Faculté de médecine et de pharmacie de Rouen – Faurecia – Fédération des industries des équipements pour véhicules FIEV – Forum nucléaire suisse – Génie rural des eaux et des forêts GREF – Groupe Maurel & Prom – Haute autorité de santé – Inspection des Finances – Institut Curie / Université Pierre et Marie Curie – Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire IRSN – Institut des sciences de la communication du CNRS ISCC/CNRS – Institut du Verre – Institut français du pétrole IFP – Institut mines Télécom / Télécom EM – Institut national de l'environnement industriel et des risques INERIS – Institut national de la recherche agronomique INRA – Institut national de la santé et de la recherche médicale INSERM – Institut national de la statistique et des études économiques INSEE – Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture IRSTEA – Institut national du sport de l'expertise et de la performance INSEP – International Business Machines Corporation IBM – Johnson electric – *Journal de l'Automobile* – *Le Figaro Économie* – Massive Rand – Mines ParisTech – Musée de l'Air et de l'Espace – Observatoire Paris-Meudon (Laboratoire d'études spatiales et d'instrumentation en astrophysique LESIA) – Office de développement par l'automatisation et la simplification du commerce extérieur ODASCE Organisation internationale de la Francophonie OIF – Office national de l'eau et des milieux aquatiques ONEMA – Orange – Ordre des experts comptables – Organisation de coopération et de développement économiques OCDE – Centre de politique et d'administration fiscales CPAF – Peugeot Citroën Automobile PSA – Polytech Montpellier – Radio France Internationale RFI – Radio RTL – Renault – Réseau Ferré de France RFF – Revue *Science ouverte* – Saint-Gobain-Presans – Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique SGMAP/Etalab – Sénat – Service linguistique de l'ONU (Genève) – Société chimique de France SCF – Société des agriculteurs de France – Société des ingénieurs de l'automobile SIA – Société LexisNexis – Télécom ParisTech – Total professeurs associés TPA – Tribunal de grande instance de Paris – Union internationale des télécommunications UIT – Unité de formation et de recherche de sciences économiques et gestion UFR SEG Caen – Université de Cergy-Pontoise – Université de Marne-la-Vallée Paris-Est – Université de Marseille – Université de Montréal – Université de Toulon – Université de Toulouse – Université Laval – Université Paris I – Université Paris IV – Université Paris Sud – Université Paris-Est Créteil – Université Paris-Sorbonne – Valeo – Volvo France.

Le décret du 25 mars 2015, en simplifiant la procédure de nomination des experts dans les collèges, incite les collèges à s'ouvrir encore davantage aux milieux spécialisés, et à inviter de façon ponctuelle les représentants d'organismes spécialisés dans des domaines très précis dont il convient de traiter le vocabulaire.

B – Les travaux des collèges d’experts

En 2015, les travaux des collèges se sont poursuivis de façon régulière, avec la participation systématique de la délégation générale, et, le plus souvent, celle des représentants du service du Dictionnaire de l’Académie française. On trouvera, en *Annexe C.2* du présent rapport, le calendrier des réunions de l’ensemble des collèges pour l’année 2015.

1 – Orientations et méthodes

Les objectifs généraux, la mission et le mode de fonctionnement des collèges sont définis par le décret du 3 juillet 1996 modifié par le décret du 25 mars 2015 et ces derniers ont une assez grande latitude d’action quant à leurs choix méthodologiques et thématiques ou à leurs moyens d’information et de diffusion. Le rôle de coordination confié par le décret à la délégation générale à la langue française et aux langues de France garantit le bon fonctionnement et la cohérence d’ensemble du dispositif.

Les choix méthodologiques

Les choix thématiques effectués par chaque collège et les méthodes de travail qui en découlent sont fonction des attributions du ministère concerné ainsi que des orientations fixées par le ministre.

La veille terminologique et la production néologique constituent la mission première des collèges d’experts. Les termes peuvent être abordés selon quatre angles d’approche différents, variables d’une liste à l’autre.

1. Les termes retenus proviennent d’une **veille néologique et terminologique globale**. Ce sont les experts des collèges qui, en toute logique, mènent l’activité de veille à partir de programmes d’action et de recherche internationaux ou de corpus spécialisés comme les publications scientifiques, la presse professionnelle, les banques de données, etc. Puisant aux sources de l’actualité, les listes de termes obtenues par repérage des innovations scientifiques et techniques les plus récentes constituent l’apport le plus significatif au regard de l’objectif d’enrichissement de la langue française.

– Ainsi, en 2015, ont été publiés au *Journal officiel* sur proposition du collège Automobile plusieurs termes relatifs au développement des systèmes électroniques embarqués dans les véhicules, tels que « aide à la vision de nuit » (*night view assist, night vision*), « suivi de voie automatique » (*active lane keeping assist*), « surveillance des angles morts » (*blind spot detection*), « système précollision » (*precrash system PCS*), « gestion de la batterie » (*battery management system BMS*), « surveillance de la pression des pneus » (*tire pressure monitoring system TPMS*).

2. Les termes mis à l’étude sont **regroupés autour d’une thématique particulière**. On traite alors d’un ensemble terminologique homogène.

– C’est le cas de la plupart des listes du vocabulaire des termes généraux de la chimie. Ainsi, en 2015, ont été traités des termes relatifs à la thermodynamique (« adiabatique », « athermique », « diatherme ») et à la chimie physique (« sorption », « adsorption »).
– Le collège Environnement et Développement durable a proposé un ensemble de termes : « espèce clé de voûte », « espèce envahissante », « espèce exotique » ou « espèce allochtone », « espèce parapluie » et « espèce proliférante ».
– Le collège Aménagement, Habitat et Mobilités a quant à lui soumis à la Commission d’enrichissement une série de termes relatifs à l’urbanisation du territoire : « artificialisation des sols », « périurbanisation », « rurbanisation ».

3. La troisième approche, la plus éloignée a priori des objectifs d’enrichissement de la langue française, consiste à traiter d’un **vocabulaire à caractère administratif ou règlementaire**, propre à l’administration concernée. Ces travaux qui ne relèvent pas de la néologie, mais visent plutôt à apporter des précisions sur la définition juridique ou administrative de notions déjà désignées en français, n’ont pas vocation à être publiés dans le cadre du dispositif. Cependant, la prise en compte de termes à valeur règlementaire peut parfois être liée à l’apparition de

notions nouvelles qui restent à nommer et définir en français. Quelques-uns de ces termes peuvent donc relever du dispositif d'enrichissement de la langue, notamment ceux du vocabulaire de la législation communautaire.

En 2015, par exemple, le collège Défense a eu à traiter les termes « conseiller pour les affaires politiques », « mutualisation interétatique », celui des Relations internationales a proposé le terme « suspension des services publics » (*government shutdown*), ou encore, celui de l'Ingénierie nucléaire, « classe de sûreté », « échelle internationale des évènements nucléaires et radiologiques », etc.

4. Les travaux peuvent enfin avoir un **caractère ponctuel** et être liés à un **sujet d'actualité**, à certaines circonstances particulières, la demande pouvant émaner d'un acteur du dispositif ou bien du public.

- En raison de l'actualité politique internationale, le collège des Relations internationales a engagé une réflexion fin 2015 pour définir et traduire le terme *hotspot*.
- En discussion à l'Assemblée nationale dans le cadre de la lecture de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt promulguée en octobre 2014, ont été publiés les termes « agro-écologie » et « agroforesterie ».
- Le collège Éducation a proposé le terme « enfant du numérique » (*digital native*) et a poursuivi ses réflexions sur la meilleure traduction à donner au terme *digital (i)literacy*.
- Les collèges Droit et Santé et Affaires sociales ont été sollicités par divers correspondants souhaitant la création d'une appellation spécifique pour désigner un parent ayant perdu un enfant.
- Le collège Santé a mis à l'étude le terme « prise en charge hospitalière rapide » (*fast-track*) présent dans la Loi de santé publique.

2 – L'organisation des collèges

Les domaines de compétence

Chaque collège, et c'est sa raison d'être, a un secteur de compétence déterminé et reconnu, correspondant aux attributions de son ministère de rattachement. Chacun des membres du collège est nommé en raison d'une qualification précise dans ce champ de compétences. Les collèges respectent cette même logique dans le choix des notions qu'ils décident de traiter, afin d'éviter tout empiétement sur les domaines relevant d'autres collèges et de maintenir le haut degré de spécialité des travaux ; cette claire répartition des domaines est particulièrement importante afin d'éviter des recherches coûteuses en temps et parfois inutiles. Seuls les experts de chaque domaine, en raison même de leurs compétences, sont à même de juger de l'opportunité de traiter une notion, et d'effectuer le travail terminologique nécessaire.

Il peut arriver pourtant que certains domaines se recoupent entre collèges, et cela assez fréquemment, du fait de l'évolution des périmètres d'action des ministères, par exemple, ou encore de la généralisation des technologies numériques à tous les domaines, et la délégation générale à la langue française et aux Langues de France encourage et facilite cette concertation entre collèges intéressés en organisant à la demande des réunions sur un sujet commun.

Dans le cadre de la préparation de la Conférence sur le climat (CoP 21), le collège Relations internationales a consulté le collège Environnement pour le terme « diplomatie environnementale », publié en 2016.

Dans le cadre des décrets à paraître en 2016 sur les sacs plastiques, une courte liste relative aux **matériaux biosourcés** a été préparée en commun par le collège Chimie et Matériaux et le collège Environnement et Développement durable.

Dans le cas de domaines communs à deux collèges, il importe de prévoir une **représentation réciproque** dans chacun d'eux. À défaut d'un représentant permanent, la consultation en tant que de besoin des experts de l'autre collège s'impose. Cette concertation systématique est pratiquée par les collèges Chimie et Environnement, par exemple, ou Environnement et Aménagement, Automobile et Énergies fossiles. Le collège Agriculture accueille un représentant du collège Biologie. Lorsque la compétence est partagée, le pilotage des travaux est confié d'un commun accord à l'un des collèges concernés.

En outre, en vue de rendre aussi cohérente que possible la terminologie en français, les collèges sont amenés à développer une **concertation avec divers interlocuteurs extérieurs au dispositif**. Il est en effet de leur intérêt d'associer à leur réflexion les institutions et structures parallèles ou voisines, afin d'éviter le risque de choix contradictoires, toujours possibles dans des domaines de pointe, pour des notions qui ne sont pas encore totalement fixées.

- Le collège Agriculture a invité l'Association française de protection des plantes (AFPP) à participer aux réunions de terminologie.
- Le collège Relations internationales, compétent au titre de son ministère pour les appellations de capitales et de pays étrangers, associe à ses travaux le Conseil national de l'information géographique (CNIG).
- La collaboration engagée en 2013 par la commission spécialisée de terminologie et de néologie de la santé avec l'équipe française chargée de la traduction de l'ouvrage de référence pour la terminologie psychiatrique (DSM-5) a été poursuivie en 2015. Le collège Santé a également sollicité l'avis de la Société française de radiothérapie oncologique (SFRO) sur la radiothérapie conventionnelle ainsi que sur cinq termes relatifs à de nouvelles techniques utilisées dans le traitement des tumeurs.
- Le collège Défense continue de s'appuyer sur les travaux terminologiques des comités internationaux, notamment à l'OTAN, dont les lexiques font autorité dans les différentes armées. Pour autant, ce collège conserve toute son autonomie par rapport aux comités en question pour élaborer la terminologie française nécessaire dans le cadre de son ministère.
- En 2015, le collège Culture et Médias a invité le directeur de l'Agence française du jeu vidéo, M. Emmanuel Forsans, à participer à sa réflexion sur une liste de termes du vocabulaire des jeux vidéo.
- Le collège Éducation a fait appel à des spécialistes comme M^{me} Mzali-Duprat de la Direction générale de l'enseignement scolaire pour l'étude du terme *invented spelling* et M^{me} Delphine Regnard (Direction du numérique) pour celui de « twittclasse ».

Le fonctionnement

En 2015, les collèges se sont réunis en séance plénière tous les deux ou trois mois en moyenne, afin d'établir des listes de termes et de rédiger des définitions à soumettre à la Commission d'enrichissement. Le nombre total des réunions de collèges organisées dans le cadre du dispositif au cours de cette année est de 102. Bien que variable d'un collège à l'autre en fonction de la spécificité des besoins, le mode de fonctionnement (répartition ou non en groupes de travail, rythme des réunions, consultation occasionnelle d'experts extérieurs...) tend à s'harmoniser, les pratiques qui s'avèrent les plus fructueuses se généralisant au sein du dispositif. On doit souligner l'effort des collèges pour s'astreindre à un rythme de réunion régulier, alors que les experts sont – il faut le rappeler – bénévoles et que certains collèges manquent encore de moyens en secrétariat.

Quelques collèges sont constitués en **groupes de travail**, qui traitent chacun exclusivement de son secteur de spécialité, ce qui confère a priori une plus grande efficacité aux travaux, tant pour la veille néologique que pour l'étude des termes et définitions, même si ces formations réduites ne se substituent pas au collège dont elles sont l'émanation.

Certains groupes se réunissent régulièrement, comme deux des trois groupes de travail du collège Économie et Finances : « Économie et gestion d'entreprise », « Banque, assurances, marché des capitaux ». Le collège Énergie nucléaire, qui a mis en place un bureau animé par le président et chargé de préparer les séances plénières, a également institué trois groupes de travail : le GT1 chargé des sous-domaines « Fission nucléaire » et « Fusion nucléaire », le GT2 chargé du sous-domaine « Sécurité nucléaire », le GT3 chargé du sous-domaine « Cycle du combustible ».

Entre deux séances, les experts poursuivent fréquemment leurs échanges via l'internet, ce qui renforce le dialogue, sans pour autant remplacer les réunions, qui demeurent essentielles pour mener la réflexion à son aboutissement.

Dans tous les cas, les travaux doivent être repris et validés lors des séances plénières, le président du collège ayant à prendre la décision finale une fois un consensus obtenu, ou très exceptionnellement après un vote

dans quelques cas difficiles. En effet, quelle que soit la manière de répartir les tâches, les listes proposées sont le résultat du travail collectif de chaque collège, au nom duquel elles sont transmises à la Commission d'enrichissement, **la règle étant l'obtention d'un consensus entre experts** dont le président du collège est le porte-parole. Ainsi les experts ne votent pratiquement jamais ; ils considèrent qu'un terme et une définition qui font l'unanimité sont davantage susceptibles de « passer » dans le discours commun. Ils prennent donc le temps de se convaincre, patiemment. La procédure de concertation systématique avec de nombreux partenaires, bien que longue, se révèle bénéfique elle aussi pour obtenir le consensus nécessaire au succès des propositions avancées. La réflexion approfondie, le temps du mûrissement et la décision en présence des membres du collège sont indispensables pour s'assurer que les termes et définitions répondent à un véritable besoin, qu'ils rendent compte clairement et précisément de la notion et sont, de ce fait, susceptibles de s'implanter, dans l'usage professionnel d'abord, dans le discours général ensuite.



Une séance de travail du collège Spatiologie en 2015 : autour du président M. Michel Petit, des experts (M. Jacques Arnould, M^{me} Danielle Candel, MM. Daniel Galarreta, Jean-Luc Lefebvre, Xavier de Maistre, Colin McKinney, Adam Renwick, Jean Schwob), une représentante du Service du dictionnaire de l'Académie française et une terminologue de la délégation générale à la langue française.

Les collèges utilisent couramment l'internet pour effectuer des recherches documentaires et pour mettre les listes en forme directement au cours de leurs séances. Outre les nombreux échanges par courriel entre membres d'un même collège, en 2015, le RSP (réseau social professionnel), outil de travail interactif lancé en 2012 par le haut fonctionnaire de terminologie à l'intention des groupes d'experts relevant des ministères de Bercy, a été utilisé pour diffuser des documents relatifs aux réunions ou des informations d'intérêt général.

3 – La production de listes terminologiques

C'est la raison d'être et la mission première des collèges.

Au cours de l'année 2015, la Commission d'enrichissement a été saisie de 9 nouvelles listes de termes, et de 4 termes en procédure accélérée.

Pour ce qui est de la production terminologique en général, il existe des disparités d'un collège à l'autre, selon les domaines couverts. Certains secteurs comme l'audiovisuel, l'environnement, l'internet, l'économie ou les finances suscitent à l'évidence des besoins beaucoup plus importants que ceux des affaires sociales ou de la justice, par exemple. Toutefois, l'écart de production entre collèges est peu significatif, le nombre de termes traités n'étant pas un critère en soi, mais bien plutôt l'intérêt des propositions et la pertinence des choix, en fonction des lacunes avérées du vocabulaire français.

Par ailleurs, la qualité des termes et définitions proposés à la Commission d'enrichissement est un facteur essentiel d'efficacité pour l'examen des listes, une proposition hâtive pouvant paradoxalement entraîner un

retard dans la publication. Il est également primordial que le haut fonctionnaire s'assure auprès des services et du cabinet de son ministère que les propositions du collège sont en adéquation avec les choix du ministre compétent, afin de ne pas s'exposer à un refus de ce dernier à l'étape ultime de la publication d'un terme au *Journal officiel* (voir p. 12).

À cet égard, la délégation générale à la langue française a mis à jour et publié en 2015 la brochure intitulée ***Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts de la Commission d'enrichissement de la langue française***. Décrivant pas à pas les bonnes pratiques en matière de travaux d'enrichissement de la langue, observées sur des années, le guide s'avère très utile. On y trouve par exemple les conseils adressés en 2010 par le président M. Marc Fumaroli aux présidents des commissions en vue de réduire le temps d'examen des listes et de ne pas engorger la Commission d'enrichissement. Également, des conseils pour assurer la veille néologique, consulter les partenaires, se concerter entre groupes d'experts, organiser le travail d'une réunion à l'autre, élaborer une fiche terminologique ou répondre à une question de traduction par une recommandation d'usage (*Annexe B.1*).

Enfin, privilégier une attitude prospective est indispensable afin de prévenir l'entrée massive de termes étrangers dans l'usage. C'est le meilleur moyen de contribuer effectivement à l'enrichissement du vocabulaire spécialisé et de maintenir l'aptitude de la langue française à exprimer les réalités contemporaines. Quel que soit le domaine considéré, l'innovation technique et scientifique doit faire l'objet d'une veille néologique soutenue et constitue la priorité absolue des travaux des collèges.

Le collège Économie et Finances s'est attelé, avec le collège Informatique, à l'étude d'un concept particulièrement innovant dans le monde des transactions financières faisant appel à une unité monétaire exclusivement en ligne : la « cybermonnaie ». Sont aussi à l'étude :

- en matière boursière, des concepts relatifs aux produits financiers, aux nouvelles pratiques bancaires et aux évolutions des clauses de garantie dans le domaine des assurances.

4 – La diffusion des termes nouveaux

La diffusion dans les milieux professionnels concernés incombe aux hauts fonctionnaires, qui disposent pour ce faire des moyens et des canaux propres à leur administration de rattachement.

Le recours à l'internet est pratique courante. Plusieurs collèges disposent déjà, d'une adresse électronique spécifique ou d'une page sur le site de leur ministère.

- Le collège Éducation et Enseignement supérieur dispose depuis 2015 d'un espace numérique ouvert dans l'intranet *Pléiade* du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Cet outil, ouvert à tous les membres de l'administration centrale, des rectorats et des principaux établissements du secondaire, permet à un grand nombre de fonctionnaires de découvrir l'activité terminologique du ministère, de se familiariser avec les termes adoptés et publiés au *Journal officiel* et de consulter les données mises à leur disposition dans *FranceTerme*, désormais accessible depuis ce nouvel espace de travail et de communication.
- Le collège Agriculture communique sur ses activités grâce à l'espace « Terminologie et néologie » du site intranet de son ministère (veille terminologique, bulletin d'actualités générales sur la terminologie).
- Le collège Automobile fait connaître ses travaux à la rubrique « le Mot du jour » sur le site du Comité des Constructeurs Français d'Automobiles CCFA (<http://www.ccfa.fr/aide-a-la-vision-de-nuit>) et sur celui de la Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules FIEV (<http://www.fiev.fr/article-actualite.php?id=3624&thid=1>)
- Les collèges Environnement et Aménagement disposent également d'une page sur le site du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer : (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Contacts.html>).

Si la diffusion par l'internet s'avère nécessaire pour faire connaître la terminologie recommandée, elle n'est pas suffisante et les moyens traditionnels demeurent indispensables. Le plus souvent, les collèges diffusent auprès

des professionnels les publications éditées et imprimées par la délégation générale à la langue française et aux Langues de France, disponibles également en version numérique sur le site *FranceTerme*. Ils utilisent également des publications comme le journal mensuel interne du secrétariat général du ministère de l’Agriculture ou divers bulletins professionnels, par exemple dans le domaine du pétrole. Le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux ministères économiques et financiers de Bercy diffuse par voie électronique une lettre d’information intitulée *Terminologie de l’innovation* adressée à la presse spécialisée.

Certains d’entre eux éditent en outre des documents destinés à un public élargi, tel *Des mots et des autos* publié par le Comité des Constructeurs français d’automobiles. Et quelques-uns trouvent des relais dans la presse spécialisée, comme *Le Quotidien du médecin*, ou, pour l’automobile, *L’Argus*.

De façon ponctuelle, diverses initiatives de communication sont menées à bien au cours de l’année par les collèges : présence et diffusion de brochures dans des colloques, salons et autres manifestations, jusqu’aux **Journées du Patrimoine**, où l’adjointe du haut fonctionnaire de terminologie des ministères de Bercy tient un comptoir sur la langue française. Durant la Journée de la francophonie, la traditionnelle cérémonie des **Mots d’or** de l’Association pour la promotion du français des affaires (APFA), organisée par son président, M. Jean-Marcel Lauginie, est l’occasion d’inviter à Paris et de récompenser de jeunes élèves ou étudiants de l’enseignement commercial originaires de nombreux pays.

Plusieurs manifestations mettant en valeur des activités scientifiques dans l’enseignement primaire, secondaire et supérieur sont l’occasion de diffuser les vocabulaires terminologiques et les dépliants de sensibilisation du grand public :

- **La main à la pâte**, sous l’égide de l’Académie des sciences, lancée en 1996 à l’initiative de Georges Charpak, prix Nobel de physique 1992, Pierre Léna, astrophysicien, Yves Quéré, physicien. Son objectif est de rénover l’enseignement des sciences et de la technologie à l’école primaire en favorisant un enseignement fondé sur une démarche d’investigation scientifique ;
- la **Journée des métiers** (le 7 février 2015), où le ministère des Affaires étrangères et du Développement international invitait tous les publics, en particulier ceux intéressés par les modes de recrutements, à découvrir l’univers méconnu de la diplomatie et de son environnement ;
- les deuxièmes rencontres franciliennes « **L’Espace et la Plume** » organisées par l’association Science ouverte en octobre 2015 à Drancy.
- enfin dans le cadre de relations internationales, deux présentations du dispositif français d’enrichissement de la langue ont été effectuées par le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de la Défense : la première, aux étudiants et professeurs de la faculté des langues étrangères de l’université d’État Lomonossov de **Moscou** (Fédération de Russie) à l’occasion de la traditionnelle « **Semaine de la Science** » en octobre 2015 ; la deuxième, dans le cadre d’un **séminaire international « Gestion de la Terminologie, normalisation et traduction »** organisé par le service linguistique et de traduction de l’Agence de normalisation de l’Organisation du Traité de l’Atlantique Nord à **Bruxelles** (Belgique) en novembre 2015.

Voir en Annexe E les listes nominatives des 19 collèges.

Les bilans annuels des collèges sont disponibles à la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

IV – Le rôle de la délégation générale et des partenaires du dispositif

A – L'action de la délégation générale à la langue française et aux langues de France

Sous l'autorité directe du ministre de la Culture et de la Communication, la délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) oriente et coordonne les politiques publiques visant à garantir l'emploi de la langue française, à promouvoir son usage et à assurer son enrichissement. Elle veille à l'application du décret du 3 juillet 1996, coordonne au niveau interministériel l'action des administrations en matière d'enrichissement de la langue française et veille au bon fonctionnement d'ensemble du dispositif (art. 4).

Service d'appui de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-6) dont elle assure le secrétariat permanent, la DGLFLF coordonne l'ensemble du dispositif interministériel d'enrichissement de la langue française et contribue à la diffusion des termes publiés au *Journal officiel* (art. 4).

1 – Les moyens

Les moyens en personnel

Le suivi du dispositif d'enrichissement de la langue française est confié, au sein de la délégation générale à la langue française et aux langues de France, à la mission du développement et de l'enrichissement de la langue française dont les responsabilités s'étendent, au-delà de la terminologie, aux questions relatives à l'évolution du français, en particulier dans l'administration. Le personnel permanent de cette mission se compose en 2015 de six personnes : un chef de mission, une secrétaire et deux chargés de mission, l'une étant responsable des actions de diffusion, l'autre du suivi du dispositif d'enrichissement, ce dernier étant assisté de deux terminologues.

La mission est également responsable de l'alimentation et du développement du site *FranceTerme* accessible depuis le site du ministère de la Culture et de la Communication, qui comprend une base de données terminologiques regroupant tous les termes publiés au *Journal officiel*, et diverses rubriques d'information. Depuis 2012, elle anime le site interactif intitulé *wikiLF*, destiné à sensibiliser les internautes aux enjeux de la langue en leur offrant la possibilité de dialoguer entre eux et en les associant ponctuellement aux travaux de terminologie.

Elle est chargée de la rédaction et de la diffusion du présent rapport annuel de la Commission d'enrichissement, qui combine au bilan de l'année écoulée les éléments de doctrine et de méthode sur lesquels repose le dispositif d'enrichissement. Enfin, elle assure la quasi-totalité de la mise en forme éditoriale et la plus grande partie de la diffusion des documents terminologiques publiés par la délégation générale.

Les moyens financiers

La délégation générale apporte un soutien financier aux partenaires institutionnels du dispositif d'enrichissement de la langue française pour leur contribution aux travaux de terminologie et de néologie.

En 2015, la délégation générale a renouvelé ses subventions à l'Académie française pour la participation du service du Dictionnaire aux travaux du dispositif ainsi qu'aux deux laboratoires universitaires qui effectuent les recherches documentaires sur les termes étudiés par les groupes d'experts : le Centre de recherche en terminologie et traduction (CRTT) de l'université Lyon 2 et le laboratoire Lexiques, Dictionnaires, Informatique (LDI) UMR 7187 CNRS / Universités de Paris 13 et de Cergy Pontoise.

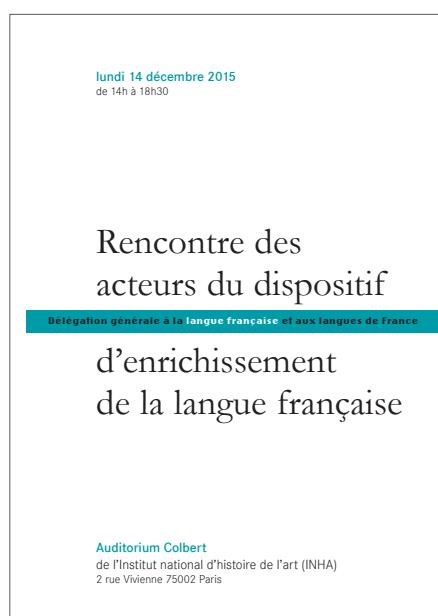
2 – La coordination du dispositif

En liaison avec la Commission d'enrichissement, la délégation générale à la langue française et aux langues de France définit les orientations du dispositif et coordonne l'action des différents partenaires.

À ce titre, le délégué général à la langue française et aux langues de France prépare les travaux de la Commission d'enrichissement dont il est membre de droit (art. 2). Ainsi, la délégation générale – plus précisément la mission du développement et de l'enrichissement de la langue – participe à toutes les réunions du dispositif.

En 2015, elle s'est donc chargée de l'organisation et du secrétariat des 11 séances plénières de la Commission d'enrichissement et des 10 réunions de son groupe de travail préparatoire, auquel elle apporte une participation active et un appui logistique et d'une réunion du groupe restreint de la Commission d'enrichissement ; elle a organisé la réunion annuelle des responsables du dispositif et, pour la première fois, une rencontre des acteurs du dispositif d'enrichissement. Bien que particulièrement réduite, cette équipe a assuré la participation d'au moins un de ses membres à toutes les réunions des différents collèges, et à la plupart de celles de leurs groupes de travail. Au total, 144 réunions en 2015, dont 24 à sa charge.

La réunion annuelle des responsables du dispositif d'enrichissement de la langue française a eu lieu le 6 mars 2015. Présidée par M. Marc Fumaroli, en présence de l'ancien délégué général à la langue française M. Xavier North, cette séance importante a rassemblé les hauts fonctionnaires de terminologie des différents ministères ainsi que les présidents et secrétaires des groupes d'experts ; elle a permis de faire le bilan de l'année écoulée et d'envisager les orientations à prendre pour mettre en application le décret modificatif dont la parution au *Journal officiel* était imminente. En 2015, les échanges ont principalement porté sur les moyens à mettre en œuvre pour assurer la continuité de l'action du dispositif dans un contexte de renouvellement des structures et des partenariats, ainsi que sur les actions à entreprendre de manière à améliorer la promotion et la diffusion des travaux du dispositif. (Le procès-verbal de cette réunion est disponible à la délégation générale à la langue française.)



La première « Rencontre annuelle des acteurs du dispositif » s'est tenue le 14 décembre 2015 dans l'amphithéâtre Colbert de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) sous la présidence de M. Loïc Depecker, délégué général à la langue française et aux langues de France. Cette rencontre a permis aux acteurs, qui n'en ont pas souvent l'occasion, d'échanger autour de leurs méthodes de travail, une « culture commune » élaborée au fil de décennies, et de formuler leurs attentes. Ils ont pu entendre les communications de responsables des laboratoires universitaires (Centre de recherche en terminologie et traduction Lyon II et Lexiques Dictionnaires Informatique Paris XIII) et de représentants des organismes partenaires du dispositif (Afnor, Commission européenne, etc.) avec lesquels ils sont régulièrement en contact épistolaire ou par courriel. Les représentants de l'Office québécois de la langue française y ont également participé à distance en visio-conférence. Les responsables de l'Académie française ont présenté le fonctionnement de la Commission du Dictionnaire et de la rubrique « Dire ne pas dire » du site de l'Académie. Les différents services de la DGLFLF ont fait une synthèse des grandes lignes de la

politique linguistique en revenant en détail sur les moyens mis en œuvre pour l'application de la loi Toubon et sur le Fonds Pascal, et effectué une démonstration des services mis à la disposition des experts dans la partie administrative du site *FranceTerme*. Enfin un membre de l'unité de recherche Linguistique, langues, parole (LiLPa) de Strasbourg a présenté le Logoscope, destiné au repérage automatique de néologismes dans la presse, outil particulièrement performant et ouvert à tous, auquel la DGLFLF a apporté une contribution financière en 2015.



La mission du développement et de l'enrichissement de la langue française conjugue sa **fondation administrative** et son **expertise terminologique**. Elle assure la mise en forme des listes de termes proposées par les collèges et leur transmission à l'Académie, à l'Afnor, aux deux équipes universitaires de terminologie et aux partenaires francophones. Elle établit la synthèse des informations recueillies sous forme de dossiers qu'elle transmet aux membres de la Commission d'enrichissement. Elle assiste également le président du groupe de travail et elle prend en charge tous les dossiers du groupe restreint.

D'autre part, elle offre un soutien individualisé aux collèges et organise en tant que de besoin des réunions d'information en particulier sur les méthodes de travail et sur la diffusion des termes dont la Commission recommande l'usage. Elle met à la disposition des experts du dispositif un ensemble de publications méthodologiques de référence qu'elle élabore à cet effet et qu'elle augmente et met à jour régulièrement. De plus, elle a renforcé son rôle d'expert auprès des collèges, en contribuant à la veille néologique ainsi qu'à la recherche documentaire nécessaires à l'élaboration des listes.

Par ailleurs, les équipes de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France suivent les recherches en cours et contribuent au développement de programmes innovants dans le domaine du traitement automatique de la langue, comme Logoscope ou Neoville, qui permettent de repérer dans des textes publics grand public des mots absents des dictionnaires d'usage.

La mise en place et le suivi des collèges d'experts chargés de la terminologie

La délégation générale entretient des relations suivies avec les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie : elle les éclaire sur les modalités de fonctionnement du dispositif et les accompagne pour renforcer leur action au sein de chaque ministère ; en effet, les services publics sont concernés au premier chef par les termes publiés au *Journal officiel* qu'ils sont tenus d'employer, et ils se trouvent en première ligne pour repérer et signaler tout besoin terminologique nouveau.

Durant la période de concertation et d'instruction du décret modificatif, la plupart des anciennes commissions spécialisées (devenues « collèges ») ont choisi de ne pas interrompre leurs travaux. Seulement quatre d'entre eux les ont suspendus dans l'attente de la parution des textes officiels.

Dès la parution du décret du 25 mars 2015 modifiant le décret du 3 juillet 1996 (art. 4), le délégué général à la langue française et aux langues de France a entrepris de constituer les 19 groupes d'experts chargés de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement, en invitant les hauts fonctionnaires à lui soumettre les listes nominatives d'experts (membres de droits ; représentants des services, directions et organismes ; personnalités qualifiées) qu'il a examinées, modifiées au besoin après concertation, puis confirmées officiellement.

3 – La valorisation des travaux du dispositif d'enrichissement de la langue française

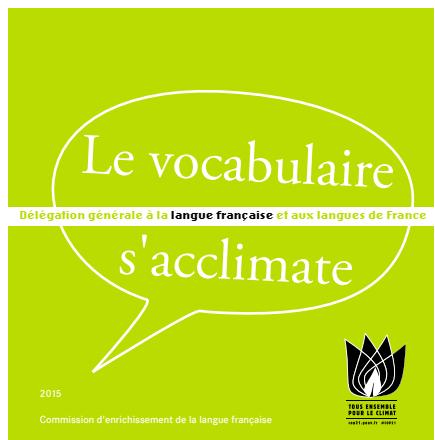
Les travaux et les responsabilités de la Commission d'enrichissement de la langue française ne s'arrêtent pas à la production et à la publication de termes au Journal officiel. Force est de reconnaître qu'en dépit des ressources mises à sa disposition l'administration emploie encore parfois, et de façon souvent impropre, des anglicismes en lieu et place de termes français. Pour encourager l'emploi de ce vocabulaire français par l'ensemble des acteurs économiques et, plus largement, faciliter sa diffusion et son implantation dans la société civile, la DGLFLF développe des ressources qu'elle met à la disposition du dispositif d'enrichissement et qu'elle fait connaître le plus largement possible. À travers un intense programme d'information et de sensibilisation, il s'agit de faire du français l'affaire de tous.

En 2015, la délégation générale à la langue française et aux Langues de France a poursuivi cet effort sur les divers supports qu'elle avait mis en place dès 1998, par **l'édition et la diffusion de vocabulaires thématiques** reprenant les fiches publiées au *Journal officiel*, et plus particulièrement par **la gestion et l'animation du site internet FranceTerme**. Depuis trois ans, elle procède à la publication exclusivement en ligne de certains vocabulaires (ils sont téléchargeables sur le site *FranceTerme*).

Les publications

En 2015, la délégation générale a édité deux nouveaux vocabulaires :

- le *Vocabulaire du développement durable*, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'Agence universitaire de la Francophonie, publié alors que la France a accueilli et présidé du 30 novembre au 11 décembre 2015 la CoP 21 (21^e Conférence des parties à la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique) (610 termes français avec leur définition et leur équivalent en anglais)
- le *Vocabulaire du pétrole et du gaz*, nouvelle édition revue et complétée du vocabulaire publié en 2007, qui a reçu le soutien financier de plusieurs organismes, dont la société Total.



Parallèlement, la délégation publie des dépliants destinés à sensibiliser le grand public, dans la collection intitulée « Vous pouvez le dire en français » (VPDF). En 2015, deux nouveaux titres ont été imprimés, le premier, *Le Vocabulaire s'acclimate*, renvoie vers le *Vocabulaire du développement durable*, et le second porte sur les *Nouveaux usages numériques*. Le dépliant présentant *FranceTerme*, la banque des termes officiels en France, a également été mis à jour et réédité à 3 100 exemplaires.

Enfin, la délégation s'attache à faire connaître le dispositif en rééditant régulièrement une brochure de présentation sur *L'enrichissement de la langue française* (collection « Références »), ainsi qu'une plaquette intitulée *Néologie et terminologie* (collection « Repères »), destinées au grand public.

La diffusion des publications

À leur parution, les nouvelles publications bénéficient d'une opération d'information auprès des médias, assurée, via l'internet, par le service de communication de la délégation générale. Elles sont tenues à la disposition du public à l'accueil des différents ministères ou des organismes comme le CSA, l'OIF, etc.

Tous domaines et titres confondus, **30 536 exemplaires** (37 000 en 2014 ; 10 000 en 2013) de publications terminologiques sous forme papier ont été diffusés par la mission du développement et de l'enrichissement de la langue française :

- en répondant aux demandes ponctuelles par l'envoi gratuit de ces publications aux bibliothèques, associations, groupes de recherche, associations de défense de la langue française, universitaires en charge de départements de linguistique ;
- en programmant des envois groupés aux journalistes de la presse générale et plus spécialisée ;

– en distribuant les publications aux participants de colloques et rencontres professionnelles consacrés à la langue et plus spécifiquement à la terminologie

- Salon Explangues, Paris, 5-7 février 2015.
- Colloque « Quo vadis Terminologia ? Hommage à John Humbley » février 2015, Centre de Linguistique Interlangue, de Lexicologie, de Linguistique Anglaise et de Corpus – Atelier de Recherche sur la Parole CLILLAC-ARP EA 3967 de l'Université Paris Diderot.
- Salon du livre de Paris, 17-20 mars 2015, Porte de Versailles.
- 19^e Congrès franco-qubécois, La Rochelle, 14-17 mai 2015.
- Premier Congrès Mondial des Droits Linguistiques, Teramo, Italie, 19-23 mai 2015.
- 23^e édition Forum des Langues, Toulouse, 31 mai 2015.
- Colloque « La fabrique des mots » au Centre culturel international de Cerisy, 20-27 juin 2015.
- XI^e journée scientifique du réseau panlatin Realiter à Bruxelles, 26 juin 2015.
- Les Ateliers de l'Institut français (AIF), 5^e édition, Paris, 18 et 19 juillet 2015.
- 2^e Forum mondial de la langue française organisé par l'Organisation internationale de la francophonie OIF du 20-23 juillet 2015 à Liège (l'Agence universitaire de la Francophonie a réalisé à cette occasion des modules vidéos et des fiches terminologiques faisant intervenir certains membres du dispositif, en particulier la directrice du laboratoire Lexiques, Dictionnaires, Informatique LDI, la présidente du collège Éducation et un terminologue de la mission du développement et de l'enrichissement de la langue française).
- Séminaire francophone du Groupe Européen pour l'Administration Publique GEAP Toulouse, 26-28 août 2015.
- Réseau LTT (Lexicologie, Terminologie, Traductologie) à l'Université de Strasbourg, 1-4 septembre 2015.
- III^e Congrès International de Néologie des langues romanes, Salamanque, 22-24 octobre 2015.
- Colloque du réseau des Organismes francophones de Politique et d'Aménagement Linguistiques OPALE, 13-14 novembre 2015, Bordeaux.

8 868 vocabulaires ont été diffusés, selon la répartition suivante :

- 7 926 Développement durable (2015)
- 719 Pétrole et gaz (éditions 2007 et 2015)
- 74 Sciences et techniques spatiales (2014)
- 4 Économie et finances (2012)
- 28 Sport (2011)
- 34 Audiovisuel et communication (2010)
- 18 Techniques de l'information et de la communication (2009)
- 65 Des Mots et des Autos (le CCFA qui édite ce vocabulaire en assure de son côté la majorité de la diffusion).

14 977 exemplaires de « Vous pouvez le dire en français » VPDF ont été diffusés :

- 549 Nouveaux usages numériques (2015)
- 6 994 Le Vocabulaire s'acclimate (2015)
- 958 Étoiles et toiles (2014)
- 784 Si tu veux la paix... (2014)
- 1 499 Télévision dernière génération (2014)
- 2 088 À maux anciens, nouveaux remèdes (2014)
- 385 Bien traiter la nature (2013)
- 585 Énergie, énergies (2013)
- 157 Jeux olympiques d'hiver (2013)
- 421 Employeurs, employés (2012)
- 444 Faire des affaires (2012)
- 31 Aéronautique et espace (2011)
- 41 Chimie (2011)
- 41 Génétique et biologie (2010)

La tenue de la Conférence sur le climat, la CoP 21, à Paris, a permis d'assurer une très large diffusion au *Vocabulaire du développement durable* (au Bourget : 2 000 ex dans les espaces Génération Climat et 1 500 sur le stand de l'Organisation internationale de la francophonie OIF) ainsi qu'au dépliant *Le Vocabulaire s'acclimate* (2 800). Ce vocabulaire – dont l'intérêt principal était moins de donner des équivalents français à des termes anglais peu en usage en français que d'offrir plus de 600 définitions précises à des notions nouvelles – a rencontré un large succès. À cette occasion, un « Midi de l'information » organisé par le haut fonctionnaire du développement durable du ministère de la Culture et de la Communication s'est tenu dans les locaux de ce ministère sur le thème du vocabulaire du développement durable, avec la participation du délégué général à la langue française et aux Langues de France, des hauts fonctionnaires de terminologie du MCC et du ministère chargé de l'environnement.



Pour les autres publications terminologiques (6 566 exemplaires) :

- 5 008 *FranceTerme*
- 35 Rapport de l'année 2013 de la Commission générale de la terminologie et de néologie
- 1 183 « Références » Enrichissement de la langue française 2013
- 340 « Repères » Néologie et terminologie 2011
- Le dépliant *FranceTerme* a bénéficié d'une large diffusion, notamment pour divers colloques et événements
- 900 exemplaires ont été diffusés lors de la première Journée du français dans les médias lors de la Semaine de la langue française en février 2015,
- 200 exemplaires ont été diffusés lors du congrès mondial des droits linguistiques d'avril 2015,
- 300 exemplaires ont été diffusés à l'occasion des Journées européennes du patrimoine,
- 200 à la Conférence des Grandes Écoles.

Le site *FranceTerme*

La délégation générale à la langue française et aux langues de France rend disponible l'intégralité du vocabulaire « enrichi » – soit aujourd’hui plus de 7 000 termes – sur le site *FranceTerme* du ministère de la Culture et de la Communication (www.franceterme.culture.fr). Cette ressource, administrée et actualisée en permanence par la mission du développement et de l'enrichissement de la langue française, est gratuite et ouverte à tous sur la toile. Si elle est destinée en premier lieu aux administrations, afin qu'elles puissent utiliser des termes français précis et compréhensibles en lieu et place de termes étrangers – elles ont en la matière, plus encore qu'une obligation, une responsabilité d'exemplarité –, elle répond aussi aux besoins de nombreuses professions, dans les domaines juridique, scientifique et technique. Cet outil contribue à la diffusion du français scientifique et technique d'aujourd’hui et représente une référence pour les pays francophones.

Cette base rassemble la totalité des termes et recommandations publiés au *Journal officiel* et inclut diverses pages consacrées à la terminologie. Elle comporte une rubrique « Librairie » où toutes les publications sont disponibles en fac-similé et téléchargeables. Conçue également comme un outil de collaboration pour les acteurs du dispositif, elle comporte un espace commun mis à disposition des collèges d'experts. Elle offre un système d'alerte par abonnement, qui permet aux internautes d'être informé par courriel de chaque publication au *Journal officiel*. Elle comporte enfin une « Boîte à idées » qui donne la possibilité de proposer des termes, lesquels (plus de 230 en 2015) sont transmis aux experts des collèges concernés.

The screenshot shows the FranceTerme website interface. At the top, there's a navigation bar with links like 'accueil', 'Qu'est-ce que la terminologie ?', 'Enrichissement de la langue', 'Domaines', and 'Ressources terminologiques'. Below the navigation is a breadcrumb trail: 'Accueil > Ressources > FranceTerme > Années de publi... > Domaine Biologie > Publication du... > protéine argonaute'. A search bar at the top right contains the term 'protéine argonaute' and a dropdown menu set to 'Biologie'. To the right of the search bar is a sidebar titled 'FRANCETERME QUI SOMMES-NOUS ?' with a link to 'RECOMMANDATIONS D'USAGE'. This sidebar lists categories like STREET, GENDER, BEACH, and links to 'voir toutes les recommandations', 'Toponymie', 'Vous pouvez le dire en français', 'Boîte à idées', 'Abonnez-vous', and 'Nous écrire'. At the bottom left of the main content area is a link to 'Télécharger la fiche au format RTF'.

Ainsi, parmi les termes publiés au *Journal officiel* en 2015, 23 ont été signalés par des internautes, très souvent en phase avec les propositions des experts, tels :

- abaissement du régime moteur** (*downspeeding*)
- conseiller pour les affaires politiques** (*political advisor, polad*)
- course au droit d'asile** (*asylum shopping*)
- économie circulaire** (*circular economy*)
- enfant du numérique** (*digital native*)
- engin explosif artisanal** (*improvised explosive device, IED*)
- fileyeur** (*netter*)
- fouille opérationnelle** (*military search*)
- gestion de la batterie** (*battery management system, BMS*)
- granulé de bois** (*wood-pellet*)
- immobilisation au sol** (*grounding*)
- pégosité** (*tack, tackiness*)
- regroupement d'enjeux** (*issue linkage*)
- surveillance de la pression des pneus** (*tire pressure monitoring system*)
- suspension des services publics** (*government shutdown*)
- végétalien, -ienne intégral, -e** (*vegan*)
- végétalisme intégral** (*veganism*)
- véhicule hybride à air comprimé** (*hybrid air*)

En 2015, la délégation générale à la langue française a mis à la disposition du public une **application gratuite**, qui rend tous les termes publiés sur FranceTerme directement accessibles aux téléphones multifonctions et aux tablettes.

Outre le site FranceTerme et les publications de vocabulaires régulièrement mis à jour sur ce site, le ministère de la Culture et de la Communication se soucie d'instaurer un débat ouvert avec la société civile sur les questions de langue française, d'anglicismes et de néologismes. C'est ainsi qu'a été créé un outil d'information interactif intitulé **wikiLF** – LF pour langue française – (<https://wikilf.culture.fr>). Administré par la mission du développement et de l'enrichissement de la langue française, il permet de consulter les internautes et de les associer ponctuellement aux travaux du dispositif d'enrichissement de la langue qui sont par essence l'affaire

de spécialistes. Ouvert aux suggestions des internautes, ce site leur propose de débattre entre eux ; pour quelques notions appelées à se répandre assez largement, particulièrement dans le domaine de l'internet, ils sont aussi invités à contribuer ponctuellement à l'enrichissement de la langue française : ils peuvent, par exemple, proposer un terme ou indiquer leur préférence entre plusieurs termes possibles pour une notion dont l'appellation en anglais n'a pas encore d'équivalent en français. En 2015 les internautes ont proposé des discussions concernant *caption*, *replay*, *darknet*, *data exhaust*, *smart data*, *street food*, *curation*, *cash bombing*, *biohacking*, *dislike*, kebabier. En 2015, quatre consultations ont eu lieu à propos de notions désignées par un terme anglais : *street art*, *quantified self*, *freakonomics*, *life logging* et *ego surfing*.

La délégation générale veille enfin à la reprise, par le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des listes publiées au *Journal officiel*, comme le prévoit le décret du 3 juillet 1996 (art. 10). Cette publication systématique suit dans des délais très courts celle du *Journal officiel*, garantissant ainsi au vocabulaire recommandé une diffusion générale dans le monde enseignant.

Autres supports de diffusion

Divers organismes et institutions, comme l'Afnor, le Conseil international de la langue française (CILF), ou les traducteurs de l'Union européenne, ont établi sur leur site internet un lien vers celui de la délégation générale et vers FranceTerme, relayant ainsi les recommandations du dispositif. En outre, les termes publiés au *Journal officiel* sont intégrés dans le Grand Dictionnaire terminologique de l'Office québécois de la langue française, souvent avant même leur publication au *Journal officiel*. Certains sont repris également dans la banque terminologique du Bureau de la Traduction du Canada, TERMIUM Plus et dans Termdat, la base de données de la Chancellerie fédérale suisse, ou encore IATE, la base de données terminologiques des institutions européennes. Régulièrement le magazine *Enjeux d'Afnor* mentionne les publications du dispositif.

Par ailleurs, plusieurs associations de défense de la langue française relaient cet effort de diffusion et de promotion et incitent au remplacement des termes étrangers par leurs équivalents français publiés au *Journal officiel*.

En 2015, la délégation générale a poursuivi son action en direction de la presse, dont le rôle prescripteur est considérable. Mentionnons la parution dans le magazine *20 minutes* du 3 mars 2015, d'une interview du président du groupe de travail (M. Jean-Michel Gausset).

À titre d'exemple, un partenariat avec *L'Express* a permis en 2015 la publication une fois par mois dans ce magazine d'un encart présentant, sur un thème d'actualité, quelques termes recommandés par la Commission d'enrichissement.

Le Service d'information du Gouvernement a entrepris, en 2015, sur les réseaux sociaux, une campagne de sensibilisation au vocabulaire de l'internet intitulée « **Top 10 des mots de l'internet. Des mots que vous allez oser dire en français** », campagne reprise deux fois dans l'année. Cet effort de communication a suscité l'intérêt des médias et du public, dont atteste le nombre très important de réactions et de commentaires enregistrés.

En 2015, des revues professionnelles ont consacré des articles aux termes publiés. Plusieurs sites spécialistes de l'automobile ont consacré des articles au vocabulaire de ce domaine (FIEV, CCFA). En outre, la délégation fait fréquemment l'objet de demandes d'usagers pour intervenir auprès des médias ou d'organismes insuffisamment soucieux d'employer un vocabulaire français accessible à tous. Les membres de la mission du développement et de l'enrichissement de la langue française ont également été invités à présenter le dispositif à des étudiants d'une école de journalisme. On ne saurait assez souligner l'importance de diffuser auprès des médias, parfois trop enclins aux approximations propres à fausser l'information, une terminologie précise mais aisément compréhensible, et cela dans l'intérêt général.

Toutefois, la promotion du vocabulaire spécialisé auprès du public comme des administrations ne peut être le seul fait de la délégation générale, particulièrement dans un contexte budgétaire contraint. Une prise en charge collective s'impose, à l'heure où l'emploi d'un vocabulaire anglais se banalise, particulièrement dans le milieu de la presse, de la publicité et de l'audiovisuel, et surtout dans la sphère de l'internet. La délégation générale apporte une information aussi diversifiée que possible à l'intention du public le plus large, et chaque membre du dispositif s'efforce de faire connaître et de promouvoir les termes recommandés par la Commission d'enrichissement dans les milieux auxquels il a accès, tandis que les hauts fonctionnaires de terminologie tentent de sensibiliser les services de leurs ministères respectifs et de leur rappeler l'obligation où ils sont de s'exprimer en français, ce à quoi les incitait la circulaire du Premier ministre en date du 25 avril 2013 : « Je vous rappelle que ce vocabulaire spécialisé s'impose à vos administrations et aux établissements placés sous leur tutelle. Il doit aussi être à la disposition de tous nos concitoyens soucieux de l'usage et de l'évolution de notre langue. À cet égard, les hauts fonctionnaires de terminologie et de néologie sont chargés, au sein des ministères dont ils relèvent, de veiller à la diffusion de ce vocabulaire de référence » (*Annexe A. 4*).

Il appartient enfin aux autorités de l'État de se montrer exemplaires en faisant respecter le droit au français de chaque citoyen, induit par la loi, comme le réclament de très nombreux usagers. Quels que soient les efforts réalisés, des travaux de la nature de ceux effectués par le dispositif ne peuvent avoir d'effet que s'ils sont portés par une volonté politique manifeste et relayés par le plus grand nombre possible de canaux.

Top 10 des mots d'internet que vous allez oser dire en français

1. ON NE DIT PLUS SMILEY MAIS FRIMOUSSE

Parce que c'est quand même plus mignon !

2. ON NE DIT PLUS WEBCAM MAIS CYBERCAMÉRA

Parce que de cyber à cyborg, il n'y a qu'un pas et que ça nous rappelle la belle époque de la saga Terminator.

3. ON NE DIT PLUS POP-UP MAIS FENÊTRE INTRUSÉ

Parce que qui peut dire que ce n'est pas intrusif, une pop-up ?

4. ON NE DIT PLUS HACKER MAIS FOUINEUR

Parce qu'ils sondent les moindres recoins d'Internet et des systèmes informatiques pour mieux les comprendre.

5. ON NE DIT PLUS SPAM MAIS ARROSAGE

Parce que c'est vrai qu'à la fin, tous ces spams pourraient bien faire couler notre boîte aux lettres électronique.

6. ON NE DIT PLUS MAIL MAIS COURRIEL

Parce qu'on aura plus de chance de se faire comprendre par notre grand-mère. Et qu'au moins on prononcera le mot avec le bon accent.

7. ON NE DIT PLUS BUG MAIS BOUGIE

Parce que la version française est aussi drôle que la version anglaise et que le bug de l'an 2000 n'a pas eu lieu.

8. ON NE DIT PLUS CHAT MAIS DIALOGUE EN LIGNE

Parce qu'il est temps d'appeler un chat un chat : le chat n'a rien d'un quadrupède.

8. ON NE DIT PLUS CHAT MAIS DIALOGUE EN LIGNE

Parce qu'il est temps d'appeler un chat un chat : le chat n'a rien d'un quadrupède.

9. ON NE DIT PLUS HASHTAG MAIS MOT-DIÈSE

Parce que personne ne sait écrire le mot hashtag et qu'au moins mot-dièse on sait de quoi ça parle. De ça : #

10. ON NE DIT PLUS CLOUD MAIS NUAGE

Est-ce que vous aussi vous imaginez que les données stockées dans le cloud placent au-dessus de vos têtes ? C'est donc bien qu'elles sont dans les nuages !

B – Les partenaires du dispositif

1 – L’Académie des sciences

Conformément au décret, l’un ou l’autre des Secrétaires perpétuels de l’Académie des sciences est membre de droit de la Commission d’enrichissement de la langue française (art. 2-2). L’Académie des sciences participe également aux réunions des collèges d’experts, dès lors que celles-ci traitent d’un vocabulaire à caractère scientifique. M. Michel Petit siège à la Commission d’enrichissement au titre de représentant de l’un des deux Secrétaires perpétuels de cette Académie dont il est membre correspondant.

2 – Les organismes des autres pays francophones

Le décret du 3 juillet 1996 (art.1, 2^e alinéa) prévoit une concertation étroite entre les experts de la Commission d’enrichissement et les organismes linguistiques des autres pays francophones, en particulier l’Office québécois de la langue française (OQLF) et le Bureau de la traduction des Services gouvernementaux du Canada. Cette concertation passe principalement par l’échange d’avis sur les travaux terminologiques, gage d’une bonne harmonisation entre partenaires de la francophonie.

Définie dès 1997, cette collaboration, coordonnée par la délégation générale à la langue française, prévoit, pour toute liste terminologique, au moins deux étapes de consultation : l’une dès la mise à l’étude des nouveaux termes, en fonction des besoins, et l’autre, systématique, lors du premier examen d’une liste par la Commission d’enrichissement. Il revient à chaque collège de solliciter ses correspondants francophones le plus tôt possible afin de bénéficier de leurs observations. Les collèges Automobile et Santé y veillent particulièrement. Quelques-uns, comme les collèges Chimie et Énergie nucléaire, comptent même parmi leurs membres des experts de Belgique, de Suisse et du Canada, avantage malheureusement en voie de régression en raison des contraintes budgétaires qui pèsent sur les organismes partenaires.

La Commission d’enrichissement, quant à elle, mène systématiquement sa réflexion à la lumière des commentaires de ses partenaires officiels, eux-mêmes étant des utilisateurs et des relais de la terminologie officielle en France. Saisies de toute nouvelle liste par la délégation générale, les institutions partenaires communiquent à la Commission d’enrichissement leurs observations au sujet des termes à l’étude. Le fait que les choix effectués puissent différer dans quelques cas ne fait que refléter les particularités d’ordre culturel dans l’usage et dans l’intuition linguistique des différents pays.

En 2015, par exemple, le dispositif français a choisi de recommander « parrainage » pour *member-get-member* alors que le Québec a préféré « offre-ami » ; de même, pour digital native le dispositif a retenu « enfant du numérique » là où le Québec a préféré « natif numérique ».

En revanche, le **Bureau de la Traduction du Canada**, dont les services sont en cours de restructuration, a limité sa participation. On constate en outre le retrait du service linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, même si les liens sont maintenus avec ces organismes, que la délégation générale se charge de consulter directement en tant que de besoin.

Afin d’encourager la coopération terminologique entre langues romanes, la délégation générale a maintenu son soutien au **réseau universitaire panlatin de terminologie Realiter**, qui prend les travaux du dispositif comme base d’une partie de ses publications de lexiques plurilingues.

Enfin, la délégation entretient des relations régulières et étroites (échanges d’information et consultations réciproques à propos de termes divers) avec les terminologues et traducteurs de la **Direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne** et le représentant à Paris de la DGT est membre des collèges Relations internationales et Économie et finances. La DGT compte parmi les plus grands services de

The screenshot shows a terminology card for the term 'espèce envahissante'. At the top, there's a navigation bar with links for Accueil, Plan du site, Courrier, Portail Québec, FAQ, and Aide. Below the navigation is a search bar with a magnifying glass icon and a link to 'Préférences de recherche'. The main content area has a title 'espèce envahissante' with a star rating of 5 stars. It includes sections for Domains (écologie, zoologie, botanique), Auteur (Commission générale de terminologie et de néologie (France), FranceTerme, 2015), Définition (Exemple exotique dont la population se maintient ou accroît son aire d'implantation en perturbant le fonctionnement des écosystèmes ou en nuisant aux espèces autochtones, par compétition ou par prédateur.), Notes (Les espèces envahissantes ne représentent qu'un très faible pourcentage des espèces exotiques. On trouve aussi le terme « espèce invasive », qui est déconseillé. Voir aussi : compétition, espèce clé de voûte, espèce exotique, espèce parapluie, espèce proliférante...), and Termes (espèce envahissante, recommandé officiellement par la Commission générale de terminologie et de néologie (France)). There are also tabs for Anglais (invasive species) and Auteur (Commission générale de terminologie et de néologie (France), FranceTerme, 2015).

le Centre de recherche en terminologie et traduction (CRTT) de l'université Lyon 2, qui comporte une équipe de néologie et de terminologie, et, depuis 2015, le laboratoire Lexiques, Dictionnaires, Informatique (LDI) UMR 7187 CNRS/Universités Paris 13 et Cergy. Les différents domaines ont été répartis entre les deux équipes.

À partir des ressources linguistiques auxquelles elles ont accès, ces petites équipes constituent des dossiers documentaires très fournis destinés à alimenter la réflexion de la Commission d'enrichissement, en réunissant un large éventail d'informations, disponibles notamment dans l'Internet, sur les termes mis à l'étude par les collèges. Ces recherches sont intégrées au dossier élaboré par la délégation générale pour chaque séance de la Commission d'enrichissement. En amont de l'examen des listes par la Commission d'enrichissement, chaque collège sollicite également le laboratoire qui lui a été attribué pour des termes nécessitant une recherche particulière.

4 – L'Association française de normalisation (Afnor)

Les travaux d'enrichissement de la langue française se font en concertation avec les travaux de normalisation internationale menés au sein de l'Afnor, membre de droit des collèges d'experts et de la Commission d'enrichissement de la langue française, où cette association se fait représenter par son service de traduction. Réorganisée en 2012, sur le modèle du partenariat avec les organismes francophones, la contribution de l'Afnor au dispositif s'est confirmée en 2015, avec la formalisation de la consultation officielle de cet organisme et, malgré une diminution sensible des crédits alloués par l'État à cet organisme, des experts compétents ont participé à certaines réunions des collèges dont les domaines le nécessitent.

Par ailleurs, quelques membres de collèges d'experts, en particulier le président du collège Télécommunications et certains experts des collèges Énergies fossiles et Économie et finances sont engagés à des titres divers dans les comités de normalisation nationaux et internationaux liés à l'Afnor, dont la délégation générale suit le travail.

La normalisation en français bénéficie depuis 2007 d'une dynamique nouvelle portée dans les États africains par le Réseau normalisation et francophonie (RNF), sous direction québécoise. Il est d'autant plus souhaitable que la normalisation technique en français, dont on peut attendre des retombées économiques fortes, soit portée par un élan en faveur de la langue française et de la diversité linguistique. La Commission d'enrichissement et la délégation générale à la langue française, pour leur part, font leur possible pour que soit assurée la cohérence linguistique entre les normes techniques et la terminologie.

traduction au monde. Pour promouvoir une culture démocratique qui respecte et protège les spécificités individuelles, locales, régionales et nationales, la DGT travaille dans toutes les langues officielles de l'Union européenne, dont le nombre augmente à mesure que l'Union s'élargit. Elle alimente une base de données terminologiques (IATE), accessible à tous, qui rassemble des données provenant de l'ensemble des institutions européennes et représente au total plus de 8 millions de termes (et 560 000 abréviations).

3 – Les laboratoires universitaires de terminologie

Deux laboratoires sont chargés de fournir une assistance documentaire au dispositif d'enrichissement de la langue française, dans le cadre d'une convention passée avec la délégation générale à la langue française. Depuis 2013,

la délégation générale à la langue française. Depuis 2013,

la délégation générale à la langue française. Depuis 2013,

Conclusion

Fruit d'une évolution millénaire, la langue française ne cesse de se transformer, particulièrement à travers son lexique : des mots disparaissent, d'autres apparaissent, et le vocabulaire change de façon plus ou moins rapide, plus ou moins perceptible. L'adaptation du vocabulaire aux évolutions du monde contemporain se fait en grande partie de façon spontanée dans les laboratoires, les ateliers ou les bureaux d'étude, mais pour éviter que, dans certains domaines, les professionnels soient obligés de recourir massivement à l'utilisation de termes étrangers, cette adaptation doit être encouragée, facilitée et coordonnée. C'est pourquoi, depuis plus de quarante ans, les pouvoirs publics incitent à la création, à la diffusion et à l'emploi de termes français nouveaux. Œuvrer à l'élaboration d'une terminologie de qualité, conforme aux règles de formation des mots en français, facilement compréhensible, et qui puisse faire référence, la mettre à la disposition de l'Administration, des professionnels et du public, telles sont les missions du dispositif d'enrichissement de la langue française, dispositif qui contribue à faire respecter le droit au français des citoyens dans les diverses circonstances de la vie sociale.

Au cours de l'année 2015, l'action en faveur de la simplification et de la modernisation du fonctionnement de l'État a conduit à la suppression de nombre de commissions à caractère consultatif. Dans ce contexte, le Secrétariat général du Gouvernement avait chargé la Délégation générale à la langue française et aux langues de France de préparer et d'instruire une réforme du décret du 3 juillet 1996 régissant le dispositif d'enrichissement de la langue française. Cette réforme, menée en concertation avec les différents responsables du dispositif d'enrichissement de la langue française, a abouti en 2015 à la publication et à la mise en application d'un décret modificatif qui avait au préalable reçu l'approbation de l'Académie française. Elle a en outre été l'occasion de débats fructueux entre les participants du dispositif et les services concernés, cependant que les autorités de l'État exprimaient leur reconnaissance aux experts bénévoles qui mettent leurs compétences et leurs convictions au service de ce dispositif. Paru le 25 mars 2015, le décret n° 2015-341 modifiant le décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 qui régit le dispositif d'enrichissement a été mis en application en 2015.

Sans remettre en cause l'esprit et les principes qui gouvernent le dispositif d'enrichissement, il lui a permis de se redéployer en un réseau ouvert, de gagner en efficacité et d'utiliser toutes les potentialités des techniques de communication actuelles. La Commission générale de terminologie a pris le nom de Commission d'enrichissement de la langue française (CELF) et s'est ouverte à de nouveaux membres. Placée auprès du Premier ministre et présidée par un membre de l'Académie française, c'est l'élément central du dispositif. En 2015, la Commission d'enrichissement de la langue française, composée de 19 membres, respecte la règle de la parité entre les hommes et les femmes.

Au terme d'une procédure fondée sur des principes forts de concertation et la recherche du consensus, la CELF examine les termes, expressions et définitions proposés par les groupes d'experts et veille à les harmoniser avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation et avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est langue officielle ou langue de travail.

Les « commissions spécialisées de terminologie et de néologie » ayant été supprimées, il est revenu au délégué général à la langue française et aux langues de France de constituer, sur un sujet et pour une durée déterminés, les différents groupes d'experts en fonction des besoins d'expression constatés. Au 31 décembre 2015, le délégué général à la langue française et aux langues de France, M. Loïc Depecker, avait constitué, en application du décret du 25 mars 2015, sur proposition des 10 hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française, 19 collèges d'experts, répartis dans les départements de 13 ministères. Les 185 organismes dans lesquels, en 2015, ces personnalités qualifiées exercent ou ont exercé leurs fonctions illustrent la variété des compétences sur lesquelles repose le dispositif d'enrichissement. Sans avoir le caractère solennel que donnait le précédent décret de 1996 aux nominations par arrêtés ministériels et parution au *Journal officiel* de

la République, cette organisation plus souple permet au dispositif d'enrichissement de bénéficier à tout moment des compétences d'un grand nombre d'experts aux compétences les plus variées : les listes d'experts n'étant ni exhaustives ni fermées, elles peuvent encore être complétées au gré des besoins exprimés de façon notamment à couvrir de nouveaux domaines ou secteurs insuffisamment traités.

La Commission d'enrichissement et les groupes d'experts assurent de front deux activités indissociables : veille néologique et le traitement du programme de travail terminologique, que leur confie le décret. La procédure de consultation fait intervenir tous les acteurs du réseau ; elle est organisée autour de principes forts, comme la concertation la plus large possible avec les spécialistes de tous domaines et la recherche du consensus.

En 2015, la Commission d'enrichissement a maintenu son activité à un rythme et à un niveau qui se situent dans la moyenne des dernières années. Elle s'est réunie au rythme d'une séance par mois. Pour l'année 2015, le nombre des termes et définitions étudiés est de 548, soit en moyenne près de 50 termes par séance. La délégation générale à la langue française et aux langues de France a assuré, conformément au décret du 3 juillet 1996, le secrétariat de la Commission d'enrichissement, la coordination des travaux entre les groupes d'experts et les autres acteurs du dispositif, ainsi que, dans une très large mesure, leur diffusion. Au total, se sont tenues 144 réunions. La Commission d'enrichissement de la langue française a publié au *Journal officiel* 268 termes, répartis en 14 listes thématiques, et 2 termes selon la procédure accélérée. Au 31 décembre 2015, le nombre total de termes publiés – accessibles dans la base de données *FranceTerme* – est de 7 350.

Les termes retenus proviennent d'une **veille néologique et terminologique globale**. Les experts des collèges mènent l'activité de veille à partir de programmes d'action et de recherche internationaux ou de corpus spécialisés comme les publications scientifiques, la presse professionnelle, les banques de données, etc. Les listes de termes obtenues en repérant les innovations scientifiques et techniques les plus récentes puisent aux sources de l'actualité.

Ainsi, en 2015, ont été proposés des termes relatifs aux systèmes électroniques embarqués dans les véhicules, au développement des moyens électroniques de communication, à la diplomatie et à la politique, à la thermodynamique, à la biologie, à l'urbanisation du territoire...

En outre, en vue de rendre aussi cohérente que possible la terminologie en français, les collèges sont amenés à développer une concertation avec divers interlocuteurs extérieurs au dispositif. Il est en effet de leur intérêt d'associer à leur réflexion les institutions et structures parallèles ou voisines, afin d'éviter le risque de choix contradictoires, toujours possibles dans des domaines de pointe, pour des notions qui ne sont pas encore totalement fixées.

En 2015, alors que la France accueillait et présidait du 30 novembre au 11 décembre 2015 la CoP 21 (21^e Conférence des parties à la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique), la délégation générale a procédé à l'édition du *Vocabulaire du développement durable*, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'Agence universitaire de la Francophonie. Ce vocabulaire qui reprend les fiches publiées au *Journal officiel*, a rencontré un large succès (près de 8 000 exemplaires distribués). L'intérêt principal étant moins de donner des équivalents français à des termes anglais peu en usage que d'offrir plus de 600 définitions précises à des notions nouvelles. Parallèlement, la délégation a publié, dans la collection intitulée « Vous pouvez le dire en français » (VPDF) destinée à sensibiliser le grand public, et diffusé à 8 000 exemplaires *Le Vocabulaire s'accclimate*, qui renvoie vers le *Vocabulaire du développement durable*, et attire l'attention du grand public sur les mots nouveaux, les termes à ne pas confondre, les erreurs de traduction courantes. Ce sont là des actions concrètes, mises en œuvre par le Gouvernement, et immédiatement applicables.

Les travaux et les responsabilités de la Commission d'enrichissement de la langue française ne s'arrêtent pas à la production et à la publication de termes au *Journal officiel*. Force est de reconnaître qu'en dépit des ressources mises à sa disposition l'administration emploie encore parfois, et de façon souvent impropre, des anglicismes en lieu et place de termes français. Pour encourager l'emploi de ce vocabulaire français par

l'ensemble des acteurs économiques et plus largement faciliter sa diffusion et son implantation dans la société civile, la DGLFLF développe des ressources qu'elle met à la disposition du dispositif d'enrichissement et qu'elle fait connaître le plus largement possible. À travers un intense programme d'information et de sensibilisation, il s'agit de **faire du français l'affaire de tous**. En 2015, la délégation générale à la langue française a mis à la disposition du public une application gratuite, qui rend tous les termes publiés sur *FranceTerme* directement accessibles aux téléphones multifonctions et aux tablettes. De leur côté, certains hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française animent, sur les sites internet de leur ministère, leurs propres pages consacrées à l'enrichissement de la langue française. Il est en effet nécessaire de diffuser en priorité l'information terminologique et le traitement des néologismes français au sein même des administrations.

Outre le site *FranceTerme* et les publications de vocabulaires terminologiques régulièrement mises à jour sur ce site, le ministère de la Culture et de la Communication se soucie d'instaurer un débat ouvert avec la société civile sur les questions de langue française, d'anglicismes et de néologismes.

Enfin, l'action du dispositif d'enrichissement de la langue française ne s'inscrit pas dans l'optique étroite d'une lutte passéeiste contre l'anglais ou contre les autres langues. Elle contribue au contraire à relever le défi d'un plurilinguisme réel et donne les moyens aux administrations, aux services publics et à l'ensemble des entreprises du secteur privé de participer au développement de la coopération internationale, notamment dans le cadre européen. En associant étroitement à ses travaux les représentants des organismes de politique linguistique des autres pays francophones, les responsables des services de traduction de l'Union européenne et les représentants d'organisations internationales, la Commission d'enrichissement de la langue française rejoint le concert des voix qui se font entendre en faveur d'un **développement harmonieux des langues et des cultures**.

A.1 : Décret n°96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015

Journal officiel de la République française du 5 juillet 1996

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996
relatif à l'enrichissement de la langue française

NOR : MCCB9600333D

Version consolidée au 31 décembre 2015

Le Premier ministre,
Sur le rapport du ministre de la Culture,
Vu la loi n°94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ;
Vu le décret n°89-403 du 2 juin 1989 modifié instituant un Conseil supérieur de la langue française et une délégation générale à la langue française ;
Vu l'avis de l'Académie française en date du 19 octobre 1995 ;
Après avis du Conseil d'État (section de l'intérieur),

Décrète :

Art. 1^{er}. - En vue de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme, il est créé une commission d'enrichissement de la langue française.

Cette commission travaille en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 3

Art. 2. - La commission d'enrichissement de la langue française est placée auprès du Premier ministre. Elle comprend, outre son président :

1^o Le délégué général à la langue française et aux langues de France ou son représentant ;

2^o Le secrétaire perpétuel de l'Académie française ou un membre de l'Académie française désigné par lui ; un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ou un membre de l'Académie des sciences désigné par eux ;

3^o Un représentant de l'Organisation internationale de la francophonie désigné par son secrétaire général ;

4^o Dix personnalités qualifiées désignées par le ministre chargé de la culture sur proposition des ministres chargés respectivement de la justice, des affaires étrangères, de la culture, de la communication, de l'éducation nationale, de l'économie, de l'industrie, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la francophonie ;

5^o Deux personnalités qualifiées désignées par le ministre chargé de la culture sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France ;

6^o Le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel ou son représentant ;

7^o Le président de l'Association française de normalisation (Afnor) ou un représentant désigné par lui.

La commission peut se faire assister, en tant que de besoin, d'experts

choisis par le président en raison de leur compétence.

Le secrétariat de la commission est assuré par la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les dépenses de fonctionnement de la commission sont prises en charge par la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 4

Art. 3. - Le président de la commission est nommé pour quatre ans par arrêté du Premier ministre.

Les membres de la commission mentionnés aux 4^o et 5^o de l'article 2 sont nommés pour quatre ans par arrêté du ministre chargé de la culture.

En cas de décès, d'empêchement constaté par le président ou de démission d'un membre, il est pourvu à son remplacement dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 5

Art. 4. - Le délégué général à la langue française et aux langues de France prépare les travaux de la commission d'enrichissement de la langue française.

À cette fin, il peut constituer sur un sujet et pour une durée déterminés des groupes d'experts composés de représentants des administrations intéressées et de personnalités choisies en raison de leurs compétences. Il peut inviter des représentants de l'Académie française à participer à leurs travaux.

Les groupes d'experts qu'il constitue ont pour mission :

1^o D'établir l'inventaire des cas dans lesquels il est souhaitable de compléter le vocabulaire français, compte tenu des besoins exprimés ;

2^o De recueillir, analyser et proposer les termes et expressions nécessaires, notamment ceux équivalents à des termes et expressions nouveaux apparaissant dans les langues étrangères, accompagnés de leur définition.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 6

Art. 5. - Chaque ministre désigne un haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux fins de susciter et de coordonner les actions d'enrichissement de la langue française dans les domaines relevant de son administration. Il charge l'un des services de son administration centrale d'assister ce haut fonctionnaire pour l'exercice de ses missions, en vue, notamment, de veiller à la diffusion des termes publiés et à leur emploi.

Le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française est le correspondant dans chaque ministère du délégué général à la langue française et aux langues de France.

Il participe aux travaux des groupes d'experts dans les domaines de compétence de son ministère. Il a également pour missions :

- d'identifier les personnalités susceptibles de participer aux travaux des groupes d'experts ;

- de veiller à la représentation dans ces groupes des services et organismes intéressés ;

- de proposer la création de groupes d'experts sur les sujets qui lui paraissent le nécessiter.

Il peut en outre être consulté sur toutes questions intéressant l'emploi de la langue française.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 7

Art. 6.

Abrogé par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 8

Art. 7.

Abrogé par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 8

Art. 8. - La commission d'enrichissement de la langue française examine les termes, expressions et définitions dont elle est saisie par le délégué général à la langue française et aux langues de France ou dont elle se saisit elle-même.

Lorsque la commission examine des termes, expressions et définitions qui ont été proposés par un groupe d'experts, un membre de ce groupe d'experts peut être désigné pour participer aux réunions de la commission.

Les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française participent à ces réunions pour l'examen des termes relevant des domaines de compétence de leur ministère.

La commission veille à l'harmonisation des termes, expressions et définitions proposés avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation et avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est langue officielle ou langue de travail.

Elle concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés conformément au présent décret et rend le public sensible aux apports de la terminologie à l'évolution de la langue française.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 9

Art. 9. - La commission d'enrichissement de la langue française soumet les termes, expressions et définitions qu'elle retient à l'Académie française.

Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la commission le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d'un mois, indiquer à la commission les raisons qui s'opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions.

Les termes, expressions et définitions proposés par la commission ne peuvent être publiés au *Journal officiel* sans l'accord de l'Académie française. Si celle-ci n'a pas formulé d'avis dans un délai de quatre mois à compter de sa saisine, son accord est réputé acquis.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 10

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 10. - Sauf si un ministre a fait connaître son opposition en application du deuxième alinéa de l'article 9, la commission établit la liste des termes, expressions et définitions ayant reçu l'accord de l'Académie française qu'elle transmet pour publication au *Journal officiel* de la République française.

Les administrations donnent la plus large diffusion aux listes de terminologie publiées au *Journal officiel*. Ces listes sont également publiées au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation nationale.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 11. - Les termes et expressions publiés au *Journal officiel* sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1^o Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des établissements publics de l'État ;

2^o Dans les cas prévus aux articles 5 et 14 de la loi du 4 août 1994 susvisée relative à l'emploi de la langue française.

La commission observe l'usage prévu au présent article des termes et expressions publiés.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 12. - Les listes de termes et expressions approuvés en vertu des dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française précédemment en vigueur sont assimilées aux listes publiées en vertu du présent décret. Elles peuvent être modifiées selon la procédure prévue aux articles 8 à 10 du présent décret.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 11

Art. 13. - La commission d'enrichissement de la langue française soumet à l'Académie française les termes et expressions qu'elle envisage de retirer des listes précédemment approuvées, les expressions complémentaires qu'elle propose d'y ajouter et les définitions qu'elle propose de modifier. Elle en informe le ministre intéressé. Aucune révision ne peut être publiée sans l'accord de l'Académie française. Les listes révisées sont arrêtées et publiées selon les modalités prévues aux articles 9 et 10 du présent décret, à l'exception de la disposition de l'article 9 selon laquelle l'accord de l'Académie française est réputé acquis au terme d'un délai de quatre mois.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 12

Art. 14. - Chaque haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française établit, avant le 15 janvier de chaque année, un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans son champ de compétence.

La commission d'enrichissement de la langue française fait la synthèse de ces documents et établit un rapport annuel sur l'action menée par les administrations pour l'enrichissement de la langue française. Ce rapport est annexé au rapport annuel d'activité de la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 13

Art. 15. - Le décret n° 86-439 du 11 mars 1986 relatif à l'enrichissement de la langue française est abrogé.

Art. 16. - Le garde des sceaux, ministre de la Justice, le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministre de la Défense, le ministre de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, le ministre des Affaires étrangères, le ministre du Travail et des Affaires sociales, le ministre de l'Intérieur, le ministre de l'Économie et des Finances, le ministre de l'Environnement, le ministre de la Culture, le ministre de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications, le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, le ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ville et de l'Intégration, le ministre des petites et moyennes Entreprises, du Commerce et de l'Artisanat, le ministre de la Fonction publique, de la Réforme de l'État et de la Décentralisation, le ministre délégué à l'Outre-mer, le ministre délégué à la Jeunesse et aux Sports, le ministre délégué au Budget, porte-parole du Gouvernement, le secrétaire d'État à la recherche et le secrétaire d'État chargé de la francophonie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 1996.

Alain JUPPÉ

A.2 : Liste des membres de la Commission d'enrichissement au 31 décembre 2015

Président

par arrêté du 1^{er} juillet 2013 portant nomination,

M. Marc FUMAROLI, de l'Académie française.

Membres de droit

M^{me} Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, secrétaire perpétuel de l'Académie française ;

M^{me} Catherine BRÉCHIGNAC et M. Jean-François BACH, secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ;

M. Claude SATINET, président de l'Association française de normalisation ;

M^{me} Imma TOR FAUS, représentant l'Organisation internationale de la Francophonie ;

M. Olivier SCHRAMECK, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel ;

M. Loïc DEPECKER, délégué général à la langue française et aux langues de France.

Membres nommés

par arrêtés du 15 octobre 2013 et du 26 novembre 2015,

M^{me} Sophie-Caroline de MARGERIE, conseiller d'État, sur proposition du ministre de la justice ;

M. Jean-Michel GAUSSOT, ministre plénipotentiaire, sur proposition du ministre des affaires étrangères ;

M. Jean-Pierre de BEAUMARCHAIS, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la culture ;

M. Alain REY, linguiste, sur proposition du ministre chargé de la communication ;

M^{me} Anne-Marie ROMULUS, inspectrice générale de l'éducation nationale, sur proposition du ministre chargé de l'éducation nationale ;

M^{me} Élisabeth BUKSPAN, inspectrice générale des finances honoraire, sur proposition du ministre chargé de l'économie ;

M. Philippe SAINT RAYMOND, ingénieur général des mines, sur proposition du ministre chargé de l'industrie ;

M. Alexandre GRANDAZZI, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

M. Étienne GUYON, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la recherche ;

M^{me} Joëlle LE MORZELLEC, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la francophonie ;

M^{me} Wanda DIEBOLT, inspectrice générale de l'administration du développement durable honoraire, sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France ;

M^{me} Suzy HALIMI, professeur émérite à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris-III, sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France.

A.3 : Liste des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française, secrétariats et présidents de collèges au 31 décembre 2015

MINISTÈRES	COLLÈGES
Affaires étrangères et développement international <i>haut fonctionnaire :</i> M ^{me} Anne GRILLO	Collège Relations internationales constitution : 9 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST * : arrêté du 20 mai 1999 - JO du 10 juin 1999 <i>Président en exercice :</i> M. Thierry BURKARD <i>Secrétariat :</i> Mission de la langue française et de l'éducation [M ^{me} Orlane VALENTIN]
Affaires sociales, santé et droits des femmes – Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social <i>haut fonctionnaire :</i> M ^{me} Catherine DESMARES	Collège Santé et Affaires sociales constitution : 25 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 15 octobre 2004 - JO du 30 octobre 2004 <i>Président en exercice :</i> M. Philippe LECHAT <i>Secrétariat :</i> Secrétariat général
Agriculture, agroalimentaire et forêt <i>haut fonctionnaire :</i> M. Georges BEISSON	Collège Agriculture et Pêche constitution : 9 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 1 ^{er} décembre 1998 - JO du 10 décembre 1998 <i>Président en exercice :</i> M. Emmanuel CHANTRY <i>Secrétariat :</i> Secrétariat général [M ^{me} Sophie LARDENOIS]
Culture et communication <i>haut fonctionnaire :</i> M. Jean-Sébastien DUPUIT	Collège Culture et Médias constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 2 mars 1998 - JO du 12 mars 1998 <i>Président en exercice :</i> M. Jean-Pierre BIRON <i>Secrétariat :</i> N.
Défense <i>haut fonctionnaire :</i> M. Ramuntxo GARDÈRES	Collège Défense constitution : 9 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 8 novembre 1996 - JO du 3 décembre 1996 <i>Président en exercice :</i> N. <i>Secrétariat :</i> Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives [M ^{me} Christine GOURIELLEC]
Énergie, déplacement durable et énergie – Logement, égalité des territoires et ruralité <i>haut fonctionnaire :</i> M. Patrick FÉVRIER	Collège Aménagement, Habitat et Mobilités constitution : 9 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 7 juillet 1999 - JO du 29 juillet 1999 <i>Président en exercice :</i> M. Jean-Didier BLANCHET <i>Secrétariat :</i> N. <i>Appui logistique :</i> Conseil général de l'environnement et du développement durable [M ^{me} Marie-José PINGUET] Collège Environnement et Développement durable constitution : 9 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 avril 2000 - JO du 3 mai 2000 <i>Président en exercice :</i> M. Éric BINET <i>Secrétariat :</i> [M ^{me} Suzanne HUGON]
Économie, industrie, numérique – Finances et comptes publics <i>haut fonctionnaire :</i> M. Patrice FOURNIER	Collège Automobile constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 octobre 1998 - JO du 28 octobre 1998 <i>Président en exercice :</i> M. Marc SZULEWICZ <i>Secrétariat :</i> Comité des constructeurs français d'automobiles [M ^{me} Frédérique PAYNEAU] Collège Chimie et Matériaux constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 5 août 1997 - JO du 23 août 1997 <i>Président en exercice :</i> M. Claude ANDRIEUX <i>Secrétariat :</i> [M. Daniel THÉVENOT]

* CST : Commission spécialisée de terminologie et de néologie

<i>MINISTÈRES</i>	<i>COLLÈGES</i>
Économie, industrie, numérique – Finances et comptes publics (suite)	<p>Collège Économie et Finances constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 janvier 1997 - <i>JO</i> du 31 janvier 1997 <i>Président en exercice</i> : M. Jean-Yves GRESSER <i>Secrétariat</i> : Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française [M^{me} Isabelle HUGUES]</p> <p>Collège Énergie nucléaire constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 23 mai 1997 - <i>JO</i> du 3 juin 1997 <i>Président en exercice</i> : M. Francis VITTON <i>Secrétariat</i> : Commissariat à l'énergie atomique [M. Frédéric BORDAS]</p> <p>Collège Énergies fossiles constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 19 janvier 1998 - <i>JO</i> du 27 janvier 1998 <i>Président en exercice</i> : M. Jean-Pierre CORDIER <i>Secrétariat</i> : [M. Jean TRAPY]</p> <p>Collège Informatique constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 5 août 1997 - <i>JO</i> du 23 août 1997 <i>Président en exercice</i> : M. Jean-Pierre GRANDJEAN <i>Secrétariat</i> : Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française [M^{me} Joëlle SELLAM]</p> <p>Collège Télécommunications constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 28 février 2006 - <i>JO</i> du 8 mars 2006 <i>Président en exercice</i> : M. Jean SCHWOB <i>Secrétariat</i> : [M. Jean-Alain HERNANDEZ]</p>
Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche <i>haut fonctionnaire</i> : M. Pascal-Raphaël AMBROGI	<p>Collège Biologie constitution : 3 novembre 2015 <i>Président en exercice</i> : M. Georges PELLETIER <i>Secrétariat</i> : Académie des sciences [M^{me} Sophie LAGEAT]</p> <p>Collège Éducation et Enseignement supérieur constitution : 3 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 26 juillet 2004 - <i>JO</i> du 4 août 2004 <i>Présidente en exercice</i> : M^{me} Christine JACQUET-PFAU <i>Secrétariat</i> : Service de l'action administrative et des moyens [M^{me} Joëlle ABEL]</p> <p>Collège Spatiologie constitution : 3 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 21 mai 1997 - <i>JO</i> du 29 mai 1997 <i>Président en exercice</i> : M. Michel PETIT <i>Secrétariat</i> : Centre national d'études spatiales [M. Jacques ARNOULD]</p>
Justice <i>haut fonctionnaire</i> : M. Éric LUCAS	<p>Collège Droit et Justice constitution : en cours rappel de la date de création de la CST : arrêté du 16 février 1998 - <i>JO</i> du 25 février 1998 <i>Président en exercice</i> : M. Dominique LATOURNERIE (<i>en cours de désignation</i>) <i>Secrétariat</i> : Secrétariat général</p>
Ville, jeunesse et sports <i>haut fonctionnaire</i> : M. Richard MONNEREAU	<p>Collège Sport constitution : 9 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 27 mars 2001 - <i>JO</i> du 1^{er} avril 2001 <i>Président en exercice</i> : N. <i>Secrétariat</i> : Direction des sports [M^{me} Madeleine DELAPERRIÈRE]</p>

A.4 : Circulaire du Premier ministre du 25 avril 2013

Premier ministre

Circulaire du 25 avril 2013 relative à l'emploi de la langue française NOR : PRMX1311783C

Paris, le 25 avril 2013

à

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs les ministres délégués

Depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts qui, en 1539, a fait du français la langue de l'administration et de la justice jusqu'à l'inscription en 1992 dans notre Constitution de la disposition selon laquelle « *La langue de la République est le français* », notre pays s'est construit dans un rapport étroit à la langue française.

Nous disposons aujourd'hui d'un cadre législatif et règlementaire qui crée les conditions d'exercice d'un droit au français dont nos concitoyens tirent parti dans leur vie quotidienne. Ce droit participe de notre démocratie dans la mesure où il garantit un égal accès à l'information et au savoir. Parce qu'il est dépositaire de notre pacte social, l'État a une responsabilité particulière dans la promotion et l'application de ce droit.

Aussi, je crois utile de rappeler un certain nombre de principes républicains touchant à la fonction première de l'usage du français par l'administration, qui est de contribuer à la cohésion de notre pays autour d'une langue partagée.

Par ailleurs j'entends placer la langue française au cœur de la politique de modernisation de l'État, en développant et valorisant ses ressources et en lui donnant les meilleures chances de prospérer dans l'univers numérique.

De l'héritage que nous a légué l'histoire, il importe que nous fassions un outil d'ouverture au monde. On ne saurait défendre ou promouvoir le français hors de nos frontières sans en favoriser l'usage dans notre pays lui-même, à commencer par l'ensemble des représentants de l'État.

1/ Le cadre législatif et règlementaire en faveur du français engage l'ensemble du Gouvernement

Je vous invite à veiller au respect des textes qui encadrent l'emploi de notre langue dans la société, car, quel que soit le domaine d'activité concerné (consommation, éducation, entreprise, sciences, culture, audiovisuel), c'est notre tissu social qui est fragilisé si ces textes ne sont pas strictement observés.

Un rapport du Gouvernement dresse chaque année pour le Parlement un bilan de la situation de la langue française. J'ai souhaité en préfacer la dernière édition pour mieux mettre en évidence la dimension par nature interministérielle de la politique du français.

Ce document a vocation à éclairer les orientations ou les mesures que chacune et chacun d'entre vous peut être amené à prendre dans les différents domaines où la place de notre langue est en jeu. Je vous engage à le nourrir de données précises et circonstanciées afin d'assurer la bonne information des parlementaires, attentifs à l'action du Gouvernement en faveur du français.

2/ Organiser la dimension linguistique de l'action publique contribue à sa modernisation.

Notre langue est à même d'exprimer toutes les réalités contemporaines et de désigner les innovations qui ne cessent de voir le jour dans les sciences et les techniques.

En privilégiant systématiquement son emploi dans les différents outils de communication dont elles disposent (site internet, signalétique, nom de marque ou de service, campagne publicitaire...), vos administrations contribuent à l'épanouissement de la relation de confiance entre la langue et le citoyen.

Un vocabulaire français clair et précis permet en outre de prévenir des contentieux ou de lever des ambiguïtés dans les échanges ou les négociations. Son emploi dans des secteurs où notre savoir-faire et notre expertise sont reconnus (environnement, défense, automobile, aéronautique...) permet aussi de conforter nos intérêts économiques et stratégiques.

L'ensemble des termes retenus dans le cadre du dispositif interministériel d'enrichissement de la langue française sont réunis dans la base de données *FranceTerme*, riche de plus de 6 000 mots. Je vous rappelle que ce vocabulaire spécialisé s'impose à vos administrations et aux établissements placés sous leur tutelle. Il doit aussi être à la disposition de tous nos concitoyens soucieux de l'usage et de l'évolution de notre langue.

À cet égard, les hauts fonctionnaires de terminologie et de néologie sont chargés, au sein des ministères dont ils relèvent, de veiller à la diffusion de ce vocabulaire de référence. Ils jouent aussi un rôle de conseil auprès des services sur toute question ayant trait à l'emploi du français. Je souhaite consolider leur rôle en élargissant leur mission d'animation, de conseil et de soutien à l'ensemble des questions ayant trait à l'emploi du français.

3/ Quelques principes simples doivent régir l'emploi du français en situation de communication internationale

Qu'ils représentent officiellement notre pays au sein d'une organisation multilatérale, qu'ils interviennent en tant qu'experts dans un groupe de travail international ou qu'ils soient impliqués dans une relation de travail avec un partenaire étranger, les agents de l'État sont de plus en plus souvent amenés à s'exprimer dans un cadre international.

Il importe que, dans ces différentes situations, ils utilisent de façon systématique le français dès lors qu'une interprétation dans notre langue est disponible. Et lorsque le statut de notre langue le permet, il leur faut exiger cette interprétation, afin d'avoir l'assurance d'être compris.

Si tel n'est pas le cas, ils pourront, selon leur compétence, choisir de s'exprimer dans la langue maternelle de leur interlocuteur, dans un souci de valorisation de la diversité linguistique.

Il ne sera fait usage d'une langue tierce qu'en ultime recours. Car si cette solution peut satisfaire des besoins usuels de communication, elle s'avère souvent insuffisante pour des échanges approfondis qui nécessitent que nos points de vue soient parfaitement exprimés et compris de nos interlocuteurs.

Dans certains cas, même si nos partenaires étrangers ne se sentent pas suffisamment à l'aise pour s'exprimer en français, ils ont néanmoins une connaissance passive de notre langue. Et de la même manière, nos représentants peuvent être en mesure de comprendre une ou plusieurs langues de communication internationale, sans pour autant être capables de s'exprimer avec facilité dans lesdites langues. Cette situation peut inciter à proposer un mode de communication qui établit une plus grande égalité dans l'échange : chacun, dès lors qu'il comprend la langue de son partenaire, peut s'exprimer dans la sienne.

4/ L'interprétation et la traduction favorisent la circulation des idées et des savoirs

Dans toutes les réunions ou conférences internationales organisées en France à l'initiative d'un service de l'État ou d'un de ses établissements, je vous demande de veiller à la mise en place d'une interprétation, car celle-ci garantit la pertinence et la profondeur des échanges.

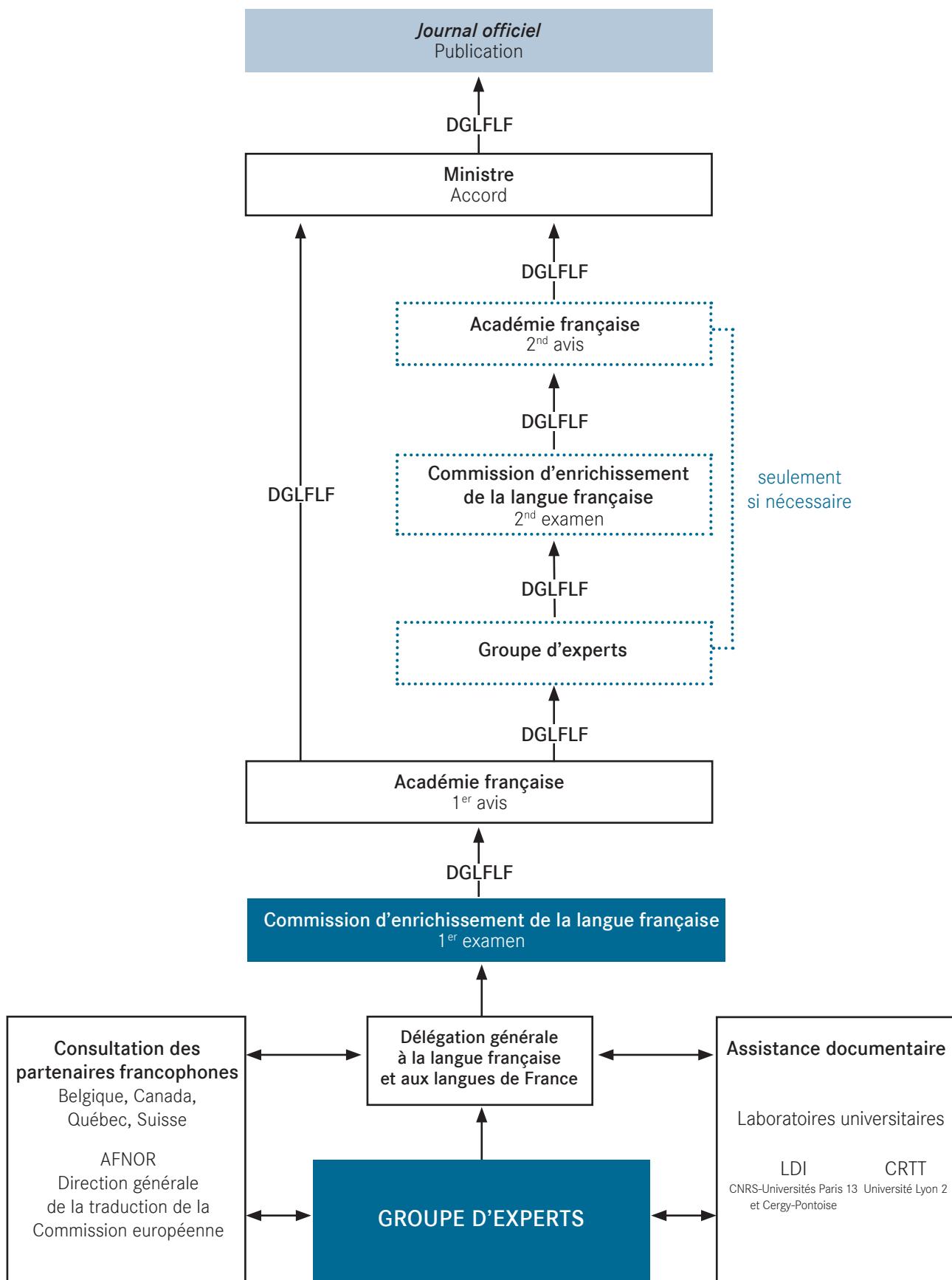
Nos administrations ont grand intérêt à recourir à la traduction, qui sert doublement notre pays. Elle contribue à la promotion dans le monde de nos savoirs, de notre expertise et de notre culture et, inversement, elle facilite le travail de veille et d'observation dans des domaines stratégiques (technologies, sécurité, défense...). Si la traduction automatique ou assistée par ordinateur peut satisfaire des besoins de traduction pressants ou massifs, je vous rappelle que seul le recours à des traducteurs professionnels permet de restituer avec précision la portée normative ou l'imprégnation culturelle d'un texte.

J'attends de chacun d'entre vous un engagement personnel dans la mise en œuvre de ces principes républicains et de bonne gouvernance.



Jean-Marc AYRAULT

A.5 : Les étapes de la procédure



B.1 : Étapes du processus d'enrichissement – Extraits du *Guide des bonnes pratiques* au 31 décembre 2015

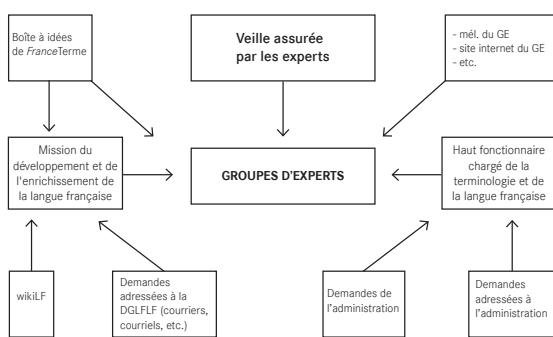
LES ÉTAPES DU PROCESSUS D'ENRICHISSEMENT

ASSURER LA VEILLE TERMINOLOGIQUE

Il s'agit de repérer, dans les domaines de compétence des groupes d'experts, les réalités nouvelles qui ont déjà une désignation en français et qu'il convient de définir, et les termes étrangers utilisés pour exprimer des notions nouvelles qui n'ont pas encore de désignation en français. **Ce sont les experts qui mènent l'activité de veille** à partir de leurs propres réseaux, de programmes d'action et de recherche internationaux ou de corpus spécialisés comme la presse professionnelle, les banques de données, les publications scientifiques, etc.

Les suggestions de termes faites par les internautes via la Boîte à idées de *FranceTerme* ou le *wikiLF*, ainsi que les demandes que l'administration de tutelle transmet au haut fonctionnaire alimentent également le programme de travail des groupes d'experts.

VEILLE ET ALIMENTATION DES GROUPES D'EXPERTS



CONSULTER LES PARTENAIRES

Les groupes d'experts enrichissent leur documentation en consultant les partenaires du dispositif: universitaires, francophones et organismes de normalisation.

Ils commandent une recherche documentaire aux **laboratoires universitaires** qui contribuent au dispositif. Le dossier documentaire apporte un éclairage indispensable au débat à chaque étape de la procédure d'élaboration d'un terme, au cours des réunions des groupes d'experts puis lors des séances de la Commission d'enrichissement.

Les laboratoires universitaires peuvent fournir les informations suivantes:

- des définitions ou des contextes définitoires (encyclopédies, glossaires scientifiques, bases de données terminologiques, extraits de revues ou de sites scientifiques et techniques...) en français, et en anglais lorsque les informations font défaut en français.
- des chiffages d'occurrences datés pour les termes français et les termes anglais. Il est essentiel de pouvoir comparer les résultats (par exemple : le synonyme proposé est 10 fois plus répandu que le terme principal, on ne rencontre pas le terme anglais dans les pages francophones, etc.).
- si le domaine s'y prête, des schémas ou des illustrations.
- le cas échéant, des attestations qui peuvent être utiles lorsque l'on ne dispose pas de définitions ou de contextes explicatifs, ou lorsque la catégorie grammaticale du terme est difficile à déterminer...
- un résumé explicatif mettant l'accent sur les éléments d'information les plus utiles.

Les groupes d'experts consultent les **organismes de politique linguistique des pays francophones** (Bureau de la traduction au Canada, Communauté française en Belgique, OQLF au Québec...), et posent des questions précises sur des termes en s'adressant directement aux correspondants et interlocuteurs dans ces organismes.

Ils s'adressent aux représentants des **organismes de normalisation** partenaires – l'AFNOR principalement – de manière à repérer les termes déjà définis dans des normes ou faisant l'objet de travaux de normalisation car il importe d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions entre le dispositif et les organismes de normalisation.

À cet égard, la Commission d'enrichissement estime que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent, dans leur formulation, des définitions exhaustives à caractère technique contenues dans les normes, le public visé et les besoins étant profondément différents (voir page 27).

Les groupes d'experts adressent directement leurs demandes d'information aux correspondants francophones, à leurs correspondants de l'AFNOR et des laboratoires universitaires lors des réunions auxquelles ils participent ou par courriel:

- en indiquant le délai de réponse souhaité,
- en regroupant les demandes autant que faire se peut,
- en précisant, en l'absence de définition, suffisamment le contexte pour faciliter les recherches.

Voir dans le document *Coordonnées des responsables* le nom des correspondants de chaque groupe d'experts.

SE CONCERTER ENTRE GROUPES D'EXPERTS

Lorsqu'un terme relevant de plusieurs domaines de compétence relève d'autres groupes d'experts du dispositif d'enrichissement, un groupe peut:

- inviter à l'une des réunions des experts d'un autre groupe pour étudier conjointement la notion,
- décider de confier l'étude du terme à un autre groupe,
- demander à un autre groupe un avis sur une proposition qu'il envisage de transmettre à la Commission d'enrichissement,
- participer à un groupe ad hoc réuni à l'initiative du délégué général (voir page 8).

La Commission d'enrichissement, lorsqu'elle reçoit une liste proposée par un groupe d'experts, est également amenée à vérifier auprès d'autres groupes que certains termes et définitions à la frontière de plusieurs domaines de compétence satisfont pleinement l'ensemble des experts. La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue de la DGLFLF soumet alors les propositions du groupe d'experts aux autres groupes concernés. Lorsqu'elle reçoit la réponse, la DGLFLF la communique au groupe d'experts concerné, en même temps que celle des autres instances consultées (le plus souvent dans le dossier de synthèse diffusé lors du 1^{er} examen de la liste par la Commission d'enrichissement).

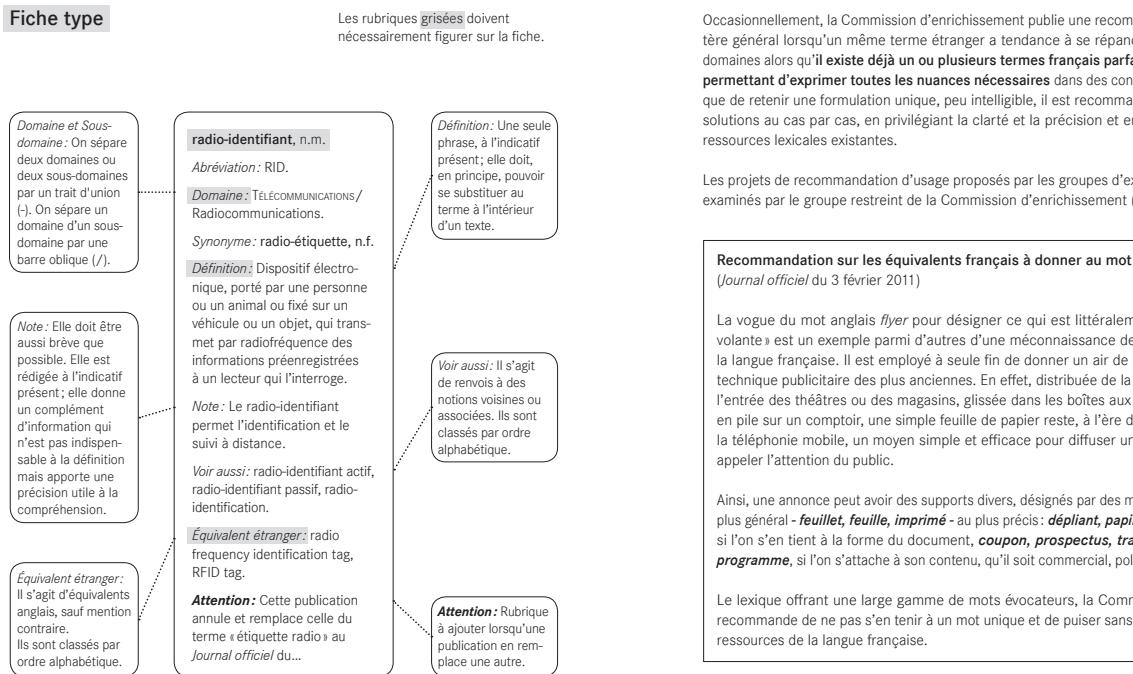
ORGANISER LE TRAVAIL D'UNE RÉUNION À L'AUTRE

L'étude des termes repose en grande partie sur des réunions offrant l'occasion d'exposer les résultats des travaux et de confronter oralement les points de vue afin de s'arrêter sur un consensus.

À la fin de chaque réunion, les experts veillent à :

- établir le programme de la réunion suivante en identifiant les termes à étudier.
- désigner des rapporteurs pour les termes mis à l'ordre du jour et, en tant que de besoin, constituer des groupes de travail ad hoc pour avancer sur certains termes ou groupes de termes.
- demander aux laboratoires universitaires – CRTT et LDI – des recherches documentaires sur certains termes, voire sur l'ensemble de ceux à l'ordre du jour (voir page 12).
- interroger les représentants désignés par l'AFNOR pour certains termes techniques susceptibles de figurer dans des normes (voir page 12).
- identifier les spécialistes ou les organismes extérieurs au groupe d'experts susceptibles d'apporter un éclairage sur une notion, voire de contribuer au débat, et, autant que faire se peut, les inviter à une séance du groupe pour qu'ils puissent exposer leur point de vue à l'ensemble des experts.
- identifier les notions pour lesquelles la consultation d'un autre groupe d'experts est utile, voire indispensable.
- interroger directement les partenaires québécois et canadiens, en particulier lorsque le Grand dictionnaire terminologique et la base Terminus Plus ne proposent pas de solution pour des notions qui tendent à se répandre rapidement (voir page 12).
- recourir à une campagne dans le *wikiLF* dans le cas de notions relevant du « grand public » pour lesquelles un groupe d'experts dispose d'une définition suffisamment aboutie, mais dont il est difficile de choisir, voire de trouver un terme français.

ÉLABORER UNE FICHE TERMINOLOGIQUE



RÉPONDRE À UNE QUESTION DE TRADUCTION PAR UNE RECOMMANDATION D'USAGE

Occasionnellement, la Commission d'enrichissement publie une recommandation à caractère général lorsqu'un même terme étranger a tendance à se répandre dans différents domaines alors qu'il existe déjà un ou plusieurs termes français parfaitement explicites permettant d'exprimer toutes les nuances nécessaires dans des contextes précis. Plutôt que de retenir une formulation unique, peu intelligible, il est recommandé d'apporter des solutions au cas par cas, en privilégiant la clarté et la précision et en faisant appel aux ressources lexicales existantes.

Les projets de recommandation d'usage proposés par les groupes d'experts sont d'abord examinés par le groupe restreint de la Commission d'enrichissement (voir page 6).

Recommandation sur les équivalents français à donner au mot *flyer* (*Journal officiel* du 3 février 2011)

La vogue du mot anglais *flyer* pour désigner ce qui est littéralement une « feuille volante » est un exemple parmi d'autres d'une méconnaissance des possibilités de la langue française. Il est employé à seule fin de donner un air de nouveauté à une technique publicitaire des plus anciennes. En effet, distribuée de la main à la main à l'entrée des théâtres ou des magasins, glissée dans les boîtes aux lettres ou posée en pile sur un comptoir, une simple feuille de papier reste, à l'ère de l'internet et de la téléphonie mobile, un moyen simple et efficace pour diffuser une information et appeler l'attention du public.

Ainsi, une annonce peut avoir des supports divers, désignés par des mots différents, du plus général - **feuillet, feuille, imprimé** - au plus précis : **dépliant, papillon ou brochure**, si l'on s'en tient à la forme du document, **coupon, prospectus, tract, invitation ou programme**, si l'on s'attache à son contenu, qu'il soit commercial, politique ou culturel.

Le lexique offrant une large gamme de mots évocateurs, la Commission générale recommande de ne pas s'en tenir à un mot unique et de puiser sans réserve dans les ressources de la langue française.

☞ Voir dans *FranceTerme* les recommandations d'usage publiées au *Journal officiel* sur les équivalents français des mots *beach, coach, e-, euro, flyer, fooding, gender, live, pitch, podcasting, s'miles, street, travel retail...*

TRANSMETTRE UNE LISTE DE TERMES À LA COMMISSION D'ENRICHISSEMENT

Au moment de transmettre une liste de fiches terminologiques, les groupes d'experts peuvent appliquer quelques bonnes pratiques (formulées par Monsieur Marc Fumaroli, Président de la Commission générale, dans une lettre datée du 21 octobre 2010).

👉 établir des listes d'une longueur raisonnable. **Une liste comportant 30 termes** environ semble la mieux adaptée à la durée et au rythme des séances.

👉 ajouter en tant que de besoin, sans pour autant alourdir excessivement les fiches, des **explications** susceptibles d'éclairer la réflexion de la Commission d'enrichissement, mais qui ne sont pas destinées à être intégrées dans la fiche elle-même. À cet égard, une illustration, une précision à caractère historique... peuvent être très utiles.

👉 procéder obligatoirement en séance à une **relecture et une validation** de chaque liste par le groupe d'experts, avant tout envoi à la Commission d'enrichissement, cela afin de lever toute incertitude sur les fiches et de garantir le **consensus** au sein du groupe d'experts.

👉 attendre l'achèvement de la procédure relative à la liste précédente avant d'adresser une nouvelle liste à la Commission d'enrichissement, cela afin d'éviter toute interférence entre les listes.

⚠️ s'abstenir de soumettre à la Commission d'enrichissement des mots du langage courant, ou, à l'inverse, des termes à caractère purement réglementaire qui relèvent de la compétence du ministère concerné mais pas de l'enrichissement de la langue.

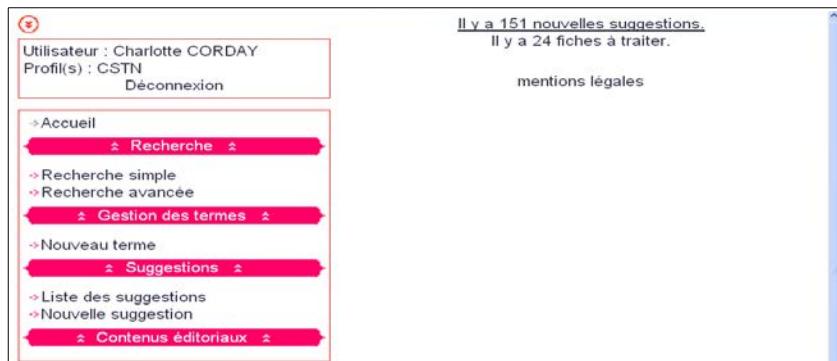
B.2 : Veille terminologique – Illustration avec la Boîte à idées de FranceTerme – Extraits de FranceTerme, Questions courantes au 31 décembre 2015

Délégation générale à la langue française et aux langues de France
Mission développement et modernisation de la langue
FranceTerme – Questions courantes

4. Consultation des suggestions

4.1. Consulter les suggestions

En accédant à l'administration de FranceTerme, vous pouvez cliquer, dans le menu de gauche, sur « **Liste des suggestions** », ou, à droite, depuis la page d'accueil, sur le lien « **Il y a nn nouvelles suggestions.** »



Vous accédez alors à la liste récapitulative des suggestions susceptibles de concerner votre commission spécialisée. En cliquant sur le bouton rouge en haut à gauche , vous masquez le menu de gauche.

Gestion des suggestions						
Liste des suggestions						
Nombre de suggestions affichés : Résultats 1 à 25 sur 206		Sélectionner tout <input type="checkbox"/>				
Export	Date	Terme	Domaine	CSTN	Etat	Marquage
<input type="checkbox"/>	06/08/2014 Selfie	Photographie	CULT	Non Lue par le CSTN	<input type="button" value="Lue"/>	vletort@club-internet.fr
<input type="checkbox"/>	28/07/2014 Slow Media	Communication	CULT	Non Lue par le CSTN	<input type="button" value="Lue"/>	
<input type="checkbox"/>	05/07/2014 Selfie	Loisirs	CULT	Non Lue par le CSTN	<input type="button" value="Lue"/>	cyril_franchomme@hotmail.com
<input type="checkbox"/>	20/06/2014 selfie	Loisirs	CULT	Non Lue par le CSTN	<input type="button" value="Lue"/>	efabiani@live.fr
<input type="checkbox"/>	30/05/2014 spoiler	Audiovisuel	CULT	Non Lue par le CSTN	<input type="button" value="Lue"/>	julie.andreu@culture.gouv.fr
<input type="checkbox"/>	27/05/2014 free-to-play	Informatique	CULT	Non Lue par le CSTN	<input type="button" value="Lue"/>	
<input type="checkbox"/>	20/05/2014 Micro-trottoir	Audiovisuel	CULT	Non Lue par le CSTN	<input type="button" value="Lue"/>	lancelot.matthieu@gmail.com
<input type="checkbox"/>	12/05/2014 circassien, circassienne	Arts	CULT	Non Lue par le CSTN	<input type="button" value="Lue"/>	mhhugon@hotmail.com

Cette liste comporte les éléments :

- **Export** pour cocher les suggestions à exporter aux formats XML, CSV ou RTF. La case **Sélectionner tout** au-dessus du tableau permet de sélectionner toutes les suggestions pour les exporter.
- **Date** de dépôt de la suggestion (tri possible en cliquant sur ▼ ou sur ▲)
- **Terme** (tri par ordre alphabétique possible en cliquant sur ▼ ou sur ▲)
- **Domaine** (tri possible en cliquant sur ▼ ou sur ▲)
- **CSTN** ou « commission spécialisée » (tri possible en cliquant sur ▼ ou sur ▲)
- **État** (tri possible en cliquant sur ▼ ou sur ▲)
- **Marquage** (état Lue ou Non lue par le CSTN). Les « experts » ne voient pas cet élément.
- **Auteur** (tri possible en cliquant sur ▼ ou sur ▲)

4.2. Traiter les suggestions

Pour voir l'intégralité d'une suggestion (notamment la définition ou le contexte et le commentaire proposés par l'internaute) ou pour la modifier, si vous disposez des droits (CSTN), cliquez sur le terme.

Termé (*) : Slow Media

Date suggestion : 28/07/2014

Équivalent étranger :

Auteur :

Domaine suggéré : Communication

Commission : CSTN Culture et Communication

Domaine (*) : Communication

Définition ou contexte (*) :

mouvement citoyen qui revendique la lenteur pour une consommation plus modérée et équilibrée des médias
En savoir plus sur <http://www.vluz.com/2013/06/10/manifeste-les-slow-medias-ou-le-lodge-de-la-lenteur/#qmEYVuiL6H2slph.99>

Commentaire :

Remarque DGLFLF :
 - cf. <http://www.arte.tv/sites/fr/yourope/2014/03/21/slow-media/>
 - on trouve aussi «slow journalism» (cf. <http://bubbles.org/2014/04/30/le-slow-journalisme-a-le-vent-en-poupe/>)
 - on trouve aussi «slow news movement» (cf. <http://www.telerama.fr/medias/une-presse-sans-pression-quand-le-journalisme-prend-son-temps,114850.php> -> «Slow Media [...] : un courant lent d'information, consultatif et non quantitatif, en réaction à un monde toujours plus

Réinitialiser Refuser Enregistrer Historique Imprimer Fermer

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Pour valider les modifications apportées, cliquez sur le bouton **Enregistrer**. Le bouton **Réinitialiser** annule les modifications apportées si vous n'êtes pas satisfait.

Il vous suffit de cliquer sur le bouton **Marquer comme lue** pour la distinguer des autres suggestions restant à étudier. Il est possible de revenir à l'état antérieur en cliquant sur le bouton **Marquer comme non lue**.

La suggestion a bien été marquée comme lue.

Terme (*) : circassien, circassienne

Date suggestion : 12/05/2014

Marquer comme non lue Crée

Pour transformer une suggestion « Lue » en fiche de votre programme de travail, cliquez sur le bouton **Créer**. Vous accédez alors à toutes les fonctions permettant de compléter la fiche.

Nouveau terme

Date de création : 07/08/2014

Commission (*) :

CSTN Culture et Communication

Statut : Étude CGTN

Proposition

Terme : circassien, circassienne

Catégorie grammaticale : Choisir...

Niveau de langue : Choisir...

Origine géographique : Choisir...

Pour refuser une suggestion qui ne relève pas de votre domaine de compétence, cliquez sur le bouton **Refuser**. Lorsque vous validez la demande de confirmation, la suggestion est renvoyée au secrétariat de la Commission générale de terminologie et de néologie.

C.1 : Calendrier général au 31 décembre 2015

LISTES	Collège → CGTN	CELF → LSNT/CRT/LDI	LSNT/CRT/LDI → CELF	CELF 1 ^e examen → AF	CELF → CELF	CELF → Collège	Collège → CELF	2 nd examen ⇒ AF	CELF ⇒ AF	CELF ⇒ CELF	ministre → CELF	CELF → ministre	Publication au JO	(au Boen)		
AGRICULTURE ET PÊCHE																
1 ^e liste, Pêches maritimes	01/02/96	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
2 ^e liste, « agroalimentaire », « réexamens »	18/05/01	01/06/01	18/08/97 <i>Cf. Mer</i>	25/02/98 <i>Cf. Mer</i>	31/03/98 <i>Cf. Mer</i>	06/12/99 <i>Cf. Mer</i>	06/06/00	25/04/01	30/05/01	06/07/01	19/09/01	—	24/10/01	30/11/01 (19/12/02)		
3 ^e liste	03/09/04	20/09/04	27/01/05	15/06/05	05/07/05	21/11/05 *	12/12/03	14/01/04	11/02/04	08/03/04	22/03/04	—	12/05/04	12/06/04 (30/09/04)		
4 ^e liste (termes urgents)	06/12/07	—	19/12/07	04/01/08	15/02/08 *	28/02/08	07/03/08	12/03/08	06/06/07	09/05/07	04/07/07	—	03/08/07	07/09/07 (15/11/07)		
5 ^e liste	27/03/10	27/04/10	21/12/10	23/03/11	21/04/11	09/06/11 *	13/12/11	11/01/12	20/01/12	26/01/12	04/04/08 *	07/04/08	—	21/05/08	27/06/08 (02/10/08)	
6 ^e liste	10/07/12	07/09/12	21/11/12	13/03/13	25/03/13	13/03/13	17/06/13	05/07/13	18/09/13	26/09/13	01/10/13	18/10/13	—	19/03/12	13/05/12 (22/06/12)	
7 ^e liste	22/08/12 ■	09/07/14	30/07/14	28/09/14	22/10/14	06/11/14	17/12/14	29/12/14	17/03/15	08/04/15	16/04/15	04/05/15	12/05/15	28/07/15	19/08/15 (26/11/15)	
1 ^e liste du génie génétique	03/09/04	20/09/04	27/01/05	15/06/05	24/10/05	16/03/06	21/04/06	21/06/06	05/07/06	29/08/06	08/09/06	13/09/06	—	18/10/06	23/11/06 (04/01/07)	
2 ^e liste du génie génétique	27/04/05 ■	23/08/06	27/10/06	04/07/07	20/08/07	15/02/08 *	28/02/08	12/03/08	09/04/08	23/04/08	13/05/08 *	20/05/08	—	24/06/08	06/07/08 (02/10/08)	
AMÉNAGEMENT, HABITAT ET MOBILITÉS																
1 ^e liste, Transports	15/11/94	—	21/01/97	18/12/96	23/05/97	26/06/97	01/09/97	—	**	—	—	—	—	—	—	
2 ^e liste, Transport maritime	—	—	18/08/97	25/02/98	31/03/98	<i>c.f. Mer</i>	<i>c.f. Mer</i>	06/12/99	12/04/01	18/09/02	25/10/02	16/01/03	03/03/03	02/04/03	15/10/97	22/10/97 (08/04/99)
3 ^e liste, Transport terrien	15/10/01	—	22/10/01	24/10/01	12/12/01	08/01/02	15/01/02	18/02/02	26/02/03	—	—	—	—	—	—	
4 ^e liste ¹	12/04/01	08/10/01	18/10/01	18/12/02	17/03/03	13/06/03	26/06/03	13/10/03	22/03/04	15/04/04	06/05/04	07/07/04	24/07/04	09/09/04	21/10/04 (02/12/04)	
5 ^e liste, Transports	10/10/01	21/11/01	23/05/02	29/01/03	17/03/03	13/06/03	26/06/03	13/10/03	14/04/04	26/05/04	02/06/04	16/06/04	—	13/09/04	22/10/04 (02/12/04)	
6 ^e liste, Transports	06/06/03	14/10/03	17/12/03	18/01/06	07/04/06	09/05/06	26/06/06	11/12/06	21/02/07	07/03/07	12/03/07	18/04/07	—	10/05/07	10/06/07 (20/09/07)	
7 ^e liste, Génie civil	06/06/03	14/10/03	08/02/04	15/03/06	10/05/06	03/07/06	04/09/06	28/11/06	13/12/06	07/03/07	12/03/07	23/05/07	—	15/06/07	22/07/07 (27/09/07)	
8 ^e liste	30/11/07	17/12/07	18/06/08	02/07/08	09/10/08 *	21/10/08	04/11/08	10/12/08	16/12/08	12/01/09 *	01/04/09	—	04/05/09	06/06/09	(10/09/09)	
9 ^e liste	31/10/08	22/12/08	30/03/09	01/07/09	13/07/09	16/10/09 *	27/10/09	11/01/10 ■	10/03/10	19/03/10	21/04/10	21/05/10	—	11/06/10	04/07/10 (25/11/10)	
10 ^e liste	26/01/10	05/03/10	09/05/10	22/09/10	14/10/10	15/11/10	25/11/10	20/12/10	23/02/11	01/03/11	16/03/11 *	21/03/11	22/04/11	09/06/11	(01/09/11)	
11 ^e liste	02/11/11 *	22/12/11	26/03/12	11/04/12	16/01/13	09/01/13	25/02/13	13/07/13	09/10/13	23/10/13	07/11/13	—	29/11/13	21/12/13 (06/03/14)		
12 ^e liste	24/10/13	19/11/13	06/01/14	12/02/14	18/02/14	28/03/14	18/04/14	18/06/14	17/09/14	06/10/14	14/10/14	07/11/14	—	10/12/14	16/01/15 (12/03/15)	
ARCHITECTURE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
1 ^e liste	06/07/95	—	—	—	16/04/97	04/07/97	25/09/97	27/10/97	28/11/97	22/01/98	01/07/98	28/07/98	12/11/98	17/11/98	16/12/98 (08/04/99)	

¹ deux listes de 12 et 27 termes, regroupées par la Dg ELF

→ 1^{re} transmission ⇒ 2nd transmission

Ligne griseée = Liste publiée

jj/mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif * date de réception

* date de 2nd examen ** visa

Listes	Collège	CEL_F	LSNT/CRIT/LDI	CEL_F	AF	CEL_F	Collège	CEL_F	AF	CEL_F	AF	CEL_F	ministre	CEL_F	ministre	Publication au JO	
	CGTN	→ CEL _F	LSNT/CRIT/LDI	→ CEL _F	1 ^{er} examen	AF → CEL _F	CEL _F → Collège	CEL _F → CEL _F	2 nd examen	CEL _F → AF	CEL _F → AF	CEL _F → AF	ministre	CEL _F → JO	ministre	(au BOEN)	
AUTOMOBILE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
1 ^e liste	04/01/99	—	—	10/03/99	19/05/99	05/07/99	—	—	**	—	—	19/07/99	23/07/99	08/09/99	23/10/99	(19/09/02)	
2 ^e liste	20/12/00	23/02/01	13/09/01	22/05/02	07/06/02	08/07/02	25/07/02	13/09/02	30/04/03	09/07/03	12/11/03	11/12/03	12/01/04	15/01/04	15/02/04	(01/04/04)	
3 ^e liste	23/08/04	31/08/04	05/01/05	18/05/05	16/06/05	01/07/05	13/07/05	13/09/05	14/12/05	12/01/06	16/01/06	08/02/06	—	08/03/06	05/04/06	(20/07/06)	
4 ^e liste	21/07/05	12/09/05	25/10/05	14/12/05	12/01/06	26/02/06	10/02/06	24/02/06	15/03/06	—	—	15/03/06	06/04/06	12/04/06	02/06/06	(20/07/06)	
5 ^e liste	10/07/06	02/08/06	27/10/06	18/04/07	09/05/07	11/06/07 *	12/06/07	25/06/07	12/09/07	28/09/07	22/10/07 *	23/10/07	12/11/07	15/11/07	23/12/07	(31/01/08)	
6 ^e liste	04/07/07	05/07/07	14/05/08	27/05/08	20/06/08	30/06/08	15/07/08	15/07/08	18/12/08 *	18/12/08	22/12/08	26/01/09	23/01/09	22/02/09	(19/03/09)		
7 ^e liste	17/01/08 ■	05/02/08	06/02/08	01/07/09	13/07/09	16/10/09 *	27/10/09	06/11/09	13/01/10	28/01/10	04/02/10	25/02/10	12/03/10	18/03/10	24/04/10	(25/11/10)	
8 ^e liste	07/10/09	17/11/09	17/03/10	22/09/10	14/10/10	28/10/10	25/11/10	20/12/10	23/02/11	01/03/11	11/03/11	21/03/11	—	22/04/11	08/06/11	(01/09/11)	
9 ^e liste	20/12/12	29/01/13	12/05/13	03/07/13	22/07/13	14/10/13	05/11/13	26/11/13	12/02/14	18/02/14	05/03/14	14/03/14	—	17/04/14	20/05/14	(12/06/14)	
10 ^e liste	19/12/14	18/12/14	05/01/15	11/02/15	24/02/15	27/03/15	31/03/15	09/04/15	13/05/15	18/05/15	21/05/15	28/05/15	—	30/06/15	28/07/15	(26/11/15)	
11 ^e liste	12/10/15	27/10/15	25/11/15	16/12/15	23/12/15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
BIOLOGIE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
1 ^e liste, génétique	12/07/06	29/09/06	30/12/06	04/07/07	20/08/07	15/02/08 *	28/02/08	12/03/08	09/04/08	13/04/08 *	21/05/08	06/05/08	21/05/08	24/06/08	06/07/08	(02/10/08)	
2 ^e liste, termes généraux	12/07/06	29/09/06	08/11/06	24/10/07	09/11/07	18/01/08 *	22/01/08	10/06/08	09/07/08	18/09/08	06/10/08 *	10/10/08	31/10/08	24/10/08	07/12/08	(19/03/09)	
3 ^e liste, biologie	08/04/09	12/06/09	29/12/09	19/05/10	07/07/10	24/03/11	29/03/11	19/04/11	01/06/11	10/06/11	21/06/11	29/06/11	23/08/11	29/07/11	18/09/11	(22/12/11)	
4 ^e liste, biologie	08/04/09	12/06/09	10/02/10	22/09/10	20/10/10	05/11/10	19/07/11	28/07/11	19/09/11	16/11/11	19/12/11	30/01/12	04/04/12	—	09/05/12	10/06/12	(19/07/12)
5 ^e liste, biologie	20/03/12	26/04/12	19/06/12	17/10/12	26/10/12	31/01/13	13/02/13	27/03/13	05/06/13	12/06/13	18/06/13	08/07/13	—	08/08/13	15/09/13	(14/11/13)	
6 ^e liste, biologie	18/06/13	29/07/13	27/09/13	20/11/13	05/12/13	04/04/14	11/04/14	20/05/14	04/06/14	17/06/14	03/07/14	16/07/14	—	14/08/14	16/09/14	(23/10/14)	
7 ^e liste, biologie	17/10/14	—	—	14/01/15	26/01/15	27/04/15	13/06/15	21/05/15	13/06/15	24/06/15	30/06/15	07/07/15	10/07/15	—	13/08/15	19/09/15	(26/11/15)
8 ^e liste, biologie	01/10/15	15/10/15	25/11/15	16/12/15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
CHIMIE ET MATERIAUX	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
1 ^e liste, Termes généraux	31/03/94	—	—	27/05/98	28/07/98	23/11/98	20/01/99	25/02/99	22/09/99	22/12/99	02/05/00	27/11/00	18/01/01	12/02/01	18/04/01	(04/12/03)	
2 ^e liste, Termes généraux	28/06/00	20/09/00	16/10/00	27/06/01	12/12/01	23/05/02	06/06/02	21/06/02	26/03/03	30/04/03	10/06/03	09/07/03	20/08/03	10/09/03	08/10/03	(04/12/03)	
3 ^e liste, Termes généraux	27/02/03	13/03/03	28/04/03	12/05/04	20/08/04	07/12/04	07/01/05	25/02/05	18/05/06	16/06/05	01/07/05	13/07/05	—	16/08/05	22/09/05	(13/10/05)	
4 ^e liste, Termes généraux	28/12/07	13/06/07	16/05/08	15/07/09	27/08/09	04/11/09	10/02/10	21/04/10	05/05/10 *	01/07/10	—	—	—	03/08/10	02/09/10	(25/11/10)	
5 ^e liste, Termes généraux	17/06/14	25/07/14	16/10/14	19/11/14	26/01/15	13/05/15	19/05/15	08/06/15	24/06/15	30/06/15	07/07/15	16/07/15	—	13/08/15	19/09/15	(26/11/15)	
Sérénchimie	18/06/96	—	—	08/10/97	10/11/97	10/02/98	03/06/98	16/06/98	04/11/98	17/02/99	23/04/99	27/11/00	18/01/01	12/02/01	18/04/01	(04/12/03)	
Polymères	14/01/00	25/06/00	07/09/00	26/10/00	08/01/01	12/02/01	02/03/01	11/07/01	11/09/01	18/10/01	19/11/01	26/12/01	03/01/02	01/03/02	(19/12/02)		

LISTES	Collège → CGTN	CELF → LSNT/CRT/LDI	LSNT/CRT/LDI → CELF	CELF 1 ^e examen → AF	CELF → CELF	AF → CELF	CELF → Collège	Collège → CELF	2 nd examen → AF	CELF → CELF	AF → CELF	CELF → ministre	CELF → ministre	Publication au JO	(au Boen)	
Chimie physique des couches et films minces, liquides ou solides, et des interfaces	18/01/00	25/06/00	07/09/00	27/09/00 26/10/00 27/06/01 19/09/01	24/10/01	26/03/02	10/04/02	21/06/02	18/12/02	22/01/03	03/03/03	28/03/03	30/04/03	15/06/03	(04/12/03)	
Matériaux : plastiques	04/11/09	11/01/10	07/04/10	24/11/10 15/12/10	28/12/10	21/02/11	08/03/11	31/05/11	29/06/11	04/07/11	25/07/11 *	29/07/11	—	05/09/11	16/10/11 (22/12/11)	
Matériaux : verre	20/11/12	26/12/12	06/02/13	15/05/13	27/05/13	08/07/13	17/07/13	27/11/13	15/01/14	29/01/14	03/02/14	13/02/14	—	20/03/14	25/04/14 (16/04/15)	
Matériaux : métallurgie	05/03/15	18/03/15	05/05/15	03/06/15	30/06/15	15/10/15	03/11/15	11/12/15								
Matériaux	08/10/15 21/10/15 ■	—														
Chimie pharmaceutique	15/04/10	17/09/10	12/04/11	01/06/11	10/06/11	04/07/11	25/07/11	11/04/12	17/04/12	27/04/12	09/05/12	—	—	14/06/12	18/07/12 (06/09/12)	
CULTURE ET MÉDIAS	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^e liste, Audiovisuel	27/07/02	26/09/02	23/01/03	21/05/03 18/06/03	09/07/03	05/12/03	08/01/04	22/04/04	16/06/04	13/07/04	28/10/04	09/11/04	—	08/12/04	18/01/05 (10/03/05)	
2 ^e liste, Patrimoine	10/02/04 06/04/05 ■	08/04/04	16/11/04	19/01/05 18/05/05	26/05/05	23/09/05	13/07/05	08/02/06	12/04/06	10/05/06	06/06/06	05/07/06	—	11/08/06	16/09/06 (26/10/06)	
3 ^e liste, Audiovisuel	10/02/04	08/04/04	03/12/04	16/03/05	13/04/05	26/05/05	07/07/05	08/02/06	12/04/06	10/05/06	06/06/06	05/07/06	—	11/08/06	15/09/06 (26/10/06)	
4 ^e liste, Audiovisuel	08/02/06	17/02/06	19/04/06	24/01/07	01/02/07	05/03/07 *	13/03/07	22/06/07	12/09/07	28/09/07	22/10/07 *	23/10/07	15/11/07	23/12/07 (31/01/08)		
5 ^e liste, Patrimoine	08/02/06	17/02/06	06/04/06	21/03/07	03/04/07	10/05/07	30/05/07	22/06/07	12/09/07	28/09/07	22/10/07 *	31/10/07	13/11/07	23/12/07 (31/01/08)		
6 ^e liste	19/06/08	11/07/08	12/12/08	10/06/09 16/09/09	30/09/09	12/11/09	18/12/09	05/03/10	14/04/10	21/04/10	05/05/10 *	31/05/10	16/06/10	21/06/10	22/07/10 (25/11/10)	
7 ^e liste	14/12/09 * 10/06/10 ■	11/02/10 02/08/10	07/03/10 30/09/10	26/10/10 24/11/10	09/12/10	20/01/11	16/02/11	30/05/11	29/06/11	04/07/11	13/07/11 *	21/07/11	—	29/08/11	16/10/11 (22/12/11)	
DÉFENSE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
1 ^e liste	17/07/97	—	—	10/12/97 14/01/98	10/02/98	13/05/98	28/07/98	09/10/98	12/05/99	20/09/99	22/11/99	01/07/00	24/07/00	12/02/01	18/04/01 (10/03/05)	
2 ^e liste	24/06/02	15/07/02	22/01/03	26/03/03 30/04/03	21/05/03	13/06/03	26/06/03	17/06/04	07/07/04	22/09/04	18/11/04	15/12/04	—	10/01/05	10/02/05 (10/03/05)	
3 ^e liste	26/09/05	13/10/05	21/10/05	13/12/06 24/01/07	01/02/07	05/03/07 *	13/03/07	16/07/07	24/10/07	09/11/07	27/11/07 *	18/12/07	—	21/01/08	02/02/08 (05/06/08)	
4 ^e liste	24/10/07	20/12/07	29/05/08	13/01/10	24/02/10	10/05/10	26/05/10	06/01/11	23/02/11	01/03/11	16/03/11 *	14/04/11	—	17/05/11	19/06/11 (01/09/11)	
5 ^e liste	04/12/08 ■	22/12/08	05/06/09	10/02/10	14/11/12	16/01/13	13/02/13 *	19/02/13	02/08/13	18/09/13	26/09/13	01/10/13	—	07/11/13	05/12/13 (06/03/14)	
6 ^e liste	04/08/14	—	—	10/12/14	30/12/14	19/02/15	02/03/15	09/04/15	03/06/15	11/06/15	30/06/15	10/07/15	—	12/08/15	23/09/15 (26/11/15)	
« civilisation »	25/11/04	—	—	14/09/05 ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
DROIT ET JUSTICE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
1 ^e liste	07/07/06 19/12/06 ■	02/08/06 04/01/07	28/10/06 15/01/07	06/06/07	26/06/07	17/07/07 *	25/07/07	05/11/07	19/12/07	04/01/08	22/01/08 *	13/03/08	—	17/04/08	25/05/08 (02/10/08)	
2 ^e liste	09/07/07 03/07/08 ■	11/07/08	15/09/08	16/09/09	08/10/09	17/11/09 *	19/11/09	13/12/10 *	26/01/11	02/02/11	07/02/11	10/02/11	—	15/03/11	03/04/11 (01/09/11)	
3 ^e liste	16/04/12 *	07/05/12	31/08/12	12/12/12 13/02/13	15/02/13	14/03/13	09/04/13	24/07/13	18/09/13	26/09/13	01/10/13	10/10/13	—	13/11/13	05/12/13 (06/03/14)	

¹ terme intégré à la 4^e liste de la procédure accélérée

→ 1^{er} transmission ⇒ 2^{de} transmission

Ligne grisée = Liste publiée

* date de réception

** pas de 2nd examen

LISTES	Collège → CGTN	CELFF → LSNT/CRTT/LDI	CELFF → LSNT/CRTT/LDI	1 ^{er} examen CELFF → AF	CELFF → AF	CELFF → AF	CELFF → AF	Collège → CELFF	CELFF → AF	CELFF → AF	CELFF → AF	CELFF → ministre	CELFF → ministre	Publication au JO		
															(au BOEN)	
ÉCONOMIE ET FINANCES	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
8 ^e liste	31/05/95	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
9 ^e liste	20/08/97	—	—	—	28/05/97 25/03/98	29/08/97 08/06/98	22/10/97 07/10/98	30/10/97 14/01/99	31/12/97 27/11/98	25/02/98 12/05/99 09/06/99	31/03/98 18/11/99	19/06/98 17/02/00	28/07/98 17/03/00	28/07/98 31/03/00	14/08/98 12/05/00	(08/04/99) (19/09/02)
10 ^e liste	04/02/00	—	28/04/00	17/05/00	26/10/00	24/11/00	12/02/01	02/04/01	25/04/01*	—	—	11/05/01	15/06/01	27/06/01	28/07/01 (19/09/02)	
11 ^e liste	31/03/00■	12/06/01	29/06/01	01/10/01	12/12/01 13/02/02 13/03/02	04/07/02	08/07/02	25/07/02	16/12/02 10/03/03 08/04/03■	30/04/03 21/05/03 09/07/03	11/07/03	12/11/03	15/12/03	13/01/04	03/02/04	26/03/04 (22/04/04)
12 ^e liste	05/06/02	14/06/02	03/09/02	31/01/03	12/11/03 10/12/03	15/01/04	23/03/04	16/04/04	21/06/04	22/09/04	13/10/04	26/10/04	17/11/04	17/12/04	23/12/04	30/01/05 (10/03/05)
13 ^e liste	13/06/02■ 25/06/03■ 10/07/03■ 15/09/03■	11/07/03	06/11/03 02/02/05	13/04/05 18/05/05	18/05/05	13/06/05	07/07/05	23/12/05	15/02/06 10/05/06	02/06/06	20/06/06*	29/08/06	21/09/06	13/09/06	26/10/06 (07/12/06)	
14 ^e liste	15/09/03■	11/07/03	06/10/03	11/02/04 22/03/04	15/04/04	13/05/04	28/05/04	22/10/04 07/12/04■	15/12/04	10/01/05	20/01/05	24/02/05	24/03/05	25/03/05	14/05/05 (09/06/05)	
15 ^e liste (1 ^{re} partie)	25/06/04	13/07/04	09/12/04	13/07/05	15/09/05	06/02/06	23/02/06	02/06/06	05/07/06	29/08/06	13/10/06	03/04/07	14/11/06 et 11/05/07	15/11/06 et 22/05/07	28/12/06 (08/02/07) et (20/09/07)	
15 ^e liste (2 ^e partie)	25/06/04	13/07/04	21/12/04	14/09/05 19/10/05	16/11/05	16/02/06	01/03/06 07/11/06	02/06/06 01/02/07	05/07/06 21/03/07	29/08/06 03/04/07	13/10/06	04/04/07	20/10/06 et 18/04/07	14/11/06 et 11/05/07	28/12/06 et 12/06/07	14/05/05 (09/06/05)
16 ^e liste (1 ^{re} partie)	02/06/06	12/06/06	10/09/06	21/03/07	09/05/07	28/09/07	09/10/07	09/10/07	05/03/08	09/04/08	13/04/08	04/04/07	20/09/08 et 07/10/08	13/05/08*	19/11/08 (01/01/09)	
16 ^e liste (2 ^e partie)	02/06/06	12/06/06	03/10/06	18/04/07 09/05/07	26/06/07	27/11/07*	07/01/08	05/03/08	09/03/08	18/04/08	13/05/08*	18/07/08	26/09/08	—	27/10/08	19/11/08 (01/01/09)
17 ^e liste	02/06/06	12/06/06	19/11/06	21/11/07	15/04/08	15/07/08*	22/07/08	27/01/09	08/04/09	27/05/09	24/06/09*	03/11/09	27/11/09	26/11/09	19/01/10 (15/04/10)	
18 ^e liste	20/07/07	26/07/07	14/05/08 09/07/08	18/07/08	19/01/09*	13/02/09	27/05/09	08/09/09	07/10/09	19/10/09	27/10/09	18/12/09	30/11/09	25/01/10	26/01/10 (15/04/10)	
19 ^e liste	04/08/08	10/09/08	15/03/09	04/11/09 09/12/09	02/02/10	28/05/10	09/06/10	22/11/10*	15/12/10	28/11/10	10/01/11	03/02/11	17/02/11	18/02/11	18/03/11 (01/09/11)	
20 ^e liste	01/03/10 08/07/10■	20/04/10	02/04/10	11/05/11	24/05/11	14/11/11	01/12/11	10/02/12	15/02/12	28/02/12	26/03/12*	18/04/12	—	21/05/12	17/06/12 (19/07/12)	
21 ^e liste	20/07/10 31/05/11■	01/07/11	15/12/11	15/02/12 14/03/12	26/03/12	02/07/12	03/07/12	16/07/12	19/09/12 17/10/12	23/10/12	26/11/12	24/01/13	04/02/13	13/03/13	(25/04/13)	
22 ^e liste	12/12/12	18/01/13	10/03/13	10/04/13 15/05/13	24/05/13	05/11/13	19/11/13	14/02/14	12/03/14	20/03/14	28/03/14	11/04/14	—	15/05/14	05/06/14 (03/07/14)	
23 ^e liste	02/04/14	18/04/14	30/06/14	22/10/14 19/11/14	01/12/14	23/01/15	28/01/15	24/02/15	08/04/15	16/04/15	04/05/15	13/05/15	—	16/06/15	22/07/15 (26/11/15)	
24 ^e liste	17/07/15	—	—	23/09/15 18/11/15	01/12/15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Conditions internationales de vente	24/11/03	—	—	10/12/03	15/01/04	26/01/04	—	—	**	—	—	11/02/04	09/03/04	22/03/04	24/04/04 (30/09/04)	
3 termes isolés	01/06/05	15/07/05	09/09/05	15/02/06	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

LISTES	Collège → CGTN	CELF → LSNT/CRT/LDI	LSNT/CRT/LDI → CELF	CELF 1 ^{re} examen → AF	CELF → AF	CELF → Collège	Collège → CELF	2 nd examen → CELF	CELF → AF	AF → CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO (au Boen)
ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR														
1 ^{re} liste	29/12/05	10/01/06	20/10/06	13/09/06	27/10/06	04/11/06	04/01/07	21/02/07	07/03/07	23/03/07 *	18/04/07	—	—	—
2 ^e liste	05/09/07	11/09/07	29/12/07	18/06/08	27/06/08	15/07/08 *	22/07/08	29/01/09	08/04/09	29/06/09	15/07/09 *	20/07/09	—	01/09/09
3 ^e liste	31/01/13	22/03/13	24/05/13	03/07/13	22/07/13	09/10/13	14/10/13	25/11/13	15/01/14	29/01/14	03/02/14	12/02/14	—	14/03/14
4 ^e liste	14/03/14	01/04/14	25/04/14	04/06/14	17/06/14	03/07/14	17/07/14	17/11/14	11/02/15	06/03/15	19/03/15	—	19/04/15	24/05/15
ÉNERGIE NUCLÉAIRE														
2 ^e liste	26/06/98	06/04/99 ■	—	20/10/98	25/11/98	02/07/99	07/10/99	27/10/99	24/11/99	08/12/99	30/03/00	18/05/00	16/06/00	25/07/00
3 ^e liste	14/03/00	31/10/00	14/02/01	17/07/01	22/05/02	12/06/02	03/07/02	30/01/03	21/02/03	26/06/03	09/07/03	10/09/03	05/01/04	14/04/04
4 ^e liste	29/11/02	11/02/03	25/03/03	09/07/03	12/11/03	01/03/04	16/03/04	05/07/04	17/11/04	10/01/05	25/01/05	13/07/05	—	16/08/05
5 ^e liste (termes urgents)	02/10/03	14/10/03	28/10/03	14/01/04	11/02/04	08/03/04	—	—	**	—	—	22/03/04	14/05/04	26/05/04
6 ^e liste	21/12/04 *	24/12/04	04/05/05	19/10/05	14/12/05	27/04/06 *	03/05/06	26/12/06 *	06/06/07	26/06/07	17/07/07 *	03/09/07	09/10/07	03/10/07
									29/05/07 *	12/09/07	28/09/07	22/10/07 *	30/01/08 *	15/04/08
7 ^e liste	11/07/06	23/08/06	30/12/06	19/12/07	16/01/08	04/04/08 *	25/04/08	23/06/08	17/09/08	01/10/08	16/10/08 *	29/10/08	23/01/09	22/02/09
8 ^e liste	28/03/08 *	06/05/08	15/07/08	13/05/09	30/11/09	04/12/09	13/09/10 *	24/11/10	09/12/10	30/12/10 *	28/12/10	03/02/11	03/02/11	20/02/11
9 ^e liste	29/12/08	13/10/09	27/02/09	10/03/10	19/05/10	05/07/10	19/08/10	10/01/11	23/03/11	07/04/11	14/04/11	22/04/11	—	03/06/11
10 ^e liste	10/03/10 *	09/04/10	25/10/10	23/03/11	10/06/11	28/11/11	09/12/11	19/01/12	14/03/12	26/03/12	30/03/12	13/04/12	07/05/12 *	09/05/12
11 ^e liste	11/04/12	23/05/12	31/08/12	14/11/12	11/03/13	22/05/13	01/07/13	09/10/13	17/10/13	23/10/13	31/10/13	23/12/13	02/12/13	21/12/13
12 ^e liste	13/01/14	17/02/14	03/04/14	07/05/14	06/11/14	05/03/15	17/03/15	03/04/15	13/05/15	20/05/15	25/06/15	02/07/15	—	05/08/15
13 ^e liste	26/05/15	17/04/15	26/05/15	24/06/15	30/06/15	06/10/15	28/10/15	07/12/15	—	—	—	—	—	23/09/15
ÉNERGIES FOSSILES														
1 ^{re} liste	20/12/95	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2 ^e liste	08/07/04	13/07/04	08/03/05	19/10/05	14/12/05	16/11/05	03/02/06	23/02/06	14/03/06	14/06/06	05/07/06	11/07/06	13/09/06	04/10/06
3 ^e liste (termes urgents)	15/12/06	—	06/10/07	13/02/08	12/03/08	13/05/08 *	16/05/07 *	—	—	**	—	16/05/07	12/01/06	15/06/07
4 ^e liste	04/06/07	13/06/07	06/10/07	13/02/08	12/03/08	13/05/08 *	21/05/08	06/10/08	19/11/08	28/11/08	12/01/09 *	10/02/09	13/03/09	25/04/09
5 ^e liste	01/03/10	21/04/10	07/02/11	13/04/11	21/04/11	09/06/11 *	09/06/11	22/06/11	21/09/11	25/11/11	29/11/11	22/12/11	23/01/12	22/02/12

¹ audition→ 1^{re} transmission ⇒ 2^{de} transmission

Ligne grise = Liste publiée ■ rectificatif

jj/mm/aa date prévue pour l'examen * date de réception ** pas de 2nd examen

visée

Listes	Collège	CELF → CGTN	CELF → LSNT/CRT/LDI	LSNT/CRT/LDI → CELF	CELF → AF	AF → CELF	Collège → CELF	CELF → ministre	CELF → JO	CELF → ministre	AF → CELF	CELF → ministre	CELF → JO	Publication au JO
6^e liste	28/06/12	10/09/12	13/11/12	12/12/12 13/03/13	25/03/13	02/07/13	17/07/13	28/10/13	18/12/13	08/01/14	16/01/14	24/01/14	—	26/02/14 (15/05/14)
7^e liste	02/10/14	31/10/14	14/11/14	10/12/14 14/01/15	26/01/15	27/03/15	31/03/15	16/04/15	13/05/15	20/05/15	04/06/15	11/06/15	—	10/07/15 (26/11/15)
Environnement et Développement durable	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1^{re} liste	02/07/01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2^e liste	04/09/06	29/09/06	08/11/06	12/03/08	23/04/08	16/06/08 ²	03/07/08	08/10/08	19/11/08	28/11/08	12/01/09*	10/02/09	—	13/03/09 (25/06/09)
3^e liste	15/02/07*	20/02/07	22/03/07	09/04/08	23/04/08	16/06/08 ²	03/07/08	08/10/08	19/11/08	28/11/08	12/01/09*	—	—	—
4^e liste	25/01/08*	06/02/08	05/06/08	10/12/08	16/12/08	13/02/09*	19/02/09	29/05/09	07/10/09	19/10/09	27/10/09	20/11/09	—	31/12/09 (15/04/10)
5^e liste	04/06/08	03/07/08	11/11/08	11/03/09	23/04/09	12/06/09*	22/06/09	02/07/09	19/10/09	27/10/09	—	—	—	—
6^f liste	23/03/09	23/04/09	21/05/09	14/04/10	28/05/10	15/06/10	07/07/10	20/10/10	05/11/10	17/11/10	09/12/10	14/01/11	—	27/12/10 (31/03/11)
7^g liste	21/01/11*	29/06/11	05/09/11	16/11/11	22/12/11	14/02/12	27/02/12	21/03/12	11/04/12	17/04/12	27/04/12	09/05/12	—	14/06/12 (06/09/12)
8^h liste	08/10/12*	04/12/12	09/01/13	16/01/13	18/03/13	06/04/13	05/06/13	12/06/13	19/06/13	08/07/13	—	—	05/08/13 (14/11/13)	—
9ⁱ liste	13/01/15	12/01/15	06/02/15	11/03/15	27/04/15	29/04/15	10/05/15	03/06/15	10/06/15	11/06/15	17/06/15	—	—	17/07/15 (26/11/15)
Informatique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2^j liste de l'informatique	30/08/96	—	—	18/06/97	27/10/97	22/01/98	20/03/98	22/04/98	27/05/98	01/07/98	28/07/98	17/09/98	17/09/98 (08/04/99)	10/10/98 (08/04/99)
3^k liste de l'informatique	14/03/01	02/04/01	11/07/01	19/11/01	03/01/02	26/03/02	10/04/02	06/05/02	25/10/02	20/11/02	12/12/02	19/12/02	21/01/03	31/01/03 (27/03/03)
4^l liste de l'informatique	21/11/03	17/12/03	10/04/04	17/11/04	16/03/05	24/06/05*	22/03/06	14/07/06	15/11/06	15/12/06	05/01/07	25/01/07	29/03/07	02/03/07 (20/09/07)
5^m liste de l'informatique	15/12/04*	—	—	19/01/05	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6ⁿ liste de l'informatique	02/01/08	23/04/08	14/01/09	30/01/09	16/03/09	26/03/09	24/04/09	16/09/09	30/09/09	16/10/09*	03/11/09	23/11/09	13/11/09 (15/04/10)	27/12/09 (25/11/10)
7^o liste de l'informatique	29/05/08	24/06/08	15/09/08	04/11/09	17/11/09	22/01/10*	22/01/10	02/03/10	19/05/10	27/05/10	31/05/10	22/06/10	15/07/10	15/08/10 (07/02/13)
8^p liste de l'informatique	24/01/11	29/06/11	26/10/11	14/12/11	20/01/12	27/02/12	08/03/12	20/06/12	19/09/12	26/09/12	15/10/12*	29/10/12	—	07/12/12 (07/02/13)
9^q liste de l'informatique	25/06/13	22/07/13	23/09/13	18/12/13	08/01/14	10/02/14	21/02/14	12/06/14	02/07/14	10/07/14	16/07/14	—	20/08/14 (23/10/14)	—
1^r liste des composants élec.	23/11/99	21/02/00	05/07/00	26/10/00	27/11/00	13/02/01	28/03/09	07/04/09	16/09/09	30/09/09	16/10/09*	22/10/09	10/11/09	13/11/09 (15/04/10)
2^s liste des composants élec.	14/01/08	04/02/08	28/03/08	13/02/09	11/02/09	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3^t liste des composants élec.	22/01/09	25/02/09	05/06/09	10/03/10	22/06/10	29/10/10	17/11/10	26/01/11	10/02/11	21/02/11	25/02/11	14/03/11	—	23/03/11 (01/09/11)
4^u liste des composants élec.	07/09/12	11/10/12	28/11/12	13/02/13	15/02/13	06/05/13	14/05/13	26/09/14	10/12/14	30/12/14	20/01/15	27/01/15	—	04/03/15 (10/09/15)
1^v re liste de l'internet	11/06/98	—	—	17/06/98	17/06/98	30/10/98	26/11/98	08/12/98	16/12/98	08/01/99	29/01/99	12/02/99 ³	18/02/99 ³	17/02/99 (08/04/99)
2^w liste de l'internet	19/10/99	—	—	24/11/99	17/02/00	11/05/00	—	**	—	—	15/06/00	30/06/00	03/07/00	01/09/00 (19/09/02)
3^x liste de l'internet	14/03/01	02/04/01	Fait par la DGLF	11/07/01	19/11/01	02/01/02	15/01/02	23/02/02	10/04/02	—	—	19/06/02	—	23/10/02 (06/02/03)
4^y liste de l'internet	21/11/03	17/12/03	10/04/04	12/05/04	16/06/04	02/07/04	22/07/04	04/09/04	13/10/04	16/11/04	07/12/04	24/02/05	25/03/05	20/05/05 (09/06/05)
5^z liste de l'internet	28/04/05	16/05/05	23/06/05	14/06/06	05/07/06	13/10/06	02/11/06	14/12/06	01/02/07	21/03/07	05/02/07	21/04/07	—	07/06/07 (20/09/07)

XVIII

¹ audition
² courriel

⇒ 2nd transmission
→ 1^{re} transmission

■ rectificatif
jj/mm/aa date prévue pour l'examen

Ligne griseée = Liste publiée

* date de réception
* * pas de 2nd examen
o visa

³ ministre de l'économie et des finances

⁴ ministre de la culture et de la communication

LISTES	Collège → CGTN	CELF → LSNT/CRT/LDI	LSNT/CRT/LDI → CELF	CELF 1 ^e examen → AF	CELF → CELF	AF → CELF	CELF → Collège	Collège → CELF	CELF 2 nd examen → AF	CELF → CELF	AF → CELF	CELF ministre → ministre	CELF ministre → JO	Publication au JO (au Boen)	
1 ^e liste du courrier électron.	—	—	04/03/97	12/03/97	26/03/97	24/04/97	—	—	07/05/97	—	—	—	11/05/97	30/10/97	02/12/97 (08/04/99)
2 ^e liste du courrier électron.	08/07/02	—	—	29/01/03	19/02/03	07/03/03	—	—	**	—	—	28/03/03	30/04/03	20/06/03 (28/08/03)	
MER	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^e liste	—	—	—	25/02/98	31/03/98	04/06/98	06/12/99 ¹	—	—	—	—	—	—	—	—
RELATIONS INTERNATIONALES	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^e liste de toponymie	28/06/02	—	—	10/12/03 11/02/04	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2 ^e liste de toponymie	14/04/05	—	—	10/05/06 14/06/06	05/07/06	29/01/07	20/02/07	01/08/07 *	24/10/07	09/11/07	24/01/08	09/04/08	13/05/08	21/07/08 24/09/08 (01/01/09)	
2 ^e liste de toponymie (suite)	27/03/06 ■	—	—	21/11/07	06/12/07	18/01/08 *	22/01/08	18/02/08	18/06/08	19/06/08	15/07/08 *	04/04/08 *	—	—	—
1 ^e liste	17/09/03	22/07/03	19/09/03	27/02/04	15/12/04	24/02/05	26/09/05	11/01/06	10/05/06	02/06/06	07/06/06	05/07/06	11/08/06	16/09/06 (26/10/06)	
2 ^e liste	15/01/07 *	25/01/07	28/02/07	21/11/07	04/01/08	25/02/08 *	28/02/08	26/03/08	18/06/08	27/06/08	15/07/08 *	26/08/08	—	16/09/08 (01/01/09)	
3 ^e liste	28/04/08	13/06/08	20/10/08	11/02/09 11/03/09	26/03/09	18/05/09 *	27/05/09	24/09/09	07/10/09	19/10/09	26/10/09 *	09/11/09	—	26/11/09 (15/04/10)	
4 ^e liste	22/04/10 *	14/06/10	09/02/11	13/04/11	24/05/11	20/06/11	27/06/11	05/07/11	12/10/11	25/11/11	29/11/11	22/12/11	27/01/12	02/02/12 (19/04/12)	
5 ^e liste	16/01/12	14/02/12	30/05/12	16/01/13	25/01/13	12/02/13	04/03/13	10/04/13	16/04/13	17/05/13	28/05/13	—	17/07/13 (14/11/13)		
6 ^e liste	06/01/14	28/01/14	03/03/14	09/04/14	14/04/14	13/06/14	19/06/14	29/06/14	17/09/14	14/10/14	07/11/14	—	09/12/14 (12/03/15)		
7 ^e liste	07/07/15	—	—	21/10/15	04/11/15	30/11/15	02/12/15	—	—	—	—	—	—	—	
SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^e liste	17/01/01	26/02/01	14/03/01	12/06/01	06/07/01	11/09/01	15/06/02	20/11/02	05/12/02	16/01/03	19/02/03	10/03/03	28/03/03	03/06/03 (28/08/03)	
2 ^e liste	24/11/05 *	16/12/05	14/03/06	15/11/06 13/12/06	05/01/07	11/06/07 *	02/07/07	20/01/08	13/02/08	29/02/08	04/04/08 *	23/06/08	—	21/07/08 (01/01/09)	
3 ^e liste	21/07/10 *	17/09/10	05/09/11	12/10/11	25/11/11	19/01/12	15/02/12	10/05/12	13/06/12	21/06/12	09/07/12	01/08/12	10/09/12	07/09/12 24/10/12 (20/12/12)	
4 ^e liste	09/02/15	12/12/14	26/01/15	11/03/15 08/04/15	16/04/15	01/07/15	17/07/15	30/11/15	16/12/15	23/12/15	—	—	—	—	
SPATIOLOGIE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
2 ^e liste	24/07/98	—	—	19/01/00	16/02/00 29/03/00	19/04/00	26/05/00	18/07/00	—	—	15/11/00 °	—	—	27/11/00 (10/03/05)	
3 ^e liste (1 ^e partie)	13/02/03	13/03/03	25/04/03	14/01/04 11/02/04	11/03/04	02/04/04	16/04/04	04/06/04	22/09/04	13/10/04	26/10/04	17/11/04	—	23/12/04 (10/03/05)	
3 ^e liste (2 ^e partie)	13/02/03	13/03/03	25/04/03	07/07/04	09/09/04	07/12/04	17/01/05	30/05/05	13/07/05	24/08/05	10/10/05	16/11/05	—	28/11/05 (26/01/06)	
3 ^e liste (3 ^e partie)	13/02/03	13/03/03	25/04/03	13/10/04 17/11/04	15/12/04	07/01/05	28/01/05	30/05/05	13/07/05	24/08/05	10/10/05	—	—	—	
4 ^e liste	27/01/06	—	13/12/05	13/09/06	20/11/06	26/02/07 *	27/02/07	03/07/07	12/09/07	28/09/07	22/10/07 *	30/10/07	15/11/07	23/12/07 (31/01/08)	
5 ^e liste	16/02/06 ■	14/12/07	21/12/07	22/02/08	17/10/08	29/01/09	27/02/09	23/03/09	13/05/09	02/07/09	15/07/09 *	20/07/09	15/09/09	24/08/09 (26/11/09)	
6 ^e liste	19/05/10	17/09/10 07/07/10 ■	20/04/11 10/06/11	21/09/11	25/11/11	06/02/12	05/03/12	11/04/12	09/05/12 13/06/12	21/06/12	27/07/12	13/09/12	29/08/12	07/10/12 (22/11/12)	

¹ cf. collèges compétents pour les transports et pour la pêche

→ 1^{er} transmission ⇒ 2^{de} transmission

Ligne griseée = Liste publiée

■ rectificatif * date de réception ** pas de 2nd examen

o visée

Listes	Collège	CELF	CELF	CELF	CELF	CELF	CELF	CELF	CELF	CELF	CELF	CELF	ministre	CELF	ministre	Publication au JO	
	→ CGTN	LSNT/CRTT/LDI	→ CELF	1 ^{er} examen	→ AF	CELF →	Collège	CELF →	2 nd examen	CELF →	AF →	CELF →	ministre	CELF →	ministre	(au BOEN)	
7 ^e liste	11/12/12	25/01/13	05/04/13	05/06/13	22/07/13	19/11/13 *	26/11/13	29/11/13	12/03/14	20/03/14	09/04/14	09/04/14	—	13/05/14	06/06/14	(03/07/14)	
8 ^e liste	13/04/14	29/04/14	10/06/14	02/07/14	07/10/14	03/12/14	29/12/14	19/01/15	11/02/15	17/03/15	11/03/15	13/05/15	—	16/06/15	25/07/15	(26/11/15)	
Sport	—	—	—	—	—	22/01/97	24/02/97	28/02/97	—	—	—	—	—	—	—	—	
« Stadtaire »	15/01/03	—	—	18/06/03	09/07/03	12/11/03	—	—	**	—	—	01/09/97	22/10/97	30/10/97	02/12/97	(08/04/99)	
1 ^e liste	05/12/06	19/12/06	30/12/06	24/10/07	09/11/07	13/12/07 *	07/01/08	09/01/08	13/02/08	28/02/08	12/03/08 *	28/03/08	—	17/04/08	25/05/08	(02/10/08)	
2 ^e liste	15/05/07	08/06/07	11/09/07	09/01/08	04/02/08	28/05/08 *	29/05/08	02/06/08	09/07/08	18/07/08	26/09/08	02/10/08	—	24/10/08	26/11/08	(01/01/09)	
3 ^e liste	26/02/08	20/03/08	17/04/08	11/02/09	20/02/09	30/03/09	—	—	13/05/09 °	—	—	13/05/09	—	02/06/09	30/06/09	(10/09/09)	
4 ^e liste	12/12/08	22/12/08	30/03/09	09/12/09	24/02/10	10/05/10	21/05/10	20/05/10	07/07/10	04/08/10	01/10/10 *	14/10/10	—	17/11/10	19/12/10	(31/03/11)	
5 ^e liste	02/04/09	22/06/09	04/08/10	26/10/10 *	05/11/10	17/11/10	15/12/10	28/12/10	10/01/11	03/02/11	—	08/03/11	21/04/11	(01/09/11)	21/04/11	(01/09/11)	
6 ^e liste	20/10/09	11/01/10	08/05/10	07/07/10	04/08/11	18/04/11	18/05/11	29/06/11	20/07/11	16/09/11 *	26/09/11	20/10/11 *	27/10/11	04/12/11	(12/01/12)	(12/01/12)	
7 ^e liste	12/03/10	21/04/10	29/11/10	26/01/11	01/03/11	08/04/11	04/10/12	30/08/12	04/10/12	12/12/12	19/12/12	09/01/13	25/01/13	01/03/13	10/08/13	(14/11/13)	
8 ^e liste	16/06/10 ■	23/09/11	10/11/11	02/02/12	09/05/12	22/05/12	09/07/12	30/08/12	04/10/12	12/12/12	19/12/12	09/01/13	14/06/13	—	22/07/13	15/07/14	(23/10/14)
9 ^e liste	27/06/13	05/08/13	21/10/13	15/01/14	29/01/14	05/03/14	20/03/14	25/03/14	07/05/14	19/05/14	23/05/14	13/06/14	—	—	—	—	
Télécommunications	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
1 ^e liste des télécommunications	29/07/98	—	—	20/10/99	07/01/00	05/06/00	15/12/00	13/03/01	30/05/01	11/07/01	18/10/01	19/11/01	26/12/01	03/01/02	02/03/02	(19/12/02)	
2 ^e liste des télécommunications	07/03/00	05/04/00	09/10/00	15/11/00	11/07/01	18/10/01	19/11/01	30/08/02	25/10/02	05/12/02	16/01/03	17/03/03	17/04/03	30/04/03	14/06/03	(28/08/03)	
3 ^e liste des télécommunications	21/12/01	10/01/02	18/03/02	20/11/02	17/03/03	12/05/03	26/05/03	12/11/03	14/04/04	12/05/04	02/06/04	04/10/04	04/11/04	16/11/04	14/12/04	(27/01/05)	
4 ^e liste des télécommunications	19/03/04	08/04/04	03/12/04	16/03/05	26/05/05	17/06/05	13/07/05	25/11/05	14/12/05	12/01/06	16/01/06	08/02/06	10/03/06	08/03/06	26/03/06	(25/05/06)	
5 ^e liste des télécommunications	19/03/04	—	14/04/04	12/05/04	02/06/04	16/06/04	12/10/04	15/12/04	10/01/05	20/01/05	24/02/05	25/03/05	25/03/05	05/05/05	(09/06/05)	05/05/05	
6 ^e liste des télécommunications	06/09/05	13/09/05	10/10/05	14/12/05	08/03/06	27/04/06	22/05/06	30/05/06	13/09/06	06/10/06	17/10/06	15/11/06	15/11/06	28/12/06	(08/02/07)	28/12/06	
7 ^e liste des télécommunications	04/01/08	01/02/08	01/04/08	11/02/09	20/02/09	20/04/09 *	30/04/09	03/07/09	16/09/09	30/09/09	16/10/09 *	02/11/09	13/11/09	27/12/09	(15/04/10)	27/12/09	
8 ^e liste des télécommunications	29/12/11	14/02/12	18/04/12	13/05/12	21/06/12	19/10/12 *	30/10/12	07/01/13	13/02/13	25/03/13	09/04/13	22/04/13	13/05/13	08/07/13	09/08/13	(14/11/13)	
1 ^e liste des activités postales	13/06/07	04/10/07	12/03/08	13/05/08 *	29/05/08	26/01/09	11/02/09	20/02/09	03/03/09	12/03/09	—	—	—	—	—	—	
2 ^e liste des activités postales	01/04/10	27/04/10	09/06/10	26/01/11	10/02/11	16/03/11 *	23/03/11	28/05/11	04/07/11	11/07/11	29/07/11	29/08/11	16/09/11	28/10/11	(22/12/11)	28/10/11	
3 ^e liste des activités postales	12/10/11	18/11/11	19/12/11	14/03/12	26/03/12	26/04/12	14/05/12	20/09/12	17/10/12	23/10/12	13/11/12	12/12/12	31/12/12	04/02/13	05/03/13	(18/04/13)	
RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION D'ENRICHISSEMENT	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
coach	—	—	—	—	—	13/04/05	18/05/05	30/05/05	—	—	—	—	—	15/06/05	22/07/05	(22/09/05)	
e-	—	—	—	—	—	15/12/04	18/05/05	30/05/05	—	—	—	—	—	15/06/05	22/07/05	(22/09/05)	
gender	—	—	—	—	—	19/01/05	23/02/05	13/04/05	—	—	—	—	—	15/06/05	22/07/05	(22/09/05)	
s'miles	—	—	—	—	—	13/07/05	15/09/05	10/10/05	—	—	16/11/05 °	—	—	—	16/11/05	18/12/05	(26/01/06)

XX

→ 1^{re} transmission ⇒ 2^{nde} transmission
 * date de réception ■ rectificatif
 ** pas de 2nd examen ° visa

Ligne griseée = Liste publiée

LISTES	Collège → CGTN	CELF → LSNT/CRT/LDI	CELF 1 ^{re} examen → CELF	AF → CELF	CELF → Collège	Collège → CELF	CELF 2 nd examen → AF	CELF → CELF	AF → CELF	CELF ministre → CELF	CELF ministre → JO	Publication au JO	(au BOEN)				
<i>podcast et podcassing</i>	—	—	14/06/06 05/07/06	29/08/06 06/10/06	—	—	18/10/06 [°]	—	—	—	18/10/06	15/12/06	(08/02/07)				
<i>travel retail</i>	—	—	15/11/06	23/11/06	07/12/06	—	24/01/07 21/02/07	29/01/07 02/02/07	—	—	20/04/07	07/06/07	(20/09/07)				
<i>beach</i>	05/12/06	—	24/10/07	09/11/07	07/12/07	—	13/02/08	19/02/08	29/02/08 *	—	—	05/03/08	29/03/08	(05/06/08)			
<i>live</i>	—	—	19/11/08	28/11/08	08/01/09	—	11/02/09	13/02/09	20/02/09	—	—	20/02/09	05/03/09	(25/06/09)			
<i>flyer</i>	—	—	20/10/10	26/10/10	04/11/10	—	24/11/10	25/11/10	06/12/10	—	—	10/12/10	03/02/11	(31/03/11)			
<i>unional</i>	—	—	01/06/11	29/06/11	11/07/11	—	21/09/11	—	—	—	—	—	—	—			
<i>street</i>	20/09/12	—	12/12/12	14/12/12	24/01/13	—	13/02/13	15/02/13	21/02/13	—	—	26/02/13	07/04/13	(20/06/13)			
PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE DE LA COMMISSION D'ENRICHISSEMENT	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
« DBS »	—	—	03/07/02	04/07/02	05/07/02	—	—	03/10/02 et 25/10/02	03/10/02 et 30/10/02	18/11/02	24/10/02	20/12/02	30/01/03	(27/03/03)			
« euro », « cent »	—	—	07/05/97	—	23/05/97	—	—	28/05/97	—	—	—	30/10/97	02/12/97	(08/04/99)			
« zone euro »	—	—	13/01/99	31/03/99	19/04/99	—	—	19/05/99	10/06/99	16/06/99	05/07/99 ¹	18/08/99	14/09/99	(19/09/02)			
1 ^{re} liste - littérisme	—	—	18/05/05	26/05/05	30/05/05	—	—	15/06/05	16/06/05	17/06/05	01/07/05	13/07/05	30/08/05	(13/10/05)			
2 ^e liste	—	—	15/06/05	20/06/05	01/07/05	—	—	13/07/05	24/10/05	10/10/05	20/10/05 ³	08/11/05	18/12/05	(26/01/06)			
3 ^e liste	—	—	16/06/05	24/06/05	13/07/05	24/08/05	10/10/05	—	19/10/05	22/11/05	08/12/05	—	30/01/06	04/03/06	(25/05/06)		
4 ^e liste	—	—	15/07/05	Fait par la DGLF	14/09/05	21/09/05	10/10/05	—	16/11/05	22/11/05	28/11/05	30/01/06 ⁴	15/02/06	10/02/06	09/03/06	(25/05/06)	
5 ^e liste	—	—	15/09/05	19/10/05	24/10/05	04/11/05	—	—	14/12/05	20/12/05	03/01/06	—	—	19/01/06	03/03/06	(25/05/06)	
6 ^e liste	—	—	25/09/05	—	—	—	—	16/11/05	22/11/05	28/11/05	14/12/05 ⁵	27/12/05 ⁴	16/01/06	12/02/06	(25/05/06)		
7 ^e liste	—	—	—	—	14/12/05	20/12/05	06/01/06	—	—	16/11/05	22/11/05	28/11/05	30/01/06 ⁶	15/02/06	10/02/06	09/03/06	(25/05/06)
8 ^h liste	—	—	14/12/05	20/12/05	18/01/06	30/01/06	03/02/06	—	—	15/02/06	15/02/06	20/02/06	10/02/06 ⁷	13/03/06 ⁸	08/03/06	05/04/06	(25/05/06)
9 ^g liste - action de groupe	—	—	15/03/06	30/03/06	12/04/06	24/04/06	27/04/06	—	*	—	—	27/02/06	06/04/06	14/04/06	13/05/06	(20/07/06)	
10 ^h liste	—	—	15/04/06	03/05/06	10/05/06	16/05/06	02/06/06	—	—	10/05/06	16/05/06	22/05/06	15/06/06 ¹¹	06/07/06 ¹¹	31/07/06	09/09/06	(26/10/06)
11 ⁱ liste	—	—	12/04/06	03/05/06	10/05/06	16/05/06	02/06/06	—	—	14/06/06	21/06/06	27/06/06	—	—	—	—	
12 ^j liste	—	—	10/05/06	24/05/06	14/06/06	21/06/06	03/07/06	—	**	—	—	29/08/06	14/09/06	13/09/06	26/10/06	(07/12/06)	
13 ^k liste	—	—	14/06/06	20/06/06	05/07/06	06/10/06	—	—	**	—	—	18/10/06 ³	15/11/06	20/11/06	03/01/07	(08/02/07)	
14 ^l liste	—	—	05/07/06	12/07/06	13/09/06	13/09/06	06/10/06	—	—	15/11/06	15/11/06	17/11/06	—	—	13/12/06	27/12/06	(08/02/07)
15 ^m liste - salle d'époque	—	—	—	—	15/11/06	20/11/06	24/11/06	—	—	—	—	—	13/12/06	—	25/01/07	16/02/07	(20/09/07)
16 ⁿ liste	—	—	—	—	13/12/06	15/12/06	11/01/07	—	—	—	21/02/07	26/02/07	12/03/07*	29/03/07 ¹⁴	20/04/07	07/06/07	(20/09/07)
17 ^o liste - journaliste embarqué	—	—	02/01/07	24/01/07	29/01/07	02/02/07	—	—	—	21/02/07	26/02/07	12/03/07*	—	—	21/03/07	02/05/07	(20/09/07)

¹ ministère des affaires étrangères
² ministère de l'économie et des finances
³ accord pour « fenêtre intruse » (MnEf)
⁴ accord pour « fenêtre ouverte » (MnEf)
⁵ accord pour « poste à poste » (MnEf)
⁶ accord pour « étiquette radio » et « radio-identification » (MnEf)

⁷ accord pour « cliquer-parler », « personnalisation » et « véhicule à carburant modulable » (MnEf)
⁸ accord pour « maison mobile » (MnEf), « pavé tactile » (MnEf)
⁹ accord pour « compagnie à bas prix » (MnEf), « époque », « rétro » et « tirage d'époque » (MnEf)
¹⁰ accord pour « poste à poste » (MnEf)
¹¹ accord pour « époque », « rétro » et « radio-identification » (MnEf)

¹² accord pour « décalage » (Mcc)
¹³ accord pour « maison mobile » (Mcc)
¹⁴ accord pour « compagnie à bas prix » (Mcc)

¹⁵ accord pour « époque », « rétro » et « tirage d'époque » (Mcc)

→ 1^{re} transmission ⇒ 2^{nde} transmission

Ligne grise = Liste publiée

■ rectificatif * date de réception ** pas de 2nd examen

◦ visa

LISTES	Collège CGTN	CELFF → LSNT/CRTT/LDI	CELFF → LSNT/CRTT/LDI	1 ^{er} examen CELFF → AF	CELFF → CELFF	CELFF → Collège CELFF	Collège → CELFF	CELFF → 2 nd examen CELFF → AF	CELFF → AF CELFF → AF	CELFF → ministre CELFF → JO	CELFF → ministre CELFF → JO	Publication au BOEN	
18 ^e liste	-	-	-	21/02/07 12/03/07 *	26/02/07 16/05/07 *	-	-	21/03/07 13/04/07 *	27/03/07 18/04/07 *	11/05/07 10/05/07	16/06/07 10/05/07	(27/09/07)	
19 ^e liste	-	-	-	21/03/07 16/05/07 *	27/03/07 16/05/07 *	-	-	09/05/07 30/05/07	11/06/07 26/06/07	17/07/07 23/07/07	07/09/07 07/09/07	(15/11/07)	
20 ^e liste	-	-	-	18/04/07 02/05/07	22/05/07 *	-	-	06/06/07 07/06/07	11/06/07 26/06/07	13/07/07 23/07/07	07/09/07 07/09/07	(15/11/07)	
21 ^e liste	-	-	-	06/06/07 07/06/07	14/06/07	-	-	04/07/07 04/07/07	17/07/07 * 17/07/07 *	18/07/07 30/07/07	04/09/07 04/09/07	(15/11/07)	
22 ^e liste - civiliser	-	-	-	-	-	-	-	04/07/07 04/07/07	17/07/07 *	-	-	-	
23 ^e liste	-	25/10/07	25/10/07	21/11/07 20/12/07	18/01/08 *	-	-	13/02/08 19/02/08	29/02/08 * 29/02/08	29/02/08 29/02/08	-	21/03/08 17/04/08	
24 ^e liste	-	-	-	19/12/07 04/01/08	22/01/08 *	-	-	13/02/08 13/05/08	29/02/08 * 10/06/08	10/06/08 10/06/08	-	21/03/08 17/04/08	
25 ^e liste	-	21/01/08	03/03/08	12/03/08 20/03/08	13/05/08 *	-	-	14/05/08 20/05/08	09/06/08 26/06/08	10/06/08 30/06/08	-	18/07/08 24/07/08	
26 ^e liste	-	10/03/08	13/03/08	14/05/08 20/05/08	09/06/08 *	-	-	18/06/08 09/10/08	19/06/08 16/10/08	-	-	27/08/08 24/10/08	
27 ^e liste	-	26/06/08	02/07/08	17/09/08 18/09/08	09/10/08 *	-	-	11/02/09 13/02/09	12/03/09 12/03/09	-	-	27/11/08 08/04/09	
28 ^e liste	-	-	-	19/11/08 28/11/08	09/01/09	-	-	14/01/09 30/01/09	13/02/09 *	18/02/09 06/03/09	-	16/03/09 19/05/09	
29 ^e liste	-	-	-	10/12/08 08/01/09	-	-	-	-	-	-	-	(25/06/09)	
30 ^e liste	-	-	-	14/01/09 30/01/09	13/02/09 *	-	-	-	-	-	-	06/09/08 (01/01/09)	
31 ^e liste	-	-	-	11/02/09 13/02/09	17/03/09	-	-	-	-	-	-	(01/01/09)	
32 ^e liste	-	-	-	11/03/09 30/03/09	-	-	-	08/04/09 14/04/09	14/04/09 06/05/09 *	13/05/09 * 13/05/09 *	-	26/05/09 (10/09/09)	
34 ^e liste	-	-	-	07/10/09 13/10/09	30/11/09	04/12/09	01/08/12	19/09/12 26/09/12	15/10/12 *	29/05/09 29/10/12	11/06/09 30/11/12	12/07/09 14/12/12	(10/09/09) (10/09/09)
33 ^e liste	-	-	-	07/10/09 17/11/09	22/01/10 *	15/01/10	29/01/10	10/02/10 02/02/10	11/02/10 01/03/10	03/03/10 19/03/10	24/04/10 26/03/10	23/01/13 24/04/10	(25/11/10) (25/11/10)
35 ^e liste	-	-	-	09/12/09 14/12/09	22/01/10 *	15/01/10	29/01/10	10/02/10 11/02/10	01/03/10	-	-	-	
36 ^e liste	-	-	-	03/03/10 03/03/10	09/03/10	10/03/10	11/03/10	27/04/10 23/04/10	-	-	-	21/05/10 20/06/10	
37 ^e liste	-	-	-	13/01/10 15/01/10	01/03/10	04/03/10	18/03/10	14/04/10 15/04/10	15/04/10 10/05/10	10/05/10 22/06/10	-	15/08/10 (25/11/10)	
38 ^e liste	-	-	-	10/02/10 11/02/10	01/03/10	-	-	-	-	-	-	-	
39 ^e liste - débridé	-	-	-	14/04/10 15/04/10	10/05/10	-	-	-	-	-	-	07/07/10 27/07/10	
40 ^e liste - tablette	-	-	-	19/05/10 27/05/10	03/06/10	09/06/10	11/06/10	07/07/10 08/07/10	16/09/10 22/09/10	10/11/10 10/12/10	22/10/10 31/01/11	21/11/10 (31/03/11)	
41 ^e liste - hivernisation	-	-	-	07/07/10 08/07/10	20/10/10 *	11/10/10	19/10/10	20/10/10 24/11/10	25/11/10 06/12/10	10/12/10 10/12/10	-	10/01/11 20/02/11	
42 ^e liste - vignette active	-	-	-	20/10/10 26/10/10	04/11/10	10/11/10	19/11/10	24/11/10 15/12/10	25/11/10 21/12/10	10/01/11 21/01/11	14/02/11 15/02/11	(31/03/11) (01/09/11)	
43 ^e liste	-	-	-	24/11/10 25/11/10	09/12/10	09/12/10	13/12/10	15/12/10 21/12/10	21/12/10 10/01/11	21/01/11 21/01/11	-	08/03/11 27/03/11	
44 ^e liste	-	-	-	15/12/10 21/12/10	17/01/11	-	-	-	-	-	-	08/03/11 27/03/11	
45 ^e liste	04/07/11 29/09/11	-	-	26/01/11 21/02/11	-	-	-	23/02/11 16/11/11	25/02/11 25/02/11	15/12/11 17/01/12	20/01/12 20/01/12	19/02/12 (01/09/11)	
46 ^e liste	-	-	-	12/10/11 26/10/11	14/11/11	-	-	-	-	-	-	05/04/12 (05/04/12)	
47 ^e liste	-	-	-	14/12/11 14/12/11	05/01/12	09/01/12	11/01/12	20/01/12 25/01/12	03/02/12 03/02/12	03/02/12 03/02/12	-	02/03/12 04/04/12	
48 ^e liste	11/01/12	-	-	20/01/12 02/02/12	02/02/12	09/02/12	15/02/12	17/02/12 14/03/12	19/03/12 23/03/12	30/03/12 30/03/12	18/04/12 09/04/12	20/04/12 13/05/12	
49 ^e liste	-	-	-	15/02/12 17/02/12	28/02/12	27/02/12	02/03/12	14/03/12 14/06/12	19/03/12 14/06/12	05/04/12 02/07/12	06/04/12 07/05/12 *	31/05/12 (19/07/12)	
50 ^e liste	06/04/12	-	-	11/05/12 14/05/12	25/05/12	-	-	13/06/12 13/06/12	-	-	-	12/09/12 (08/11/12)	
51 ^e liste	08/06/12	-	-	13/06/12 14/06/12	02/07/12	03/07/12	14/09/12	19/09/12 15/10/12 *	26/09/12 29/10/12	15/10/12 29/10/12	-	12/12/12 (28/02/13)	
52 ^e liste	06/07/12	-	-	19/09/12 26/09/12	12/10/12	15/10/12	12/10/12	17/10/12 14/11/12	23/10/12 15/11/12	13/11/12 19/11/12	-	08/01/13 (21/03/13)	
53 ^e liste	05/10/12	-	-	17/10/12 23/10/12	29/11/12	29/11/12	05/12/12	12/12/12	16/01/13 21/01/13	04/02/13 20/02/13	21/02/13	24/03/13 (02/05/13)	
54 ^e liste	06/07/12	-	-	14/11/12 15/11/12	29/11/12	29/11/12	14/12/12	14/12/12	23/01/13 23/01/13	-	-	15/02/13 (02/05/13)	

¹ accord pour « agrocarburant » et « agrocombustible » (MEDDAT)
² accord pour information de dernière minute », « jeu sérieux » (MC)C)
³ accord pour « informatique en nuage », « nuage » (BERCY)

LISTES	Collège → CGTN	CELF → LSNT/CRT/LDI	CELF 1 ^e examen → CELF	AF → CELF	CELF → Collège ⇒ CELF	Collège ⇒ CELF	2 nd examen ⇒ AF	CELF ⇒ CELF	AF ⇒ CELF	CELF ⇒ ministre	CELF ⇒ ministre	Publication au JO (au Boen)
55 ^e liste	29/09/12	—	12/12/12	14/12/12	24/01/13	29/01/13	11/02/13	13/02/13	15/02/13	21/02/13	26/02/13	—
56 ^e liste	12/12/12 ¹	—	13/02/13	15/02/13	25/02/13	27/02/13	13/02/13 ¹	13/03/13	18/03/13	21/03/13	28/03/13 ¹	19/04/13
57 ^e liste	20/01/13	—	13/03/13	18/03/13	26/04/13	29/04/13	12/05/13	15/05/13	24/05/13	31/05/13	05/06/13	11/07/13
58 ^e liste	14/03/13 ³	—	10/04/13	10/04/13	26/04/13	29/04/13	03/05/13 ¹	15/05/13	27/05/13	31/05/13	05/06/13 ¹	17/06/13 ¹
59 ^e liste	02/04/13 ¹	—	03/07/13	22/07/13	26/09/13	27/09/13	02/10/13	09/10/13	10/10/13	14/10/13	24/10/13	20/11/13
60 ^e liste	19/06/13	—	—	18/09/13	19/09/13	26/09/13	27/09/13	02/10/13 ¹	09/10/13	10/10/13	18/10/13*	—
61 ^e liste	26/09/13	—	—	09/10/13	10/10/13	07/11/13	08/11/13	14/11/13	20/11/13	22/11/13	04/11/13 ⁷	22/11/13
62 ^e liste	14/11/13	—	—	20/11/13	22/11/13	04/12/13*	12/12/13	16/02/13	18/12/13	19/12/13	03/03/14	20/01/14
63 ^e liste	21/10/13	—	—	18/12/13	19/12/13	16/01/14	17/01/14	—	12/02/14	18/02/14	12/03/14	09/04/14
64 ^e liste	14/11/13	—	—	12/02/14	18/02/14	03/03/14	03/03/14	—	12/03/14	17/03/14	20/03/14	—
65 ^e liste	16/12/13 [■]	—	—	12/03/14	17/03/14	08/04/14	14/04/14	14/04/14	07/05/14	19/05/14	23/05/14	04/06/14
66 ^e liste	16/01/14 [■]	—	—	09/04/14	14/04/14	16/05/14	19/05/14	27/05/14	04/06/14	17/06/14	19/06/14	03/07/14
67 ^e liste	10/04/14	—	—	04/06/14	17/06/14	27/06/14	—	—	—	—	03/07/14	23/07/14 ¹⁰
68 ^e liste	19/06/14 ⁸	—	—	02/07/14	03/07/14	30/09/14	02/10/14	14/10/14 ⁸	22/10/14	06/11/14 ⁸	19/11/14	24/11/14
69 ^e liste	26/06/14 ⁹	—	—	10/12/14	17/03/15	27/03/15	31/03/15	08/04/15	16/04/15	04/05/15	11/05/15	12/07/15
70 ^e liste	05/03/15	—	—	23/09/15	02/10/15	15/10/15	27/10/15	13/11/15	18/11/15	24/11/15	27/11/15	01/12/15
71 ^e liste	04/06/15	—	—	—	—	—	—	—	07/12/15	16/12/15	23/12/15	—

¹ collège compétent Économie et Finances² collège Culture et Médias³ collège Santé et Affaires sociales⁴ collège Education et Enseignement supérieur⁵ collège Agriculture et Pêche⁶ ministre compétent pour le commerce⁷ ministre compétent pour l'urbanisme⁸ collège Culture et Médias⁹ collège compétent pour le numérique¹⁰ ministre compétent pour les droits des femmes¹¹ terme « dossier du passager » issu de la 7^e liste du vocabulaire des affaires étrangères

C.2 : Calendrier des réunions 2015 au 31 décembre 2015

COLLÈGE	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet /août	septembre	octobre	novembre	décembre
Agriculture et Pêche			13 à 10h		19 à 10h				16 à 10h		
Aménagement, Habitat et Mobilités			11 à 14h30						20 à 14h		
Automobile			17 à 14h30		23 à 14h30		22 à 14h30			15 à 14h30	
Biologie			9 à 9h		12 à 9h		28 à 9h			18 à 9h	
Chimie et Matériaux		3 à 9h30*			4 à 9h30*		15 à 9h30*			1 à 9h30*	
Culture et Médias	20 à 9h30	17 à 9h30	17 à 9h30	14 à 9h30	19 à 9h30	9 à 10h		13 à 9h30		15 à 9h30	
Défense	27 à 9h30			17 à 14h30		19 à 14h30			29 à 14h30		10 à 14h30
Droit et Justice											
Économie et Finances	9 à 15h		13 à 15h		21 à 14h30	16 à 10h30	17 à 14h		12 à 14h	17 à 14h30	
GT banque, assurance, marchés des capitaux			12 à 13h30	7 à 9h30*	12 à 13h30	8 à 9h30*	5/08 à 10h*	16 à 9h30*	6 à 9h30*	3 à 9h30*	9 à 10h*
GT entreprises	15 à 9h30*					29 à 10h30*					
Éducation et Enseignement supérieur	29 à 10h	26 à 10h	29 à 10h		3/07 à 10h		29 à 10h		12 à 10h	17 à 10h	
Énergie nucléaire		25 à 10h*	13 à 9h30*							23 à 10h*	
Énergies fossiles			9 à 14h30		9 à 14h30		29 à 14h30			10 à 14h30	
Environnement et Développement durable	8 à 14h30	26 à 14h30		6 à 14h15		8 à 14h15				19 à 14h	
Informatique		27 à 9h30		29 à 9h30		25 à 9h30				11 à 9h30	
Relations internationales	26 à 15h		9 à 15h	4 à 15h	22 à 15h		14 à 15h	19 à 15h			
Santé et Affaires sociales	8 à 14h30		12 à 14h30	21 à 14h30	11 à 14h30		10 à 14h30			12 à 14h30	
Spatiologie	13 à 9h30*		10 à 9h30*		26 à 9h30*		10 à 9h30*			17 à 9h30*	
Sport						9 à 14h30				3 à 14h	
Télécommunications										18 à 14h	
COMMISSION D'ENRICHISSEMENT	14 à 9h45	11 à 9h45	11 à 9h45	8 à 9h45	13 à 9h45	3 à 9h45	23 à 9h45	21 à 9h45	18 à 9h45	16 à 9h45	
Groupe de travail	21 à 9h30	18 à 9h30	25 à 9h45	18 à 9h30	22 à 9h30	20 à 9h30	10 à 9h30	9 à 9h30	7 à 9h30		2 à 9h30
Groupe restreint									21 à 12h		
COMITÉ DE L'ACADEMIE DES SCIENCES											7 à 13h30
Toponymie	30 à 14h30										
GT valorisation											
GT normalisation											
GT documentation											
Normalisation (X3a)				31 à 9h30*		12 à 10h*			27 à 14h	4 à 15h	
									13 à 10h*		

* Collège dont les réunions sont tenues sur une journée. La durée habituelle d'une réunion est d'une demi-journée (3h). La durée habituelle d'une réunion est d'une demi-journée (3h).

6 mars 2015, matin, réunion annuelle des responsables du dispositif d'enrichissement de la langue française 14 décembre 2015, rencontre entre les acteurs du dispositif d'enrichissement et leurs partenaires

C.3 : Publications 2015 (extraits du *Journal officiel*)

16 janvier 2015

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 83 sur 92

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1429785K

I. – Termes et définitions

contre-rapporteur, n.m.

Domaine : Politique-Relations internationales.

Définition : Personne désignée par un groupe ou un organisme pour suivre un dossier et présenter ses propres conclusions après avoir pris connaissance du rapport officiel.

Voir aussi : contre-rapport.

Équivalent étranger : shadow rapporteur.

couperet budgétaire

Domaine : Finances-Relations internationales.

Définition : Arrivée à échéance de dispositifs fiscaux ou budgétaires qui entraîne l'application automatique de mesures de restriction.

Note : Le couperet budgétaire est une procédure qui existe aux États-Unis.

Voir aussi : suspension des services publics.

Équivalent étranger : fiscal cliff.

course au droit d'asile

Domaine : Relations internationales-Droit.

Définition : Pratique de certains ressortissants étrangers consistant à déposer parallèlement des demandes d'asile auprès de plusieurs pays ou à comparer les conditions d'accueil offertes par différents pays avant de déposer une demande.

Voir aussi : course au visa.

Équivalent étranger : asylum shopping.

déclinisme, n.m.

Domaine : Politique.

Définition : Courant d'idées selon lequel un pays, un groupe de pays ou une société est en déclin.

Équivalent étranger : declinism.

diplomatie en ligne

Domaine : Relations internationales.

Synonyme : cyberdiplomatie, n.f.

Définition : Diplomatie qui s'appuie sur les moyens électroniques de communication plutôt que sur l'action des représentations diplomatiques à l'étranger ou les déplacements de diplomates.

Équivalent étranger : cyber-diplomacy, cyberdiplomacy, digital diplomacy, e-diplomacy.

dissident, -e en ligne

Domaine : Politique.

Synonyme : cyberdissident, -e, n.

Définition : Dissident politique qui utilise les moyens de communication électroniques, notamment les réseaux sociaux, pour faire connaître ses opinions ou diffuser des informations.

Voir aussi : cybermilitant.

Équivalent étranger : cyberdissident.

mineraï de conflit

Domaine : Relations internationales-Économie générale.

Définition : Mineraï stratégique dont la possession et l'exploitation deviennent l'objet de conflits armés.

Voir aussi : mineraï stratégique.

Équivalent étranger : conflict mineral.

mineraï stratégique

Domaine : Relations internationales-Économie générale.

Définition : Mineraï dont la possession et l'exploitation constituent un enjeu économique et politique majeur.

Voir aussi : mineraï de conflit.

Équivalent étranger : strategic mineral.

note par points

Domaine : Communication.

Définition : Note constituée d'un ensemble de brefs alinéas introduits par un même signe typographique.

Équivalent étranger : bullet-point paper.

personne exposée à la corruption

Abréviation : PEC.

Domaine : Politique-Relations internationales.

Définition : Personne qui, en raison des pouvoirs qu'elle détient ou des fonctions qu'elle exerce, peut faire l'objet de tentatives de corruption.

Équivalent étranger : politically exposed person (PEP).

regroupement d'enjeux

Domaine : Relations internationales.

Définition : Procédé consistant, au cours d'une négociation, à traiter ensemble différentes questions en vue de parvenir à un accord global.

Voir aussi : accord global.

Équivalent étranger : issue linkage.

stratégie post-conflict

Domaine : Relations internationales-Défense.

Définition : Ensemble de mesures politiques, diplomatiques ou militaires planifiées pour être mises en œuvre à l'issue d'un conflit.

Voir aussi : stratégie de retrait.

Équivalent étranger : post-conflict strategy.

suspension des services publics

Domaine : Politique.

Définition : Fermeture provisoire de certains services publics, qui est décidée par les pouvoirs publics lorsque les moyens financiers nécessaires à leur fonctionnement s'avèrent insuffisants.

Voir aussi : couperet budgétaire.

Équivalent étranger : government shutdown.

II. – Table d'équivalence**A. – Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
asylum shopping.	Relations internationales-Droit.	course au droit d'asile.
bullet-point paper.	Communication.	note par points.
conflict mineral.	Relations internationales-Économie générale.	mineraï de conflit.
cyber-diplomacy, cyberdiplomacy, digital diplomacy, e-diplomacy.	Relations internationales.	diplomatie en ligne, cyberdiplomatie, n.f.
cyberdissident.	Politique.	dissident, -e en ligne, cyberdissident, -e, n.
declinism.	Politique.	déclinisme, n.m.
digital diplomacy, cyber-diplomacy, cybergdiplomacy, e-diplomacy.	Relations internationales.	diplomatie en ligne, cyberdiplomatie, n.f.
fiscal cliff.	Finances-Relations internationales.	couperet budgétaire.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
government shutdown.	Politique.	suspension des services publics.
issue linkage.	Relations internationales.	regroupement d'enjeux.
politically exposed person (PEP).	Politique-Relations internationales.	personne exposée à la corruption (PEC).
post-conflict strategy.	Relations internationales-Défense.	stratégie post-conflit.
shadow rapporteur.	Politique-Relations internationales.	contre-rapporteur, n.m.
shadow report.	Politique-Relations internationales.	contre-rapport, n.m.
strategic mineral.	Relations internationales-Économie générale.	minéral stratégique.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
contre-rapport, n.m.	Politique-Relations internationales.	shadow report.
contre-rapporteur, n.m.	Politique-Relations internationales.	shadow rapporteur.
couperet budgétaire.	Finances-Relations internationales.	fiscal cliff.
course au droit d'asile.	Relations internationales-Droit.	asylum shopping.
cyberdiplomatie, n.f., diplomatie en ligne.	Relations internationales.	cyber-diplomacy, cyberdiplomacy, digital diplomacy, e-diplomacy.
cyberdissident, -e, n., dissident, -e en ligne.	Politique.	cyberdissident.
déclinisme, n.m.	Politique.	declinism.
diplomatie en ligne, cyberdiplomatie, n.f.	Relations internationales.	cyber-diplomacy, cyberdiplomacy, digital diplomacy, e-diplomacy.
dissident, -e en ligne, cyberdissident, -e, n.	Politique.	cyberdissident.
minéral de conflit.	Relations internationales-Économie générale.	conflict mineral.
minéral stratégique.	Relations internationales-Économie générale.	strategic mineral.
note par points.	Communication.	bullet-point paper.
personne exposée à la corruption (PEC).	Politique-Relations internationales.	politically exposed person (PEC).
regroupement d'enjeux.	Relations internationales.	issue linkage.
stratégie post-conflit.	Relations internationales-Défense.	post-conflict strategy.
suspension des services publics.	Politique.	government shutdown.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'équipement et des transports (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1430113K

I. – Termes et définitions

artificialisation des sols

Domaine : Urbanisme-Environnement.

Définition : Transformation d'un sol à caractère naturel ou agricole par des actions d'aménagement, pouvant entraîner son imperméabilisation totale ou partielle.

Voir aussi : également urbain, imperméabilisation des sols, mitage, périurbanisation.

Équivalent étranger : land take.

canyon urbain

Domaine : Urbanisme.

Définition : Voie urbaine dont l'encaissement entre des bâtiments provoque des difficultés en matière d'environnement ou de radiocommunication.

Note : Un canyon urbain peut notamment créer de forts courants d'air ou entraîner une concentration de polluants.

Équivalent étranger : street canyon, urban canyon, urban street canyon.

cartographie dynamique

Domaine : Transports.

Définition : Technique qui permet de créer et de mettre à jour des cartes en temps réel grâce à des bases de données distantes ou à des capteurs.

Note : La cartographie dynamique trouve notamment des applications dans les domaines de la circulation routière, de la météorologie et de la prévention de la pollution.

Équivalent étranger : dynamic mapping.

enregistreur phonique

Domaine : Aéronautique-Transports/Transport aérien.

Définition : Système installé dans le poste de pilotage d'un aéronef, qui enregistre les conversations entre les membres de l'équipage et le bruit ambiant.

Note : L'enregistreur phonique est l'un des deux enregistreurs de vol équipant un aéronef, le second étant l'enregistreur de données de vol.

Voir aussi : enregistreur de vol.

Équivalent étranger : cockpit voice recorder (CVR).

immobilisation au port

Domaine : Transports/Transport maritime.

Définition : Interdiction formelle signifiée à un navire de quitter un port.

Note : L'immobilisation au port est décidée notamment lorsqu'il apparaît que les normes de sécurité ou de protection de l'environnement ne sont pas respectées.

Équivalent étranger : detention.

immobilisation au sol

Domaine : Aéronautique-Transports/Transport aérien.

Synonyme : interdiction de vol.

Définition : Interdiction formelle signifiée à un aéronef de quitter un aéroport.

Note : L'immobilisation au sol est décidée notamment lorsqu'il apparaît qu'un aéronef ne respecte pas les normes de sécurité.

Équivalent étranger : grounding.

périurbanisation, n.f.

Domaine : Urbanisme-Environnement.

Définition : Extension de l'urbanisation à la périphérie d'un espace urbain.

Voir aussi : artificialisation des sols, étalement urbain.

Équivalent étranger : peri-urbanization, suburbanization.

report modal

Domaine : Transports-Environnement.

Synonyme : transfert modal.

Définition : Report du trafic de passagers ou de fret d'un mode de transport, généralement la route, vers un autre mode plus respectueux de l'environnement.

Équivalent étranger : modal shift.

rurbanisation, n.f.

Domaine : Urbanisme-Environnement.

Définition : Processus d'urbanisation progressive d'un territoire rural autour de noyaux d'habitat traditionnels, caractérisé par l'installation de populations dont l'activité principale est liée à la ville.

Voir aussi : étalement urbain.

Équivalent étranger : rurbanization.

urbanisme participatif

Domaine : Urbanisme.

Synonyme : fabrique urbaine (langage professionnel).

Définition : Travail collectif associant, dans la mise en œuvre d'un projet urbain, les concepteurs, les usagers de la ville, des chercheurs de différentes disciplines et divers acteurs publics ou privés.

Équivalent étranger : –

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
cockpit voice recorder (CVR).	Aéronautique-Transports/Transport aérien.	enregistreur phonique.
detention.	Transports/Transport maritime.	immobilisation au port.
dynamic mapping.	Transports.	cartographie dynamique.
grounding.	Aéronautique-Transports/Transport aérien.	immobilisation au sol, interdiction de vol.
land take.	Urbanisme-Environnement.	artificialisation des sols.
modal shift.	Transports-Environnement.	report modal, transfert modal.
peri-urbanization, suburbanization.	Urbanisme-Environnement.	périurbanisation, n.f.
rurbanization.	Urbanisme-Environnement.	rurbanisation, n.f.
soil sealing.	Urbanisme-Environnement.	imperméabilisation des sols.
street canyon, urban canyon, urban street canyon.	Urbanisme.	canyon urbain.
suburbanization, peri-urbanization.	Urbanisme-Environnement.	périurbanisation, n.f.
urban canyon, street canyon, urban street canyon.	Urbanisme.	canyon urbain.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ETRANGER (2)
artificialisation des sols.	Urbanisme-Environnement.	land take.
canyon urbain.	Urbanisme.	street canyon, urban canyon, urban street canyon.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ETRANGER (2)
cartographie dynamique.	Transports.	dynamic mapping.
enregistreur phonique.	Aéronautique-Transports/Transport aérien.	cockpit voice recorder (CVR).
fabrique urbaine (langage professionnel), urbanisme participatif.	Urbanisme.	-
immobilisation au port.	Transports/Transport maritime.	detention.
immobilisation au sol, interdiction de vol.	Aéronautique-Transports/Transport aérien.	grounding.
imperméabilisation des sols.	Urbanisme-Environnement.	soil sealing.
interdiction de vol, immobilisation au sol.	Aéronautique-Transports/Transport aérien.	grounding.
périurbanisation, n.f.	Urbanisme-Environnement.	peri-urbanization, suburbanization.
report modal, transfert modal.	Transports-Environnement.	modal shift.
rurbanisation, n.f.	Urbanisme-Environnement.	rurbanization.
transfert modal, report modal.	Transports-Environnement.	modal shift.
urbanisme participatif, fabrique urbaine (langage professionnel).	Urbanisme.	-

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'audiovisuel

NOR : CTNX1500299K

flux (en), loc.adj.

Domaine : Audiovisuel-Télécommunications/Internet.

Définition : Se dit de la diffusion ou de la réception par l'internet de contenus audio et vidéo, selon un mode de transmission permettant une lecture en continu sans téléchargement.

Note : On trouve aussi l'expression « en continu ».

Voir aussi : téléchargement.

Équivalent étranger : streaming (n.).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « diffusion en flux » au *Journal officiel* du 18 janvier 2005.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des composants électroniques (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1506209K

I. - *Termes et définitions*

bloc de propriété intellectuelle

Abréviation : BPI.

Forme abrégée : bloc de PI.

Domaine : Électronique.

Définition : Ensemble électronique dont l'utilisation pour la conception de circuits intégrés est protégée par les règles de la propriété intellectuelle.

Note : Un bloc de propriété intellectuelle peut notamment être décrit sous une forme logique, à l'aide d'un schéma électrique ou de manière topologique.

Voir aussi : topologie.

Équivalent étranger : intellectual property block, IP block, IP core.

cellule binaire

Domaine : Électronique.

Définition : Cellule de mémoire qui ne peut contenir qu'un seul élément binaire.

Voir aussi : cellule de mémoire, élément binaire.

Équivalent étranger : binary cell, bit cell, single-level cell (SLC).

cellule de mémoire

Domaine : Électronique.

Définition : Le plus petit emplacement d'une mémoire numérique dans lequel un élément de données peut être introduit, conservé ou duquel il peut être extrait.

Note : Une cellule de mémoire peut contenir un ou plusieurs éléments binaires.

Voir aussi : cellule binaire, cellule multiniveau, élément binaire.

Équivalent étranger : memory cell.

cellule multiniveau

Domaine : Électronique.

Définition : Cellule de mémoire qui peut contenir plusieurs éléments binaires.

Voir aussi : cellule de mémoire, élément binaire.

Équivalent étranger : multi-level cell (MLC), multilevel cell (MLC).

dispositif à couplage de charge

Abréviation : DCC.

Domaine : Électronique.

Définition : Dispositif à transfert de charges qui est constitué d'un ensemble de cellules élémentaires, associant chacune un élément générateur d'une charge électrique à un élément d'accumulation de cette dernière, et qui transfère ces charges de proche en proche dans une couche semiconductrice, à partir de variations cycliques de potentiel électrique.

Note : L'application la plus courante du dispositif à couplage de charge est le capteur d'images où les charges électriques sont produites par effet photoélectrique.

Voir aussi : dispositif à transfert de charges.

Équivalent étranger : charge-coupled device (CCD).

dispositif à transfert de charges

Abréviation : DTC.

Domaine : Électronique.

Définition : Dispositif électronique à semiconducteurs dont le fonctionnement repose sur le déplacement de paquets de charges électriques.

Note :

1. Le déplacement des paquets de charges électriques est obtenu grâce à des variations de potentiel électrique.
2. Le dispositif à couplage de charge, le dispositif en chapelet et le photodétecteur à report et intégration sont des exemples de dispositifs à transfert de charges.

Voir aussi : dispositif à couplage de charge, dispositif en chapelet, photodétecteur à report et intégration.

Équivalent étranger : charge-transfer device (CTD).

dispositif en chapelet

Domaine : Électronique.

Définition : Dispositif à transfert de charges où le déplacement des paquets de charges électriques s'effectue par l'intermédiaire de dispositifs de commutation insérés entre les éléments d'accumulation des charges.

Voir aussi : dispositif à transfert de charges.

Équivalent étranger : bucket-brigade device (BBD).

disque dur hybride

Abréviation : DDH.

Domaine : Électronique.

Définition : Dispositif de stockage combinant un disque dur et des mémoires flash qui, utilisées en cache, permettent un accès rapide à ce disque dur.

Voir aussi : cache, mémoire flash.

Équivalent étranger : hybrid hard drive (HHD).

disque statique à semiconducteurs

Abréviation : DSS.

Forme abrégée : disque statique.

Domaine : Electronique.

Définition : Composant de stockage de données qui est constitué de mémoires non volatiles à semiconducteurs, généralement des mémoires flash, et d'une électronique de commande, et qui remplit la même fonction qu'un disque dur.

Note :

1. Ce disque est dit « statique » car il ne comporte aucune pièce mécanique mobile, à la différence du disque dur.
2. On rencontre aussi les expressions « disque électronique » et « disque dur électronique ».

Voir aussi : mémoire flash, mémoire non volatile.

Équivalent étranger : solid state disk (SSD), solid state drive (SSD).

mémoire à cellules multiniveaux

Abréviation : MCM.

Domaine : Électronique.

Définition : Mémoire dont les cellules peuvent contenir plusieurs éléments binaires.

Note : Une mémoire à cellules multiniveaux possède une densité de stockage supérieure à celle d'une mémoire à cellules binaires, de technologie similaire.

Voir aussi : cellule binaire, cellule multiniveau.

Équivalent étranger : multi-level cell memory (MCM), multilevel cell memory (MCM).

mémoire flash

Domaine : Électronique.

Définition : Mémoire non volatile à semiconducteurs dont le contenu est modifiable par blocs de cellules de mémoire, ce qui augmente la vitesse d'écriture.

Note :

1. La mémoire flash ne supporte généralement qu'un nombre limité d'écritures.
2. La mémoire flash peut servir de mémoire morte ou de mémoire vive.

Voir aussi : cellule de mémoire, mémoire morte, mémoire non volatile, mémoire vive, répartition de l'usure.

Équivalent étranger : flash memory.

mémoire vive résistive

Forme abrégée : mémoire résistive.

Domaine : Électronique.

Définition : Mémoire vive non volatile dans laquelle les états binaires correspondent à deux valeurs de conductance électrique établies par une tension électrique ou un courant.

Voir aussi : mémoire non volatile, mémoire vive magnétique.

Équivalent étranger : resistive RAM, resistive random access memory (ReRAM, RRAM).

mémoire vive statique

Forme abrégée : mémoire statique.

Domaine : Electronique.

Définition : Mémoire vive volatile à semiconducteurs qui ne nécessite pas de circuit de régénération de son contenu.

Voir aussi : mémoire vive dynamique, mémoire volatile.

Équivalent étranger : static RAM, static random access memory (SRAM).

microsystème optoélectromécanique

Domaine : Electronique.

Synonyme : moems, n.m. (langage professionnel).

Définition : Système intégrant sur une puce des dispositifs mécaniques, électroniques et optiques, et qui remplit une fonction déterminée.

Voir aussi : microsystème électromécanique.

Équivalent étranger : micro-opto-electromechanical system (MOEMS).

répartition de l'usure

Domaine : Electronique.

Définition : Technique qui consiste à répartir les opérations d'écriture sur tout l'espace de stockage d'une mémoire flash afin de solliciter moins souvent les mêmes cellules et d'augmenter la durée de vie de cette mémoire.

Voir aussi : mémoire flash.

Équivalent étranger : wear leveling (EU), wear levelling (GB).

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
binary cell, bit cell, single-level cell (SLC).	Électronique.	cellule binaire.
bucket-brigade device (BBD).	Électronique.	dispositif en chapelet.
charge-coupled device (CCD).	Électronique.	dispositif à couplage de charge (DCC).
charge-transfer device (CTD).	Électronique.	dispositif à transfert de charges (DTC).
flash memory.	Électronique.	mémoire flash.
hybrid hard drive (HHD).	Électronique.	disque dur hybride (DDH).
intellectual property block, IP block, IP core.	Électronique.	bloc de propriété intellectuelle (BPI), bloc de PI.
memory cell.	Électronique.	cellule de mémoire.
micro-opto-electromechanical system (MOEMS).	Électronique.	microsystème optoélectromécanique, moems, n.m. (langage professionnel).
multi-level cell (MLC), multilevel cell (MLC).	Électronique.	cellule multiniveau.
multi-level cell memory (MCM), multilevel cell memory (MCM).	Électronique.	mémoire à cellules multiniveaux (MCM).
resistive RAM, resistive random access memory (ReRAM, RRAM).	Électronique.	mémoire vive résistive, mémoire résistive.
single-level cell (SLC), binary cell, bit cell.	Électronique.	cellule binaire.
solid state disk (SSD), solid state drive (SSD).	Électronique.	disque statique à semiconducteurs (DSS), disque statique.
static RAM, static random access memory (SRAM).	Électronique.	mémoire vive statique, mémoire statique.
wear leveling (EU), wear levelling (GB).	Électronique.	répartition de l'usure.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
bloc de propriété intellectuelle (BPI), bloc de PI.	Électronique.	intellectual property block, IP block, IP core.
cellule binaire.	Électronique.	binary cell, bit cell, single-level cell (SLC).
cellule de mémoire.	Électronique.	memory cell.
cellule multiniveau.	Électronique.	multi-level cell (MLC), multilevel cell (MLC).
dispositif à couplage de charge (DCC).	Électronique.	charge-coupled device (CCD).
dispositif à transfert de charges (DTC).	Électronique.	charge-transfer device (CTD).
dispositif en chapelet.	Électronique.	bucket-brigade device (BBD).
disque dur hybride (DDH).	Électronique.	hybrid hard drive (HHD).
disque statique à semiconducteurs (DSS), disque statique.	Électronique.	solid state disk (SSD), solid state drive (SSD).
mémoire à cellules multiniveaux (MCM).	Électronique.	multi-level cell memory (MCM), multilevel cell memory (MCM).
mémoire flash.	Électronique.	flash memory.
mémoire résistive, mémoire vive résistive.	Électronique.	resistive RAM, resistive random access memory (ReRAM, RRAM).
mémoire statique, mémoire vive statique.	Électronique.	static RAM, static random access memory (SRAM).
mémoire vive résistive, mémoire résistive.	Électronique.	resistive RAM, resistive random access memory (ReRAM, RRAM).
mémoire vive statique, mémoire statique.	Électronique.	static RAM, static random access memory (SRAM).
microsystème optoélectromécanique, moems, n.m. (langage professionnel).	Électronique.	micro-opto-electromechanical system (MOEMS).
répartition de l'usure.	Électronique.	wear leveling (EU), wear levelling (GB).

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement supérieur (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1510605K

I. – *Termes et définitions*

calibrage masqué

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Technique de psychométrie qui permet d'évaluer la difficulté des items d'un test en les mêlant à des items déjà calibrés, sans que les candidats soient en mesure de les distinguer.

Voir aussi : psychométrie.

Équivalent étranger : seeding test.

détermination des seuils

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Procédure permettant d'attribuer une ou plusieurs valeurs discriminantes aux résultats d'une évaluation.

Note : La détermination des seuils permet de délimiter la frontière entre l'échec et la réussite à un examen, entre deux mentions différentes ou entre deux niveaux successifs d'un test.

Équivalent étranger : standard setting.

édumétrie, n.f.

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Évaluation scientifique des effets d'un apprentissage.

Note : L'édumétrie s'appuie notamment sur les procédures et les techniques de la psychométrie.

Voir aussi : psychométrie.

Équivalent étranger : edumetrics.

enfant du numérique

Domaine : Tous domaines.

Définition : Personne qui, ayant toujours vécu dans un environnement numérique, est présumée familière des outils et des usages des nouvelles techniques d'information et de communication.

Équivalent étranger : digital native.

exercice à trous

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Exercice consistant à compléter un document présenté de façon lacunaire.

Voir aussi : exercice de complétion.

Équivalent étranger : gap-fill exercise.

exercice de complétion

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Exercice à trous consistant, pour un lecteur, à compléter un texte inconnu de lui, conçu pour développer ou évaluer les compétences mises en œuvre dans la lecture.

Voir aussi : exercice à trous.

Équivalent étranger : cloze deletion test, cloze test, C-test.

mise en équivalence

Forme développée : mise en équivalence de notes.

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Technique statistique visant à permettre la comparaison entre des notes obtenues à des examens distincts portant sur les mêmes compétences ou évaluant des connaissances identiques.

Équivalent étranger : equating.

psychométrie, n.f.

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Ensemble des procédures et des techniques d'analyse statistique qui visent à garantir la qualité des tests destinés à mesurer des compétences ou des connaissances.

Voir aussi : édumétrie.

Équivalent étranger : —

II. – Table d'équivalence**A. – Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
cloze deletion test, cloze test, C-test.	Éducation-Formation.	exercice de complètement.
digital native.	Tous domaines.	enfant du numérique.
edumetrics.	Éducation-Formation.	édumétrie, n.f.
equating.	Éducation-Formation.	mise en équivalence, mise en équivalence de notes.
gap-fill exercise.	Éducation-Formation.	exercice à trous.
seeding test.	Éducation-Formation.	calibrage masqué.
standard setting.	Éducation-Formation.	détermination des seuils.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
calibrage masqué.	Éducation-Formation.	seeding test.
détermination des seuils.	Éducation-Formation.	standard setting.
édumétrie, n.f.	Éducation-Formation.	edumetrics.
enfant du numérique.	Tous domaines.	digital native.
exercice à trous.	Éducation-Formation.	gap-fill exercise.
exercice de complètement.	Éducation-Formation.	cloze deletion test, cloze test, C-test.
mise en équivalence, mise en équivalence de notes.	Éducation-Formation.	equating.
psychométrie, n.f.	Éducation-Formation.	—

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire du numérique

NOR : CTNX1514649X

hors offre du fournisseur d'accès à l'internet, loc.adj.

Forme abrégée : hors offre FAI, loc.adj.

Domaine : Audiovisuel-Télécommunications/Internet.

Définition : Se dit d'un service proposé en dehors des offres commerciales du fournisseur d'accès à l'internet choisi par l'internaute, qui peut concurrencer celles-ci et est généralement très consommateur de bande passante.

Voir aussi : fournisseur d'accès à l'internet, fournisseur de services.

Équivalent étranger : over the top (OTT).

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'économie et des finances (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1515218K

I. – *Termes et définitions*

acteur planétaire

Domaine : Économie et gestion d'entreprise-Relations internationales.

Définition : Personne, entreprise ou organisation qui joue un rôle actif à l'échelle mondiale.

Note : On trouve aussi l'expression « acteur global », qui est déconseillée.

Équivalent étranger : global player.

banque sans fil

Domaine : Finances.

Définition : Service proposé par une banque, permettant à ses clients d'effectuer des opérations à partir d'un moyen de communication portable.

Note : L'expression « banque mobile » est à proscrire.

Équivalent étranger : m-banking, mobile-banking.

contrat sur différence

Domaine : Finances.

Définition : Contrat de gré à gré prévoyant l'encaissement ou le décaissement de la différence entre la valeur d'un actif sous-jacent au moment de sa vente et sa valeur au moment de l'établissement du contrat.

Voir aussi : actif sous-jacent, dérivé de crédit.

Équivalent étranger : contract for difference (CFD).

délocalisation dans le pays

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Synonyme : délocalisation régionale.

Définition : Transfert d'une unité de production ou d'un centre de services dans une autre région du pays.

Note : La délocalisation dans le pays peut être décidée en fonction de considérations de coût ou de qualité de la main-d'œuvre, ou encore en raison de la présence d'un pôle de compétences.

Voir aussi : délocalisation dans un pays proche.

Équivalent étranger : onshoring.

fonds sans droit d'entrée ni de sortie

Domaine : Finances.

Définition : Fonds de placement dont le gestionnaire n'exige des investisseurs ni droit d'entrée ni droit de sortie.

Équivalent étranger : no-load fund.

gestion spécifique du risque de change

Domaine : Finances.

Définition : Couverture du risque de change attaché à une position en devises, traitée de manière à dissocier le risque de change des autres risques, et le plus souvent déléguée à une entité spécialisée.

Note : La gestion spécifique du risque de change repose le plus souvent sur l'utilisation de produits dérivés tels les contrats à terme ou les options.

Équivalent étranger : currency overlay.

mercatique automatisée

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Technique mercatique consistant en l'envoi automatisé d'offres commerciales déclenché par le comportement ou l'action d'un client ou d'un consommateur potentiel.

Note : L'évènement déclencheur de la mercatique automatisée peut être un appel téléphonique, un achat ou une visite sur la toile.

Équivalent étranger : trigger marketing.

mercatique par réseaux sociaux

Forme abrégée : mercatique par réseaux.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Technique mercatique qui vise des groupes de consommateurs rassemblés dans des réseaux sociaux, en se fondant notamment sur l'action d'animateurs de communauté.

Note : L'expression « marketing social » est à proscrire.

Voir aussi : animateur de communauté.

Équivalent étranger : social media marketing.

modèle d'octroi puis de cession de crédits

Forme abrégée : octroi puis cession de crédits (OCC).

Domaine : Finances.

Définition : Modèle économique consistant à transférer au marché les risques associés aux crédits octroyés par un établissement financier.

Voir aussi : titrisation.

Équivalent étranger : originate-and-distribute model, originate-to-distribute model, OTD model.

parrainage, n.m.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Fait, pour le client d'une entreprise, d'indiquer à celle-ci le nom d'une personne susceptible de répondre favorablement à une offre commerciale ; par extension, stratégie d'entreprise qui recourt à de telles pratiques.

Note : Souvent, l'auteur du parrainage ou le nouveau client reçoit un avantage.

Équivalent étranger : member-get-member (MGM).

partage de bureau

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Pratique permettant à plusieurs employés d'occuper à tour de rôle tout ou partie d'un même bureau, où chacun dispose d'un accès à son espace numérique de travail.

Équivalent étranger : hot desking.

seuil de rachat

Domaine : Finances.

Définition : Niveau à partir duquel le gérant d'un organisme de placement collectif en valeurs mobilières peut échelonner le rachat de titres au lieu d'y procéder immédiatement.

Note : Le seuil de rachat est généralement exprimé en pourcentage de l'actif.

Équivalent étranger : gate.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
best shore.	Économie et gestion d'entreprise.	localisation optimale.
contract for difference (CFD).	Finances.	contrat sur différence.
currency overlay.	Finances.	gestion spécifique du risque de change.
gate.	Finances.	seuil de rachat.
global player.	Économie et gestion d'entreprise-Relations internationales.	acteur planétaire.
hot desking.	Économie et gestion d'entreprise.	partage de bureau.
m-banking, mobile-banking.	Finances.	banque sans fil.
member-get-member (MGM).	Économie et gestion d'entreprise.	parrainage, n.m.
mobile-banking, m-banking.	Finances.	banque sans fil.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
near-shoring, nearshoring.	Économie et gestion d'entreprise.	délocalisation dans un pays proche.
no-load fund.	Finances.	fonds sans droit d'entrée ni de sortie.
onshoring.	Économie et gestion d'entreprise.	délocalisation dans le pays, délocalisation régionale.
originate-and-distribute model, originate-to-distribute model, OTD model.	Finances.	modèle d'octroi puis de cession de crédits, octroi puis cession de crédits (OCC).
social media marketing.	Économie et gestion d'entreprise.	mercatique par réseaux sociaux, mercatique par réseaux.
trigger marketing.	Économie et gestion d'entreprise.	mercatique automatisée.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
acteur planétaire.	Économie et gestion d'entreprise-Relations internationales.	global player.
banque sans fil.	Finances.	m-banking, mobile-banking.
contrat sur différence.	Finances.	contract for difference (CFD).
délocalisation dans le pays, délocalisation régionale.	Économie et gestion d'entreprise.	onshoring.
délocalisation dans un pays proche.	Économie et gestion d'entreprise.	near-shoring, nearshoring.
délocalisation régionale, délocalisation dans le pays.	Économie et gestion d'entreprise.	onshoring.
fonds sans droit d'entrée ni de sortie.	Finances.	no-load fund.
gestion spécifique du risque de change.	Finances.	currency overlay.
localisation optimale.	Économie et gestion d'entreprise.	best shore.
mercatique automatisée.	Économie et gestion d'entreprise.	trigger marketing.
mercatique par réseaux sociaux, mercatique par réseaux.	Économie et gestion d'entreprise.	social media marketing.
modèle d'octroi puis de cession de crédits, octroi puis cession de crédits (OCC).	Finances.	originate-and-distribute model, originate-to-distribute model, OTD model.
parrainage, n.m.	Économie et gestion d'entreprise.	member-get-member (MGM).
partage de bureau.	Économie et gestion d'entreprise.	hot desking.
seuil de rachat.	Finances.	gate.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire des sciences et techniques spatiales (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1515219K

I. – *Termes et définitions*

affinage panchromatique

Domaine : Télédétection spatiale.

Définition : Technique permettant d'obtenir une image en couleur de haute résolution par fusion d'une image en couleur de basse résolution et d'une image en noir et blanc de haute résolution.

Équivalent étranger : pan-sharpening.

assemblage en faisceau

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Disposition de propulseurs d'appoint en parallèle autour de l'étage inférieur d'un lanceur, destinée à accroître la poussée au décollage.

Voir aussi : propulseur d'appoint.

Équivalent étranger : parallel staging.

basculement, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Modification programmée de la direction du vecteur vitesse d'un lanceur, sans changement du plan de la trajectoire.

Voir aussi : basculement initial, basculement optimisé, saut d'azimut.

Équivalent étranger : pitch-over, pitchover.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

basculement initial

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Basculement qui consiste, après le décollage, à écarter l'axe du lanceur de la verticale.

Note : Le basculement initial permet notamment de protéger l'aire de lancement en cas de retombée accidentelle du lanceur.

Voir aussi : aire de lancement, basculement, basculement optimisé.

Équivalent étranger : pitch maneuver, pitch manoeuvre, pitch over maneuver, pitch-over maneuver, pitch over manoeuvre, pitch-over manoeuvre.

basculement optimisé

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Basculement d'un lanceur qui consiste, lors de sa phase ascendante propulsée, à rendre son vecteur vitesse progressivement horizontal sous l'action combinée de la pesanteur et de la poussée, en maintenant l'angle d'incidence proche de zéro.

Note :

1. Le maintien de l'angle d'incidence au voisinage de zéro vise à diminuer la traînée et les efforts mécaniques sur la structure.

2. Le basculement optimisé, qui suit le basculement initial, permet de réduire la consommation d'ergols et ainsi d'augmenter la capacité d'emport du lanceur.

Voir aussi : basculement, basculement initial, capacité d'emport.

Équivalent étranger : gravity turn, zero-lift turn.

caisson de simulation spatiale

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Essais.

Définition : Enceinte d'essais dont les dimensions sont de l'ordre du mètre, permettant de valider au sol différentes fonctions de petits satellites ou sous-ensembles d'un satellite dans certaines conditions de l'environnement spatial, en particulier le vide.

Voir aussi : chambre de simulation spatiale.

Équivalent étranger : space simulation box.

capteur d'orientation

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Pilotage-Stabilisation.

Définition : Appareil qui mesure des angles ou des vitesses angulaires de déplacement entre les axes d'un engin spatial et des axes de référence.

Note :

1. Selon la nature des grandeurs mesurées, on distingue notamment : les capteurs gyroscopiques, les capteurs optiques tels que les capteurs d'horizon, les capteurs solaires, les capteurs stellaires.
2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « capteur d'attitude ».

Voir aussi : orientation.

Équivalent étranger : attitude sensor.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

case à équipements

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

Définition : Compartiment d'un lanceur où sont regroupés des équipements qui assurent la fourniture d'électricité et d'autres qui contribuent au guidage, au pilotage, à la localisation, à la télémesure, à la télécommande ou à la sauvegarde.

Voir aussi : sauvegarde.

Équivalent étranger : avionics bay, avionics module, vehicle equipment bay (VEB).

catapulte électromagnétique

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement.

Définition : Rampe de lancement permettant d'augmenter la vitesse d'un engin spatial au moyen de forces électromagnétiques.

Voir aussi : rampe de lancement.

Équivalent étranger : electromagnetic gun, electromagnetic launcher.

centrale d'orientation

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Pilotage.

Définition : Ensemble regroupant les appareils qui servent à déterminer l'orientation d'un engin spatial en vue de la corriger.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « centrale d'attitude ».

Voir aussi : orientation.

Équivalent étranger : attitude control system.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

chambre de simulation spatiale

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Essais.

Synonyme : simulateur spatial.

Définition : Enceinte d'essais dont les dimensions sont de l'ordre de quelques mètres, permettant de valider au sol différentes fonctions d'un satellite dans certaines conditions de l'environnement spatial, telles que le vide ou l'ensoleillement.

Voir aussi : caisson de simulation spatiale.

Équivalent étranger : space simulation chamber, space simulator.

commande d'orientation

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Pilotage.

Définition : Action d'imposer l'orientation voulue à un engin spatial ; par extension, dispositif permettant cette action.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « commande d'attitude ».

Voir aussi : orientation, stabilisation d'orientation.

Équivalent étranger : attitude control, orientation.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

corps émousé

Domaine : Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Objet dont le nez ou le bord d'attaque présente une forme arrondie de sorte que son déplacement dans un fluide, à vitesse supersonique, provoque une onde de choc détachée de sa surface.

Note : Dans le cas d'un engin aérospatial, la forme arrondie vise à abaisser la température maximale de sa surface au prix d'une diminution de sa portance et d'une augmentation de sa traînée.

Équivalent étranger : blunt body.

corps portant

Domaine : Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Engin aérospatial possédant, à vitesse hypersonique, une portance qui lui assure une bonne manœuvrabilité lors de la rentrée atmosphérique.

Voir aussi : rentrée atmosphérique.

Équivalent étranger : lifting body.

couac, n.m.

Domaine : Astronomie/Astrophysique.

Définition : Augmentation brutale et non prévisible de la fréquence de récurrence des impulsions émises par un pulsar, perturbant temporairement la lente décroissance de cette fréquence.

Équivalent étranger : glitch.

couloir de sauvegarde

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

Définition : Zone contenant l'ensemble des trajectoires permettant d'assurer la sauvegarde lors du lancement ou de la rentrée atmosphérique d'un engin spatial.

Voir aussi : rentrée atmosphérique, sauvegarde.

Équivalent étranger : safe corridor.

cryogénie spatiale

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.

Définition : Ensemble des techniques permettant d'atteindre, en respectant les contraintes des missions spatiales, des températures extrêmement basses, pouvant descendre en dessous du dixième de kelvin.

Note :

1. Les contraintes des missions spatiales portent notamment sur la masse, le volume, la consommation d'énergie et la durée de vie de l'engin spatial.

2. La cryogénie spatiale permet aux instruments de mesure d'atteindre le niveau de sensibilité nécessaire à la détection de signaux astronomiques faibles, en particulier le rayonnement fossile.

Voir aussi : cryoréfrigérateur spatial, rayonnement fossile.

Équivalent étranger : space cryogenics.

cryoréfrigérateur spatial

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.

Définition : Appareil réfrigérateur embarqué dans un engin spatial, permettant d'atteindre des températures extrêmement basses, pouvant descendre jusqu'à quelques dixièmes de kelvin.

Voir aussi : cryogénie spatiale.

Équivalent étranger : space cryogenic refrigerator, space cryo-refrigerator.

densité critique de l'Univers

Forme abrégée : densité critique.

Domaine : Astronomie/Cosmologie.

Définition : Valeur théorique de la densité moyenne de l'Univers, au-dessous de laquelle son expansion se poursuivra indéfiniment et au-dessus de laquelle l'expansion s'arrêtera et sera suivie d'une contraction.

Équivalent étranger : critical density.

effondrement stellaire

Domaine : Astronomie/Astrophysique.

Définition : Contraction brutale d'une étoile se produisant lorsque les forces qui s'opposent à la gravité cessent d'équilibrer cette dernière.

Note : Un effondrement stellaire ne se produit que pour des étoiles dont la masse est supérieure d'environ 50 % à la masse du Soleil.

Équivalent étranger : stellar collapse.

flottement libre (en), loc.adj.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Essais-Vols habités.

Définition : Se dit d'une personne ou d'un objet non reliés mécaniquement à l'enceinte en impesanteur dans laquelle ils se trouvent.

Voir aussi : sanglé.

Équivalent étranger : free-floating.

jupe, n.f.

Domaine : Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales/Structures.

Définition : Élément de structure, généralement cylindrique ou tronconique, qui assure la continuité du profil aérodynamique d'un lanceur.

Note : La jupe contribue parfois à la transmission des efforts.

Voir aussi : rétreint.

Équivalent étranger : skirt.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 31 décembre 2005.

lancer de rayons

Domaine : Informatique-Télédétection spatiale.

Définition : Technique qui permet d'établir la correspondance entre les pixels de l'image d'un objet et les points de cet objet éclairé par des sources lumineuses en reconstituant le trajet des rayons lumineux en sens inverse, des pixels vers l'objet puis vers les sources lumineuses.

Note : Le lancer de rayons est utilisé en télédétection pour interpréter les images reçues, et en infographie pour synthétiser les images d'une scène tridimensionnelle sous un éclairage donné.

Équivalent étranger : ray tracing, raytracing.

lanceur rallumable

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

Définition : Lanceur dont certains étages sont conçus pour être mis à feu plusieurs fois, ces mises à feu étant séparées par des phases balistiques.

Note :

1. Un lanceur rallumable peut notamment placer plusieurs charges utiles sur des orbites différentes.

2. L'expression « lanceur versatile » employée dans ce sens est à proscrire.

Voir aussi : charge utile, phase balistique d'un lancement.

Équivalent étranger : versatile launcher.

ligne d'univers

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Physique.

Définition : Courbe ouverte décrite, dans l'espace-temps, par une particule ou par le centre de masse d'un objet.

Équivalent étranger : world line.

maquette pour vol d'essai

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Essais.

Définition : Maquette destinée à remplacer un élément d'un engin spatial lors de certains essais en vol, et dotée des caractéristiques nécessaires à la validité de ces essais.

Note : Selon la nature de l'essai, ces caractéristiques indispensables peuvent être la masse, le centrage, l'inertie, la rigidité ou les propriétés aérodynamiques.

Équivalent étranger : boilerplate, mass model.

orientation, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Pilotage.

Définition : Direction des axes d'un engin spatial par rapport à un trièdre de référence.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « attitude ».

Équivalent étranger : attitude.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

palimpseste, n.m.

Domaine : Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Planétologie.

Définition : Tache circulaire, claire et sans relief apparent, qui est observée à la surface d'astres sombres et glacés, et peut correspondre à un cratère d'impact météoristique dont le relief aurait été complètement érodé.

Note : Des palimpsestes ont été observés sur Ganymède et Callisto, satellites de Jupiter.

Équivalent étranger : palimpsest.

paramètre orbital

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.

Synonyme : Élément orbital (langage professionnel).

Définition : Chacun des paramètres dont l'ensemble permet de déterminer à un instant donné, dans un système de référence spécifié, l'orbite et la position sur cette orbite d'un objet spatial ou d'un corps céleste.

Voir aussi : objet spatial, paramètres orbitaux à deux lignes.

Équivalent étranger : orbital element.

paramètres orbitaux à deux lignes

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.

Synonyme : éléments orbitaux à deux lignes (langage professionnel).

Définition : Paramètres orbitaux d'un objet spatial présentés sous la forme normalisée et codée de deux lignes de caractères alphanumériques, précédées d'une ligne identifiant cet objet.

Voir aussi : objet spatial, paramètre orbital.

Équivalent étranger : two-line element (TLE).

phénomène lumineux éphémère

Abréviation : PLE.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Géophysique.

Définition : Phénomène lumineux souvent coloré et d'une durée allant de quelques millisecondes à quelques dixièmes de seconde, qui est observé dans la mésosphère au-dessus d'orages de forte intensité.

Note : Les phénomènes lumineux éphémères sont classés suivant leur couleur, leur forme, leur durée et leur altitude en diverses catégories telles que les sylphes, les elfes, les jets bleus et les trolls.

Équivalent étranger : transient luminous event (TLE).

remodelage de surface

Domaine : Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Planétologie.

Définition : Modification structurale et topographique de la surface d'une planète tellurique sous l'action de l'érosion et de l'activité interne de cette planète.

Note : Le remodelage de surface modifie les traces d'impacts de météorites et les édifices volcaniques.

Voir aussi : palimpseste.

Équivalent étranger : resurfacing.

réseau géodésique de référence

Abréviation : RGR.

Domaine : Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Planétologie.

Définition : Réseau de repères fixes par rapport auxquels on définit la localisation d'éléments topographiques sur une planète.

Équivalent étranger : geodetic control network (GCN).

rétreint, n.m.

Domaine : Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Partie d'un lanceur dont la section droite décroît de l'avant vers l'arrière et qui assure la continuité du profil aérodynamique.

Voir aussi : jupe.

Équivalent étranger : boat tail, boattail.

sanglé, -e, adj.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Essais-Vols habités.

Définition : Se dit d'une personne ou d'un objet attachés aux parois de l'enceinte en impesanteur dans laquelle ils se trouvent.

Voir aussi : flottement libre (en).

Équivalent étranger : strapped-down.

saut d'azimut

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Manœuvre qui consiste à modifier le plan de la trajectoire d'un lanceur ; par extension, résultat de cette manœuvre.

Voir aussi : basculement.

Équivalent étranger : dog-leg, dog-leg maneuver, dog-leg manoeuvre.

sauvegarde, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

Définition : Ensemble des dispositions prévues lors de la campagne de lancement ou de la rentrée atmosphérique d'un engin spatial afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens dans les espaces terrestres, maritimes et aériens ; par extension, résultat de ces dispositions.

Voir aussi : campagne de lancement, rentrée atmosphérique.

Équivalent étranger : safety.

surbrillance d'opposition

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Synonyme : effet d'opposition.

Définition : Pic de luminosité d'un astre éclairé par le Soleil, qui est perçu par un observateur lorsque l'astre passe à proximité de l'opposition au Soleil.

Note : La surbrillance d'opposition est due à la réflexion par effet de miroir de la lumière solaire.

Équivalent étranger : opposition effect, opposition spike, opposition surge.

système de commande d'orientation et d'orbite

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Pilotage.

Définition : Ensemble d'équipements et de logiciels de bord qui assure les fonctions de pilotage et de guidage d'un engin spatial en vue de lui imposer l'orientation voulue et d'ajuster son orbite aux exigences de la mission.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « système de commande d'attitude et d'orbite (SCAO) ».

Voir aussi : chaîne de pilotage, orientation.

Équivalent étranger : attitude and orbit control system (AOCS).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

zone aérospatiale de transition

Abréviation : ZAT.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

Définition : Zone située au-dessus de l'aéropause, où la concentration des particules conduit à un freinage atmosphérique des satellites trop fort pour leur permettre de se maintenir en orbite.

Note : La limite supérieure de la zone aérospatiale de transition ne peut être associée à une altitude précise ; elle se situe aux environs de 200 à 250 km.

Voir aussi : aéropause, freinage atmosphérique.

Équivalent étranger : –

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINES/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
attitude.	Sciences et techniques spatiales/Pilotage.	orientation, n.f.
attitude and orbit control system (AOCS).	Sciences et techniques spatiales/Pilotage.	système de commande d'orientation et d'orbite.
attitude control, orientation.	Sciences et techniques spatiales/Pilotage.	commande d'orientation.
attitude control system.	Sciences et techniques spatiales/Pilotage.	centrale d'orientation.
attitude sensor.	Sciences et techniques spatiales/Pilotage-Stabilisation.	capteur d'orientation.
avionics bay, avionics module, vehicle equipment bay (VEB).	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	case à équipements.
blunt body.	Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales.	corps émoussé.
boat tail, boattail.	Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales.	rétreint, n.m.
boilerplate, mass model.	Sciences et techniques spatiales/Essais.	maquette pour vol d'essai.
critical density.	Astronomie/Cosmologie.	densité critique de l'Univers, densité critique.
dog-leg, dog-leg maneuver, dog-leg manoeuvre.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	saut d'azimut.
electromagnetic gun, electromagnetic launcher.	Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement.	catapulte électromagnétique.
free-floating.	Sciences et techniques spatiales/Essais-Vols habités.	flottement libre (en), loc.adj.
geodetic control network (GCN).	Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Planétologie.	réseau géodésique de référence (RGR).
glitch.	Astronomie/Astrophysique.	couac, n.m.
gravity turn, zero-lift turn.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	basculement optimisé.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUSS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
lifting body.	Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales.	corps portant.
mass model, boilerplate.	Sciences et techniques spatiales/Essais.	maquette pour vol d'essai.
opposition effect, opposition spike, opposition surge.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	surbrillance d'opposition, effet d'opposition.
orbital element.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.	paramètre orbital, élément orbital (langage professionnel).
orientation, attitude control.	Sciences et techniques spatiales/Pilotage.	commande d'orientation.
palimpsest.	Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Planétologie.	palimpseste, n.m.
pan-sharpening.	Télédétection spatiale.	affinage panchromatique.
parallel staging.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	assemblage en faisceau.
pitch maneuver, pitch manoeuvre, pitch over maneuver, pitch-over maneuver, pitch over manoeuvre, pitch-over manoeuvre.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	basculement initial.
pitch-over, pitchover.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	basculement, n.m.
pitch over maneuver, pitch maneuver, pitch manoeuvre, pitch-over maneuver, pitch over manoeuvre, pitch-over manoeuvre.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	basculement initial.
ray tracing, raytracing.	Informatique-Télédétection spatiale.	lancer de rayons.
resurfacing.	Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Planétologie.	remodelage de surface.
safe corridor.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	couloir de sauvegarde.
safety.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	sauvegarde, n.f.
skirt.	Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales/Structures.	jupe, n.f.
space cryogenic refrigerator, space cryo-refrigerator.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	cryoréfrigérateur spatial.
space cryogenics.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	cryogénie spatiale.
space cryo-refrigerator, space cryogenic refrigerator.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	cryoréfrigérateur spatial.
space simulation box.	Sciences et techniques spatiales/Essais.	caisson de simulation spatiale.
space simulation chamber, space simulator.	Sciences et techniques spatiales/Essais.	chambre de simulation spatiale, simulateur spatial.
stellar collapse.	Astronomie/Astrophysique.	effondrement stellaire.
strapped-down.	Sciences et techniques spatiales/Essais-Vols habités.	sanglé, -e, adj.
transient luminous event (TLE).	Sciences et techniques spatiales/Géophysique.	phénomène lumineux éphémère (PLE).
two-line element (TLE).	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.	paramètres orbitaux à deux lignes, éléments orbitaux à deux lignes (langage professionnel).
vehicle equipment bay (VEB), avionics bay, avionics module.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	case à équipements.
versatile launcher.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	lanceur rallumable.
world line.	Sciences et techniques spatiales-Physique.	ligne d'univers.
zero-lift turn, gravity turn.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	basculement optimisé.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
affinage panchromatique.	Télédétection spatiale.	pan-sharpening.
assemblage en faisceau.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	parallel staging.
basculement, n.m.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	pitch-over, pitchover.
basculement initial.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	pitch maneuver, pitch manoeuvre, pitch over maneuver, pitch-over maneuver, pitch over manoeuvre, pitch-over manoeuvre.
basculement optimisé.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	gravity turn, zero-lift turn.
caisson de simulation spatiale.	Sciences et techniques spatiales/Essais.	space simulation box.
capteur d'orientation.	Sciences et techniques spatiales/Pilotage-Stabilisation.	attitude sensor.
case à équipements.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	avionics bay, avionics module, vehicle equipment bay (VEB).
catapulte électromagnétique.	Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement.	electromagnetic gun, electromagnetic launcher.
centrale d'orientation.	Sciences et techniques spatiales/Pilotage.	attitude control system.
chambre de simulation spatiale, simulateur spatial.	Sciences et techniques spatiales/Essais.	space simulation chamber, space simulator.
commande d'orientation.	Sciences et techniques spatiales/Pilotage.	attitude control, orientation.
corps émousé.	Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales.	blunt body.
corps portant.	Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales.	lifting body.
couac, n.m.	Astronomie/Astrophysique.	glitch.
couloir de sauvegarde.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	safe corridor.
cryogénie spatiale.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	space cryogenics.
cryoréfrigérateur spatial.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	space cryogenic refrigerator, space cryo-refrigerator.
densité critique de l'Univers, densité critique.	Astronomie/Cosmologie.	critical density.
effet d'opposition, surbrillance d'opposition.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	opposition effect, opposition spike, opposition surge.
effondrement stellaire.	Astronomie/Astrophysique.	stellar collapse.
élément orbital (langage professionnel), paramètre orbital.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.	orbital element.
éléments orbitaux à deux lignes (langage professionnel), paramètres orbitaux à deux lignes.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.	two-line element (TLE).
flottement libre (en), loc.adj.	Sciences et techniques spatiales/Essais-Vols habités.	free-floating.
jupe, n.f.	Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales/Structures.	skirt.
lancer de rayons.	Informatique-Télédétection spatiale.	ray tracing, raytracing.
lanceur rallumable.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	versatile launcher.
ligne d'univers.	Sciences et techniques spatiales-Physique.	world line.
maquette pour vol d'essai.	Sciences et techniques spatiales/Essais.	boilerplate, mass model.
orientation, n.f.	Sciences et techniques spatiales/Pilotage.	attitude.
palimpseste, n.m.	Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Planétologie.	palimpsest.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
paramètre orbital, élément orbital (langage professionnel).	Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.	orbital element.
paramètres orbitaux à deux lignes, éléments orbitaux à deux lignes (langage professionnel).	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.	two-line element (TLE).
phénomène lumineux éphémère (PLE).	Sciences et techniques spatiales/Géophysique.	transient luminous event (TLE).
remodelage de surface.	Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Planétologie.	resurfacing.
réseau géodésique de référence (RGR).	Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Planétologie.	geodetic control network (GCN).
rétreint, n.m.	Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales.	boat tail, boattail.
sanglé, -e, adj.	Sciences et techniques spatiales/Essais-Vols habités.	strapped-down.
saut d'azimut.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	dog-leg, dog-leg maneuver, dog-leg manoeuvre.
sauvegarde, n.f.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	safety.
simulateur spatial, chambre de simulation spatiale.	Sciences et techniques spatiales/Essais.	space simulation chamber, space simulator.
surbrillance d'opposition, effet d'opposition.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	opposition effect, opposition spike, opposition surge.
système de commande d'orientation et d'orbite.	Sciences et techniques spatiales/Pilotage.	attitude and orbit control system (AOCS).
zone aérospatiale de transition (ZAT).	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	-

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'automobile (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1516746K

I. – Termes et définitions

abaissement du régime moteur

Forme abrégée : abaissement du régime.

Domaine : Automobile/Moteurs.

Définition : Décalage des plages de fonctionnement d'un moteur vers des régimes inférieurs, visant à diminuer ses frottements internes et, partant, la consommation.

Voir aussi : réduction.

Équivalent étranger : downspeeding.

aide à la vision de nuit

Domaine : Automobile.

Définition : Dispositif d'imagerie qui permet de détecter de nuit des obstacles peu ou non visibles à l'œil nu et d'en alerter le conducteur.

Note : L'aide à la vision de nuit peut également permettre de déclencher des signaux indiquant la présence du véhicule.

Équivalent étranger : night view assist, night vision, night vision assist, night vision system.

gestion de la batterie

Forme développée : gestion optimisée de la batterie (GOB).

Domaine : Automobile.

Définition : Système électronique qui assure le contrôle et l'optimisation du fonctionnement de la batterie d'un véhicule en régulant sa charge et sa décharge, et qui en mesure les paramètres.

Équivalent étranger : battery management system (BMS).

suivi de voie automatique

Domaine : Automobile.

Définition : Système qui corrige la trajectoire du véhicule pour le maintenir dans sa voie.

Voir aussi : avertisseur de sortie involontaire de voie.

Équivalent étranger : active lane keeping assist.

surveillance de la pression des pneus

Forme développée : système de surveillance de la pression des pneus (SSPP).

Domaine : Automobile.

Définition : Système de diagnostic embarqué fonctionnant grâce à des capteurs, qui permet d'alerter le conducteur en cas de baisse de pression d'un ou de plusieurs pneus de son véhicule.

Voir aussi : système de diagnostic embarqué.

Équivalent étranger : tire pressure monitoring system (TPMS), tyre pressure monitoring system (TPMS).

surveillance des angles morts

Domaine : Automobile.

Définition : Système qui détecte les dangers potentiels dans les angles morts du véhicule et qui alerte le conducteur à l'aide d'un signal lumineux, sonore ou vibratoire.

Note : Certains systèmes de surveillance des angles morts corrigeant automatiquement la marche du véhicule.

Équivalent étranger : blind spot detection.

système précollision

Domaine : Automobile.

Définition : Dispositif qui détecte l'imminence d'une collision et permet d'en atténuer les conséquences en actionnant des systèmes de sécurité du véhicule.

Équivalent étranger : precrash system (PCS).

tout-chemin de loisir

Abréviation : TCL.

Domaine : Automobile.

Définition : Véhicule de tourisme, de taille moyenne, caractérisé par une garde au sol élevée et une position de conduite haute.

Note : Contrairement au tout-terrain de loisir, le tout-chemin de loisir ne dispose généralement pas de quatre roues motrices.

Voir aussi : tout-terrain de loisir.

Équivalent étranger : crossover utility vehicle (CUV).

véhicule à motorisation hybride

Forme abrégée : hybride, n.m., véhicule hybride.

Domaine : Automobile.

Définition : Véhicule dont la propulsion est obtenue par l'association d'un moteur thermique et d'un ou de plusieurs moteurs utilisant un autre type d'énergie.

Équivalent étranger : hybrid, hybrid vehicle.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 8 juin 2011.

véhicule hybride à air comprimé

Forme abrégée : hybride à air comprimé.

Domaine : Automobile.

Définition : Véhicule à motorisation hybride dont la propulsion est obtenue par la combinaison de l'énergie thermique et de l'énergie pneumatique.

Note : L'énergie pneumatique, stockée dans un réservoir, est produite par un compresseur qui récupère en particulier l'énergie de décélération du véhicule.

Voir aussi : hybridation, véhicule à motorisation hybride.

Équivalent étranger : hybrid air.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
active lane keeping assist.	Automobile.	suivi de voie automatique.
battery management system (BMS).	Automobile.	gestion de la batterie, gestion optimisée de la batterie (GOB).
blind spot detection.	Automobile.	surveillance des angles morts.
crossover utility vehicle (CUV).	Automobile.	tout-chemin de loisir (TCL).
downspeeding.	Automobile/Moteurs.	abaissement du régime moteur, abaissement du régime.
hybrid, hybrid vehicle.	Automobile.	véhicule à motorisation hybride, hybride, n.m., véhicule hybride.
hybrid air.	Automobile.	véhicule hybride à air comprimé, hybride à air comprimé.
hybrid vehicle, hybrid.	Automobile.	véhicule à motorisation hybride, hybride, n.m., véhicule hybride.
night view assist, night vision, night vision assist, night vision system.	Automobile.	aide à la vision de nuit.
precrash system (PCS).	Automobile.	système précollision.
tire pressure monitoring system (TPMS), tyre pressure monitoring system (TPMS).	Automobile.	surveillance de la pression des pneus, système de surveillance de la pression des pneus (SSPP).

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
abaissement du régime moteur, abaissement du régime.	Automobile/Moteurs.	downspeeding.
aide à la vision de nuit.	Automobile.	night view assist, night vision, night vision assist, night vision system.
gestion de la batterie, gestion optimisée de la batterie (GOB).	Automobile.	battery management system (BMS).
hybride, n.m., véhicule à motorisation hybride, véhicule hybride.	Automobile.	hybrid, hybrid vehicle.
hybride à air comprimé, véhicule hybride à air comprimé.	Automobile.	hybrid air.
suivi de voie automatique.	Automobile.	active lane keeping assist.
surveillance de la pression des pneus, système de surveillance de la pression des pneus (SSPP).	Automobile.	tire pressure monitoring system (TPMS), tyre pressure monitoring system (TPMS).
surveillance des angles morts.	Automobile.	blind spot detection.
système de surveillance de la pression des pneus (SSPP), surveillance de la pression des pneus.	Automobile.	tire pressure monitoring system (TPMS), tyre pressure monitoring system (TPMS).
système précollision.	Automobile.	precrash system (PCS).
tout-chemin de loisir (TCL).	Automobile.	crossover utility vehicle (CUV).
véhicule à motorisation hybride, hybride, n.m., véhicule hybride.	Automobile.	hybrid, hybrid vehicle.
véhicule hybride à air comprimé, hybride à air comprimé.	Automobile.	hybrid air.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire du pétrole et du gaz (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1517555K

I. – *Termes et définitions*

accouplement en mer

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Opération en mer consistant à positionner et à assembler par ballastage les éléments constitutifs de la superstructure d'une plateforme fixe.

Équivalent étranger : mating.

baisse de pression

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Diminution de la pression des gaz volontairement effectuée dans une installation gazière.

Note : Lorsque la pression baisse de façon accidentelle, on parle de « chute de pression ».

Équivalent étranger : blowdown.

biokérosène, n.m.

Domaine : Pétrole et gaz/Raffinage.

Synonyme : kérosène biologique.

Définition : Kérosène issu de produits d'origine végétale ou animale.

Note : Le biokérosène est surtout utilisé comme carburateur.

Voir aussi : biocarburant, carburant d'appoint, carburateur, kérosène paraffinique synthétique.

Équivalent étranger : biokerosene.

charge d'alimentation

Domaine : Pétrole et gaz/Raffinage.

Définition : Produit de base introduit dans une installation pétrolière en vue de son traitement.

Voir aussi : matière première.

Équivalent étranger : feedstock.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 12 février 2012.

conversion du charbon en oléfines

Abréviation : CCO.

Domaine : Pétrole et gaz/Pétrochimie.

Définition : Procédé de synthèse d'hydrocarbures oléfiniques à partir du charbon.

Note : Les oléfines ainsi obtenues sont le plus souvent l'éthylène et le propylène, matières premières de la pétrochimie.

Voir aussi : conversion du méthanol en oléfines.

Équivalent étranger : coal to olefins (CTO), coal-to-olefins (CTO), coal-to-olefins process, CTO process.

conversion du méthanol en oléfines

Abréviation : CMO.

Domaine : Pétrole et gaz/Pétrochimie.

Définition : Procédé de synthèse d'hydrocarbures oléfiniques à partir du méthanol.

Voir aussi : conversion du charbon en oléfines.

Équivalent étranger : methanol to olefins (MTO), methanol-to-olefins (MTO), methanol-to-olefins process, MTO process.

drone sous-marin filoguidé

Abréviation : DSF.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Drone d'intervention évoluant en eau profonde, piloté depuis la surface par liaison ombilicale.

Voir aussi : drone, drone sous-marin téléguidé.

Équivalent étranger : remotely-operated vehicle (ROV).

drone sous-marin téléguidé

Abréviation : DST.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Drone d'exploration évoluant en eau profonde, piloté depuis la surface par des liaisons sans fil.

Voir aussi : drone, drone sous-marin filoguidé.

Équivalent étranger : autonomous underwater vehicle (AUV).

gaz de charbon

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Gaz naturel, essentiellement composé de méthane, extrait des gisements houillers.

Voir aussi : gaz non conventionnel.

Équivalent étranger : coal-bed methane (CBM), coalbed methane (CBM), coal-bed natural gas (CBNG), coalbed natural gas (CBNG).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « méthane houiller » au *Journal officiel* du 25 avril 2009.

grappe de puits

Domaine : Pétrole et gaz/Exploration-Production.

Définition : Groupement de têtes de puits réalisé de manière à optimiser l'exploitation d'un gisement tout en limitant les nuisances liées aux activités de surface.

Voir aussi : tête de puits.

Équivalent étranger : cluster, wellhead cluster.

hydrocarbure non conventionnel

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Hydrocarbure naturel dont l'extraction nécessite le recours à des techniques plus complexes que celles qui sont utilisées couramment dans les industries pétrolière et gazière.

Voir aussi : gaz non conventionnel.

Équivalent étranger : non conventional hydrocarbon, unconventional hydrocarbon.

matière première

Domaine : Pétrole et gaz.

Définition : Produit introduit dans une installation de transformation du gaz naturel.

Voir aussi : charge d'alimentation.

Équivalent étranger : feedstock.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « charge d'alimentation » au *Journal officiel* du 12 février 2012.

mise à l'air

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Synonyme : mise à l'atmosphère.

Définition : Ouverture à l'atmosphère de tout ou partie des conduits d'une installation gazière.

Note : Une mise à l'air peut s'avérer nécessaire pour des raisons de maintenance, ou en cas de surpression à l'intérieur d'un réservoir.

Voir aussi : mise à l'évent.

Équivalent étranger : venting.

mise en service

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Ensemble des procédures et des opérations préalables à l'exploitation d'une installation pétrolière ou gazière.

Voir aussi : mise hors service, remise en service.

Équivalent étranger : commissioning.

mise hors service

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Ensemble des procédures et des opérations conduisant à l'arrêt provisoire ou définitif de l'exploitation d'une installation pétrolière ou gazière.

Note : On parle aussi d'« abandon » lorsque la mise hors service est définitive.

Voir aussi : mise en service, remise en service.

Équivalent étranger : decommissioning.

porte-drone sous-marin

Abréviation : PDS.

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Navette téléguidée qui porte un drone sous-marin filoguidé.

Note : « SWIMMER » (abréviation de l'anglais *subsea works inspection and maintenance with minimum environment ROV*), qui est un nom de marque, ne doit pas être employé.

Voir aussi : drone sous-marin filoguidé.

Équivalent étranger : –

purge express

Domaine : Pétrole et gaz/Raffinage.

Définition : Diminution rapide de la pression des gaz effectuée dans une installation pétrolière pour des raisons de sécurité.

Voir aussi : vide-vite.

Équivalent étranger : blowdown.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 12 février 2012.

raccordement sur site

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Assemblage, sur un site d'exploitation, des éléments constitutifs d'une unité de production.

Note : Le raccordement sur site concerne généralement les sites d'exploitation en mer.

Équivalent étranger : hook-up.

réception provisoire

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Ensemble des procédures et des opérations préalables à la mise en service d'une installation pétrolière ou gazière.

Note : La réception provisoire a pour objet la vérification de la conformité de l'installation au cahier des charges.

Voir aussi : mise en service.

Équivalent étranger : precommissioning.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 12 janvier 1999.

remise en service

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Ensemble des procédures et des opérations préalables à l'exploitation d'une installation pétrolière ou gazière qui avait été mise hors service.

Voir aussi : mise en service, mise hors service.

Équivalent étranger : recommissioning.

schiste bitumineux

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Roche-mère ayant suivi une évolution incomplète et contenant des matières organiques qui peuvent être transformées en hydrocarbures liquides par traitement thermique.

Équivalent étranger : oil shale.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

station d'accueil sous-marine

Abréviation : SAS.

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Structure immergée qui est utilisée pour l'amarrage et le rechargement électrique des porte-drones sous-marins.

Voir aussi : porte-drone sous-marin.

Équivalent étranger : docking-station.

thème gazier

Domaine : Pétrole et gaz/Prospection.

Définition : Ensemble de caractéristiques qui définissent un certain type de prospect gazier.

Note : Des prospects forment un thème gazier lorsqu'ils ont en commun le même niveau stratigraphique, la même roche-mère, le même réservoir ou les mêmes mécanismes de piégeage.

Voir aussi : prospect, thème pétrolier.

Équivalent étranger : gas play.

thème pétrolier

Domaine : Pétrole et gaz/Prospection.

Définition : Ensemble de caractéristiques qui définissent un certain type de prospect pétrolier.

Note : Des prospects forment un thème pétrolier lorsqu'ils ont en commun le même niveau stratigraphique, la même roche-mère, le même réservoir ou les mêmes mécanismes de piégeage.

Voir aussi : prospect, thème gazier.

Équivalent étranger : hydrocarbon play, oil play.

II. – *Table d'équivalence*A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
autonomous underwater vehicle (AUV).	Tous domaines.	drone sous-marin téléguidé (DST).
biokerosene.	Pétrole et gaz/Raffinage.	biokérósène, n.m., kérozène biologique.
blowdown.	Pétrole et gaz/Production.	baisse de pression.
blowdown.	Pétrole et gaz/Raffinage.	purge express.
cluster, wellhead cluster.	Pétrole et gaz/Exploration-Production.	grappe de puits.
coal-bed methane (CBM), coalbed methane (CBM), coal-bed natural gas (CBNG), coalbed natural gas (CBNG).	Pétrole et gaz/Production.	gaz de charbon.
coal to olefins (CTO), coal-to-olefins (CTO), coal-to-olefins process, CTO process.	Pétrole et gaz/Pétrochimie.	conversion du charbon en oléfines (CCO).
commissioning.	Pétrole et gaz/Production.	mise en service.
CTO process, coal to olefins (CTO), coal-to-olefins (CTO), coal-to-olefins process.	Pétrole et gaz/Pétrochimie.	conversion du charbon en oléfines (CCO).
decommissioning.	Pétrole et gaz/Production.	mise hors service.
docking-station.	Pétrole et gaz/Production.	station d'accueil sous-marine (SAS).
feedstock.	Pétrole et gaz/Raffinage.	charge d'alimentation.
feedstock.	Pétrole et gaz.	matière première.
gas play.	Pétrole et gaz/Prospection.	thème gazier.
hook-up.	Pétrole et gaz/Production.	raccordement sur site.
hydrocarbon play, oil play.	Pétrole et gaz/Prospection.	thème pétrolier.
mating.	Pétrole et gaz/Production.	accouplement en mer.
methanol to olefins (MTO), methanol-to-olefins (MTO), methanol-to-olefins process, MTO process.	Pétrole et gaz/Pétrochimie.	conversion du méthanol en oléfines (CMO).
non conventional hydrocarbon, unconventional hydrocarbon.	Pétrole et gaz/Production.	hydrocarbure non conventionnel.
oil play, hydrocarbon play.	Pétrole et gaz/Prospection.	thème pétrolier.
oil shale.	Pétrole et gaz/Production.	schiste bitumineux.
precommissioning.	Pétrole et gaz/Production.	réception provisoire.
recommissioning.	Pétrole et gaz/Production.	remise en service.
remotely-operated vehicle (ROV).	Tous domaines.	drone sous-marin filoguidé (DSF).
unconventional hydrocarbon, non conventional hydrocarbon.	Pétrole et gaz/Production.	hydrocarbure non conventionnel.
venting.	Pétrole et gaz/Production.	mise à l'air, mise à l'atmosphère.
wellhead cluster, cluster.	Pétrole et gaz/Exploration-Production.	grappe de puits.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
accouplement en mer.	Pétrole et gaz/Production.	mating.
baisse de pression.	Pétrole et gaz/Production.	blowdown.
biokérosène, n.m., kérosène biologique.	Pétrole et gaz/Raffinage.	biokerosene.
charge d'alimentation.	Pétrole et gaz/Raffinage.	feedstock.
conversion du charbon en oléfines (CCO).	Pétrole et gaz/Pétrochimie.	coal to olefins (CTO), coal-to-olefins (CTO), coal-to-olefins process, CTO process.
conversion du méthanol en oléfines (CMO).	Pétrole et gaz/Pétrochimie.	methanol to olefins (MTO), methanol-to-olefins (MTO), methanol-to-olefins process, MTO process.
drone sous-marin filoguidé (DSF).	Tous domaines.	remotely-operated vehicle (ROV).
drone sous-marin téléguidé (DST).	Tous domaines.	autonomous underwater vehicle (AUV).
gaz de charbon.	Pétrole et gaz/Production.	coal-bed methane (CBM), coalbed methane (CBM), coal-bed natural gas (CBNG), coalbed natural gas (CBNG).
grappe de puits.	Pétrole et gaz/Exploration-Production.	cluster, wellhead cluster.
hydrocarbure non conventionnel.	Pétrole et gaz/Production.	non conventional hydrocarbon, unconventional hydrocarbon.
kérosène biologique, biokérosène, n.m.	Pétrole et gaz/Raffinage.	biokerosene.
matière première.	Pétrole et gaz.	feedstock.
mise à l'air, mise à l'atmosphère.	Pétrole et gaz/Production.	venting.
mise en service.	Pétrole et gaz/Production.	commissioning.
mise hors service.	Pétrole et gaz/Production.	decommissioning.
porte-drone sous-marin (PDS).	Pétrole et gaz/Production.	–
purge express.	Pétrole et gaz/Raffinage.	blowdown.
raccordement sur site.	Pétrole et gaz/Production.	hook-up.
réception provisoire.	Pétrole et gaz/Production.	precommissioning.
remise en service.	Pétrole et gaz/Production.	recommissioning.
schiste bitumineux.	Pétrole et gaz/Production.	oil shale.
station d'accueil sous-marine (SAS).	Pétrole et gaz/Production.	docking-station.
thème gazier.	Pétrole et gaz/Prospection.	gas play.
thème pétrolier.	Pétrole et gaz/Prospection.	hydrocarbon play, oil play.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'environnement (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1518152K

I. – Termes et définitions

économie circulaire

Domaine : Environnement-Économie générale.

Définition : Organisation d'activités économiques et sociales recourant à des modes de production, de consommation et d'échange fondés sur l'écoconception, la réparation, le réemploi et le recyclage, et visant à diminuer les ressources utilisées ainsi que les dommages causés à l'environnement.

Voir aussi : développement durable, écoconception, économie verte.

Équivalent étranger : circular economy.

espèce clé de voûte

Variante orthographique : espèce clef de voûte.

Domaine : Environnement-Biologie.

Définition : Espèce dont la disparition compromettrait la structure et le fonctionnement d'un écosystème.

Note : Une espèce clé de voûte est caractérisée par la qualité, le nombre et l'importance des liens qu'elle entretient avec son habitat et les autres espèces.

Voir aussi : écosystème, espèce envahissante, espèce exotique, espèce parapluie, espèce proliférante.

Équivalent étranger : keystone species.

espèce envahissante

Domaine : Environnement-Biologie.

Définition : Espèce exotique dont la population se maintient ou accroît son aire d'implantation en perturbant le fonctionnement des écosystèmes ou en nuisant aux espèces autochtones, par compétition ou par préddation.

Note :

1. Les espèces envahissantes ne représentent qu'un très faible pourcentage des espèces exotiques.
2. On trouve aussi le terme « espèce invasive », qui est déconseillé.

Voir aussi : compétition, espèce clé de voûte, espèce exotique, espèce parapluie, espèce proliférante.

Équivalent étranger : invasive species.

espèce exotique

Domaine : Environnement-Biologie.

Synonyme : espèce allochtone.

Définition : Espèce qui est délibérément introduite ou s'installe accidentellement dans une aire distincte de son aire d'origine.

Note : Une espèce exotique n'est pas nécessairement envahissante.

Voir aussi : espèce clé de voûte, espèce envahissante, espèce parapluie, espèce proliférante.

Équivalent étranger : alien species, allochthonous species, exotic species, non-native species.

espèce parapluie

Domaine : Environnement-Biologie.

Définition : Espèce dont l'habitat doit être sauvagardé pour que soient conservées d'autres espèces, parmi lesquelles certaines sont rares et menacées.

Note : La loutre, le tigre et le panda géant sont des exemples d'espèce parapluie.

Voir aussi : espèce clé de voûte, espèce envahissante, espèce exotique, espèce proliférante.

Équivalent étranger : umbrella species.

espèce proliférante

Domaine : Environnement-Biologie.

Définition : Espèce autochtone ou exotique dont la population connaît une expansion massive ou rapide, souvent au détriment d'autres espèces.

Note :

1. Une espèce prolifère notamment à la suite de modifications de son habitat.
2. On trouve aussi le terme « espèce invasive », qui est déconseillé.

Voir aussi : espèce clé de voûte, espèce envahissante, espèce exotique, espèce parapluie.

Équivalent étranger : expanding species.

génie écologique

Domaine : Environnement.

Définition : Ensemble des connaissances scientifiques, des techniques et des pratiques qui prend en compte les mécanismes écologiques, appliqués à la gestion de ressources, à la conception et à la réalisation d'aménagements ou d'équipements, et qui est propre à assurer la protection de l'environnement.

Voir aussi : ingénierie écologique.

Équivalent étranger : –

ingénierie écologique

Domaine : Environnement.

Définition : Conduite de projets qui, dans sa mise en œuvre et son suivi, applique les principes du génie écologique et favorise la résilience des écosystèmes.

Note : L'ingénierie écologique permet notamment la reconstitution de milieux naturels, la restauration de milieux dégradés et l'optimisation de fonctions assurées par les écosystèmes.

Voir aussi : écosystème, génie écologique, géoingénierie, résilience.

Équivalent étranger : –

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
alien species, allochthonous species, exotic species, non-native species.	Environnement-Biologie.	espèce exotique, espèce allochtone.
circular economy.	Environnement-Économie générale.	économie circulaire.
exotic species, alien species, allochthonous species, non-native species.	Environnement-Biologie.	espèce exotique, espèce allochtone.
expanding species.	Environnement-Biologie.	espèce proliférante.
invasive species.	Environnement-Biologie.	espèce envahissante.
keystone species.	Environnement-Biologie.	espèce clé de voûte, espèce clef de voûte.
non-native species, alien species, allochthonous species, exotic species.	Environnement-Biologie.	espèce exotique, espèce allochtone.
umbrella species.	Environnement-Biologie.	espèce parapluie.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
économie circulaire.	Environnement-Économie générale.	circular economy.
espèce allochtone, espèce exotique.	Environnement-Biologie.	alien species, allochthonous species, exotic species, non-native species.
espèce clé de voûte, espèce clef de voûte.	Environnement-Biologie.	keystone species.
espèce envahissante.	Environnement-Biologie.	invasive species.
espèce exotique, espèce allochtone.	Environnement-Biologie.	alien species, allochthonous species, exotic species, non-native species.
espèce parapluie.	Environnement-Biologie.	umbrella species.
espèce proliférante.	Environnement-Biologie.	expanding species.
génie écologique.	Environnement.	–
ingénierie écologique.	Environnement.	–

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'agriculture et de la pêche (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1519163K

I. – *Termes et définitions*

1. agro-écologie, n.f.

Domaine : Agriculture-Environnement.

Définition : Application de la science écologique à l'étude, à la conception et à la gestion d'agrosystèmes durables.

Voir aussi : agriculture durable.

Équivalent étranger : agroecology.

2. agro-écologie, n.f.

Domaine : Agriculture-Environnement.

Définition : Ensemble de pratiques agricoles privilégiant les interactions biologiques et visant à une utilisation optimale des possibilités offertes par les agrosystèmes.

Note : L'agro-écologie tend notamment à combiner une production agricole compétitive avec une exploitation raisonnée des ressources naturelles.

Voir aussi : agriculture biologique, agroforesterie.

Équivalent étranger : agroecology.

agroforesterie, n.f.

Domaine : Agriculture-Forêt.

Définition : Mode de production agricole associant sur une même parcelle des plantations d'arbres à d'autres cultures, dans la perspective d'effets bénéfiques réciproques.

Note :

1. Les arbres plantés peuvent appartenir à des essences autres que forestières, notamment fruitières.

2. L'agroforesterie est une des pratiques recommandées en agro-écologie.

Voir aussi : agro-écologie (2).

Équivalent étranger : agroforestry.

1. fileyeur, n.m.

Domaine : Pêche et aquaculture/Pêche maritime.

Définition : Navire de pêche utilisant des filets qu'il dépose sur le fond ou laisse aller à la dérive entre deux eaux.

Note : Il convient de distinguer le fileyeur du chalutier.

Voir aussi : fileyeur (2).

Équivalent étranger : netter.

2. fileyeur, -euse, n.

Domaine : Pêche et aquaculture/Pêche maritime.

Définition : Marin-pêcheur employé sur un fileyeur.

Voir aussi : fileyeur (1).

Équivalent étranger : –

granulé de bois

Domaine : Forêt-Énergie.

Définition : Bâtonnet constitué de sciure et de copeaux de bois compactés, utilisé essentiellement comme source d'énergie.

Équivalent étranger : wood-pellet.

livre généalogique

Domaine : Agriculture/Élevage.

Définition : Registre dans lequel sont inscrits les reproducteurs d'une race déterminée d'animaux domestiques, avec, éventuellement, leurs descendants et, dans certains cas, leurs performances.

Voir aussi : livre généalogique bovin, livre généalogique équin, livre généalogique ovin.

Équivalent étranger : breed registry, herd-book.

livre généalogique bovin

Domaine : Agriculture/Élevage.

Définition : Livre généalogique des races de bovins.

Voir aussi : livre généalogique.

Équivalent admis : herd-book.

livre généalogique équin

Domaine : Agriculture/Élevage.

Définition : Livre généalogique des races de chevaux et, par extension, des races d'ânes.

Voir aussi : livre généalogique.

Équivalent admis : stud-book.

livre généalogique ovin

Domaine : Agriculture/Élevage.

Définition : Livre généalogique des races de moutons.

Voir aussi : livre généalogique.

Équivalent admis : flock-book.

pêche à gué

Domaine : Pêche et aquaculture-Loisirs.

Définition : Pêche à la ligne que l'on pratique dans un cours d'eau en se tenant debout immergé jusqu'à la ceinture.

Voir aussi : pantalon-bottes.

Équivalent étranger : wading.

pêche minotière

Domaine : Pêche et aquaculture/Pêche maritime.

Définition : Pêche dont les captures sont destinées à la production industrielle de farines et d'huiles de poisson.

Note : La pêche minotière se pratique avec des filets à petites mailles qui capturent de grandes quantités de poissons, principalement de petits pélagiques ; elle n'est pas sélective.

Voir aussi : pêche sélective.

Équivalent étranger : fish meal fishery, industrial fishery, reduction fishery.

végétalien, -ienne intégral, -e

Domaine : Tous domaines.

Définition : Adepte du végétalisme intégral.

Note : On trouve aussi le terme « végane », qui n'est pas recommandé.

Voir aussi : végétalisme intégral.

Équivalent étranger : vegan.

végétalisme intégral

Domaine : Tous domaines.

Définition : Mode de vie refusant l'utilisation des animaux au profit de l'homme et excluant en conséquence la consommation, directe ou sous forme de produits transformés, d'animaux et de produits d'origine animale.

Note : On trouve aussi le terme « véganisme », qui n'est pas recommandé.

Voir aussi : végétalien intégral.

Équivalent étranger : veganism.

II. – *Table d'équivalence*A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2) ou équivalent admis*
agroecology.	Agriculture-Environnement.	agro-écologie , n.f.
agroforestry.	Agriculture-Forêt.	agroforesterie , n.f.
breed registry, herd-book.	Agriculture/Élevage.	livre généalogique .
fish meal fishery, industrial fishery, reduction fishery.	Pêche et aquaculture/Pêche maritime.	pêche minotière .
flock-book.	Agriculture/Élevage.	livre généalogique ovin , flock-book*.
herd-book.	Agriculture/Élevage.	livre généalogique bovin , herd-book*.
herd-book, breed registry.	Agriculture/Élevage.	livre généalogique .
industrial fishery, fish meal fishery, reduction fishery.	Pêche et aquaculture/Pêche maritime.	pêche minotière .
netter.	Pêche et aquaculture/Pêche maritime.	1. fileyeur , n.m.
reduction fishery, fish meal fishery, industrial fishery.	Pêche et aquaculture/Pêche maritime.	pêche minotière .
stud-book.	Agriculture/Élevage.	livre généalogique équin , stud-book*.
vegan.	Tous domaines.	végétalien , -ienne intégral, -e.
veganism.	Tous domaines.	végétalisme intégral .
wading.	Pêche et aquaculture-Loisirs.	pêche à gué .
wood-pellet.	Forêt-Énergie.	granulé de bois .

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1) ou équivalent admis*	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
agro-écologie , n.f.	Agriculture-Environnement.	agroecology.
agroforesterie , n.f.	Agriculture-Forêt.	agroforestry.
1. fileyeur , n.m.	Pêche et aquaculture/Pêche maritime.	netter.
2. fileyeur , -euse, n.	Pêche et aquaculture/Pêche maritime.	–
flock-book* , livre généalogique ovin .	Agriculture/Élevage.	flock-book.
granulé de bois .	Forêt-Énergie.	wood-pellet.
herd-book* , livre généalogique bovin .	Agriculture/Élevage.	herd-book.
livre généalogique .	Agriculture/Élevage.	breed registry, herd-book.
livre généalogique bovin , herd-book*.	Agriculture/Élevage.	herd-book.
livre généalogique équin , stud-book*.	Agriculture/Élevage.	stud-book.
livre généalogique ovin , flock-book*.	Agriculture/Élevage.	flock-book.
pêche à gué .	Pêche et aquaculture-Loisirs.	wading.
pêche minotière .	Pêche et aquaculture/Pêche maritime.	fish meal fishery, industrial fishery, reduction fishery.
stud-book* , livre généalogique équin .	Agriculture/Élevage.	stud-book.
végétalien , -ienne intégral, -e.	Tous domaines.	vegan.

TERME FRANÇAIS (1) ou équivalent admis*	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
végétalisme intégral.	Tous domaines.	veganism.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la biologie (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1519937K

I. – Termes et définitions

caspase, n.f.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Protéase à cystéine qui, en hydrolysant des liaisons peptidiques qui sont situées après un aspartate, joue un rôle essentiel dans l'apoptose, dans les phénomènes inflammatoires ou dans la réponse immunitaire.

Équivalent étranger : caspase, cysteine-containing aspartate-specific protease.

chromatide, n.f.

Domaine : Biologie/Biochimie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Chacune des deux copies issues de la réPLICATION d'un chromosome au cours du cycle cellulaire et réunies au moins au niveau du centromère avant leur séparation.

Note : Dans une cellule diploïde, les deux chromatides issues d'un même chromosome sont appelées « chromatides sœurs » ; les deux chromatides issues chacune d'un des deux chromosomes de la même paire sont appelées « chromatides homologues ».

Équivalent étranger : chromatid.

complexe cohésine

Forme abrégée : cohésine, n.f.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Complexe protéique qui assure la cohésion des chromatides sœurs entre elles durant la méiose et la mitose.

Voir aussi : chromatide.

Équivalent étranger : cohesin, cohesin complex.

complexe de blocage transcriptionnel par des ARN

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Complexe protéique nucléaire qui, en se liant à de petits ARN interférents, inhibe la transcription de séquences génomiques cibles par la formation et le maintien d'hétérochromatine, et entraîne simultanément la dégradation d'ARN messagers naissants.

Voir aussi : ARN messager, complexe de blocage de l'expression génique par des ARN, petit ARN interférent.

Équivalent étranger : RITS complex, RNA-induced transcriptional silencing complex.

désoxyribozyme, n.m.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Synonyme : ADN catalytique, ADN-enzyme, n.f.

Définition : ADN artificiel simple brin présentant de multiples propriétés catalytiques.

Voir aussi : ribozyme.

Équivalent étranger : catalytic DNA, deoxyribozyme, DNA enzyme, DNA-zyme.

domaine de mort cellulaire

Forme abrégée : domaine de mort.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Séquence protéique située dans les régions cytoplasmiques des récepteurs de mort cellulaire, qui est nécessaire au déclenchement de l'apoptose.

Note : Par leurs interactions avec d'autres protéines, certains domaines de mort cellulaire, inclus dans de nombreuses protéines de mammifères, interviennent aussi dans les phénomènes inflammatoires, dans la nécrose et dans la réponse immunitaire innée.

Voir aussi : récepteur de mort cellulaire.

Équivalent étranger : death domain (DD).

domaine modifiant la chromatine

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Synonyme : chromodomaine, n.m. (langage professionnel).

Définition : Domaine d'une protéine nucléaire qui, en modulant la structure de la chromatine, modifie localement l'expression de certains gènes.

Équivalent étranger : chromatin organization modifier domain, chromodomain.

géminine, n.f.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Protéine des organismes animaux pluricellulaires, qui concourt à ce qu'une seule réPLICATION de l'ADN ait lieu au cours du cycle cellulaire.

Note : La géminine intervient dans le contrôle de la prolifération, de la croissance et du développement des cellules, notamment des cellules neuronales et cancéreuses.

Équivalent étranger : geminin.

gémivirus, n.m.

Domaine : Biologie/Biologie végétale-Virologie.

Définition : Virus présent chez les plantes, dont la capsidé, formée de deux icosaèdres jumelés, contient une ou deux molécules d'ADN circulaire simple brin qui se répliquent en cercle roulant.

Voir aussi : ADN circulaire, réPLICATION en cercle roulant, transposon.

Équivalent étranger : geminivirus.

hélitron, n.m.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Grand transposon présent chez les eucaryotes, qui se réplique en cercle roulant et qui emporte et insère dans le génome des séquences, parfois fonctionnelles, de gènes différents.

Voir aussi : réPLICATION en cercle roulant, transposon.

Équivalent étranger : helitron.

messager, n.m.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.

Définition : Molécule qui intervient dans la régulation des processus physiologiques en véhiculant une information, notamment en participant à la signalisation cellulaire.

Voir aussi : molécule de signalisation.

Équivalent étranger : messenger.

protéine argonaute

Forme abrégée : argonaute, n.f.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Protéine appartenant à une famille dont les membres participent au blocage de l'expression de certains gènes en hydrolysant leurs ARN messagers.

Voir aussi : complexe de blocage de l'expression génique par des ARN.

Équivalent étranger : Argonaute, Argonaute protein.

protéine ingénierisée

Domaine : Biologie.

Définition : Protéine qui a été modifiée par des opérations d'ingénierie moléculaire lui conférant des propriétés nouvelles.

Équivalent étranger : engineered protein.

récepteur de mort cellulaire

Forme abrégée : récepteur de mort.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Protéine transmembranaire ubiquitaire qui, grâce à son domaine extracellulaire, reçoit les signaux de l'apoptose, lesquels sont ensuite transmis aux domaines de mort intracellulaires.

Voir aussi : domaine de mort cellulaire.

Équivalent étranger : death receptor (DR).

virion, n.m.

Domaine : Biologie/Virologie.

Définition : Particule extracellulaire sans activité métabolique, qui sert au transport du matériel génétique d'un virus avant l'intégration de celui-ci dans une cellule.

Équivalent étranger : virion.

virophage spoutnik

Forme abrégée : spoutnik, n.m.

Domaine : Biologie/Virologie.

Définition : Virophage à capsid icosaédrale surmontée de fibrilles, capable d'infecter les virus géants.

Note : Le génome du virophage spoutnik présente des homologies avec celui des mimivirus ou celui de virus infectant des archées, des bactéries ou des eucaryotes.

Équivalent étranger : sputnik.

II. – Table d'équivalence**A. – Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
Argonaute, Argonaute protein.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	protéine argonaute, argonaute , n.f.
caspase, cysteine-containing aspartate-specific protease.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	caspase , n.f.
catalytic DNA, deoxyribozyme, DNA enzyme, DNA-zyme.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	désoxyribozyme , n.m., ADN catalytique , ADN-enzyme , n.f.
chromatid.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	chromatide , n.f.
chromatin organization modifier domain, chromo-domain.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	domaine modifiant la chromatine, chromodomaine , n.m.
cohesin, cohesin complex.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	complexe cohésine, cohésine , n.f.
cysteine-containing aspartate-specific protease, caspase.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	caspase , n.f.
death domain (DD).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	domaine de mort cellulaire, domaine de mort .
death receptor (DR).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	récepteur de mort cellulaire, récepteur de mort .
deoxyribozyme, catalytic DNA, DNA enzyme, DNA-zyme.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	désoxyribozyme , n.m., ADN catalytique , ADN-enzyme , n.f.
engineered protein.	Biologie.	protéine ingénierisée .
geminin.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	gémérine , n.f.
geminivirus.	Biologie/Biologie végétale-Virologie.	gémivirus , n.m.
helitron.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	hélitron , n.m.
messenger.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	messager , n.m.
RITS complex, RNA-induced transcriptional silencing complex.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	complexe de blocage transcriptionnel par des ARN .
virion.	Biologie/Virologie.	virion , n.m.
sputnik.	Biologie/Virologie.	virophage spoutnik, spoutnik , n.m.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
ADN catalytique, désoxyribozyme, n.m., ADN-enzyme, n.f.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	catalytic DNA, deoxyribozyme, DNA enzyme, DNA-zyme.
argonaute, n.f., protéine argonaute.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	Argonaute, Argonaute protein.
caspase, n.f.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	caspase, cysteine-containing aspartate-specific protease.
chromatide, n.f.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	chromatid.
chromodomaine, n.m., domaine modifiant la chromatine.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	chromatin organization modifier domain, chromo-domain.
complexe cohésine, cohésine, n.f.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	cohesin, cohesin complex.
complexe de blocage transcriptionnel par des ARN.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	RITS complex, RNA-induced transcriptional silencing complex.
désoxyribozyme, n.m., ADN catalytique, ADN-enzyme, n.f.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	catalytic DNA, deoxyribozyme, DNA enzyme, DNA-zyme.
domaine de mort cellulaire, domaine de mort.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	death domain (DD).
domaine modifiant la chromatine, chromodomaine, n.m.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	chromatin organization modifier domain, chromo-domain.
géminine, n.f.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	geminin.
géminivirus, n.m.	Biologie/Biologie végétale-Virologie.	geminivirus.
hélitron, n.m.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	helitron.
messager, n.m.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	messenger.
protéine argonaute, argonaute, n.f.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	Argonaute, Argonaute protein.
protéine ingénierisée.	Biologie.	engineered protein.
récepteur de mort cellulaire, récepteur de mort.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	death receptor (DR).
spoutnik, n.m., virophage spoutnik.	Biologie/Virologie.	sputnik.
virion, n.m.	Biologie/Virologie.	virion.
virophage spoutnik, spoutnik, n.m.	Biologie/Virologie.	sputnik.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire des termes généraux de la chimie (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1519938K

I. – Termes et définitions

1. adiabatique, adj.

Antonyme : diatherme, adj.

Domaine : Matériaux-Chimie/Thermodynamique.

Synonyme : atherme, adj.

Définition : Se dit d'un matériau, ou de la frontière d'un système thermodynamique, imperméable à la chaleur quel que soit son mode de transmission.

Voir aussi : adiabatique (2), athermane.

Équivalent étranger : adiabatic, athermal.

2. adiabatique, adj.

Domaine : Matériaux-Chimie/Thermodynamique.

Définition : Se dit de la transformation d'un système thermodynamique s'effectuant sans échange de chaleur avec le milieu extérieur.

Voir aussi : adiabatique (1), athermique.

Équivalent étranger : adiabatic.

adsorption à pression modulée

Abréviation : APM.

Domaine : Chimie/Génie chimique.

Définition : Processus cyclique au cours duquel ont lieu alternativement l'adsorption d'un gaz par un solide ou un liquide à une pression donnée, puis sa désorption à une pression plus faible.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, l'expression « adsorption modulée en pression », qui est déconseillée.

Voir aussi : adsorption à température modulée.

Équivalent étranger : pressure swing adsorption (PSA).

adsorption à température modulée

Abréviation : ATM.

Domaine : Chimie/Génie chimique.

Définition : Processus cyclique au cours duquel ont lieu alternativement l'adsorption d'un gaz par un solide ou un liquide à une température donnée, puis sa désorption à une température plus élevée.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, l'expression « adsorption modulée en température », qui est déconseillée.

Voir aussi : adsorption à pression modulée.

Équivalent étranger : temperature swing adsorption (TSA).

adsorption chimique

Domaine : Matériaux-Chimie/Chimie physique.

Définition : Adsorption faisant intervenir des liaisons chimiques covalentes, ioniques ou métalliques entre les espèces chimiques adsorbées et l'adsorbant.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « chimisorption », qui est déconseillé.

Voir aussi : adsorption physique, sorption.

Équivalent étranger : chemical adsorption, chemisorption.

adsorption physique

Domaine : Matériaux-Chimie/Chimie physique.

Définition : Adsorption faisant intervenir exclusivement des forces intermoléculaires entre les espèces chimiques adsorbées et l'adsorbant, sans formation de liaisons chimiques covalentes, ioniques ou métalliques.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « physisorption », qui est déconseillé.

Voir aussi : adsorption chimique, sorption.

Équivalent étranger : physical adsorption, physisorption.

athermane, adj.

Antonyme : diathermane, adj.

Domaine : Matériaux-Chimie/Thermodynamique.

Définition : Se dit d'un matériau, ou de la frontière d'un système thermodynamique, imperméable à la chaleur si celle-ci est transmise par rayonnement.

Voir aussi : adiabatique (1), athermique.

Équivalent étranger : athermanous, athermic.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

athermique, adj.

Domaine : Matériaux-Chimie/Thermodynamique.

Définition : Se dit d'une transformation de la matière sans production ni consommation de chaleur.

Voir aussi : adiabatique (2), athermane.

Équivalent étranger : athermal.

boîte quantique

Domaine : Chimie-Physique.

Définition : Région de l'espace dont une ou plusieurs dimensions sont suffisamment faibles pour qu'une particule qui y est confinée présente un comportement relevant de la mécanique quantique.

Note :

1. On trouve aussi l'expression « point quantique », qui est déconseillée.

2. Les dimensions d'une boîte quantique sont généralement de l'ordre du nanomètre.

Équivalent étranger : quantum dot.

dégoulottage, n.m.

Domaine : Industrie.

Définition : Suppression d'un goulot d'étranglement dans la chaîne des opérations d'une installation industrielle afin d'en augmenter la capacité de production.

Équivalent étranger : debottlenecking.

diathermane, adj.

Antonyme : athermane, adj.

Domaine : Matériaux-Chimie/Thermodynamique.

Définition : Se dit d'un matériau, ou de la frontière d'un système thermodynamique, perméable à la chaleur si celle-ci est transmise par rayonnement.

Voir aussi : diatherme.

Équivalent étranger : diathermanous, diathermic.

diatherme, adj.

Antonyme : adiabatique (1), adj.

Domaine : Matériaux-Chimie/Thermodynamique.

Définition : Se dit d'un matériau, ou de la frontière d'un système thermodynamique, perméable à la chaleur quel que soit son mode de transmission.

Voir aussi : diathermane.

Équivalent étranger : diathermal, diathermanous, diathermic.

énergie d'extraction d'un électron

Domaine : Chimie-Physique.

Définition : Énergie minimale qu'il est nécessaire de fournir à un solide pour en extraire un électron.

Note :

1. L'énergie est généralement apportée par le bombardement de la surface du solide par des particules, telles que des électrons ou des photons.

2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, les expressions « travail de sortie d'un électron », « travail d'extraction d'un électron » et « fonction de travail », qui sont déconseillées.

Équivalent étranger : electron work function, work function.

intensification des procédés (langage professionnel)

Domaine : Industrie.

Synonyme : optimisation des procédés.

Définition : Mise en œuvre, dans les procédés industriels, de nouvelles technologies visant à économiser les ressources ou à minimiser les impacts environnementaux, tout en maintenant, voire en améliorant, le rendement et la qualité de la production.

Équivalent étranger : process intensification (PI).

laveur, n.m.

Domaine : Chimie/Génie chimique.

Définition : Colonne dans laquelle un gaz est débarrassé de ses impuretés par un liquide circulant à contre-courant.

Équivalent étranger : gas scrubber, wet scrubber.

modernisation, n.f.

Domaine : Industrie.

Définition : Remplacement d'éléments d'une installation industrielle par des éléments plus modernes, qui vise à améliorer les performances de cette installation sans en modifier la conception de base.

Voir aussi : rénovation.

Équivalent étranger : revamping.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 12 janvier 1999.

moulage par expansion

Domaine : Matériaux/Polymères.

Définition : Procédé de fabrication d'une pièce en mousse de polymère consistant à provoquer l'expansion à chaud de billes de polymère contenant un additif volatil, puis à compacter ces billes expansées dans un moule dont elles prennent la forme.

Note : Le moulage par expansion est notamment utilisé pour la production d'emballages ou d'isolants en polystyrène expansé (PSE).

Équivalent étranger : expansion molding (EU), expansion moulding (GB).

pégosité, n.f.

Domaine : Chimie-Matériaux.

Définition : Capacité d'un matériau à adhérer à un support par simple contact.

Équivalent étranger : tack, tackiness.

rendement faradique

Domaine : Chimie/Chimie physique.

Définition : Rapport entre la quantité d'électricité effectivement produite, absorbée ou utilisée au cours d'un processus électrochimique et la quantité théorique associée à ce processus.

Note : On parle, par exemple, du « rendement faradique » d'un accumulateur d'électricité, d'une cellule galvanique ou d'une cellule d'électrolyse.

Équivalent étranger : coulombic yield, faradic yield.

rendement quantique

Domaine : Chimie-Physique.

Définition : Rapport entre le nombre effectif de photons émis, absorbés ou utilisés au cours d'un processus photophysique ou photochimique et le nombre théorique associé à ce processus.

Note : On parle, par exemple, du « rendement quantique » d'une réaction de fluorescence.

Équivalent étranger : quantum efficiency, quantum yield.

rénovation, n.f.

Domaine : Industrie.

Définition : Remplacement de pièces ou d'éléments, usagés ou non, dans une machine ou un équipement industriel, qui vise à en améliorer les performances.

Voir aussi : modernisation.

Équivalent étranger : retrofit, retrofitting.

sorption, n.f.

Antonyme : désorption, n.f.

Domaine : Matériaux-Chimie/Chimie physique.

Définition : Phénomène physicochimique au cours duquel une espèce chimique se concentre à la surface d'un solide ou d'un liquide, ou pénètre dans celui-ci.

Note : La sorption comprend l'absorption et l'adsorption.

Voir aussi : adsorption chimique, adsorption physique.

Équivalent étranger : sorption.

tension de cellule

Domaine : Chimie/Chimie physique.

Synonyme : différence de potentiel électrique de cellule, ddp de cellule.

Définition : Différence de potentiel électrique existant entre les deux électrodes d'une cellule électrochimique quand le circuit est ouvert.

Note : On trouve aussi les expressions « force électromotrice » et « potentiel de cellule », qui sont déconseillées.
Voir aussi : cellule électrochimique.

Équivalent étranger : cell potential, cell voltage, potential difference of an electrochemical cell.

transformation isotherme

Domaine : Physique-Chimie/Thermodynamique.

Définition : Changement de l'état thermodynamique d'un système dont la température reste constante tout au long du processus.

Voir aussi : transformation monotherme.

Équivalent étranger : isothermal change, isothermal transformation.

transformation monotherme

Domaine : Physique-Chimie/Thermodynamique.

Définition : Changement de l'état thermodynamique d'un système au cours duquel celui-ci n'échange de la chaleur qu'avec une seule source, la température du système étant la même au début et à la fin de la transformation.

Note : Lors d'une transformation monotherme, la température du système peut varier au cours de l'opération ; en général, ce processus n'est donc pas isotherme.

Voir aussi : transformation isotherme.

Équivalent étranger : monothermal change, monothermal transformation.

xénobiotique, adj. ou n.m.

Domaine : Chimie-Biologie.

Définition :

1. Se dit d'une substance étrangère à une espèce donnée.

2. Se dit d'une substance étrangère à l'ensemble des organismes vivants.

Note : Les pesticides et la plupart des médicaments sont des exemples de xénobiotiques.

Équivalent étranger : xenobiotic (n. ou adj.).

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
adiabatic, athermal.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	1. adiabatique, adj., atherme, adj.
adiabatic.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	2. adiabatique, adj.
athermal.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	athermique, adj.
athermal, adiabatic.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	1. adiabatique, adj., atherme, adj.
athermanous, athermic.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	athermane, adj.
cell potential, cell voltage, potential difference of an electrochemical cell.	Chimie/Chimie physique.	tension de cellule, différence de potentiel électrique de cellule, ddp de cellule.
chemical adsorption, chemisorption.	Matériaux-Chimie/Chimie physique.	adsorption chimique.
coulombic yield, faradic yield.	Chimie/Chimie physique.	rendement faradique.
debottlenecking.	Industrie.	dégoulttage, n.m.
diathermal, diathermanous, diathermic.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	diatherme, adj.
diathermanous, diathermic.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	diathermane, adj.
diathermic, diathermal, diathermanous.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	diatherme, adj.
electron work function, work function.	Chimie-Physique.	énergie d'extraction d'un électron.
expansion molding (EU), expansion moulding (GB).	Matériaux/Polymères.	moulage par expansion.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
faradic yield, coulombic yield.	Chimie/Chimie physique.	rendement faradique.
gas scrubber, wet scrubber.	Chimie/Génie chimique.	laveur, n.m.
isothermal change, isothermal transformation.	Physique-Chimie/Thermodynamique.	transformation isotherme.
monothermal change, monothermal transformation.	Physique-Chimie/Thermodynamique.	transformation monotherme.
physical adsorption, physisorption.	Matériaux-Chimie/Chimie physique.	adsorption physique.
potential difference of an electrochemical cell, cell potential, cell voltage.	Chimie/Chimie physique.	tension de cellule, différence de potentiel électrique de cellule, ddp de cellule.
pressure swing adsorption (PSA).	Chimie/Génie chimique.	adsorption à pression modulée (APM).
process intensification (PI).	Industrie.	intensification des procédés, optimisation des procédés.
quantum dot.	Chimie-Physique.	boîte quantique.
quantum efficiency, quantum yield.	Chimie-Physique.	rendement quantique.
retrofit, retrofitting.	Industrie.	rénovation, n.f.
revamping.	Industrie.	modernisation, n.f.
sorption.	Matériaux-Chimie/Chimie physique.	sorption, n.f.
tack, tackiness.	Chimie-Matériaux.	pégosité, n.f.
temperature swing adsorption (TSA).	Chimie/Génie chimique.	adsorption à température modulée (ATM).
wet scrubber, gas scrubber.	Chimie/Génie chimique.	laveur, n.m.
work function, electron work function.	Chimie-Physique.	énergie d'extraction d'un électron.
xenobiotic (n. ou adj.).	Chimie-Biologie.	xénobiotique, adj. ou n.m.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
1. adiabatique, adj., atherme, adj.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	adiabatic, athermal.
2. adiabatique, adj.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	adiabatic.
adsorption à pression modulée (APM).	Chimie/Génie chimique.	pressure swing adsorption (PSA).
adsorption à température modulée (ATM).	Chimie/Génie chimique.	temperature swing adsorption (TSA).
adsorption chimique.	Matériaux-Chimie/Chimie physique.	chemical adsorption, chemisorption.
adsorption physique.	Matériaux-Chimie/Chimie physique.	physical adsorption, physisorption.
athermane, adj.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	athermanous, athermic.
atherme, adj., 1. adiabatique, adj.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	adiabatic, athermal.
athermique, adj.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	othermal.
boîte quantique.	Chimie-Physique.	quantum dot.
ddp de cellule, tension de cellule, différence de potentiel électrique de cellule.	Chimie/Chimie physique.	cell potential, cell voltage, potential difference of an electrochemical cell.
dégoultage, n.m.	Industrie.	debottlenecking.
diathermane, adj.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	diathermanous, diathermic.
diatherme, adj.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	diothermal, diathermanous, diathermic.
différence de potentiel électrique de cellule, tension de cellule, ddp de cellule.	Chimie/Chimie physique.	cell potential, cell voltage, potential difference of an electrochemical cell.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
énergie d'extraction d'un électron.	Chimie-Physique.	electron work function, work function.
intensification des procédés, optimisation des procédés.	Industrie.	process intensification (PI).
laveur, n.m.	Chimie/Génie chimique.	gas scrubber, wet scrubber.
modernisation, n.f.	Industrie.	revamping.
moulage par expansion.	Matériaux/Polymères.	expansion molding (EU), expansion moulding (GB).
optimisation des procédés, intensification des procédés.	Industrie.	process intensification (PI).
pégosité, n.f.	Chimie-Matériaux.	tack, tackiness.
rendement faradique.	Chimie/Chimie physique.	coulombic yield, faradic yield.
rendement quantique.	Chimie-Physique.	quantum efficiency, quantum yield.
rénovation, n.f.	Industrie.	retrofit, retrofitting.
sorption, n.f.	Matériaux-Chimie/Chimie physique.	sorption.
tension de cellule, différence de potentiel électrique de cellule, ddp de cellule.	Chimie/Chimie physique.	cell potential, cell voltage, potential difference of an electrochemical cell.
transformation isotherme.	Physique-Chimie/Thermodynamique.	isothermal change, isothermal transformation.
transformation monotherme.	Physique-Chimie/Thermodynamique.	monothermal change, monothermal transformation.
xénobiotique, adj. ou n.m.	Chimie-Biologie.	xenobiotic (n. ou adj.).

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la défense (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1519936K

I. – *Termes et définitions*

aéronef de combat

Domaine : Aéronautique-Défense/Opérations.

Définition : Aéronef militaire à voilure fixe ou tournante, destiné à effectuer des missions de combat visant des objectifs aériens, terrestres ou maritimes.

Équivalent étranger : combat aircraft.

attaque de l'intérieur

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Attaque délibérément effectuée contre son propre camp ou un allié par un individu, un groupe ou une unité constituée.

Voir aussi : tir fratricide.

Équivalent étranger : green on blue, green on blue attack, insider attack.

capacité de projection

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Ensemble des moyens qui permettent d'acheminer une force militaire, parfois avec un préavis très court, loin de son lieu habituel de stationnement, pour exécuter, aussi longtemps que nécessaire, une mission.

Voir aussi : projection.

Équivalent étranger : power projection capacity.

conseiller pour les affaires politiques

Domaine : Défense-Relations internationales.

Définition : Expert affecté auprès du commandant d'une force projetée pour conseiller ce dernier dans toutes les questions d'ordre politique, tant locales et régionales qu'internationales, en rapport avec sa mission.

Équivalent étranger : polad, political advisor.

engin explosif artisanal

Abréviation : EEA.

Domaine : Défense/Armement.

Définition : Dispositif explosif fabriqué de façon rudimentaire à partir des ressources disponibles, et constitué de composants hétérogènes, militaires ou non militaires.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « engin explosif improvisé (EEI) ».

Équivalent étranger : improvised explosive device (IED).

espace public mondial

Abréviation : EPM.

Domaine : Défense-Relations internationales.

Définition : Espace ne relevant pas d'une souveraineté nationale et qui, dans l'intérêt commun, fait l'objet d'une réglementation internationale.

Note : Le cyberspace, l'espace extra-atmosphérique, l'espace aérien international et l'espace maritime international sont des espaces publics mondiaux.

Voir aussi : bien public mondial, espace extra-atmosphérique.

Équivalent étranger : global commons (GC).

force multinationale permanente

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Force militaire dotée d'un état-major multinational permanent, composée d'unités pré-affectées et pourvues de capacités prédéfinies, qui est placée sous commandement multinational dès le temps de paix.

Équivalent étranger : standing multinational force.

fouille opérationnelle

Abréviation : FO.

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Recherche effectuée par une force militaire pour trouver des personnes, des ressources ou des informations dissimulées par l'adversaire.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « fops ».

Équivalent étranger : military search.

maritimisation, n.f.

Domaine : Défense-Relations internationales.

Définition : Rôle croissant joué par les espaces maritimes dans la sécurité d'un pays, ses approvisionnements et sa prospérité.

Équivalent étranger : –

mise sur pied opérationnelle

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Regroupement des effectifs, des équipements et des moyens logistiques nécessaires à une opération, suivi de l'entraînement adapté des unités ainsi constituées.

Note : La mise sur pied opérationnelle précède généralement la montée en puissance opérationnelle.

Voir aussi : montée en puissance opérationnelle.

Équivalent étranger : operational readiness.

montée en puissance opérationnelle

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Ensemble planifié de mesures visant à assurer progressivement, dans des délais déterminés, l'adéquation des moyens à une mission.

Note : La phase de montée en puissance opérationnelle suit celle de mise sur pied opérationnelle.

Voir aussi : mise sur pied opérationnelle.

Équivalent étranger : build-up.

mutualisation interétatique

Domaine : Défense.

Définition : Mise en commun par différents États de capacités, essentiellement dans les domaines de la logistique, du soutien, de la formation et de l'entraînement.

Note :

1. La mutualisation interétatique a pour but de développer la synergie entre les États partenaires, notamment européens.

2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « mutualisation et partage ».

Voir aussi : mutualisation interarmées.

Équivalent étranger : pooling and sharing (P&S).

pistolet à impulsion électrique

Abréviation : PIE.

Forme abrégée : pistolet électrique.

Domaine : Défense-Armement/Sécurité.

Définition : Arme individuelle permettant de paralyser un adversaire par l'envoi d'une impulsion électrique.

Note : « Taser », qui est un nom de marque, ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : –

projection, n.f.

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Acheminement, par voie aérienne, maritime ou terrestre, d'une force militaire loin de son lieu habituel de stationnement.

Voir aussi : capacité de projection, force projetable.

Équivalent étranger : projection.

II. – *Table d'équivalence*A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
build-up.	Défense/Opérations.	montée en puissance opérationnelle.
combat aircraft.	Aéronautique-Défense/Opérations.	aéronef de combat.
global commons (GC).	Défense-Relations internationales.	espace public mondial (EPM).
green on blue, green on blue attack, insider attack.	Défense/Opérations.	attaque de l'intérieur.
improvised explosive device (IED).	Défense/Armement.	engin explosif artisanal (EEA).
insider attack, green on blue, green on blue attack.	Défense/Opérations.	attaque de l'intérieur.
military search.	Défense/Opérations.	fouille opérationnelle (FO).
operational readiness.	Défense/Opérations.	mise sur pied opérationnelle.
polad, political advisor.	Défense-Relations internationales.	conseiller pour les affaires politiques.
pooling and sharing (P&S).	Défense.	mutualisation interétatique.
power projection capacity.	Défense/Opérations.	capacité de projection.
projection.	Défense/Opérations.	projection, n.f.
standing multinational force.	Défense/Opérations.	force multinationale permanente.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
aéronef de combat.	Aéronautique-Défense/Opérations.	combat aircraft.
attaque de l'intérieur.	Défense/Opérations.	green on blue, green on blue attack, insider attack.
capacité de projection.	Défense/Opérations.	power projection capacity.
conseiller pour les affaires politiques.	Défense-Relations internationales.	polad, political advisor.
engin explosif artisanal (EEA).	Défense/Armement.	improvised explosive device (IED).
espace public mondial (EPM).	Défense-Relations internationales.	global commons (GC).
force multinationale permanente.	Défense/Opérations.	standing multinational force.
fouille opérationnelle (FO).	Défense/Opérations.	military search.
maritimisation, n.f.	Défense-Relations internationales.	–
mise sur pied opérationnelle.	Défense/Opérations.	operational readiness.
montée en puissance opérationnelle.	Défense/Opérations.	build-up.
mutualisation interétatique.	Défense.	pooling and sharing (P&S).
pistolet à impulsion électrique (PIE), pistolet électrique.	Défense-Armement/Sécurité.	–
projection, n.f.	Défense/Opérations.	projection.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'ingénierie nucléaire (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1519616K

I. – Termes et définitions

aggravant unique

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Évènement introduit par convention dans l'étude d'un scénario d'accident et choisi parmi les évènements possibles comme étant celui qui aurait les conséquences les plus graves.

Équivalent étranger : aggravating failure, single aggravating failure.

amont du cycle

Forme développée : amont du cycle du combustible.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Succession des opérations industrielles du cycle du combustible nucléaire précédant le passage du combustible dans le réacteur.

Note : L'amont du cycle du combustible d'oxyde d'uranium comprend l'extraction et le traitement du minerai, la conversion de l'uranium et éventuellement son enrichissement, ainsi que la fabrication des éléments combustibles.

Voir aussi : aval du cycle, conversion, cycle du combustible, élément combustible, enrichissement.

Équivalent étranger : front-end of the fuel cycle, fuel cycle front-end.

arrêt automatique du réacteur

Abréviation : AAR.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.

Définition : Interruption de la réaction en chaîne, effective en quelques secondes, qui se déclenche automatiquement en cas de dépassement des limites du domaine de fonctionnement.

Voir aussi : arrêt d'urgence du réacteur, domaine de fonctionnement, système de limitation de puissance.

Équivalent étranger : automatic shutdown, reactor trip, scram.

arrêt d'urgence du réacteur

Forme abrégée : arrêt d'urgence (AU).

Domaine : Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.

Définition : Interruption de la réaction en chaîne, effective en quelques secondes, qui est déclenchée manuellement, notamment en cas de défaillance de l'arrêt automatique du réacteur, afin d'éviter une situation dangereuse ou d'en réduire les conséquences.

Voir aussi : arrêt automatique du réacteur.

Équivalent étranger : emergency shutdown, scram.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « arrêt d'urgence » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

autocreuset, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Couche solide de verre qui se forme sur la paroi interne d'un creuset froid, dont elle assure ainsi la protection.

Note : L'autocreuset permet notamment de limiter la corrosion des parois du creuset froid.

Voir aussi : creuset froid, vitrification de déchets radioactifs.

Équivalent étranger : self-crucible.

aval du cycle

Forme développée : aval du cycle du combustible.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Ensemble des opérations industrielles du cycle du combustible nucléaire postérieures au passage du combustible dans le réacteur.

Note : L'aval du cycle comprend l'entreposage du combustible usé, le recyclage des matières valorisables ainsi que la gestion de déchets radioactifs.

Voir aussi : amont du cycle, combustible usé, cycle du combustible, gestion de déchets radioactifs, stockage de déchets radioactifs.

Équivalent étranger : back-end of the fuel cycle, fuel cycle back-end.

barillet, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Dispositif rotatif placé dans une cuve remplie de sodium, utilisé pour charger et décharger les assemblages combustibles du cœur d'un réacteur rapide refroidi au sodium ; par extension, l'ensemble formé par le dispositif rotatif et la cuve.

Note :

1. Les assemblages combustibles usés sont conservés temporairement dans le barillet, où on les laisse refroidir.

2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « barillet sodium ».

Voir aussi : assemblage combustible, réacteur rapide refroidi au sodium.

Équivalent étranger : storage drum.

bloc d'entreposage

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Ensemble de modules en béton renfermant chacun un conteneur d'entreposage à sec d'assemblages combustibles usés ou de déchets radioactifs conditionnés.

Note : Chaque module permet le refroidissement du conteneur d'entreposage et participe à la protection contre les rayonnements ionisants.

Voir aussi : assemblage combustible, combustible usé, conteneur d'entreposage.

Équivalent étranger : spent fuel storage modules, storage modules.

chambre d'expansion

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs-Cycle du combustible.

Synonyme : plenum, n.m.

Définition : Volume libre ménagé au-dessus ou au-dessous de la colonne de pastilles d'un crayon ou d'une aiguille de combustible nucléaire pour permettre la dilatation de cette colonne et limiter l'augmentation de la pression interne due à la diffusion des produits de fission gazeux.

Voir aussi : aiguille, crayon, pastille de combustible, produit de fission.

Équivalent étranger : plenum.

classe de sûreté

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Niveau d'exigences en matière de sûreté défini pour concevoir, réaliser ou exploiter des systèmes, des structures ou des composants.

Note : Il existe plusieurs classes de sûreté, chacune étant définie en fonction du type d'équipement concerné et de l'importance de cet équipement pour la sûreté.

Voir aussi : sûreté nucléaire.

Équivalent étranger : safety class.

coconversion, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Procédé de fabrication d'une poudre de cristaux d'oxyde mixte d'uranium et de plutonium à partir d'une solution liquide de ces deux éléments.

Note :

1. La coconversion, qui est généralement mise en œuvre après la coextraction, ne permet pas d'isoler le plutonium.

2. La coconversion permet de recycler une partie du combustible et d'obtenir ainsi un combustible neuf.

Voir aussi : coextraction, combustible mox.

Équivalent étranger : co-conversion process, coconversion process.

coextraction, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Procédé de traitement des combustibles usés qui permet d'extraire conjointement, à l'aide d'un solvant, le plutonium et une partie de l'uranium présents dans ces combustibles.

Note : À la différence du procédé PUREX dont elle est dérivée, la coextraction ne permet pas d'isoler le plutonium.

Voir aussi : combustible usé, procédé PUREX.

Équivalent étranger : co-extraction process, coextraction process.

corps migrant

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs-Cycle du combustible.

Définition : Élément de petite taille détaché d'un équipement ou introduit par erreur, qui est entraîné par le fluide d'un circuit de réacteur nucléaire.

Note : Un corps migrant peut être, par exemple, une vis ou un petit outil.

Équivalent étranger : loose part.

creuset froid

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Creuset utilisé pour la vitrification de déchets radioactifs, dont les parois sont maintenues à une température inférieure à celle du verre en fusion qu'il contient, ce dernier étant chauffé par induction directe.

Voir aussi : autocreuset, vitrification de déchets radioactifs.

Équivalent étranger : cold crucible.

cycle du combustible

Forme développée : cycle du combustible nucléaire.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Ensemble des opérations industrielles auquel est soumis le combustible nucléaire.

Note : Le cycle du combustible nucléaire se divise en trois phases : l'amont du cycle, le passage dans le réacteur et l'aval du cycle.

Voir aussi : amont du cycle, aval du cycle, combustible nucléaire.

Équivalent étranger : fuel cycle, nuclear fuel cycle.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

démarche déterministe de sûreté

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Démarche, utilisée dans l'analyse de sûreté, qui postule la survenue d'évènements initiateurs et en étudie les conséquences en faisant des hypothèses, définies par convention, sur le fonctionnement des dispositifs de sûreté.

Voir aussi : analyse de sûreté, conservatif, démarche probabiliste de sûreté, évènement initiateur, extension du dimensionnement.

Équivalent étranger : deterministic safety approach.

démarche probabiliste de sûreté

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Démarche, utilisée dans l'analyse de sûreté, qui identifie les scénarios de défaillance et évalue leur probabilité ainsi que leurs conséquences.

Note :

1. La démarche probabiliste de sûreté utilise notamment des études probabilistes de la sûreté.

2. La démarche probabiliste de sûreté est généralement complémentaire de la démarche déterministe de sûreté.

Voir aussi : analyse de sûreté, démarche déterministe de sûreté, étude probabiliste de la sûreté.

Équivalent étranger : probabilistic safety approach.

échelle internationale des évènements nucléaires et radiologiques

Forme abrégée : échelle INES (langage professionnel).

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Classement des évènements nucléaires et radiologiques par ordre croissant de gravité.

Note : L'échelle internationale des évènements nucléaires et radiologiques, destinée à l'information du public, comporte sept niveaux de gravité définis conjointement par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Voir aussi : évènement nucléaire.

Équivalent étranger : international nuclear and radiological event scale (INES).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « échelle internationale des évènements nucléaires » au *Journal officiel* du 18 juin 2004.

effet xénon

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

Définition : Augmentation temporaire de la quantité de xénon 135 dans un réacteur à neutrons thermiques, qui se produit à la suite d'une diminution de la puissance de ce réacteur et entraîne un empoisonnement neutronique.

Note : La quantité maximale de xénon 135 atteinte au cours de l'effet xénon est appelée, dans le langage professionnel, « pic xénon ».

Voir aussi : conduite d'un réacteur, poison neutronique, réacteur à neutrons thermiques.

Équivalent étranger : xenon effect.

emballage de transport à sec

Forme abrégée : emballage à sec.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Emballage de matières radioactives dont l'intérieur est maintenu sec.

Note : On trouve aussi l'expression « emballage sec », qui est déconseillée.

Voir aussi : emballage de matières radioactives, emballage de transport sous eau.

Équivalent étranger : dry package.

emballage de transport sous eau

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Synonyme : emballage en eau.

Définition : Emballage de matières radioactives dont l'intérieur est rempli d'eau.

Note : On trouve aussi les expressions « emballage humide » et « emballage sous eau », qui sont déconseillées.

Voir aussi : emballage de matières radioactives, emballage de transport à sec.

Équivalent étranger : wet package.

exclusion de rupture

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire-Technologie des réacteurs.

Définition : Hypothèse consistant, dans l'analyse de sûreté d'un équipement contenant un fluide, à ne pas prendre en compte la rupture complète de cet équipement comme un évènement initiateur.

Note :

1. L'exclusion de rupture implique la mise en œuvre de dispositions particulières relatives à la conception, à la fabrication, à l'exploitation et à la surveillance.
2. Le circuit de refroidissement primaire est un exemple d'équipement pouvant faire l'objet d'une exclusion de rupture.

Voir aussi : analyse de sûreté, circuit de refroidissement primaire, évènement initiateur, hypothèse de fuite avant rupture.

Équivalent étranger : break preclusion.

fonction de sûreté

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Fonction d'un dispositif qui contribue à maintenir ou à restaurer la sûreté d'une installation ou d'un équipement.

Note : Par exemple, le dispositif permettant l'insertion rapide des barres de commande dans le cœur du réacteur assure une fonction de sûreté.

Voir aussi : barre de commande, sûreté nucléaire.

Équivalent étranger : safety function.

grappé, adj. (langage professionnel)

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Se dit d'un assemblage combustible de réacteur à eau sous pression qui contient une grappe de commande.

Voir aussi : assemblage combustible, barre de commande, réacteur à eau sous pression.

Équivalent étranger : –

hypothèse de fuite avant rupture

Forme abrégée : fuite avant rupture (FAR).

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire-Technologie des réacteurs.

Définition : Hypothèse, prise en compte dans l'analyse de sûreté, selon laquelle la rupture complète d'une tuyauterie est toujours précédée d'une fuite qui est détectable dans des délais permettant d'engager les actions nécessaires pour éviter cette rupture.

Note : L'hypothèse de fuite avant rupture s'applique notamment aux tuyauteries principales du circuit de refroidissement primaire.

Voir aussi : analyse de sûreté, circuit de refroidissement primaire, exclusion de rupture.

Équivalent étranger : leak before break (LBB).

point chaud de gaine

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs-Cycle du combustible.

Définition : Point d'une gaine de combustible où la température est la plus élevée ; par extension, cette température elle-même.

Note : Le point chaud de gaine est déterminé pour un ensemble d'éléments combustibles donné.

Voir aussi : élément combustible, gaine de combustible.

Équivalent étranger : clad hot spot.

râtelier d'entreposage

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible-Technologie des réacteurs.

Définition : Support destiné à l'entreposage d'objets radioactifs, notamment les assemblages combustibles.

Voir aussi : assemblage combustible.

Équivalent étranger : rack.

système d'arrêt complémentaire

Abréviation : SAC.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Système autonome qui assure l'arrêt automatique d'un réacteur à neutrons rapides en cas de défaillance du système de commande principal.

Voir aussi : arrêt automatique du réacteur, réacteur à neutrons rapides, système de commande principal.

Équivalent étranger : complementary shutdown system.

système de commande principal

Abréviation : SCP.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Système de commande d'un réacteur à neutrons rapides qui en assure le pilotage et l'arrêt.

Note : Le système de commande principal est constitué de barres de commande et du contrôle-commande associé.

Voir aussi : arrêt d'un réacteur, barre de commande, conduite d'un réacteur, contrôle-commande, réacteur à neutrons rapides, système d'arrêt complémentaire.

Équivalent étranger : main shutdown system.

tribocorrosion, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire-Matériaux.

Définition : Action combinée de la corrosion et du frottement sur la surface d'un matériau.

Équivalent étranger : tribo-corrosion, tribocorrosion.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
aggravating failure, single aggravating failure.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	aggravant unique.
automatic shutdown, reactor trip, scram.	Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.	arrêt automatique du réacteur (AAR).
back-end of the fuel cycle, fuel cycle back-end.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	aval du cycle, aval du cycle du combustible.
break preclusion.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire-Technologie des réacteurs.	exclusion de rupture.
clad hot spot.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs-Cycle du combustible.	point chaud de gaine.
co-conversion process, coconversion process.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	coconversion, n.f.
co-extraction process, coextraction process.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	coextraction, n.f.
cold crucible.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	creuset froid.
complementary shutdown system.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	système d'arrêt complémentaire (SAC).
deterministic safety approach.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	démarche déterministe de sûreté.
dry package.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	emballage de transport à sec, emballage à sec.
emergency shutdown, scram.	Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.	arrêt d'urgence du réacteur, arrêt d'urgence (AU).

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
front-end of the fuel cycle, fuel cycle front-end.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	amont du cycle, amont du cycle du combustible.
fuel cycle, nuclear fuel cycle.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	cycle du combustible, cycle du combustible nucléaire.
fuel cycle back-end, back-end of the fuel cycle.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	aval du cycle, aval du cycle du combustible.
fuel cycle front-end, front-end of the fuel cycle.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	amont du cycle, amont du cycle du combustible.
international nuclear and radiological event scale (INES).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques, échelle INES (langage professionnel).
leak before break (LBB).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire-Technologie des réacteurs.	hypothèse de fuite avant rupture, fuite avant rupture (FAR).
loose part.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs-Cycle du combustible.	corps migrant.
main shutdown system.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	système de commande principal (SCP).
nuclear fuel cycle, fuel cycle.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	cycle du combustible, cycle du combustible nucléaire.
plenum.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs-Cycle du combustible.	chambre d'expansion, plenum, n.m.
probabilistic safety approach.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	démarche probabiliste de sûreté.
rack.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible-Technologie des réacteurs.	râtelier d'entreposage.
reactor trip, automatic shutdown, scram.	Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.	arrêt automatique du réacteur (AAR).
safety class.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	classe de sûreté.
safety function.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	fonction de sûreté.
scram, automatic shutdown, reactor trip.	Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.	arrêt automatique du réacteur (AAR).
scram, emergency shutdown.	Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.	arrêt d'urgence du réacteur, arrêt d'urgence (AU).
self-crucible.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	autocreuset, n.m.
single aggravating failure, aggravating failure.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	aggravant unique.
spent fuel storage modules, storage modules.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	bloc d'entreposage.
storage drum.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	barillet, n.m.
storage modules, spent fuel storage modules.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	bloc d'entreposage.
tribo-corrosion, tribocorrosion.	Ingénierie nucléaire-Matériaux.	tribocorrosion, n.f.
wet package.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	emballage de transport sous eau, emballage en eau.
xenon effect.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	effet xénon.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
aggravant unique.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	aggravating failure, single aggravating failure.
amont du cycle, amont du cycle du combustible.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	front-end of the fuel cycle, fuel cycle front-end.
arrêt automatique du réacteur (AAR).	Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.	automatic shutdown, reactor trip, scram.
arrêt d'urgence du réacteur, arrêt d'urgence (AU).	Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.	emergency shutdown, scram.
autocreuset, n.m.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	self-crucible.
aval du cycle, aval du cycle du combustible.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	back-end of the fuel cycle, fuel cycle back-end.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
barillet , n.m.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	storage drum.
bloc d'entreposage .	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	spent fuel storage modules, storage modules.
chambre d'expansion, plenum , n.m.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs-Cycle du combustible.	plenum.
classe de sûreté .	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	safety class.
coconversion , n.f.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	co-conversion process, coconversion process.
coextraction , n.f.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	co-extraction process, coextraction process.
corps migrant .	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs-Cycle du combustible.	loose part.
creuset froid .	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	cold crucible.
cycle du combustible, cycle du combustible nucléaire	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	fuel cycle, nuclear fuel cycle.
démarche déterministe de sûreté .	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	deterministic safety approach.
démarche probabiliste de sûreté .	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	probabilistic safety approach.
échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques, échelle INES (langage professionnel).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	international nuclear and radiological event scale (INES).
effet xénon .	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	xenon effect.
emballage de transport à sec, emballage à sec .	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	dry package.
emballage de transport sous eau, emballage en eau .	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	wet package.
exclusion de rupture .	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire-Technologie des réacteurs.	break preclusion.
fonction de sûreté .	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	safety function.
fuite avant rupture (FAR), hypothèse de fuite avant rupture .	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire-Technologie des réacteurs.	leak before break (LBB).
grappé , adj. (langage professionnel).	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	-
hypothèse de fuite avant rupture, fuite avant rupture (FAR) .	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire-Technologie des réacteurs.	leak before break (LBB).
plenum, n.m., chambre d'expansion .	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs-Cycle du combustible.	plenum.
point chaud de gaine .	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs-Cycle du combustible.	clad hot spot.
râtelier d'entreposage .	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible-Technologie des réacteurs.	rack.
système d'arrêt complémentaire (SAC) .	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	complementary shutdown system.
système de commande principal (SCP) .	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	main shutdown system.
tribocorrosion , n.f.	Ingénierie nucléaire-Matériaux.	tribo-corrosion, tribocorrosion.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

D : Publications relatives à l'enrichissement de la langue française – Catalogue 2015

Publications de la mission du développement et de l'enrichissement de la langue française

Le dispositif d'enrichissement de la langue française



L'enrichissement
de la langue française
(le dispositif institutionnel français)



Rapport annuel 2014
de la Commission générale
de terminologie et de néologie



Néologie et terminologie
(repères méthodologiques)

Le site FranceTerme et son outil collaboratif WikiLF



FranceTerme :
le site consacré
aux termes parus
au *Journal officiel*
et recommandés
à tous



WikiLF : un site
participatif pour
proposer des
termes, débattre,
donner un avis



Page d'accueil du site FranceTerme



Page d'accueil du site WikiLF

Vous pouvez vous procurer gratuitement les publications sur papier disponibles en écrivant à terminologie.dgflf@culture.gouv.fr.
Toutes ces publications sont téléchargeables sur www.franceterme.culture.fr.

Vocabulaires

Disponibles en version papier

Disponibles exclusivement en ligne

Dépliants « Vous pouvez le dire en français »

« Vous pouvez le dire en français » épuisés, disponibles en ligne

Audiovisuel (2007), Voyages (2007), Sport (2008), Finances (2008), Petit et grand écrans (2009), Internet (2009), Planète durable (2010), Relations internationales (2010), Génétique et biologie (2010), Aéronautique et espace (2011), Rugby (2011), Chimie (2011), Employeurs, employés (2012), Faire des affaires (2012), Bien traiter la nature : bonnes et moins bonnes pratiques (2013), Étoiles et toiles (2014).

E : Listes nominatives des 19 collèges d'experts



Le délégué général

COLLÈGE AGRICULTURE ET PÊCHE

CHARGÉ DE LA TERMINOLOGIE AUPRÈS DE LA
COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

LISTE DES MEMBRES

Liste des membres du collège agriculture et pêche chargé de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement de la langue française, établie le 8 novembre 2015 pour une durée de cinq ans à compter de ce jour par Monsieur Loïc Depecker, Délégué général à la langue française et aux langues de France, en accord avec Monsieur Georges Beisson, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (article 4 du décret n° 2015.341 du 25 mars 2015, modifiant le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française).

Président

- M. Pierre Emmanuel Chantry

Secrétariat

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt - Mission des affaires générales (*Mme Sophie Lardenois*)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue :
 - *Mmes Pierrette Crouzet-Daurat, Julie Andreu, Nathalie Lanckriet, M. Étienne Quillot*)
 - Un représentant de l'Académie française (*Mmes Meritxell Argence, Marie Pérouse-Battello et Sophie Tonolo*)
 - Un représentant de l'Académie des sciences (*M. Georges Pelletier*)
 - Un représentant de l'Association française de normalisation AFNOR (*M. Didier Nicol* chef de projet)
 - Un représentant du laboratoire universitaire désigné par le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*Mme Pascaline Dury* CRTT Lyon 2)

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Académie d'agriculture de France (*M. Jean-François Colomer*, président du Comité d'orientation de la Société des agriculteurs de France journaliste honoraire)
- Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ANSES (*M. Marc Savey*, conseiller scientifique de la direction scientifique des laboratoires)
- Académie vétérinaire de France (*M. Patrick Le Bail*, secrétaire général, inspecteur général de la santé publique vétérinaire honoraire)
- Assemblée permanente des chambres d'agriculture APCA (*Mme Judith Chapoulie*, chargée de mission des systèmes d'information)
- Collège environnement et développement durable
- Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (*Mme Claire Gaudot*, inspecteur général de la santé publique vétérinaire)
- Institut national de la recherche agronomique INRA (*Mme Sophie Aubin*, ingénieur terminologue)
- Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture IRSTEA (*C. Cadiou*)

Personnalités qualifiées

- M. René Foucart (chef du département linguistique de la langue française honoraire à la Commission européenne)
- M. Pierre Emmanuel Chantry (ingénieur divisionnaire honoraire de l'agriculture et de l'environnement)

Paris, le 9 novembre 2015



Loïc DEPECKER



Délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France

Le délégué général

6, rue des Pyramides
75001 Paris France

Téléphone 01 40 15 73 00
Télécopie 01 40 15 36 76
dglff@culture.gouv.fr

COLLÈGE AMÉNAGEMENT, TERRITOIRES ET MOBILITÉS

CHARGÉ DE LA TERMINOLOGIE AUPRÈS DE LA
COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

LISTE DES MEMBRES

Liste des membres du collège aménagement, territoires et mobilités chargé de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement de la langue française, établie le 8 novembre 2015 pour une durée de cinq ans à compter de ce jour par Monsieur Loïc Depecker, Délégué général à la langue française et aux langues de France, en accord avec Monsieur Patrick Février, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et au ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité (article 4 du décret n° 2015.341 du 25 mars 2015, modifiant le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française).

Président

- M. Jean-Didier Blanchet

Secrétariat

- Conseil général de l'environnement et du développement durable CGEDD (*Mme Marie-José Pinguet*)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue :
 - *Mmes Pierrette Crouzet-Daurat, Julie Andreu, Nathalie Lanckriet, M. Étienne Quillot*)
 - Un représentant de l'Académie française (*Mmes Meritxell Argence, Marie Pérouse-Battello et Sophie Tonolo*)
 - Un représentant de l'Association française de normalisation AFNOR (*Mme Guislaine Magnan*)
 - Un représentant du laboratoire universitaire désigné par le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*Mme Pascaline Dury CRTT Lyon 2*)

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement Cerema (*M. Lorys Lechevallier*)
- Collège environnement et développement durable (*Mme Brigitte Arnould*)
- Conseil général de l'environnement et du développement durable (*Mme Aude Dufourmentelle*, architecte urbaniste en chef de l'État)
- Conseil supérieur de la marine marchande (*M. Jean-Marie Berthet*, secrétaire général)
- Commissariat général au développement durable (*M. Gilles Orzoni*, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef du bureau de l'évaluation économique de l'aménagement et des territoires)
- Déléguée à la sécurité et la circulation routière DSCR

- Direction générale des infrastructures de transports et de la mer DGITM (*un expert* de l'Institut français des sciences et technologies des transports IFSTTAR)
- Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages DHUP (*M. Philippe Guillard*, adjoint au directeur général)
- Direction générale du climat et de l'énergie DGEC (*Mme Anne-Sophie Ecarot*, chef du bureau de la synthèse, adjointe au sous-directeur des affaires générales)
- Direction générale de l'aviation civile DGAC (*M. Ilangovane Tambidore*, chargé de mission)
- Inspection générale des affaires maritimes IGAM (*M. Philippe Forin*, administrateur général des affaires maritimes, adjoint à l'inspecteur général)

Personnalités qualifiées

- M. Bernard Baraque (directeur de recherche au CNRS émérite AgroParisTech)
- M^{me} Danièle Benadon (inspectrice générale de l'administration du développement durable honoraire, membre du Cercle des transports)
- M. Jean-Didier Blanchet (ingénieur général des ponts et chaussées honoraire, président du Cercle des transports)
- M. Marc Ellenberg (ancien expert au Centre scientifique et technique du bâtiment CSTB)
- M. Michel Frybourg (ingénieur général des ponts et chaussées honoraire, membre de l'Académie des technologies)
- M. Marc Gaudry (professeur d'économie à l'Université de Montréal - Centre de recherche sur les transports)
- M. Guy Hoedts (cadre de la SNCF honoraire, ancien conseiller du directeur)
- M. Jean-François Lévy (ingénieur général des ponts et chaussées honoraire)
- M. Jean-Louis Rohou (ancien secrétaire général de Réseau Ferré de France RFF, vice-président de l'association Rail et histoire)
- M. Georges Touret (administrateur général des affaires maritimes, président de l'association des administrateurs des affaires maritimes)

Paris, le 8 novembre 2015



Loïc DEPECKER



Délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France

Le délégué général

6, rue des Pyramides
75001 Paris France
Téléphone 01 40 15 73 00
Télécopie 01 40 15 36 76
dgltff@culture.gouv.fr

COLLÈGE BIOLOGIE

CHARGÉ DE LA TERMINOLOGIE AUPRÈS DE LA COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

LISTE DES MEMBRES

Liste des membres du collège biologie chargé de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement de la langue française, établie le 2 novembre 2015 pour une durée de cinq ans à compter de ce jour par Monsieur Loïc Depecker, Délégué général à la langue française et aux langues de France, en accord avec Monsieur Pascal-Raphaël Ambrogi, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (article 4 du décret n° 2015.341 du 25 mars 2015, modifiant le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française)

Président

- M. Georges Pelletier

Secrétariat

- Académie des sciences (*Mme Sophie Lageat*)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue : *Mmes Pierrette Crouzet-Daurat, Julie Andreu, Nathalie Lanckriet, M. Étienne Quillot*)
- Un représentant de l'Académie française (*Mmes Meritxell Argence, Marie Pérouse-Battello et Sophie Tonolo*)
- Un représentant de l'Association française de normalisation AFNOR (*Mme Christelle Rodelet*)
- Un représentant du laboratoire universitaire désigné par le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*Mme Pascaline Dury CRTT Lyon 2*)

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Un représentant du collège santé et affaires sociales
- INSERM (*M. Yannick Pilatte*, directeur de recherche)

Personnalités qualifiées

- M. Georges Pelletier (directeur de recherche honoraire à l'INRA, membre de l'Académie des Sciences)
- M^{me} Arlette Nougarède (professeur honoraire, correspondante de l'Académie des sciences)
- M^{me} Françoise Dieterlen (directeur de recherche honoraire au CNRS)
- M. Louis Houdebine (directeur de recherche honoraire à l'INRA)

Paris, le 3 novembre 2015



Loïc DEPECKER



Délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France

Le délégué général

6, rue des Pyramides
75001 Paris France
Téléphone 01 40 15 73 00
Télécopie 01 40 15 36 76
dgflff@culture.gouv.fr

COLLÈGE CHIMIE ET MATERIAUX

CHARGÉ DE LA TERMINOLOGIE AUPRÈS DE LA
COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

LISTE DES MEMBRES

Liste des membres du collège chimie et matériaux chargé de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement de la langue française, établie pour une durée de cinq ans à compter de ce jour, par Monsieur Loïc Depecker, Délégué général à la langue française et aux langues de France, en accord avec Monsieur Patrice Fournier, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux ministères économiques et financiers (article 4 du décret n° 2015.341 du 25 mars 2015, modifiant le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française).

Président

- M. Claude Andrieux

Secrétaire général

- M. Daniel Thévenot

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue : *M^{mes} Pierrette Crouzet-Daurat, Julie Andreu, Nathalie Lanckriet, M. Étienne Quillot*)

- Un représentant de l'Académie française (*M^{mes} Meritxell Argence, Marie Pérouse-Battello, Sophie Tonolo*)

- Un représentant de l'Académie des sciences

- Un représentant de l'AFNOR / Bureau de Normalisation des Plastiques et de la Plasturgie BNPP (*M. Alain Genty Directeur*)

- Un représentant du laboratoire universitaire désigné par le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M^{me} Pascaline Dury CRTT Lyon 2*)

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- CNRS – Ecole polytechnique – Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche MENESR (*M. Edmond Amouyal* directeur de recherche émérite)

- Saint-Gobain - Presans (*M. Hervé Arribart* Directeur scientifique)

- Mines ParisTech (*M. Michel Boussuge* Maître de recherches)

- Société chimique de France SCF (*M. Jean-Pierre Foulon* professeur)

- Institut du Verre (*M. Jean Pierre Houdaer* Directeur général)

Personnalités qualifiées

- M. Claude Andrieux (Directeur de recherche honoraire CNRS)
- M^{me} Françoise Brochard-Wyart (Professeur émérite Institut Curie - Université Pierre et Marie Curie)
- M. Rémi Chauvin (Professeur - Université de Toulouse)
- M. Daniel Cuzin (Délégué recherche - ATOFINA)
- M. Dominique François (Professeur – École centrale de Paris)
- M. Daniel Thévenot (Professeur émérite - Université Paris-Est Créteil)
- M. Olivier Lafont (Professeur - Faculté de médecine et de pharmacie de Rouen)
- M. Bernard Legendre (Professeur émérite - Université Paris Sud)
- M. Jean-André Musso (Maître de conférences - Université de Toulon)
- M. Thierry Ollevier (Professeur des universités - Université Laval)
- M^{me} Louisette Priester (Professeur émérite - Université Paris Sud)
- M. Maurice Reyne (Ingénieur – Cegos)
- M. Jean-Claude Richer (Professeur émérite - Université de Montréal)
- M^{me} Françoise Rouquerol (Professeur des universités - Université de Marseille)
- M. Jean Toullec (Directeur de recherche honoraire – CNRS)

Paris, le 2 novembre 2015



Loïc DEPECKER



Délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France

Le délégué général

6, rue des Pyramides
75001 Paris France
Téléphone 01 40 15 73 00
Télécopie 01 40 15 36 76
dgltff@culture.gouv.fr

COLLÈGE CONSTRUCTION AUTOMOBILE CHARGÉ DE LA TERMINOLOGIE AUPRÈS DE LA COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

LISTE DES MEMBRES

Liste des membres du collège construction automobile chargé de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement de la langue française, établie pour une durée de cinq ans à compter de ce jour, par Monsieur Loïc Depecker, Délégué général à la langue française et aux langues de France, en accord avec Monsieur Patrice Fournier, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux ministères économiques et financiers (article 4 du décret n° 2015.341 du 25 mars 2015, modifiant le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française).

Président

- Monsieur Marc Szulewicz

Vice-présidente

- M^{me} Catherine Lejeune-Cottrau

Secrétariat

- Comité des constructeurs français d'automobiles CCFA Direction de la communication (M^{me} Frédérique Payneau)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue : M^{mes} Pierrette Crouzet-Daurat, Julie Andreu, Nathalie Lanckriet, M. Étienne Quillot)
- Un représentant de l'Académie française (M^{mes} Meritxell Argence, Marie Pérouse-Battello, Sophie Tonolo)
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Michel Combarous)
- Un représentant de l'AFNOR Bureau de normalisation de l'automobile (*M. Xavier Mauchant*)
- Un représentant du laboratoire universitaire désigné par le Délégué général à la langue française et aux Langues de France (M^{me} Gabrielle Le Tallec, Lexiques Dictionnaires Informatique)

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Un représentant du collège Énergies fossiles (*M. Jean Trapé Ingénieur principal*)
- Un représentant du collège Aménagement territoires et mobilités
- Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Ministère de l'environnement et du développement durable
- Comité des constructeurs français d'automobiles CCFA (*Mme Frédérique Payneau traductrice rédactrice*)
- Fédération des industries des équipements pour véhicules FIEV (*Mme Catherine Lejeune-Cottrau Directrice de la communication et des salons*)
- PSA Peugeot Citroën Responsable Affaires Consuméristes (*M. Philippe Lauth*)
- PSA Peugeot Citroën Automobile (*M. Bruno de Castelet Ingénieur automatien*)
- Journal de l'Automobile Directeur des rédactions (*M. Hervé Daigueperce*)
- Renault Trucks / Gamme Entry Directeur adjoint (*Mme Damienne Denis*)
- Société des ingénieurs de l'automobile SIA (*M. Daniel Pfrimmer Consultant*)
- Valeo / Affaires publiques et développement durable Directeur délégué (*M. Jean-Luc Di Paola-Galloni*)
- Volvo France Relations presse & réputation institutionnelle (*M. Bernard Lancelot*)
- Faurécia Chef du service relations médias (*M. Olivier Le Fric*)

Personnalités qualifiées

- M. Dominique Dubarry (Écrivain, historien)
- M. Mathieu Flonneau (Maître de conférences, chercheur – Univ. Paris I et IV)
- M. Michel Gamot (Consultant - Johnson electric)
- M. Jean-François Lamontre (Traducteur interprète)
- M. Charles Matine (Consultant - Apple / Éducation)
- M. Benoît Perot (Journaliste – Association des musées automobiles de France AMAF)
- M. Jean-Marie Réveillé (Ingénieur consultant – Renault)

Paris, le 2 novembre 2015


Loïc DEPECKER



Délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France

Le délégué général

6, rue des Pyramides
75001 Paris France

Téléphone 01 40 15 73 00
Télécopie 01 40 15 36 76
dgllif@culture.gouv.fr

COLLÈGE CULTURE ET MÉDIAS

CHARGÉ DE LA TERMINOLOGIE AUPRÈS DE LA COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

LISTE DES MEMBRES

Liste des membres du collège culture et médias chargé de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement de la langue française, établie le 2 novembre 2015 pour une durée de cinq ans à compter de ce jour, par Monsieur Loïc Depecker, Délégué général à la langue française et aux langues de France, en accord avec Monsieur Jean-Sébastien Dupuit, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de la Culture et de la Communication (article 4 du décret n° 2015.341 du 25 mars 2015, modifiant le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française).

Président

- M. Jean-Pierre Biron

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue : *Mmes Pierrette Crouzet-Daurat, Julie Andreu, Nathalie Lanckriet, M. Étienne Quillot*)
- Un représentant de l'Académie française (*Mmes Meritxell Argence, Marie Pérouse-Battello, Sophie Tonolo*)
- Un représentant de l'Association française de normalisation (*Mme Pascale Polito*)
- Un représentant du laboratoire universitaire désigné par le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*Mme Pascaline Dury CRTT Lyon 2*)

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Autorité de régulation professionnelle de la publicité (*Mme Clotilde Swinburne*)
- Bibliothèque nationale de France (*Mme Aurélia Rostaing*)
- Conseil supérieur de l'audiovisuel (*Mme Line Sommant*)
- Direction générale des médias et industries culturelles (*M. Gérard Cohen*)
- Inspection générale des bibliothèques (*M. Thierry Grognet*)
- Direction générale de la création artistique

- Secrétariat général (Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation)

- Secrétariat général (Délégation à l'information et à la communication)

Personnalités qualifiées

- M. Jean-Pierre Biron (ancien responsable du service audiovisuel du Centre Pompidou)

- M. Jean-Paul Clergeau (chargé de mission au Centre national du cinéma et de l'image animée)

- M^{me} Marie Cornu (directrice de recherche au CNRS)

- M^{me} Armelle Héliot (journaliste, critique dramatique)

- M^{me} Hélène Ladjadj (traductrice)

- M. Maurice Laurent (architecte)

- M^{me} Rose Staub (professeur de lettres)

Paris, le 2 novembre 2015



Loïc DEPECKER



Délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France

Le délégué général

6, rue des Pyramides
75001 Paris France

Téléphone 01 40 15 73 00
Télécopie 01 40 15 36 76
dgltff@culture.gouv.fr

COLLÈGE DÉFENSE

CHARGÉ DE LA TERMINOLOGIE AUPRÈS DE LA COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

LISTE DES MEMBRES

Liste des membres du collège défense chargé de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement de la langue française, établie le 8 novembre 2015 pour une durée de cinq ans à compter de ce jour par Monsieur Loïc Depecker, Délégué général à la langue française et aux langues de France, en accord avec le Lieutenant-colonel Ramuntxo Gardères, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au Ministère de la défense (article 4 du décret n° 2015.341 du 25 mars 2015, modifiant le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française).

Président

- Le Colonel Patrick CHANLIAU

Secrétariat

- Ministère de la défense Secrétariat général pour l'administration SGA - Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives DMPA - Bureau de la politique des archives et des bibliothèques BPAB (*Mme Christine Gouriellec*)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue : *Mmes Pierrette Crouzet-Daurat, Julie Andreu, Nathalie Lanckriet, M. Étienne Quillot*)
- Un représentant de l'Académie française (*Mmes Meritxell Argence, Marie Pérouse-Battello et Sophie Tonolo*)
 - Un représentant de l'Académie des sciences (*M. Henri Korn*)
 - Un représentant de l'Association française de normalisation AFNOR (*M. Jean-Claude Tourneur*)
 - Un représentant du laboratoire universitaire désigné par le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*Mme Gabrielle le Tallec Lexiques Dictionnaires Informatique LDI*)

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Centre de doctrine d'emploi des forces CDEF
- Centre d'études stratégiques aérospatiales CESA
- Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations CICDE (*Colonel Patrick Chanliau*)
- Centre de normalisation de la défense CND
- Contrôle général des armées CGA (*Mme Stéphanie Bardèche*)
- Délégation à l'information et la communication de la défense DICOD (*Mme Isabelle Arnold*)
- Direction générale de l'armement DGA
- Direction générale de la gendarmerie nationale DGGN (*M. Jean-Philippe Demange*)
- Direction générale des relations internationales et de la stratégie DGRIS
- État-major de l'armée de l'air EMAA (*M. Lionel Greven*)
- État-major de l'armée de terre EMAT
- État-major de la marine nationale EMM
- État-major des armées EMA

Personnalités qualifiées

- M. Roland Manal
- Général Bernard Cruzet
- M. André Dagneaux
- M. Philippe Calle

Paris, le 9 novembre 2015



Loïc DEPECKER



Délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France

Le délégué général

6, rue des Pyramides
75001 Paris France
Téléphone 01 40 15 73 00
Télécopie 01 40 15 36 76
dgllff@culture.gouv.fr

COLLÈGE DROIT ET JUSTICE

CHARGÉ DE LA TERMINOLOGIE AUPRÈS DE LA COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

LISTE DES MEMBRES

Liste des membres du collège droit et justice chargé de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement de la langue française, établie le 1^{er} juin 2016 pour une durée de cinq ans à compter de ce jour, par Monsieur Loïc Depecker, Délégué général à la langue française et aux langues de France, en accord avec Monsieur Eric Lucas, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de la Justice (article 4 du décret n° 2015.341 du 25 mars 2015, modifiant le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française).

Président

M. Dominique LATOURNERIE

Secrétaire

M. Sylvain LEGRAND

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue :

M^{mes} Pierrette Crouzet-Daurat, Julie Andreu, Nathalie Lanckriet, M. Étienne Quillot

- Un représentant de l'Académie française (*M^{mes} Meritxell Argence, Marie Pérouse-Battello, Sophie Tonolo*)

- Un représentant du laboratoire universitaire désigné par le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M^{me} Gabrielle le Tallec Lexiques Dictionnaires Informatique LDI*)

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

➤ Secrétariat général

M. Eric LUCAS : Secrétaire général et **haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de la justice**

M. Luc FERRAND : Directeur de projet et **adjoint au haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de la justice**

➤ Inspection générale des services judiciaires

M. Philippe GALLIER : Inspecteur des services judiciaires

➤ Direction des affaires criminelles et des grâces

M. Naïl BOURICHA : Chargé de mission

- Direction des affaires civiles et du Sceau
M. Hervé ROBERGE : Juriste en charge du droit du travail et droit social
- Direction des services judiciaires
M^{me} Aline DOMECK : Chef de bureau des méthodes et des expertises
- Direction de l'administration pénitentiaire
M. Patrice GAQUIÈRE : Directeur de projet
- Direction de la protection judiciaire de la jeunesse
M^{me} Karen LÉVÈQUE : chef de bureau de la législation et des affaires juridiques
- Conseil supérieur de l'Audiovisuel
- Commission nationale de l'informatique et des libertés
M. Stéphane GRÉGOIRE : Chef du Service des Affaires économiques
- Sénat
M. Michel LAFLANDRE : Conseiller hors classe

Personnalités qualifiées

- M^{me} Nadia ANTONIN : Chargée de mission par la Banque de France et membre de l'Académie des Sciences Commerciales
- M^{me} Nataliya BARYSHEVA : Avocate et ancienne membre de Lexis Nexis
- M. Vincent BRAUD : Vice-Président au Tribunal de Grande Instance de Paris
- M. Alfred GILDER : Écrivain, ancien contrôleur général, chargé du contrôle financier près le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie
- M. Yves-Marie LAITHIER : Docteur en droit de l'Université Paris 1 à l'Ecole de Droit de la Sorbonne
- M^{me} Bénédicte MADINIER : Ancienne cheffe de la mission du développement de la langue française au ministère de la culture
- Maître Alain MARTER : Avocat Conférence des Bâtonniers
- Maître Pierre TARRADE : Notaire associé Conseil Supérieur des Notariats
- M. Lucien WEISZBERG : Expert-comptable

Paris, le 1^{er} juin 2016

Loïc DEPECKER



Délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France

Le délégué général

COLLÈGE ÉCONOMIE ET FINANCES

CHARGÉ DE LA TERMINOLOGIE AUPRÈS DE LA
COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

LISTE DES MEMBRES

Liste des membres du collège économie et finances chargé de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement de la langue française, établie pour une durée de cinq ans à compter de ce jour, par Monsieur Loïc Depecker, Délégué général à la langue française et aux langues de France, en accord avec Monsieur Patrice Fournier, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux ministères économiques et financiers (article 4 du décret n°2015.341 du 25 mars 2015, modifiant le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française)

Président

- M. Jean-Yves Gresser

Présidents des groupes de travail

- M. Pierre Jaillard : Président du groupe de travail Économie politique
- M. Didier Marteau : Président du groupe de travail Banque, assurances et marchés financiers
- M. Frédéric Sans : Président du groupe de travail Entreprises

Secrétariat

Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue : *M^{mes} Pierrette Crouzet-Daurat, Julie Andreu, Nathalie Lanckriet, M. Etienne Quillot*)
- Un représentant de l'Académie française (*M^{mes} Meritxell Argence, Marie Pérouse-Battello, Sophie Tonolo*)
- Un représentant du laboratoire universitaire LDI (*M^{me} Gabrielle Le Tallec*)
- Un représentant de l'AFNOR ()

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Aon Risk Solutions Directeur réassurance structurée et captives (*M. Étienne Charpentier*)
- Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat APCMA (*M^{me} Sylvie Emond Documentaliste*)
- Association Nationale des Docteurs es Sciences Economiques et en Sciences de Gestion ANDESE (*M. Daniel Bretones Professeur, président*)
- Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise AMRAL (*M. Jacques Lesobre Conseil*)
- Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ACPR (*M. Alain Dequier Adjoint au directeur de la surveillance SI*)
- Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité ARPP (*M^{me} Clothilde Swinburne Juriste conseil*)
- Autorité des normes comptables ANC (*M. Géraud Amic Conseil*)
- Banque de France (*M^{me} Clothilde Paul Réviseure*)
- Banque Mondiale (*M. Jamil Sopher Conseil*)
- Caisse des dépôts et consignations CDC (*M. Alain de Chabannes Responsable des relations interbancaires*)
- Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises CGPME (*M^{me} Christine Bertholon Responsable de la documentation*)
- Chambre de commerce et d'industrie CCI France (*M^{me} Valérie Duperrier-Guigard Conseil*)
- Chambre de commerce et d'industrie de Paris CCIP (*M. Jean-Luc Biacabe Directeur des politiques économiques*)
- Commission européenne Direction générale de la traduction (*M. Mikaël Meunier Responsable linguistique*)
- Conseil économique, social et environnemental CESE (*M. Raymond-François Le Bris Professeur des universités - membre du CESE*)
- Conservatoire national des arts et métiers CNAM (*M. Lionel Icard Professeur, ingénieur civil, expert en système d'information bancaire*)
- Cour des comptes (*M. Pierre Jaillard Rapporteur*)
- École supérieure de commerce de Paris ESCP (*M. Fahmi Ben-Abdelkader Professeur*)

- École supérieure de commerce de Paris ESCP Europe (*M. Didier Marteau Professeur*)
- Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (*Mme Laurence Cousin Picheau Inspectrice d'académie*)
- Ministères économiques et financiers / Direction générale des finances publiques DGFIP (*M. Henri Osmont-d'Amilly Administrateur général*)
- Ministères économiques et financiers / Direction générale des finances publiques DGFIP (membre suppléant *Mme Josiane Vaudevire-Malet Administratrice des finances publiques*)
- Ministères économiques et financiers / INSEE (*M. Christian Cuvier Administrateur*)
- Ministères économiques et financiers MEF / Centre de traduction (*M. Carl Lyons Traducteur*)
- Ministères économiques et financiers MEF / Direction générale du Trésor (*M. Hubert Gastowtt Conseiller juridique*)
- Ministères économiques et financiers MEF / Direction du budget (*M. Pierre Akar Archiviste*)
- Ministères économiques et financiers MEF / Direction générale des entreprises DGE Service du tourisme, du commerce, de l'artisanat et des services STCAS (*M. Frédéric Sans Administrateur civil chargé de mission*)
- Ministères économiques et financiers MEF / Direction générale des entreprises DGE (*M. Yves Magne Administrateur civil honoraire*)
- Ministères économiques et financiers MEF / Sircom (*Mme Sylvette Dionisi Chargée de mission modernisation*)
- OCDE / Centre de politique et d'administration fiscales CPAF (*Mme Jocelyn Pierre Conseillère senior*)
- OCDE / Centre de politique et d'administration fiscales CPAF (*Mme Martine Milliet-Einbinder Conseillère senior*)
- Ordre des experts comptables (*M. Roger-Louis Cazalet Président d'honneur*)
- Unité de Formation et de Recherche de Sciences Économiques et Gestion UFR SEG (Caen) (*M. Frédéric Carluer Professeur des universités*)
- Commission nationale de l'Informatique et des libertés CNIL (M. Maurice Ronai Ingénieur de recherches EHESS)
- École supérieure de commerce ESC (Rouen) (*M. Jean-Claude de Schietere Conseil*)

Personnalités qualifiées

- M^{me} Anne-Sarah Ballu-Samuel (Créatrice d'entreprise)
- M. Bernard Cassen (Professeur des universités – Président d'honneur Attac France)
- M. Thomas Cantens (Anthropologue, ethnologue – EHESS)
- M. Jean-Michel Cicile (Traducteur, lexicographe)
- M. Charles Cornut (Ingénieur Génie rural des eaux et des forêts GREF honoraire Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ACPR commission des sanctions)
- M. Jean-Loup Cuisiniez (Conseil AXA assistance)
- M. Gérard Dréan (Economiste, chercheur indépendant – IBM)
- M. Jean-Yves Gresser (Ingénieur en chef des télécommunications honoraire - Banque de France)
- M. Jean Marcel Lauginie (Inspecteur général honoraire - Éducation nationale – APFA)
- M. Jean-Pierre Robin (Rédacteur en chef - *Le Figaro Economie*)
- M. Jean-Claude de Schietere (École supérieure de commerce de Rouen – Conseil)
- M. Bernard Simler (Inspecteur général honoraire - Education nationale)
- M. Alain Wallon (Traducteur)

Paris, le 2 novembre 2015



Loïc DEPECKER



Délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France

Le délégué général

6, rue des Pyramides
75001 Paris France
Téléphone 01 40 15 73 00
Télécopie 01 40 15 36 76
dgltff@culture.gouv.fr

COLLÈGE ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CHARGÉ DE LA TERMINOLOGIE AUPRÈS DE LA COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

LISTE DES MEMBRES

Liste des membres du collège éducation et enseignement supérieur chargé de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement de la langue française, établie le 2 novembre 2015 pour une durée de cinq ans à compter de ce jour, par Monsieur Loïc Depecker, Délégué général à la langue française et aux langues de France, en accord avec Monsieur Pascal-Raphaël Ambrogi, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (article 4 du décret n° 2015.341 du 25 mars 2015, modifiant le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française).

Présidente

- M^{me} Christine Jacquet-Pfau

Secrétaire

- Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche Service de l'action administrative et des moyens SAAM (M^{me} Joëlle Abel)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue : M^{mes} Pierrette Crouzet-Daurat, Julie Andreu, Nathalie Lanckriet, M. Étienne Quillot)
- Un représentant de l'Académie française (M^{mes} Meritxell Argence, Marie Pérouse-Battello, Sophie Tonolo)
- Un représentant de l'Académie des sciences (*M. Roger Balian*)
- Un représentant de l'Association française de normalisation AFNOR (M^{mes} Odile Caillat-Magnabosco, Agnès Mennesier)
- Un représentant du laboratoire universitaire désigné par le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M^{me} Pascaline Dury CRTT Lyon 2)

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

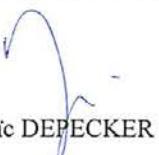
- Centre international d'études pédagogiques CIEP (*M. Sébastien Georges*)
- Centre international d'études pédagogiques CIEP (*M^{me} Manuela Ferreira-Pinto*)
- Conférence des présidents d'université CPU (*M^{me} Lise Dumasy*)

- Inspection générale de l'administration, de l'éducation nationale et de la recherche IGAENR (*M. Amaury Flégès*, inspecteur général)
- Inspection générale de l'éducation nationale IGEN (*M. Fabrice Poli*, inspecteur général)
- Inspection générale des bibliothèques IGB (*M. Thierry Grognet*, inspecteur général)
- Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (*M. François Brissy*)
- Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche Délégation à la communication (*M. Marc Bost*)
- Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche Direction générale de l'enseignement scolaire (*M^{me} Sarah Devoucoux*)
- Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (*M^{me} Sylvie Fumel*)
- Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche Direction générale des ressources humaines (*M^{me} Anne-Sophie Leport*)
- Ministère de la culture et de la communication (*M. Jean-Sébastien Dupuit*, inspecteur général des affaires culturelles)

Personnalités qualifiées

- M. Jean-Paul Brachet (maître de conférences à l'université de Paris IV)
- M^{me} Rosalind Greenstein (maître de conférences honoraire, linguiste spécialiste de l'anglais juridique)
- M^{me} Christine Jacquet-Pfau (maître de conférences au Collège de France)
- M. Paul Mathias (inspecteur général de l'éducation nationale, doyen du groupe de philosophie de l'Inspection générale de l'éducation nationale IGEN)
- M. Franck Neveu (professeur des Universités, université de Paris-Sorbonne)
- M. Jean Pruvost (professeur des Universités, université de Cergy-Pontoise)
- M^{me} Michelle Varier (inspectrice honoraire de l'éducation nationale)

Paris, le 3 novembre 2015



Loïc DEPECKER



Délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France

Le délégué général

6, rue des Pyramides
75001 Paris France

Téléphone 01 40 15 73 00
Télécopie 01 40 15 36 76
dgltff@culture.gouv.fr

COLLÈGE ÉNERGIE NUCLÉAIRE

CHARGÉ DE LA TERMINOLOGIE AUPRÈS DE LA
COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

LISTE DES MEMBRES

Liste des membres du collège énergie nucléaire chargé de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement de la langue française, établie pour une durée de cinq ans à compter de ce jour, par Monsieur Loïc Depecker, Délégué général à la langue française et aux langues de France, en accord avec Monsieur Patrice Fournier, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux ministères économiques et financiers (article 4 du décret n° 2015.341 du 25 mars 2015, modifiant le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française).

Président

- M. Francis Vitton

Vice-président

- M. Didier Delmont

Présidents des groupes de travail

- M. Pierre Blanc Président du groupe de travail « Réacteurs »

- M^{me} Marie-Paule Elluard Présidente du groupe de travail « Sûreté et radioprotection »

- M. Jean-Pierre Carreton Président du groupe de travail « Cycle du combustible »

Secrétariat

- CEA/Direction de l'énergie nucléaire Centre de Marcoule (*M. Frédéric Bordas*)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue :
M^{mes} Pierrette Crouzet-Daurat, Julie Andreu, Nathalie Lanckriet, M. Étienne Quillot)
- Un représentant de l'Académie française (*M^{mes} Meritxell Argence, Marie Pérouse-Battello, Sophie Tonolo*)
- Un représentant de l'Académie des sciences
- Un représentant du laboratoire universitaire désigné par le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M^{me} Gabrielle Le Tallec Lexiques Dictionnaires Informatique*)
- Un représentant de l'AFNOR (*M. Guilhem Cuny*)

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

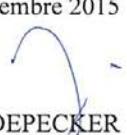
- Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs ANDRA (*M. Bernard Faucher* Ingénieur civil des mines, Expert senior)
- Areva (*M. Étienne Courtin* Ingénieur École Centrale)
- Areva (*M. Hervé Issard* Docteur ingénieur des Mines, Expert-senior)
- Areva (*M. Jean-Marie Chabran* Ingénieur civil des Mines)
- Areva (*M. Michel Duguey* Ingénieur Grenoble INP)
- Autorité de sûreté nucléaire ASN (*M. Philippe Dupuy* Ingénieur SupOptique)
- Autorité de sûreté nucléaire ASN (*M^{me} Marie-Line Perrin* Docteur d'État en physique)
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables CEA (*M. Didier Delmont* Ingénieur ISI Sciences et techniques des matériaux)
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables CEA (*M. Frédéric Bordas* Ingénieur CNAM en sciences et technologies nucléaire)
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables CEA (*M. Denis Juraszek* Agrégé de physique (ENS), Ingénieur chercheur)
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables CEA (*M. Jean-Marc Ané* Ingénieur École Centrale - Docteur en énergétique)
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables CEA (*M. Pascal Anzieu* Ingénieur École Centrale)
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables CEA (*M. Philippe Guetat* Ingénieur AgroParisTech)
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables CEA (*M^{me} Catherine Andrieux* Terminologue, Expert senior en terminologie nucléaire)

- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables CEA (*M. Guy Brunel* Ingénieur ENSCT)
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables CEA (*Mme Marie-Paule Elluard* Ingénieur École Centrale)
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables CEA (*M. Frédéric Marie* Docteur en physique nucléaire)
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables CEA (*M. Hugues Servière* Docteur Ingénieur en sciences physiques)
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables CEA (*Mme Odile Palut-Laurent* Docteur ès-sciences)
- EDF (*M. Michel Debes* École Potytechnique ENPC)
- Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire IRSN (*M. Rémy Bertrand* Ingénieur ENSMA)
- Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire IRSN (*M. Jean-Pierre Carreton* Ingénieur ESIC)
- Forum nucléaire suisse (*Mme Claire Baechel* Traductrice)
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables CEA (*M. Christian Latge* Docteur Ingénieur en génie chimique, Professeur INSTN)
- Autorité de sûreté nucléaire défense ASND (*M. Jean-Yves Reculeau* Ingénieur ENSMA Auditeur Institut de protection et de sûreté nucléaire IPSN)
- Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire IRSN (*M. Michel Kerdelhue* Ingénieur ESME)
- EDF (*Mme Isabelle Jouette* DESS gestion et management, Langues O SFEN)

Personnalités qualifiées

- M. Pierre Blanc (Docteur ingénieur Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables CEA)
- M. Francis Vitton (Docteur en physique des réacteurs, expert près l'Autorité de sûreté nucléaire)

Paris, le 2 novembre 2015



Loïc DEPECKER



Délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France

Le délégué général

6, rue des Pyramides
75001 Paris France
Téléphone 01 40 15 73 00
Télécopie 01 40 15 36 76
dglflf@culture.gouv.fr

COLLÈGE ÉNERGIES FOSSILES

CHARGÉ DE LA TERMINOLOGIE AUPRÈS DE LA
COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE
FRANÇAISE

LISTE DES MEMBRES

Liste des membres du collège énergies fossiles chargé de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement de la langue française, établie pour une durée de cinq ans à compter de ce jour, par Monsieur Loïc Depecker, Délégué général à la langue française et aux langues de France, en accord avec Monsieur Patrice Fournier, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux ministères économiques et financiers (article 4 du décret n° 2015.341 du 25 mars 2015, modifiant le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française).

Président

- M. Jean-Pierre Cordier

Secrétaire général

- Institut français du pétrole (M. Jean Trapéy)

Secrétariat

Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française (Mme Isabelle Hugues de Segonzac)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Loïc Depecker) ou son représentant (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue : Mmes Pierrette Crouzet-Daurat, Julie Andreu, Nathalie Lanckriet, M. Étienne Quillot)

- Un représentant de l'Académie française (Mmes Meritxell Argence, Marie Pérouse-Battello, Sophie Tonolo)

- Un représentant de l'Académie des sciences

- Un représentant de l'AFNOR / Bureau de Normalisation du Pétrole (M. Jean-François Balay)

- Un représentant du laboratoire universitaire désigné par le Délégué général à la langue française et aux Langues de France (Mme Gabrielle Le Tallec, Lexiques Dictionnaires Informatique)

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Association française du gaz (*M. Jérôme Ferrier* Président)
- Direction générale de l'Énergie et du Climat Chef du bureau Marchés des produits pétroliers (*Mme Nadine Delmestre*)
- Groupe Maurel & Prom (*M. Jean Bié* Ingénieur des mines - Directeur de l'exploration)
- Institut français du pétrole IFP (*M. Jean Trapéy*, Ingénieur principal)
- Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche MENESR, DGRI, Secteur « Énergie, développement durable, Chimie et procédés » (*M. Xavier Montagne* détaché IFP Énergies nouvelles)
- Compagnie européenne d'édition et de publications périodiques CEEPP-RFC (*M. Jean-Marie Dedeyan* Président)
- Total Professeurs Associés (*M. Jean-Pierre Cordier* Président)
- Total Professeurs Associés (*M. Alain Quenelle* Vice-président)
- Total Professeurs Associés (*M. Michel Valdelièvre* Ingénieur des mines)

Personnalités qualifiées

- M. Claude Noisel (Expert pétrolier)
- M. Jean-Paul Perret (Bureau de Normalisation du Pétrole - honoraire)
- M. Bernard Flamin (Interprète de conférences)

Paris, le 2 novembre 2015


Loïc DEPECKER



Délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France

Le délégué général

6, rue des Pyramides
75001 Paris France

Téléphone 01 40 15 73 00
Télécopie 01 40 15 36 76
dgllff@culture.gouv.fr

COLLÈGE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

CHARGÉ DE LA TERMINOLOGIE AUPRÈS DE LA
COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

LISTE DES MEMBRES

Liste des membres du collège environnement et développement durable chargé de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement de la langue française, établie le 8 novembre 2015 pour une durée de cinq ans à compter de ce jour par Monsieur Loïc Depecker, Délégué général à la langue française et aux langues de France, en accord avec Monsieur Patrick Février, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de l'environnement, du développement durable et de l'énergie et au ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité (article 4 du décret n° 2015-341 du 25 mars 2015, modifiant le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française).

Président

- M. Éric Binet

Secrétariat

- Conseil général de l'environnement et du développement durable CGEDD (*Mme Marie-José Pinguet*)

Secrétariat de séance
- Mme Suzanne Hugon

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue : *Mmes Pierrette Crouzet-Daurat, Julie Andreu, Nathalie Lanckriet, M. Étienne Quillot*)
- Un représentant de l'Académie française (*Mmes Meritxell Argence, Marie Pérouse-Battello et Sophie Tonolo*)
- Un représentant de l'Association française de normalisation AFNOR (*M. Thierry Crignou*, responsable du département génie industriel et environnement)
- Un représentant du laboratoire universitaire désigné par le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*Mme Pascaline Dury* CRTT Lyon 2)

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

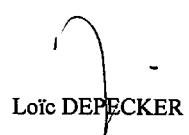
- Conseil général de l'environnement et du développement durable CGEDD
- Commissariat général au développement durable CGDD (*Mme Nicole Jensen*, chargée de mission à la délégation au développement durable)
- Direction générale de la prévention des risques DGPR (*M. Jean-Marie Durand*, ingénieur général de l'armement en seconde section)

- Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - Direction de l'eau et de la biodiversité (*M. Philippe Guillard*, adjoint du directeur général)
- Direction générale de l'énergie et du climat DGEC (*Mme Anne-Sophie Ecarnot*)
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ADEME (*Mme Nadia Boeglin*, conseillère du président)
- Office national de l'eau et de la biodiversité Onema
- Institut national de l'environnement industriel et des risques Ineris
- Collège agriculture et pêche (*M. Georges Beisson*, inspecteur général de l'agriculture, haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt)
- Collège aménagement, territoires et mobilités (*M. Jean-François Lévy*, ingénieur général des ponts et chaussées honoraire)
- Collège chimie et matériaux (*M. Daniel Thévenot*, professeur à l'Université de Marne-la-Vallée Paris-est)

Personnalités qualifiées

- M^{me} Brigitte Arnould (inspectrice de l'administration du développement durable au CGEDD)
- M. Bernard Barraque (directeur de recherche au CNRS émérite AgroParisTech)
- M. Éric Binet (ancien haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie)
- M. Jean-Marie Bouchereau (ingénieur chimiste)
- M. Jacques Boudon (consultant)
- M. Frédéric Denhez (écrivain scientifique et journaliste)
- M. Luc Foulquier (ancien conseiller scientifique au Commissariat à l'énergie atomique CEA)
- M^{me} Suzanne Hugon (ancienne chargée de mission pour la terminologie et la néologie au ministère de l'environnement)
- M. Thierry Lavoux (ancien haut fonctionnaire de terminologie et de néologie au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et au ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité)
- M. Dominique Moyen (ingénieur général des mines honoraire)
- M. Michel Rabaud (ancien haut fonctionnaire de terminologie et de néologie au ministère de la culture)
- M. Jean-François Sene (professeur et traducteur)
- M. Mark Tuddenham (chargé de communication au Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution CITEPA)
- M. Jean Wencker (représentant de France Nature Environnement FNE)

Paris, le 8 novembre 2015



Loïc DEPECKER



Délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France

Le délégué général

6, rue des Pyramides
75001 Paris France

Téléphone 01 40 15 73 00
Télécopie 01 40 15 36 76
dgtlf@culture.gouv.fr

COLLÈGE INFORMATIQUE

CHARGÉ DE LA TERMINOLOGIE AUPRÈS DE LA
COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

LISTE DES MEMBRES

Liste des membres du collège informatique chargé de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement de la langue française, établie pour une durée de cinq ans à compter de ce jour, par Monsieur Loïc Depecker, Délégué général à la langue française et aux langues de France, en accord avec Monsieur Patrice Fournier, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux ministères économiques et financiers (article 4 du décret n° 2015.341 du 25 mars 2015, modifiant le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française).

Président

- M. Jean-Pierre Grandjean

Secrétariat

Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue : *M^{mes} Pierrette Crouzet-Daurat, Julie Andreu, Nathalie Lanckriet, M. Étienne Quillot*)

- Un représentant de l'AFNOR (*M. Philippe Magnabosco*)

- Un représentant de l'Académie française (*M^{mes} Meritxell Argence, Marie Pérouse-Battello, Sophie Tonolo*)

- Un représentant du laboratoire universitaire désigné par le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M^{me} Gabrielle Le Tallec Lexiques Dictionnaires Informatique*)

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Agence bibliographique de l'enseignement supérieur ABES (*M^{me} Marie-Lise Poujol Ingénieur Polytech Montpellier*)

- CNRS / Institut des sciences de la communication ISCC (*M^{me} Valérie Schafer Chargée de recherche*)

- Commission nationale de l'informatique et des libertés CNIL Chef du service des affaires économiques (*M. Stéphane Grégoire*)

- IBM (*M. Christophe Chenon* Docteur ingénieur terminologue)

- Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique / Etalab SG MAP /Etalab (*Mme Suzanne Vergnolle* Chargée de mission affaires publiques et juridiques)

Personnalités qualifiées

- M^{me} Nadia Antonin (Chargée de mission Banque de France)

- M. Jacques Bodin (Ingénieur honoraire École navale Commission électrotechnique internationale)

- M^{me} Danielle Candel (Chargée de recherches honoraire)

- M. Gérard Dréan (Économiste, chercheur indépendant IBM)

- M. François Gondard (Ingénieur arts et métiers Azur assurances)

- M. Jean-Pierre Grandjean (Inspecteur général honoraire INSEE)

- M. Jean-Alain Hernandez (Ingénieur général honoraire des Mines Télécom ParisTech)

- M. Jean Joskowicz (Ingénieur École centrale Experian)

- M^{me} France Lafargue (Administratrice honoraire – Office de développement par l'automatisation et la simplification du commerce extérieur ODASCE)

- M. Éric Mahé (Président fondateur Massive Rand)

- M. Philippe Parmantier (Consultant EVS Conseil)

- M. Maurice Ronai (Ingénieur de recherches EHESS - CNIL)

- M. Christian Scherer (Ingénieur général des mines honoraire Ministère de l'environnement, du développement durable et de l'énergie MEDDE)

- M. Jean Schwob (Ingénieur en chef des télécommunications honoraire Union internationale des télécommunications UIT)

Paris, le 2 novembre 2015

Loïc DEPECKER



Délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France

Le délégué général

Liste des membres du collège relations internationales chargé de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement de la langue française, établie le 8 novembre 2015 pour une durée de cinq ans à compter de ce jour par Monsieur Loïc Depecker, Délégué général à la langue française et aux langues de France, en accord avec Madame Anne Grillo, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (article 4 du décret n° 2015.341 du 25 mars 2015, modifiant le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française).

Président

- Thierry Burkard

Secrétariat

Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats / Mission de la langue française et de l'éducation / Pôle de la coopération francophone et de l'innovation éducative DGM/SCUR/LFE (*Mme Orlane Valentin*)

6, rue des Pyramides
75001 Paris France

Téléphone 01 40 15 73 00
Télécopie 01 40 15 36 76
dgflff@culture.gouv.fr

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue :
 - *Mmes Pierrette Crouzet-Daurat, Julie Andreu, Nathalie Lanckriet, M. Étienne Quillot*)
 - Un représentant de l'Académie française (*Mmes Meritxell Argence, Marie Pérouse-Battello et Sophie Tonolo*)
 - Un représentant de l'Association française de normalisation AFNOR (*Mme Christelle Rodelet*)
 - Un représentant du laboratoire universitaire désigné par le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*Mme Gabrielle le Tallec Lexiques Dictionnaires Informatique LDI*)

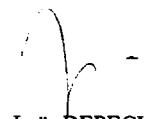
Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Département de la traduction (*Mme Barbara Benoist*)
- Département de la traduction (*M. Aurélien Talbot*)
- Sous-direction de la presse (*Mme Cécile Place-Bernardin*)
- Commission nationale de toponymie (*M. Pierre Jaillard, président*)
- Commission européenne - Direction générale de la traduction (*M. Mikael Meunier*)

Personnalités qualifiées

- M. Ange Bizet (enseignant)
- M^{me} Danielle Candel (linguiste, chercheur émérite)
- M. Daniel Charbonnier (inspecteur général du groupe des langues vivantes au MEN)
- M. Daniel Coste (professeur émérite ENS Lyon)
- M. Jean de Gliniastry (ancien ambassadeur de France)
- M. Denis Nardin (ministre plénipotentiaire)
- M^{me} Hélène Rivoal Mateescu (traductrice)
- M^{me} Marie-Josée de Saint-Robert (ancien chef du service linguistique de l'ONU à Genève)
- M. Philippe Sainteny (journaliste à RFI)

Paris, le 8 novembre 2015



Loïc DEPECKER



Délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France

Le délégué général

COLLÈGE SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES
CHARGÉ DE LA TERMINOLOGIE AUPRÈS DE LA
COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE
LISTE DES MEMBRES

Paris, le 25 novembre 2015

Liste des membres du collège santé et affaires sociales, chargé de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement de la langue française, établie pour une durée de cinq ans à compter de ce jour, par Monsieur **Loïc Depecker**, délégué général à la langue française et aux langues de France, en accord avec Madame **Catherine Desmares**, haut fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes et au ministère du travail, de l'emploi de la formation professionnelle et du dialogue social (article 4 du décret n° 2015.341 du 25 mars 2015, modifiant le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française)

Président

- M. Philippe Lechat

Vice-présidente

- M^{me} Armelle Martin

Secrétariat

Membres de droit

6, rue des Pyramides
75001 Paris France

Téléphone 01 40 15 73 00
Télécopie 01 40 15 36 76
dgltff@culture.gouv.fr

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*)

ou son représentant (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue :

M^{mes} Pierrette Crouzet-Daurat, Julie Andreu, Nathalie Lanckriet, M. Étienne Quillot)

- Un représentant de l'Académie française (*M^{mes} Marie Pérouse-Battello, Sophie Tonolo et Meritxell Argence*)

- Un représentant de l'Académie des sciences (*M^{me} Dominique Meyer*)

- Un représentant de l'Association française de normalisation AFNOR (*M^{me} Nadine Normand*)

- Un représentant du laboratoire universitaire désigné par le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M^{me} Pascaline Dury CRTT Lyon 2*)

Directions et services des ministères, institutions et organismes professionnels

- Académie nationale de médecine
- Académie nationale de pharmacie
- Le directeur général de la santé
- Le directeur général de l'offre de soins
- Le directeur général de la cohésion sociale
- Le directeur de la sécurité sociale
- Le délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle
- Le directeur général du travail
- Le directeur de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques
- Le directeur de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
- Le directeur des affaires juridiques
- Le délégué aux affaires européennes et internationales
- Le délégué à l'information et à la communication
- Le délégué à la stratégie des systèmes d'information de santé
- Le directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale
- Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé
- Le directeur de la Haute autorité de santé

Personnalités qualifiées

- M. Philippe Arnaud (Professeur des Universités, Université Paris Descartes, Pharmacien des Hôpitaux, Président du Syndicat National des Pharmaciens Praticiens Hospitaliers et Praticiens hospitaliers Universitaires SNPHPU)
- M. Michel Arsac (Chirurgien honoraire des hôpitaux de Paris, Professeur émérite de l'Université Paris-Descartes, membre de l'Académie nationale de médecine)
- M^{me} Danielle Candel (Chargée de recherches au CNRS honoraire, Membre de la Société d'histoire et d'épistémologie en sciences du langage)
- M. Chavaudra Jean (Professeur émérite de physique médicale à l'Institut national des sciences et techniques nucléaires français INSTN)
- M. Jacques Chevallier (Médecin rhumatologue, Membre du Comité d'étude des termes médicaux français - Comité Clair-Dire)
- M. Marc-Antoine Crocq (Médecin psychiatre, Centre Hospitalier de Rouffach, Coordinateur principal de la traduction française du DSM-5)
- M^{me} Anne Gayot (Professeur des Universités, Université Lille 2, Présidente d'un groupe de travail « Pharmacopée européenne » de la Direction européenne de la qualité du médicament et soins de santé du Conseil de l'Europe DEQM)

- M. Claude-Pierre Giudicelli (Médecin interniste, membre de l'Académie nationale de médecine, Secrétaire du groupe de travail sur le Dictionnaire de l'Académie de Médecine)
- M. Dominique Hauteville (Ancien professeur agrégé du Service de Santé des Armées, Membre de la société française du cancer)
- M. Didier Lacaze (Inspecteur général des affaires sociales honoraire)
- M^{me} Liliane Laplaine-Monthéard (Journaliste médicale *Semaine des hôpitaux et Quotidien du médecin*, Membre du CA de l'association « Avenir de la langue française »)
- M. Philippe Lechat (Professeur de pharmacologie Université Paris VII/ Hôpital Saint Louis Président de la commission des médicaments et dispositifs médicaux stériles et président du comité des médicaments de l'AP-HP)
- M. Arnold Magdelaine (Chargé d'enseignement, Responsable des projets de développement et d'innovations pédagogiques à l'École des Hautes Etudes en Santé Publique EHESP)
- M. Philippe Marre (Chirurgien des hôpitaux, Membre titulaire de l'Académie nationale de Chirurgie)
- M^{me} Armelle Martin (Responsable du centre de documentation médico-pharmaceutique et de la documentation médico-scientifique à l'AP-HP)
- M. Patrick Nicolas (Maître de conférences, Responsable de l'Unité de pharmacologie-Toxicologie hospitalière de l'hôpital Avicenne-Bobigny)
- M. Ronald Nossintchouk (Professeur titulaire en odontologie-Université Paris Descartes - Professeur adjoint à l'Université de Washington DC)
- M^{me} Nathalie Renevier (Traductrice-terminologue indépendante)
- M. Jacques Rouëssé (Professeur honoraire de cancérologie, Membre de l'Académie nationale de Médecine)
- M. Éric Schmieder (Inspecteur général des affaires sociales honoraire)
- M. Stéphane Schmitt (Directeur de recherches au CNRS – Université Paris 7 UMR 7219)
- M. Bernard Trillat (Chef de projet SIH, Hôpital Foch)



Loïc DEPECKER



Délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France

Le délégué général

6, rue des Pyramides
75001 Paris France

Téléphone 01 40 15 73 00
Télécopie 01 40 15 36 76
dgflf@culture.gouv.fr

COLLÈGE SPATIOLOGIE

CHARGÉ DE LA TERMINOLOGIE AUPRÈS DE LA
COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

LISTE DES MEMBRES

Liste des membres du collège spatiologie chargé de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement de la langue française, établie le 2 novembre 2015 pour une durée de cinq ans à compter de ce jour par Monsieur Loïc Depecker, Délégué général à la langue française et aux langues de France, en accord avec Monsieur Pascal-Raphaël Ambrogi, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (article 4 du décret n° 2015.341 du 25 mars 2015, modifiant le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française).

Président

- M. Michel Petit

Secrétariat

- Centre national d'études spatiales CNES Direction de la communication externe, de l'éducation et des affaires publiques (*M. Jacques Arnould*, chargé de mission pour les questions éthiques)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue : *Mmes Pierrette Crouzet-Daurat, Julie Andreu, Nathalie Lanckriet, M. Étienne Quillot*)

- Un représentant de l'Académie française (*Mmes Meritxell Argence, Marie Pérouse-Battello et Sophie Tonolo*)

- Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace BNAE (*M. Karim Benmeziane*)

- Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace BNAE (*M. Xavier de Maistre*)

- Un représentant du laboratoire universitaire désigné par le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*Mme Pascaline Dury CRTT Lyon 2*)

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Académie des sciences (*M. Michel Petit*)
- Agence spatiale européenne, ESA (*M. Colin McKinney*)
- Centre national d'études spatiales CNES (*M. Christophe Bonnal*)
- Centre national d'études spatiales CNES (*M. Daniel Galarreta*)
- Centre national d'études spatiales CNES (*M. Jean-Paul Berthias*)
- Collège télécommunications (*M. Jean Schwob*)
- LESIA Observatoire Paris-Meudon (*M. Jean-Louis Bougeret*)
- Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique
- Ministère de la Défense (*M. Jean-Luc Lefebvre*)
- Musée de l'Air et de l'Espace (*M. Christian Tiliatti*)
- Science ouverte (*M. Pierre-François Mouriaux*)

Personnalités qualifiées

- M^{me} Danielle Candel (Chargée de recherche honoraire CNRS)
- M. Michel Delaye, (Ingénieur général de l'Armement)

Paris, le 3 novembre 2015


Loïc DEPECKER



Délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France

Le délégué général

6, rue des Pyramides
75001 Paris France

Téléphone 01 40 15 73 00
Télécopie 01 40 15 36 76
dgltff@culture.gouv.fr

COLLÈGE SPORT

CHARGÉ DE LA TERMINOLOGIE AUPRÈS DE LA COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

LISTE DES MEMBRES

Liste des membres du collège sport chargé de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement de la langue française, établie le 8 novembre 2015 pour une durée de cinq ans à compter de ce jour par Monsieur Loïc Depecker, Délégué général à la langue française et aux langues de France, en accord avec Monsieur Richard Monnereau, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au Ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (article 4 du décret n° 2015.341 du 25 mars 2015, modifiant le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française).

Président

Secrétariat

Secrétariat d'État aux sports Direction des sports Bureau des relations internationales et européennes et des grands événements sportifs internationaux (*Mme Madeleine Delaperrière*)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue : *Mmes Pierrette Crouzet-Daurat, Julie Andreu, Nathalie Lanckriet, M. Étienne Quillot*)
- Un représentant de l'Académie française (*Mmes Meritxell Argence, Marie Pérouse Battello et Sophie Tonolo*)
- Un représentant de l'Association française de normalisation AFNOR (*M. Nicolas Birouste*)
- Un représentant du laboratoire universitaire désigné par le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*Mme Gabrielle le Tallec Lexiques Dictionnaires Informatique LDI*)

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Bureau de la communication au ministère chargé des sports (*M. Jean-Baptiste Morel* chargé de contenus multimédia)
- Comité national olympique et sportif français CNOSF (*M. Alain Geles*)
- Direction des sports (*M. Babak Amir-Tahmasseb*)
- Institut national du sport, de l'expertise et de la performance INSEP (*M^{me} Isabelle Daguin-Caswel*)

Personnalités qualifiées

- M. Patrick Bacry (agrégé de grammaire)
- M. Roy Compte (chercheur associé)
- M. Gérard Deshayes (Inspecteur général jeunesse et sports honoraire)
- M^{me} Pascale Laffitte-Certa
- M. Christophe Pacaud (journaliste à RTL)
- M. Arnaud Richard (enseignant-chercheur)

Paris, le 9 novembre 2015


Loïc DEPECKER



Délégation
générale à la
langue française
et aux langues
de France

Le délégué général
Pierrette CROUZET-DAURAT
PCD/n° 2015-

6, rue des Pyramides
75001 Paris France
Téléphone 01 40 15 73 00
Télécopie 01 40 15 36 76
dgltff@culture.gouv.fr

COLLÈGE TÉLÉCOMMUNICATIONS

CHARGÉ DE LA TERMINOLOGIE AUPRÈS DE LA COMMISSION
D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

LISTE DES MEMBRES

Liste des membres du collège télécommunications chargé de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement de la langue française, établie pour une durée de cinq ans à compter de ce jour, par Monsieur Loïc Depecker, délégué général à la langue française et aux langues de France, en accord avec Monsieur Patrice Fournier, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux ministères économiques et financiers (article 4 du décret n° 2015.341 du 25 mars 2015, modifiant le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française).

Président

M. Jean Schwob

Secrétariat

M. Jean-Alain Hernandez

Membres de droit

- Le délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Loïc Depecker) ou son représentant (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue :
M^{mes} Pierrette Crouzet-Daurat, Julie Andreu, Nathalie Lanckriet, M. Étienne Quillot)
- Un représentant de l'Académie française (*M^{mes} Meritxell Argence, Marie Pérouse-Battello, Sophie Tonolo*)
- Un représentant de l'Académie des sciences (*M. Michel Petit*)
- Un représentant de l'AFNOR (*M. Philippe Magnabosco*)
- Un représentant du laboratoire universitaire désigné par le Délégué général à la langue française et aux Langues de France (*M^{me} Gabrielle Le Tallec, Lexiques Dictionnaires Informatique*)

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ARCEP (*M. Jean Cattan Chargé d'affaires européennes et internationales*)
- Commission électrotechnique internationale CEI (*M. Jacques Bodin Ingénieur honoraire École navale*)
- Institut mines Télécom / Télécom EM (*M. Carl Storz Enseignant chercheur*)
- Institut mines Télécom / Télécom EM (*M. Nigel Barnett Enseignant chercheur*)
- Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche MENESR

Personnalités qualifiées

- M. Philippe Bertran (Ingénieur général des mines Orange)
- M. Jean-Alain Hernandez (Ingénieur général des mines honoraire / Institut mines Télécom)
- M. René Joly (Maître de conférences honoraire Institut mines Télécom / Télécom ParisTech)
- M. Jean Schwob (Ingénieur en chef des télécommunications honoraire - Orange)

Paris, le 2 novembre 2015



Loïc DEPECKER

Découvrez plus de 7 000 termes
pour désigner en français des innovations et des notions nouvelles

FranceTerme
.culture.fr

en ligne et sur application mobile

Abonnez-vous pour recevoir les listes de termes
dès leur parution au *Journal officiel*

Suggérez un nouveau terme
dans la « Boîte à idées » de *FranceTerme*



Délégation générale à la langue française
et aux langues de France
6 rue des Pyramides, 75001 Paris
Téléphone: 33 (0)1 40 15 36 95, Télécopie: 33 (0)1 40 15 36 37
Courriel: terminologie.dgflff@culture.gouv.fr
Internet: www.dgflf.culture.gouv.fr
twitter.com/languesFR
ISBN: 978-2-11-139360-8
ISSN imprimé: 1620-9397 - ISSN en ligne: 1958-5233

